

EXTRAITS DU LIVRE
"MANIFESTATION DE LA VÉRITÉ"
OU RÉFUTATION DES FONDEMENTS DES GENS DU LIVRE

DE RAHMATOULLAH
AL-HINDI

Publié par
Le bureau de prêche de Rabwah (Riyadh)

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

© Umm-ul-qura : Tous droits de reproduction réservés, sauf pour distribution gratuite sans rien modifier du texte. Cet ouvrage ne peut être vendu.

Pour toutes questions, suggestions, ou erreurs, veuillez nous contacter par le biais de notre site internet :

Site internet en français :

www.umm-ul-qura.org

Site internet partenaire en français :

www.islamhouse.com

Ce livre a été scanné de l'édition publiée, car il ne possédait pas de droits exclusifs, et des légères modifications ont été faites à certains endroits. Certains passages ont été abandonnés.

AIDEZ L'UNIVERSITÉ UMM-UL-QURA GUJRANWALA PAKISTAN
WWW.UMM-UL-QURA.ORG

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

LIVRE PREMIER : DES LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

Chapitre 1 : noms et nombre des livres de l'écriture.....	3
Chapitre 2 : l'authenticite des livres saints n'est pas fondee sur une suite non interrompue de traditions authentiques.....	9
Chapitre 2 : Seconde section, rreurs autres que celles déjà mentionnées à la première section.....	52
Chapitre 4 : inspiration de l'écriture.....	83

LIVRE SECOND : DE LA CORRUPTION DU TEXTE DE L'ECRITURE

Préliminaires.....	112
Première section : passages altérés.....	112
Seconde section : interpolations.....	123
Troisième section : altérations par omission.....	142
Première allégation des chrétiens pour justifier les altérations, ommissions et autres et réponse.....	151
Deuxième allégation des chrétiens pour justifier.....	162
Troisième allégation.....	169
Quatrième allégation.....	169
Cinquième allégation.....	177

LIVRE QUATRIEME : DE LA TRINITE

Préliminaires :la Trinité.....	181
Chapitre 2 : réfutation de la trinité par les paroles de jésus-christ.....	191
Chapitre 3 : suite de la réfutation de la trinité.....	197
<u>Prophéties de Muhammad (saw) dans la bible.....</u>	204

LIVRE PREMIER : DES LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

CHAPITRE 1 : NOMS ET NOMBRE DES LIVRES DE L'ÉCRITURE

Sache, que les Chrétiens divisent leurs livres en deux parties : la première comprend ce qui serait parvenu jusqu'à eux par l'entremise des prophètes qui ont paru avant le Christ, que la paix soit sur lui, et la seconde les livres qui auraient été écrits par inspiration divine après le Christ.

L'ensemble des livres de la première partie s'appelle "ANCIEN TESTAMENT", et l'ensemble des livres de la seconde "NOUVEAU TESTAMENT". Les deux parties réunies s'appellent BIBLE, mot grec qui signifie Livres. Chacune d'elles se subdivise en deux parties, dont l'une est reconnue comme authentique par l'unanimité des Chrétiens, et l'autre est contestée.

La première partie de l'Ancien Testament renferme trente-huit livres, qui sont :

- 1) la GENÈSE
- 2) l'EXODE
- 3) LÉVITIQUE
- 4) les NOMBRES
- 5) le DEUTERONOME

(L'ensemble de ces cinq livres s'appelle TORAH, mot hébreu qui veut dire loi, règle. et qui se donne aussi par extension, à tous les autres livres de l'Ancien Testament)

- 6) le livre de JOSUÉ
- 7) les JUGES
- 8) RUTH
- 9) le 1er livre de SAMUEL
- 10) le 2ème livre de SAMUEL
- 11) le 1er livre des ROIS

- 12) le 2ème livre des ROIS
- 13) le 1er livre des CHRONIQUES
- 14) le 2ème livre des CHRONIQUES
- 15) ESDRAS
- 16) NÉHÉMIE
- 17) JOB
- 18) les PSAUMES
- 19) les PROVERBES de Salomon
- 20) l'ECCLESIASTE
- 21) le CANTIQUE DES CANTIQUES
- 22) ISAÏE
- 23) JÉRÉMIE
- 24) les LAMENTATIONS de Jérémie
- 25) EZÉCHIEL
- 26) DANIEL
- 27) OSÉE
- 28) JOËL
- 29) AMOS
- 30) ABDIAS
- 31) JONAS
- 32) MICHÉE
- 33) NAHUM
- 34) HABACUC

35) SOPHONIE

36) AGGÉE

37) ZACHARIE

38) MALACHIE. Ce dernier a paru 420 ans environ avant J.C.

Ces trente-huit livres étaient reçus par tous les Chrétiens primitifs, mais les Samaritains n'en reconnaissent que sept, les cinq livres de Moïse, Josué, et les Juges. Les copies Samaritaines de la Bible diffèrent de celles des Juifs.

La seconde partie de l'Ancien Testament renferme neuf livres :

1) ESTHER

2) BARUCH

3) une partie du livre de DANIEL

4) TOBIE

5) JUDITH

6) le livre de la SAGESSE

7) l'ECCLESIASTIQUE

8) le 1er livre des MACCHABÉES

9) le 2^{em} livre des MACCHABÉES

La première partie du Nouveau Testament contient vingt livres :

1) l'Évangile de MATTHIEU

2) l'Évangile de MARC

3) l'Évangile de LUC

4) l'Évangile de JEAN

(Ce sont là ce qu'on appelle les Quatre Évangiles, ce nom, qui s'applique aussi par extension aux autres livres, vient d'un grec qui signifie : bonne nouvelle)

- 5) les ACTES des Apôtres
- 6) l'Épître de Paul aux ROMAINS
- 7) la 1ère Épître aux CORINTHIENS
- 8) la 2ème Épître aux CORINTHIENS
- 9) l'Épître aux GALATES
- 10) l'Épître aux EPHÉSIENS
- 11) L'Épître aux PHILIPPIENS
- 12) l'Épître aux COLOSSIENS
- 13) la 1ère Épître aux THESSALONICIENS
- 14) la 2ème Épître aux mêmes
- 15) la 1ère Épître à THIMOTHÉE
- 16) la 2ème à THIMOTHÉE
- 17) l'Épître à TITE
- 18) celle à PHILÉMON
- 19) la 1ère Épître de PIERRE
- 20) l'Épître de JEAN, sauf quelques variantes

La seconde partie du Nouveau Testament comprend :

- 1) l'Épître de Paul aux HÉBREUX
- 2) la 2ème Épître de PIERRE
- 3) la 2ème Épître de JEAN
- 4) la 3ème Épître de JEAN
- 5) l'Épître de JACQUES
- 6) l'Épître de JUDE

7) L'APOCALYPSE de JEAN

En 325 de l'ère chrétienne, l'empereur Constantin convoqua à Nicée une assemblée de théologiens pour examiner la question des livres douteux. Après de longues délibérations et un examen attentif des textes, le Concile admit le livre de JUDITH au nombre des livres canoniques, et laissa la question indécise pour les autres, ce qui résulte de l'introduction dont St. Jérôme a fait précéder ce livre. En 364, le Concile de Laodicée confirma la décision de celui de Nicée à l'égard du livre de Judith et reconnut la canonicité des livres suivants :

1) ESTHER

2) l'Épître de JACQUES

3) la 2ème Epître de PIERRE

4) et 5) la 2ème et 3ème Epître de JEAN

6) l'Épître de JUDE

7) l'Épître de Paul aux HÉBREUX, et la proclama par un décret œcuménique

L'Apocalypse, toutefois, resta parmi les livres douteux.

Au Concile de Carthage, tenu en 397, et auquel assistait le célèbre Augustin et cent vingt six théologiens des plus renommées, les décisions des Conciles précédents furent confirmées, **et l'on reconnut en outre l'authenticité des livres suivants : la SAGESSE, le livre de TOBIE, BARUCH, l'ECCLÉSIASTIQUE, les MACCHABÉES, et l'Apocalypse de Jean.** Le Concile décida cependant que le livre de Baruch serait considéré comme partie du livre de Jérémie, parce que Baruch était comme le vicaire et le successeur de ce prophète. Aussi le livre de Baruch ne fut pas porté séparément dans la liste des livres canoniques. Il y eut après cela trois autres conciles, celui de Trullo, celui de Florence et celui de Trente, on y confirma les décisions du Concile de Carthage, mais les deux Conciles de Florence et de Trente détachèrent Baruch du livre de Jérémie.

La canonicité des livres admis par ces conciles fut reconnue par tous les Chrétiens jusqu'en 1200, époque à laquelle parut la secte des Protestants, qui éleva des doutes à l'égard des livres de BARUCH, de TOBIE, de JUDITH, de la SAGESSE, de l'ECCLÉSIASTIQUE et des MACCHABÉES, elle refusa également de reconnaître dans son entier le livre d'ESTHER, dont elle n'accepta que les neuf premiers chapitres et trois versets du dixième à l'exclusion des six autres. Elle se fonde en cela sur plusieurs raisons :

- 1) Les livres dont il s'agit ont été écrits en hébreu, ou en chaldéen, et on ne les trouve plus dans aucune de ces langues.
- 2) Les Hébreux ne les reconnaissent pas comme inspirés.
- 3) Le caractère inspiré de ces livres n'est pas reconnu par l'unanimité des Chrétiens.
- 4) Jérôme a dit que ces livres ne sont pas suffisants pour déterminer et prouver des points du dogme.
- 5) Callus dit que ces livres n'étaient pas lus partout. Cet argument revient à celui du N° 3, c'est-à-dire, au défaut d'unanimité parmi les Chrétiens à l'égard de la canonicité de ces livres.
- 6) Eusèbe dit (Liv. 1V. 23) que ces livres ont été altérés surtout celui des Macchabées.

Remarquons ici la gravité des attaques portées à l'autorité des premiers Chrétiens, qui ont admis l'authenticité de livres, dont on n'a plus les originaux, qui sont repoussés par les Hébreux eux-mêmes, et dont les textes, celui surtout du 2ème livre des Macchabées, ont été altérés. Quel fonds peut-on faire désormais sur leur accord (l'accord des Protestants) contre un adversaire? Les Catholiques, fidèles, aux traditions de leurs ancêtres, conservent encore ces livres dans leur canon.

CHAPITRE 2 : L'AUTHENTICITE DES LIVRES SAINTS N'EST PAS FONDEE SUR UNE SUITE NON INTERROMPUE DE TRADITIONS AUTHENTIQUES

Sache qu'un livre ne peut être considéré comme inspiré que s'il est prouvé, par des témoignages authentiques et irrécusables, si il a été écrit par le prophète auquel il est attribué, et si il est arrivé jusqu'à nous sans aucune altération. Une simple supposition, une affirmation sans preuves ne suffisent pas à établir que tel livre appartient, en réalité, au prophète dont il porte le nom. Il ne suffit pas non plus qu'une tradition se trouve dans une ou plusieurs sectes pour être reçue comme authentique. Les Visions, la Petite Genèse. le livre du Voyage Céleste (ou Ascension), le livre des Mystères, le Testament, le livre des Confessions, ont été attribués à Moïse, le 4ème livre d'Esdras est attribué au prophète de ce nom, il y a une Ascension et un livre des Visions qui courent sous le nom d'Isaïe. Un autre livre qu'on attribue à Jérémie en dehors de ses prophéties, des Maximes que l'on dit être d'Habacuc, des Psaumes qui portent le nom de Salomon.

Et quant au Nouveau Testament, ne connaît-on pas, outre les livres qu'il contient, plus de soixante dix autres livres attribués à Jésus, à Marie, aux Apôtre et à leurs disciples, et regardés comme apocryphes par les Chrétiens de toutes les communions? Le 3ème livre d'Esdras, mis au nombre des livres canoniques par l'Eglise Grecque, est apocryphe pour les Catholiques et les Protestants. Mais nous parlerons de cela plus en détail dans le 2° livre, s'il plaît à Dieu.

Nous avons déjà vu, au chapitre 1er, que Baruch, Tobie, Judith, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, les Macchabée et une partie du livre d'Esther sont reçus par les Catholiques et repoussés par les Protestants. Dans cet état des choses, nous ne pouvons plus admettre l'authenticité d'un livre sur la foi d'une simple assertion, il nous faut des preuves. Mais c'est en vain que nous les avons demandées aux théologiens les plus savants. Dans les discussions publiques que j'ai soutenues, il m'a été répondu que le manque de traditions authentiques vient des persécutions auxquelles, l'Eglise Chrétienne a été exposée pendant trois cent treize ans. J'ai lu leurs livres et je n'y ai rien trouvé que des hypothèses et des inductions. Mais les hypothèses ne sauraient tenir lieu de preuves, et il suffirait de leur opposer une simple dénégation, les preuves, c'est à eux de les fournir, et non pas à nous. Je veux bien, toutefois, discuter ce point, et je me bornerai, pour ne pas fatiguer le lecteur par des répétitions, à quelques parties de la Bible.

Je dirai, donc, qu'il n'est point prouvé que **le Pentateuque soit de Moïse**, et voici pourquoi :

- 1) Ce qui doit nous rendre moins difficile à admettre que le texte de la Tora soit altéré, c'est que, avant le temps de Josias fils d'Ammon, la

transmission régulière de ce livre avait déjà cessé. La copie trouvée dans la 18ème année de son règne, et qui n'était pas tout à fait authentique, disparut avant le temps de Nabuchodonosor. Le « livre de la loi » fut écrit une seconde fois par Esdras, mais les originaux de cette nouvelle rédaction, et la plupart des copies qui en furent faites, se perdirent encore une fois pendant les guerres d'Antiochus.

- 2) Les Israélites et les Chrétiens disent que le 1er et le 2ème livre des Chroniques ont été composés par Esdras, avec le concours d'Aggée et de Zacharie. Et cependant, ces livres, composés par trois prophètes se contredisent (1er Chron. VII. et VIII.) en donnant les noms des enfants de Benjamin. Ils sont également en opposition, sur ce point, avec le Pentateuque. En effet, le chap. 7 donne trois enfants à Benjamin, le 8 en compte cinq, et le Pentateuque dix. Les théologiens sont unanimes à reconnaître une erreur dans le 1er livre des Chroniques, ils disent qu'Esdras n'a pas distingué les fils et les petits-fils, et qu'il a suivi des généalogies incomplètes. Ces trois prophètes ont, selon toute vraisemblance, suivi le Pentateuque.

Or, si le Pentateuque que nous avons était bien celui de Moïse, les trois prophètes n'auraient pas été en opposition avec le texte actuel, ils n'auraient pas commis d'erreur, et Esdras n'aurait point suivi des généalogies fautives. De plus : si le Pentateuque que nous avons est celui qu'Esdras lui même avait recopié par inspiration divine, comment pourrait-il se trouver en contradiction avec ses autres livres? Il résulte de tout cela que le Pentateuque actuel n'est ni celui de Moïse, ni celui d'Esdras, mais un recueil de traditions et de récits fait, sans beaucoup de critique, par des docteurs Israélites.

- 3) Si l'on compare les chap. 45 et 46 d'Ezéchiel avec les Nombres (chap. 28, 29), on remarquera une contradiction évidente, Ezéchiel doit apparemment avoir suivi les préceptes du Pentateuque, et si le Pentateuque avait été de son temps ce qu'il est aujourd'hui, Ezéchiel n'aurait pas établi des principes contraires à ceux qui y étaient énoncés. En outre la Tora répète, en divers endroits, que les fautes des pères seront imputées aux enfants jusqu'à la quatrième génération : Ezéchiel dit à son tour. "*Le péché tue son auteur; le fils ne sera point puni pour la faute du père, ni le père pour celle de son fils, le juste recevra la récompense de sa justice, et l'impie portera la peine de ses iniquités*" (Ezech. XVIII). Ainsi, suivant le prophète, chacun est responsable de ses actes, principe équitable et confirmé par le Qouran. "**Chacun ne portera que son propre fardeau**".
- 4) Les Psaumes, les livres de Néhémie, de Jérémie, d'Ezéchiel disent expressément que l'auteur a vu et éprouvé lui-même ce dont il parle. Au

contraire, rien ne montre, dans le Pentateuque, que Moïse lui-même ait écrit tout ce qu'on y raconte, plusieurs passages prouvent, même, que c'est une autre main que celle de Moïse, qui a recueilli des récits et des traditions populaires parmi les Hébreux, le compilateur a fait un choix de ces traditions, et celles qui lui ont paru les plus authentiques, il les a insérées dans son recueil, en les faisant précéder des mots, "*Dieu dit*" ou "*Moïse dit*". Moïse y est toujours mentionné à la troisième personne, ce qui indique qu'il n'a pas écrit lui-même ce livre.

- 5) Il y a dans le Pentateuque des passages, et aussi des chapitres entiers, qu'on ne saurait attribuer à Moïse, quelques-uns de ces passages montrent même clairement que l'auteur de ces livres ne peut avoir vécu antérieurement au temps de David, mais qu'il devait être ou contemporain de ce roi, ou postérieur à son règne, nous verrons, si Dieu veut, un bon nombre de ces passages au liv. 2. Les théologiens chrétiens supposent, il est vrai, que ce sont là des additions faites par quelqu'un des prophètes, mais leurs assertions ne reposent que sur des conjectures, aucun des prophètes n'a dit dans ses écrits, "J'ai ajouté tel ou tel passage à tel ou tel livre", ni que "tel ou tel prophète a fait telle ou telle addition", de simples hypothèses ne sauraient être des preuves décisives, et l'existence des passages et des chapitres en question sera toujours une preuve, tant que le contraire ne sera pas authentiquement démontré, que le Pentateuque n'est pas de Moïse.

5.1) L'auteur du "Khoulasat séiful-mousslimin" cite le passage suivant de la "Penny Cyclopédia" (vol. X.) : "Le Dr. Alexandre Geddes, qui était fortement imbu du rationalisme allemand dit, dans l'introduction à sa nouvelle traduction de la Bible : 'Par l'évidence intrinsèque trois choses me paraissent indubitables :

a) Que le Pentateuque dans sa forme actuelle n'a pas été écrit par Moïse.

b) Qu'il a été écrit dans le pays de Canaan, et très probablement à Jérusalem.

c) Qu'il ne peut avoir été écrit ni avant le règne de David, ni après celui d'Ezéchias, il me paraît être du règne de Salomon, c'est-à-dire, environ mille ans avant J.C., soit vers l'époque d'Homère et 500 ans après celle de Moïse".

5.2) Le savant Norton, un des écrivains chrétiens les plus distingués, a dit : "Il n'y a aucune différence entre le style du Pentateuque et celui des autres livres de l'Ancien Testament écrits après la captivité de Babylone, bien qu'il ait entre eux un intervalle de neuf cents ans. L'expérience a prouvé cependant que les langues se modifient dans le

cours des temps, et tel, qui voudrait comparer l'Anglais de nos jours à celui qu'on parlait il y a quatre cents ans, trouverait de notables différences. Cette uniformité de langage a fait croire à Leusden, juge compétent en matière de langue hébraïque, que les livres de l'Ancien Testament ont tous été écrits à la même époque". Il est avéré que les langues se modifient successivement, et c'est ce qui doit faire prendre en sérieuse considération la remarque de Norton et de Leusden.

5.3) Il est dit dans le Deutéronome (XXVII.) : "*5. Tu bâtiras aussi là un autel à l'Eternel ton Dieu, un autel de pierres, sur lesquelles tu ne lèveras point de fer. ... 8. Et tu écriras sur ces pierres toutes les paroles de cette loi, les gravant bien avant*". Et dans le livre de Josué (VIII. 32) on lit : "*Et il écrivit là, sur des pierres une copie de la loi de Moïse, que Moïse avait mise par écrit devant les fils d'Israël*". Il résulte des termes même de l'écrivain que le texte entier de la Tora pouvait être renfermé dans quelques pierres, ce qui serait impossible si la Tora dont il s'agit était le Pentateuque que nous avons maintenant. Cela confirme ce que j'ai dit plus haut.

5.4) Le même Norton remarque que l'écriture n'était point connue du temps de Moïse, ce qui veut dire que Moïse n'a pas pu mettre par écrit les livres qu'on lui attribue.

5.5) On trouve dans le Pentateuque des erreurs palpables que Moïse ne pouvait pas commettre. On lit dans la Genèse (XLVI. 15) : "*voilà les enfants de Lia qu'elle avait enfantés à Jacob à Paddan-Aram, avec Dina sa fille, ses fils et filles étaient ensemble trente-trois personnes*".

Ce n'est pas trente-trois qu'il fallait dire, mais trente-quatre. Cette erreur a été reconnue par le savant Horsley. "En comptant les noms", dit-il, "y compris celui de Dina, on aura trente-quatre. Il faut comprendre Dina dans le compte, de même qu'on l'a fait pour les enfants de Zilpha, car Sarah, fille d'Acher, est une des seize".

On lit dans le Deutéronome (XXIII. 2) : "*Le Bâtard n'entrera point dans l'assemblée de l'Eternel, même sa dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Eternel*". Il y a ici une erreur évidente, en effet d'après cette loi, ni David, ni aucun de ses ancêtres depuis Faredh, fils de Juda, n'aurait dû entrer dans l'assemblée de l'Eternel. Faredh, fils de Juda, est un fils illégitime, selon la Genèse (XXXVIII); David descend de lui, et précisément au dixième degré, comme on le voit dans les généalogies du Christ données par Matthieu et Luc. Et pourtant David est chef de cette assemblée du Seigneur, dont il aurait dû être exclu, et qui plus est, fils aîné de Dieu, d'après les Psaumes.

Il y a une autre erreur dans l'Exode (XII. 40) dont nous parlerons au

2ème livre. De même on lit dans les Nombres (1. 45) : *"Ainsi tous ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement, selon les maisons de leurs pères, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus ... qui pouvaient aller à la guerre ... furent six cent trois mille cinq cent cinquante. Mais les Lévites ne furent pas comptés avec eux selon la tribu de leurs pères"*. Il résulte clairement de ces passages que le nombre des combattants dépassait 600.000 hommes, sans compter les femmes, les enfants, et les Lévites, cela donnerait, pour le reste de la nation, deux millions cinq cent mille âmes, chiffre qui ne peut être vrai, pour plusieurs raisons :

1) Les enfants d'Israël, à leur entrée en Egypte étaient au nombre de soixante-dix (Gen. XLVI. 27. Exode 1. 5, Deut. X. 22), les enfants d'Israël ont séjourné en Egypte deux cent quinze ans, ainsi qu'on le verra au livre 11, l'Exode dit que, dans les quatre-vingts années qui ont précédé leur sortie d'Egypte, ils ont été exposés aux plus durs traitements. Dans ces conditions, et en supposant que leur nombre redoublât tous les vingt-cinq ans, il est impossible qu'à leur sortie ils eussent pu compter plus de 36.000 âmes, chiffre inférieur de beaucoup aux deux millions et demi dont on nous parle.

2) D'ailleurs comment comprendre que soixante-dix personnes aient pu se multiplier aussi prodigieusement dans les conditions les moins favorables, alors que les Coptes, riches, prospères, protégés par le gouvernement, restent toujours bien en deçà de cette fécondité?

3) L'Exode dit (XII.) que les enfants d'Israël quittèrent l'Egypte avec de nombreux troupeaux. Et pourtant le même livre dit qu'ils passèrent la mer Rouge en une seule nuit, et qu'ils décampaient en un seul jour sur l'ordre verbal de Moïse.

4) Il fallait à cette multitude d'hommes et d'animaux une immense étendue de terrain pour camper. Ni les environs du Sinaï, ni les douze sources à Ilim ne présentent une étendue suffisante.

5) Le Deutéronome dit (VII. 22) : *"L'Eternel ton Dieu arrachera ces nations peu à peu devant toi, tu ne pourras pas les détruire en une fois, de peur que les bêtes des champs ne se multiplient devant toi"*.

Le pays des Philistins n'a que deux cents milles de long sur quatre-vingt dix milles de large, s'il est vrai que les Israélites étaient au nombre de deux millions et demi, il n'est pas très probable que les animaux sauvages se fussent multipliés devant eux, car un nombre bien inférieur aurait suffi à occuper un pays de l'étendue de celui des Philistins, sans laisser d'espace vide. Ibn-Khaldoun s'est récrié, dans ses Prolégomènes, contre ces exagérations : "Entre Moïse et Jacob il n'y a", dit-il, "selon les interprètes que trois générations, comment concevoir,

dans un si court espace de temps, une multiplication aussi prodigieuse?"

Je me résume : Les enfants d'Israël n'ont séjourné en Egypte que 215 ans, ils y étaient maltraités, Moïse pouvait donner ses ordres verbaux aux camp tout entier, ils tenaient avec leurs troupeaux dans les environs du Mont Sina'i, et les environs d'Ilim, le pays des Philistins était trop grand pour qu'ils pussent l'occuper en une seule fois. Tout cela démontre que le Pentateuque n'est pas de Moïse, et, tant qu'on ne fournira pas des preuves moins discutables, nous aurons le droit de nier l'authenticité de ces livres.

Passons au livre de Josué. On ne sait absolument rien sur l'auteur de ce livre, ni sur l'époque de sa rédaction. On a proposé cinq solutions différentes : Gérard, Diodati, Huet, Alber, et les évêques Patrick, Tomline et Gray, attribuent ce livre à Josué, Lightfoot à Phinéas, Calvin à Eléazar, Moldenhauer et Van Til à Samuel, Henry à Jérémie. Remarquez qu'entre Josué et Jérémie, il n'y a pas moins de 850 ans. Cette divergence dans les opinions, cette multitude de solutions différentes, montre qu'on n'a aucune donnée sûre, et que l'on procède au hasard par simples conjectures. La comparaison du chap. XV. 63 de ce livre avec le chap. V. du 2ème livre de Samuel (6 à 8), montre que le livre de Josué a été écrit avant la septième année du règne de David, remarque qu'on trouve dans le Commentaire de Henry et Scott (ad V. 63 Jos.). Le chap. X. (V. 13) semblerait indiquer que l'auteur a suivi un autre ouvrage, dont le nom se trouve diversement écrit dans les différentes traductions, Jesir selon les uns, Jasar ou Jascher selon d'autres. On ne sait rien sur l'auteur de ce livre, ni sur l'époque de sa composition, mais d'après le 2ème livre de Samuel (1. 18), il semblerait que l'auteur est contemporain de David, ou postérieur à ce prince, ce qui fait croire que le livre de Josué est postérieur à David. L'opinion générale, qui l'attribue à Josué, ne me semble pas fondée, pour plusieurs raisons :

- 1) A cause de l'objection générale contre l'authenticité du Pentateuque que j'ai exposée plus haut (N°. 1).
- 2) A cause des raisons exposées au N°. 4.
- 3) Parce qu'il y a dans le livre des passages que Josué ne peut pas avoir écrits, et qui indiqueraient plutôt un contemporain de David. Nous verrons ces passages au liv. II. Les théologiens chrétiens supposent que ces passages ont été ajoutés par l'un des prophètes, c'est une supposition que rien ne confirme.
- 4) Si l'on veut bien lire le chap. XIII. du livre de Josué, on trouvera les versets suivants : "*Et Moïse donna aussi un héritage à la tribu de Gad, pour les descendants de Gad selon leurs familles. Et leur pays fut Jahzer et toutes les villes de Galaad, **et la moitié du pays des***

Hammonites jusqu'à Haroher".

On lit dans le Deutéronome 11 : "**Tu approcheras de la frontière des enfants de Hammon, tu ne les traiteras point en ennemis, et tu n'auras point de démêlé avec eux, car je ne te donnerai rien du pays des descendants de Hammon en héritage, parce que je l'ai donné en héritage aux descendants de Lot**". Et plus loin : "Le Seigneur nous les livra tous, excepté le pays des enfants de Hammon".

La contradiction des deux livres saute aux yeux, si le Pentateuque que nous avons était celui de Moïse, en ne concevrait pas que Josué pût se trouver en contradiction avec ce livre, ou qu'il pût se tromper sur des faits dont il avait été témoin, on ne concevrait pas non plus que ces erreurs eussent pu être commises par un autre écrivain inspiré, ainsi, de deux choses l'une : ou le Pentateuque n'est pas de Moïse ou le livre de Josué n'est pas de ce dernier, ni d'un autre auteur inspiré.

Le livre des Juges, qui occupe le troisième rang présente les mêmes incertitudes. On l'attribue à Phinéas, à Ezéchiel, à Jérémie, à Esdras, notez qu'entre Phinéas et Esdras il y a plus de neuf cents ans, d'autre part, les Israélites repoussent toutes ces hypothèses et attribuent le livre des Juges à Samuel sans plus de fondement. Voilà, donc, six opinions contradictoires. Même obscurité pour le livre de Ruth, qui cependant occupe le quatrième rang; on l'attribue à Ezéchiel, à Esdras, et les Israélites, d' accord en cela avec la généralité des Chrétiens, le font remonter à Samuel. On lit dans le Catholic Herald (tom. VII. p. 201), "Il est dit, dans l'introduction de la Bible Protestante, imprimée en 1819 à Strasbourg, que le livre de Ruth n'est que l'histoire d'une famille et le livre de Jonas un conte".

Le livre de Néhémie a donné lieu à des discussions tout aussi vives. Athanase, Epiphane, Chrysostôme et d'autres pensent qu'Esdras en est l'auteur, ce qui, remarquons-le en passant, voudrait dire que le livre n'est pas inspiré. Mais on lit, au commencement du 12e chap., une vingtaine de versets que Néhémie ne peut avoir composés, et qui ne se relie pas très bien avec le reste. 11 y est parlé, en vingt-quatre versets, de la maison du roi d'Iran, qui ne fut connu sous ce nom que cent ans après la mort de Néhémie. Nous verrons par la suite que les commentateurs regardent ces passages comme interpolés, ils ont été omis dans la traduction arabe.

Une plus grande obscurité, s'il est possible, règne au sujet du **livre de Job**. On compte jusqu'à vingt-quatre opinions toutes différentes les unes des autres sur l'origine de ce livre. Maïmonide, célèbre docteur Israélite, Michaélis, Leclerc, Semler, Hock et d'autres, pensent que Job est un nom fictif et que tout le livre est un roman. Luther, le champion de la secte protestante, le considère comme un simple mythe. L'auteur en est inconnu, c'est par pure supposition qu'on l'attribue à Job, Moïse, Salomon, Isaïe,

Ezéchiël, Esdras, à un auteur anonyme du règne de Manassé, et enfin, à Elihu. Ces divergences ne prouvent-elles pas que l'ouvrage ne saurait être un livre inspiré, fut-il l'œuvre d'Elihu, ou d'un de ses descendants que ces messieurs n'ont point, pour l'authenticité de leurs livres, une suite non interrompue d'autorités, et qu'ils vont à tâtons, et par simples conjectures? Nous le verrons encore plus clairement au 2ème livre, s'il plaît à Dieu.

Les origines des **Psaumes de David** sont également obscures. Origène, Chrysostôme, Augustin, et d'autres ont cru que tout le livre était de la composition de David : mais Athanase, Hilaire, Jérôme, Eusèbe et d'autres ne sont pas du même avis. Horne dit à ce propos : "La première opinion est tout à fait erronée. On a prétendu d'autre part, que plusieurs psaumes ont été composés du temps des Macchabées, mais cette hypothèse, aussi, n'est pas assez prouvée". Selon d'autres, il y aurait trente psaumes d'origine incertaine, dix (90-99) seraient composés par Moïse, soixante-onze par David, le 88ème par Haman, le 89ème par Ethan (nom que les Hébreux donnent à Abraham), les 72ème et 177ème par Salomon, trois par Jedouthan, enfin douze psaumes appartiendraient à Asaph : mais selon quelques autres les 74ème et 79ème ne sont pas de ce dernier, onze psaumes sont attribués aux trois fils de Coré.

D'autres prétendent qu'ils auraient été composés par un inconnu et attribués à ces divers personnages. Calmet pense que David n'a composé que quarante-cinq psaumes, et que les autres sont de différents auteurs. Les anciens docteurs Israélites attribuent les Psaumes à Adam, Abraham, Moïse, Asaph, Haman, Jedouthan, et les trois fils de Coré, et pensent que David n'a fait que les réunir et les mettre en ordre. Ainsi David ne serait que l'éditeur, en quelque sorte, des Psaumes. Horne ajoute : "L'opinion qui semble prévaloir parmi les docteurs hébreux et généralement parmi les exégètes chrétiens, c'est que les Psaumes appartiennent à différents auteurs, tels que Moïse, David, Salomon, Asaph, Haman, Jedouthan et les trois fils de Coré". On a dit que les Psaumes ont été réunis, dans leur état actuel dès le temps de David, d'autres ont soutenu que c'était du temps d'Ezéchiël, et d'autres, enfin, que cela a eu lieu à différentes époques...

Le livre des Proverbes de Salomon est dans des conditions tout aussi tristes. On a dit que le livre tout entier est de Salomon, rien ne confirme cette hypothèse que contredit l'esprit général du livre, surtout les premiers versets des chap. XXX et XXXI. On ne peut attribuer à Salomon que vingt-neuf chapitres tout au plus, dont cinq ont été réunis du temps d'Ezéchiël, ainsi qu'on le voit par le premier verset du chap. XXV. Ainsi, ce recueil n'aurait été composé que deux cent soixante-dix ans après la mort de Salomon. On a même soutenu que les neuf premiers chapitres ne sont pas de ce prince. On verra plus loin que c'est là l'opinion d'Adam Clarke. Le 30e chapitre est d'Agour, le 31e de Lémouel, et on ne sait rien sur le compte de ces deux hommes.

On suppose, comme toujours, qu'ils étaient deux prophètes, mais cette hypothèse n'a aucun appui. On a dit que Lémouel c'est Salomon, ce qui n'est pas correct. Voilà ce qu'on lit à ce sujet dans le Commentaire de Henry et Scott : "Holden a réfuté l'opinion que Lémouel soit le nom de Salomon et il a prouvé que c'était une autre personne". Adam Clarke dit à son tour (Com. vol.III.) : "Il n'est pas prouvé que Lémouel soit le nom de Salomon. Ce chapitre a été ajouté postérieurement à ce prince, et les nombreux chaldéismes qu'on y rencontre confirment cette manière de voir". Et quant au chap. 31e, il dit : "Il est certain que ce chapitre n'est pas de Salomon".

Le livre de l'Ecclésiaste a donné lieu à de longues discussions. Les uns ont soutenu que ce livre a été composé par Salomon. Rabbi-Kamehi, illustre docteur juif, l'attribue à Isaïe, les Talmudistes à Ezéchiel. Grotius dit qu'il a été composé par ordre du roi Zorobabel pour l'instruction de son fils Ebihod. Jahn, et d'autres savants allemands, pensent que ce livre a été composé après la captivité de Babylone. Zirkel le fait remonter au temps d'Antiochus Epiphane. Les Hébreux, après leur retour de la captivité, avaient d'abord omis ce livre de leur canon, mais ils l'admirent plus tard.

Le Cantique des Cantiques donne lieu aux mêmes difficultés. On l'attribue à Salomon ou à l'un de ses contemporains, Kennicott et d'autres ont repoussé cette manière de voir, et croient que ce livre n'a été rédigé que longtemps après la mort de Salomon, Théodore évêque de Mopsueste (auj. Messis en Galicie), au 4^e siècle, s'est exprimé, dit-on, en termes vifs contre ce livre et celui de Job. On sait que Simon et Leclerc n'en reconnaissent pas l'authenticité, et que Whiston considérait ce livre comme immoral et dangereux, et comme ne devant pas être mis au nombre des livres canoniques. Semler croyait ce livre apocryphe, et Thomas Ward, Catholique, dit : "Castalio est d'avis de retrancher ce livre du nombre des livres saints, parce que c'est un cantique obscène".

Le livre de Daniel. On trouve dans la traduction grecque de ce livre par Théodotion, dans la traduction latine, et dans toutes les traductions catholiques le cantique des trois jeunes gens au chap. III. Les Catholiques admettent l'authenticité de ce cantique et celle des chap. XXIII et XIV que les Protestants rejettent comme apocryphes.

On ne sait ni le nom de l'auteur du **livre d'Esther** ni l'époque de la rédaction de ce livre. On l'a attribué aux docteurs de la Synagogue qui ont fleuri entre Esdras et Simon. Philon l'attribue à Joachim, fils de Jésus, qui est postérieur à la captivité de Babylone. Selon Augustin, le livre serait d'Esdras, d'autres l'attribuent à Esther et Mardochée. Mais nous parlerons de cela avec plus de détails au livre 11 s'il plaît à Dieu.

Le livre de Jérémie. Le chap. LII de ce livre n'est certainement pas de Jérémie, pas plus que le 11^e verset du 10^e chapitre. En effet, on lit à

la fin du chap. 51 : *"Jusqu'ici les paroles de Jérémie"*. Le 11ème verset du 10ème chapitre est en chaldéen, tandis que tout le reste du livre est en hébreu. On ne sait pas comment ni par qui ce verset a pu être interpolé. Le Commentaire de Henry et Scott doit à propos du chap. LII : "On croit que ce chapitre a été ajouté par Esdras ou par un autre pour expliquer ce qui précède". Horne dit aussi (vol.1V. p. 195) : "Ce chapitre a été ajouté après le temps de Jérémie, et conséquemment après le retour de la captivité, dont il donne un court exposé". Sauf le 11ème verset du chap. X., qui est en chaldéen". Le Rév. Dr. Venema le croit interpolé.

Dans une polémique, qui a eu lieu entre Kirkenn, Catholique, et Warren, Protestant, et qui a été imprimée à Akbarabad en 1852, je lis ce qui suit : L'illustre savant allemand Stahelin a dit que le chap. XL d'Isaïe jusqu'au chap. lxvi, ne peuvent être de ce prophète". Voilà donc vingt-sept chapitre qu'il faut retrancher du texte d'Isaïe, mais nous reprendrons ce sujet plus loin.

Il sera prouvé aussi plus loin, que **l'Évangile de Matthieu** était en hébreu, et que ce texte, altéré par les différentes sectes chrétiennes, disparut à la fin, de sorte que celui que les Chrétiens possèdent maintenant sous ce nom n'est qu'une simple traduction, dont rien ne garantit l'authenticité, et dont on ne connaît même pas l'auteur, ainsi que l'avoue Jérôme, l'un des docteurs les plus renommés des premiers siècles. Ils disent : à la vérité, c'est peut-être un tel, ou tel autre, mais ce ne sont là que des suppositions, qui n'ont aucune valeur dans une discussion sérieuse. On a déjà vu que l'auteur du Mizan-Elhaqq, malgré sa partialité, n'a pu donner aucun argument décisif en faveur de l'authenticité de cet Évangile. Tout ce qu'il a pu dire c'est "que le plus probable était que cet évangile a été écrit en grec par Matthieu lui-même". Voilà ce que dit à ce propos, la "Penny Cyclopédia" : "L'Évangile selon Matthieu a été écrit l'an 41, en hébreu ou en syro-chaldéen, il n'existe maintenant que la traduction grecque, et le texte hébraïque existant n'est qu'une traduction de cette dernière".

Thomas Ward a dit : **"D'après Jérôme, quelques-uns des premiers docteurs avaient des doutes sur l'authenticité du dernier chapitre de Marc, d'autres sur quelques versets du 22e chapitre de Luc, et d'autres enfin sur les deux premiers chapitres de cet Évangéliste qui ne se trouvent pas dans les textes de la secte Marcionite"**. Voilà ce qu'on lit dans Norton (p. 70, éd. de 1837, Boston) : "Il y a dans l'Évangile de Marc un passage qui demande à être vérifié, ce passage commence au 9ème verset et va jusqu'à la fin du dernier chapitre. Il est étrange que Griesbach qui, dans son Commentaire, avait relevé cette interpolation, ne l'ait pas notée dans le texte". Après avoir développé les raisons qui lui ont fait croire à une interpolation il ajoute : "Il ressort de cela que ce long passage a été ajouté aux texte, ce qui est d'autant plus vraisemblable, que les copistes avaient l'habitude invétérée d'ajouter des mots aux texte plutôt que d'en omettre". Griesbach est un des savants les plus renommés de la secte protestante, et

quoique Norton ne jouisse pas d'une grande considération auprès de cette secte (il est unitairien et conséquemment hétérodoxe) les paroles de Griesbach seul font autorité.

Il n'est pas prouvé non plus que **l'Evangile de Jean** soit réellement de lui.

Il y a même plusieurs raisons qui tendraient à nous faire croire le contraire.

- 1) Dans les temps anciens, de même que de nos jours, un auteur parle toujours en son nom lorsqu'il décrit des événements qu'il a vus, or, il ne paraît pas, ici, que l'auteur ait vu lui-même ce dont il parle.
- 2) On lit au 21^{ème} chapitre de cet Evangile (V. 24) : "*C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est véritable*". Ici on se réfère à Jean a la troisième personne, après quoi l'écrivain parle en son nom : "*Nous savons que*", ce qui démontre que l'écrivain est autre que Jean lui-même. Il est probable que l'écrivain a trouvé des notes de Jean et qu'il les a suivies en composant son récit.
- 3) Au 2^{ème} siècle, on a mis en doute que Jean fût réellement l'auteur du 4^e Evangile, Irénée était encore en vie à cette époque, or Irénée était disciple de Polycarpe, qui lui-même avait été disciple de Jean. Et bien! Irénée ne s'éleva jamais contre ces doutes, il n'alléguait jamais l'autorité de son maître Polycarpe pour détruire de pareilles suppositions. Si cet Evangile était de Jean, Polycarpe l'aurait su et l'aurait dit à Irénée, car il est extrêmement invraisemblable qu'Irénée, auquel Polycarpe donnait les détails les plus minutieux et qui mettait tout par écrit, n'eût jamais rien entendu au sujet d'un point aussi essentiel que celui de l'authenticité de l'Evangile de Jean. Eusèbe nous apprend avec quel soin Irénée conservait ses moindres souvenirs. Il nous rapporte ces mots de lui, dans l'Histoire Ecclésiastique (V. 20, p. 219, éd. de 1847) : "J'ai entendu ces paroles par la grâce de Dieu avec la plus grande attention, et je les ai écrites dans mon cœur et non sur mes tablettes, et ma constante habitude a été de la relire sans intermission".

Il est donc constant qu'au 2^{ème} siècle, des doutes ont été avancés sur l'authenticité de l'Evangile de Jean et que l'Eglise orthodoxe n'a pas pu prouver le contraire. Nous verrons plus loin que Celse, philosophe païen du 2^{ème} siècle, affirmait que les Chrétiens avaient altéré leurs Evangiles trois ou quatre fois, et qu'au 4^e siècle, Festus, l'un des champions les plus éminents du Manichéisme, répétait que le Nouveau Testament n'était ni de Jésus, ni des Apôtres, et qu'il avait été écrit par un inconnu, qui l'avait attribué aux Apôtres et à leurs disciples, afin de lui donner plus d'autorité, il fit, ainsi, aux Chrétiens un tort immense par ses critiques.

- 4) On lit dans le Catholic Herald (vol. VII. p. 205, ann. 1844) : "Selon Stahelin, l'Evangile de Jean a été écrit par l'un des disciples de l'Ecole d'Alexandrie". Remarquez avec quelle assurance Stahelin nie que cet Evangile soit de Jean, et affirme qu'il est l'œuvre d'un élève de l'école d'Alexandrie.
- 5) Bretschneider est également d'avis que l'Evangile et les Epîtres attribuées à Jean ne sont pas de cet Apôtre et qu'ils ont été composés au commencement du 2ème siècle.
- 6) L'illustre Grotius a dit qu'à l'origine l'Evangile de Jean n'avait que vingt chapitres. Après la mort de Jean, l'Eglise d'Ephèse y ajouta le 21 ème chap.
- 7) On sait que les Alogiens, secte chrétienne du 2ème siècle, niait l'authenticité de cet Evangile et de tous les autres écrits attribués à Jean.
- 8) On verra dans la suite, que les savants rejettent les onze premiers versets du 8ème chap., qui d'ailleurs ne se trouvent pas dans la traduction syriaque. Il résulte de cela que tout est incertain dans ces premiers temps, et que l'opinion de Stahelin et de Bretschneider est après tout la plus vraisemblable.
- 9) Il y a sur l'époque de la rédaction des quatre Evangiles des récits de peu de valeur et dénués de toute autorité qui nous montrent combien peu authentiques sont les faits relatifs à ces Evangiles. Horne a dit (part 11. sect.2ème, vol. 1V. p. 237, éd. 1839) : "**Les données qui nous ont été transmises par les premiers historiens ecclésiastiques, relativement à l'époque de la rédaction des Evangiles, sont si vagues, si confuses, si discordantes, qu'elles ne nous mènent à aucune conclusion solide ou certaine : les plus anciens des premiers pères recueillirent les traditions de leurs temps, et les enregistèrent comme des faits certains, et ceux qui vinrent après adoptèrent ces premiers rapports avec une révérence implicite. C'est ainsi que des traditions, vraies ou fausses, passèrent d'un écrivain à un autre, sans contrôle, jusqu'à ce qu'il devint presque trop tard de les examiner avec un résultat quelconque**".

Le même auteur donne plus loin les différentes opinions sur les époques de la rédaction des quatre Evangiles. Le premier aurait été écrit, d'après divers savants, dans les années 37, 38, 41, 43, 45, 61, 62, 63, ou 64 de l'ère chrétienne. Le second, entre les années 56 à 65, et, comme date plus probable, les années 60 à 63. Le troisième, dans les années 53, 63, ou 64, le quatrième, en 68, 69, 70, ou en 97 ou 98.

L'Épître aux Hébreux, la 2ème Épître de Pierre, la 2ème et la 3ème de Jean, l'Épître de Jacques, celle de Jude, l'Apocalypse de Jean, et quelques passages de la 1ère Épître de Jean, ont été attribués, sans preuve, aux Apôtres et étaient considérés comme douteux jusqu'en 363. Les susdits passages de l'Épître de Jean sont encore tenus pour interpolés par les critiques les plus distingués de notre époque, comme nous le verrons plus loin, et tous ces divers écrits ne se trouvent pas dans la traduction syriaque. Toutes les Eglises de l'Arabie ont rejeté la 2ème Épître de Jude, et l'Apocalypse, l'Eglise Syriaque aussi a constamment refusé de les reconnaître, comme on le verra par ce qui suit. On lit dans Horne (vol. 11. p. 206, éd. de 1822) : "On ne trouve pas dans la traduction syriaque la 2ème Épître de Pierre, l'Épître de Jude, la 2ème et la 3e Épître de Jean, et l'Apocalypse de Jean. Il manque également dans cette traduction, les versets 2 à 11 du 8e chap. de l'Evangile de Jean et le 7e verset du 5e chap. de la 1ère Épître de Jean".

Le traducteur syrien doit avoir omis tous ces livres parce qu'ils ne lui semblaient pas assez authentiques.

Ward dit (p. 37) : "Rogers, l'un des théologiens protestants les plus distingués, nous donne les noms de plusieurs savants de sa secte qui rejettent comme apocryphes les livres suivants : l'Épître aux Hébreux, l'Épître de Jacques, la 2ème et la 3e Épître de Jean, l'Épître de Jude, et l'Apocalypse de Jean. Le docteur Bliss dit également que jusqu'au temps d'Eusèbe les livres n'étaient pas tous considérés comme authentiques et soutient que l'Épître de Jacques, celle de Jude, la 2ème Épître de Pierre, la 2ème et la 3e de Jean, ne sont pas de ces Apôtres. L'Épître aux Hébreux resta longtemps douteuse. Les Eglises syriaques n'ont jamais voulu reconnaître ces livres, et les Eglises d'Arabie ont suivi leur exemple".

Lardner dit dans le 4ème volume de ses œuvres (p. 175) : "Cyrille et l'Eglise de Jérusalem de son temps ne reconnaissent pas l'Apocalypse de Jean et le nom de ce livre ne se trouve pas dans le catalogue des livres canoniques écrit par lui". Le même auteur dit (loc. cit. p. 323) : "L'Apocalypse de Jean ne se trouve pas dans l'ancienne version syriaque, ni Bar-Hebraeus, ni Jacques d'Edesse, n'ont écrit de commentaire sur ce livre". Et Ebedjésu omit de son catalogue la 2ème Épître de Pierre, la 2ème et la 3e de Jean, l'Épître de Jude, et l'Apocalypse de Jean, et c'est là aussi l'opinion des Syriens".

Le Catholic Herald (vol. VII. p. 206, ann. 1844) dit : "Rose dit (p. 161) que plusieurs théologiens protestants n'admettent pas l'authenticité de l'Apocalypse de Jean, et le Professeur Ewald a prouvé, d'une manière irréfutable, que l'Evangile de Jean, les Épîtres et l'Apocalypse, ne peuvent pas être du même auteur".

Eusèbe (Hist. VII. 25) cite le passage suivant de Dionysius : "Quelques uns

avant nous ont écarté et essayé de réfuter (l'Apocalypse), en critiquant chaque chapitre et déclarant le livre entier comme n'ayant ni sens ni raison. Ils disent qu'il a un faux titre et qu'il n'est pas de Jean. Ils vont même, jusqu'à affirmer qu'il n'est pas une révélation, attendu qu'il est couvert d'un voile si épais d'ignorance qu'aucun Apôtre, aucun des saints hommes, des hommes, de l'Eglise, ne saurait en être l'auteur, mais que c'est Cérinthe, le fondateur de la secte des Cérinthiens, qui l'aurait composé et attribué à Jean, car les Cérinthiens croient qu'il y aura un règne terrestre du Christ, ... quant à moi, je ne hasarderai pas de rejeter ce livre parce qu'il est très vénéré par un grand nombre de frères... Je ne nie pas que ce soit l'œuvre d'un homme appelé Jean, que c'était un saint homme et inspiré, mais je ne puis pas admettre facilement que ce soit l'Apôtre, le fils de Zébédée et frère de Jacques, et auteur de l'Evangile et de l'Epître qui porte son nom. Par la teneur générale des deux ouvrages, par leurs styles respectifs et le mode de leur composition, je conjecture que l'Apocalypse n'est pas l'œuvre de l'Apôtre, ...

Que ce soit un Jean qui a écrit ces choses (l'Apocalypse) nous devons le croire, puisqu'il se nomme, mais quel Jean c'est, est chose incertaine, car il n'a pas dit, - comme il (l'apôtre) le fait souvent dans l'Evangile, - qu'il était '*le disciple bien-aimé du Seigneur*', ou '*celui qui était couché sur son sein*', ou '*le frère de Jacques*'... Il y a un autre Jean, surnommé Marc, mentionné dans les Actes (XIII. 5), et que Paul et Barnabas prirent avec eux, ... mais si c'est lui qui a écrit l'Apocalypse, je ne saurais le dire, car il n'est pas écrit qu'il soit allé avec eux en Asie (Mineure). Il y est dit, au contraire (ibid. V. 13), que ce Jean, se séparant d'eux, est retourné à Jérusalem. Je pense, donc, que c'est un autre Jean d'Asie, car on dit qu'il y a à Ephèse deux tombeaux sur lesquels est écrit le nom de Jean. ...

On voit par le style et le contenu de ce livre que Jean l'Evangéliste ne peut pas l'avoir écrit, en effet, le style de l'Evangile et des Epîtres est classique et simple, tandis que l'Apocalypse diffère entièrement, par ses expressions hardies et les difficultés de son style, du langage usité par les Grecs. Dans l'Evangile et dans les Epîtres, Jean parle en son nom, ou à la troisième personne, et entre en matière sans préambule. L'auteur de l'Apocalypse, au contraire, commence ainsi : « *La Révélation de Jésus Christ, qu'il a reçue de Dieu pour faire connaître à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a déclarées et envoyées par son ange à Jean son serviteur* »., et au 4^e verset : « *Jean aux sept Eglises* » et ensuite : '*9. Moi Jean, qui suis votre frère, et qui ai part avec vous à l'affliction et au règne et à la patience de Jésus-Christ*'. On lit aussi au chap. xxii. 8 : « *C'est moi, Jean, qui ai vu et qui ai ouï* ».

Ainsi, toutes les fois qu'il se nomme il le fait d'une manière contraire à celle de l'Apôtre, on ne peut pas dire que l'Apôtre ait dérogé à ses habitudes pour mieux se faire connaître, car si cela avait été son but, il aurait ajouté à son nom quelque désignation particulière, comme par exemple : Jean fils de

Zébédée, frère de Jacques, ou Jean le Disciple Bien-aimé. L'auteur de l'Apocalypse, au contraire, parle de lui-même dans les termes les plus généraux, votre frère, celui qui a partagé avec vous. Je ne dis pas cela pour rabaisser l'auteur, mais pour faire ressortir la grande différence de style de ces deux écrits".

Eusèbe dit encore (Hist. 111. 3) : 'La première **Epître de Pierre** est authentique, mais la seconde n'était pas mise au nombre des écrits canoniques; elle était seulement lue. Les Epîtres de Paul sont quatorze en nombre, mais quelques-uns doutent de l'authenticité de l'Epître aux Hébreux".

Il ajoute au chap. XXIV du même livre : « On doute si **l'Epître de Jacques, celle de Jude, la seconde Epître de Pierre, la seconde et la troisième de Jean, appartiennent à ces Apôtres**, ou sont l'œuvre d'autres personnes portant les mêmes noms, quant aux Actes de Paul, au livre appelé Le Pastor, à la Révélation de Pierre, à l'Epître de Barnabas, et aux Institutions des Apôtres. On pense généralement que ce sont des ouvrages apocryphes, si cela se confirmait il faudrait alors comprendre dans ce nombre, l'Apocalypse de Jean ».

Plus loin (L.VI. C. 21) il cite ces paroles d'Origène au sujet de **l'Epître aux Hébreux** : "L'opinion, qui courait avant nous, est qu'elle a été écrite par Clément, évêque de Rome, d'autres, qu'elle est l'œuvre de Luc, auteur de l'Evangile. L'authenticité de cette Epître a été niée aussi par Irénée, évêque de Lyon, qui vivait en 178, par Hippolytus qui vivait en 220, par Novatus, presbytère de Rome, qui vivait en 251. Tertullien, presbytère de Carthage en 200, attribue cette Epître à Barnabas. Caïus, presbytère de Rome, qui vivait en 212, compte treize Epîtres de Paul, mais il ne comprend pas dans ce nombre l'Epître aux Hébreux. Cyprien, évêque de Carthage en 248, ne fait pas mention de cette Epître. Jusqu'à ce moment, l'Eglise Syriaque refuse de reconnaître la 2ème Epître de Pierre, la 2ème et la 3e de Jean. Scaliger a dit que celui qui a écrit la deuxième Epître de Pierre a perdu son temps.

Eusèbe dit, à propos de **l'Epître de Jacques** (Hist. 11. 23) : "... Mais il faut remarquer qu'elle est considérée comme apocryphe, et en effet peu d'écrivains anciens en font mention, pas, même, celle qu'on appelle l'Epître de Jude, qui est une des sept Epîtres appelées catholiques. Néanmoins nous savons que ces Epîtres, avec les autres, sont lues publiquement dans plusieurs églises". Je lis dans l'Histoire de la Bible (Bible History), de 1850 : "Grotius a dit que cette Epître est de Jude, quinzième évêque de Jérusalem, sous le règne d'Adrien". Je trouve, aussi, dans Eusèbe (VI. 25) : "Origène a dit, dans le 5e livre de son commentaire sur l'Evangile de Jean, que Paul ... 'non seulement n'a pas écrit à toutes les Eglises auxquelles il a prêché, mais à celles, même, auxquelles il a écrit, il n'a envoyé que quelques lignes". Ainsi, d'après Origène, les Epîtres attribuées à Paul ne sont pas de lui, il n'y a, peut-être, que quelques lignes qui lui appartiennent. Nous voyons donc que ces

paroles de Festus "Le Nouveau Testament n'a été écrit ni par Jésus, ni par les Apôtres, mais c'est l'œuvre d'un auteur inconnu qui l'a attribué aux Apôtres et à leur compagnons" sont l'expression d'une vérité incontestable.

Nous avons déjà remarqué, dans le chapitre précédent, que les six Epîtres et l'Apocalypse étaient considérées comme douteuses jusqu'en 363, que le Concile de Nicée, en 325, ne les avait pas admises au nombre des livres canoniques, et que ce n'est qu'au Concile de Laodicée, en 364, que l'on admit les six Epîtres, sans rien décider au sujet de l'Apocalypse. Ce livre resta ainsi douteux jusqu'en 397, époque où le Concile de Carthage l'admit enfin. Mais les décisions de ces deux derniers conciles n'ont aucune autorité, et voici pourquoi :

- 1) Les six Conciles ont tous admis le livre de Judith, celui de Laodicée a admis 10 versets du 10e chapitre du livre d'Esther et six chapitres après ce même 10e chapitre, le Concile de Carthage a admis le livre de la Sagesse, Tobie, Baruch, l'Ecclésiastique, et les deux livres des Macchabées, et les trois Conciles suivants ont sanctionné les décisions du Concile de Carthage. Dans ces conditions, il fallait ou tout admettre ou tout rejeter des décisions des Conciles. N'est-il pas étrange que les Protestants reconnaissent leurs décisions pour ce qui regarde les six Epîtres et l'Apocalypse, et les rejettent pour le reste, surtout pour le livre de Judith qui a été approuvé par tous les six Conciles? Ajoutons que leur prétexte pour rejeter ces livres, et tout en acceptant le livre d'Esther, c'est-à-dire, la perte des originaux de ces mêmes livres, est un prétexte de peu de valeur, parce que Jérôme rapporte d'avoir traduit Tobie et le livre de Judith sur les originaux chaldéens, et le 1er livre des Macchabées et l'Ecclésiastique sur les originaux hébreux. Du moment que Jérôme a eu en mains les originaux, ils doivent admettre ces livres, sous peine de devoir rejeter l'Evangile de Matthieu, dont l'original ne se retrouve plus.
- 2) Nous avons cité, plus haut, ce que dit Horne du manque de critique des écrivains primitifs qui rapportaient sans choix les traditions populaires sans s'inquiéter de leur authenticité. Ne peut-on pas conclure de cela que les Pères des Conciles aient, eux aussi, prêté foi à de vagues traditions relativement à ces livres?
- 3) Il en est des Livres Saints chez les Chrétiens comme de leurs institutions et de leurs lois civiles.

Ne voit-on pas :

- 1) Que le texte grec des Ecritures, depuis les premiers temps jusqu'au 15ème siècle, était considéré comme le plus authentique, tandis que l'original hébraïque était regardé comme fautif, qu'on changea ensuite

- d'avis, qu'on considéra comme authentique ce qu'autrefois on disait erroné et vice-versa, ce qui constitue un démenti à la charge de toute l'Eglise primitive?
- 2) Que le livre de Daniel était reçu dans le texte grec, mais que, lorsque Origène fit remarquer les inexactitudes de ce texte, on adopta la version de Théodotion?
 - 3) Que l'épître d'Aristias était reçue comme canonique jusqu'au 16e siècle, qu'au 17^e siècle on en disputa l'authenticité et que depuis lors elle n'a aucune valeur pour les Protestants?
 - 4) Que la version latine des Ecritures, adoptée par les Catholiques, est fautive et inexacte selon les Protestants?
 - 5) **Que la Petite Genèse, canonique jusqu'au 15ème siècle, comme on le verra plus loin, devint apocryphe au 16ème?**
 - 6) Que le 3e livre d'Esdras, accepté par l'Eglise grecque, est rejeté par les Catholiques et les Protestants, **et que les Psaumes de Salomon, qui étaient reconnus par toute l'Eglise primitive, et qui se trouvent encore dans le codex Alexandrinus, sont considérés maintenant comme apocryphes?** Nous espérons qu'avec l'aide de Dieu, on en viendra à reconnaître le peu d'authenticité de tous les autres livres. Il ressort évidemment, de tout ce que je viens de dire, qu'il n'y a point de suite authentique et certaine de traditions et de preuves établissant la sincérité des Ecritures. Comme dernier argument, les Chrétiens disent que le Christ a affirmé l'authenticité de l'Ancien Testament. Nous examinerons plus loin cet argument.

CHAPITRE 3 : ERREURS ET CONTRADICTIONS DES ÉCRITURES.

1) On trouve une contradiction évidente entre les chap. 45 et 46 d'Ezéchiel et 28 et 29 des Nombres.

2) Même observation pour le chap. 13 de Josué et le 2ème du Deutéronome dans la délimitation de l'héritage des enfants de Gad, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

3) On trouve une contradiction entre le 7 et 8 des Chroniques, et entre eux et le 46e de la Genèse, au sujet des enfants de Benjamin. Les savants Hébreux et les Chrétiens avouent qu'il y a une erreur dans les Chroniques.

4) On trouve une différence entre les versets 29 à 38 du 1er livre des Chroniques, chap. 8, et les versets 35 à 44 du chap. 9 du même livre. Adam Clarke dit à ce sujet (vol. 11. de son Commentaire) : "Les Rabbins disent qu'Esdras avait trouvé deux livres dans lesquels ces passages existaient avec les mêmes variantes, et que, ne sachant lequel adopter, il crut mieux faire de les insérer l'un à la suite de l'autre"

5) On lit dans le 2ème livre de Samuel (XXIV. 9) : " *Alors Joab donna le rôle du dénombrement du peuple au roi, et il se trouva de ceux **d'Israël huit cent mille hommes** de guerre, tirant l'épée, et de ceux de Juda cinq cent mille hommes*". Et dans le 1er Chroniques (XXI. 5) : "*Joab remit à David le rôle du dénombrement du peuple, et il se trouva de tout Israël **un million cent mille hommes** qui tiraient l'épée.*" Il y a entre ces deux dénombrements une différence d'environ trois cent mille hommes pour Israël et trente mille pour Juda.

6) On lit dans le 2ème livre de Samuel (XXIV. 131) : "*Et Gad vint donc vers David et le lui fit savoir disant : Que veux-tu qu'il t'arrive, ou **sept ans** de famine sur ton pays*". Ouvrez le 1er Chroniques (XXI. 12) : "*... ou la famine pour l'espace **de trois ans***". Dans l'un c'est sept ans, dans l'autre, trois. Leurs commentateurs reconnaissent que le premier passage est erroné.

7) On lit dans le 2ème livre des Rois (VIII. 26) : "***Achazia avait vingt deux ans** lorsqu'il monta sur le trône*" et dans le second livre des Chroniques (XXII. 2) : "***Achazia avait quarante-deux ans.***" Il y a ici une différence qui résulte d'une erreur dans les Chroniques, ainsi que l'avouent les commentateurs. L'erreur est évidente, si l'on considère que Joram, père d'Achazia, avait quarante ans à sa mort et qu'Achazia succéda immédiatement à son père. Ainsi il serait plus âgé que son père de deux ans.

8) Le 2ème livre des Rois (XXIV. 5) dit : "***Joachim avait dix-huit ans** lors de son avènement au trône*". (XXXVI. 9) : "***Joachim avait huit ans** lorsqu'il*

monta sur le trône". L'erreur est évidente, et elle est dans les Chroniques de l'aveu des commentateurs.

9) Le livre de Samuel (XXIII. 8) est en contradiction avec le 1er des Chroniques (XI. 1). En expliquant le 8 V. du premier de ces deux livres, le Dr. Adam Clarke ajoute : "Kennicott a dit qu'il y a dans ce seul verset trois corruptions évidentes".

10) Il est dit dans le 2ème livre de Samuel (V. 6) que David après la guerre contre les Philistins, rapporta l'Arche du Seigneur, tandis que d'après le 1er Chroniques (XIII. 14), ce fut avant la guerre que David rapporta l'Arche, le fait étant le même, une des deux versions doit être erronée.

11) On voit par la Genèse (VI. 19, 20. VII. 8, 9) que Dieu avait ordonné à Noé de prendre un couple de tous les animaux de la terre et de l'air, cependant, au VII. 2, 3, il est dit que Dieu lui ordonna de prendre sept paires de chaque espèce d'animaux purs, et deux couples de chaque espèce d'animaux impurs.

12) D'après les Nombres (XXXI.), les Israélites auraient exterminé entièrement les Madianites dès les temps de Moïse, et auraient même tué les enfants à la mamelle, ne laissant en vie que les jeunes filles qu'ils firent esclaves. Cependant le livre des Juges (VI.) dit que les Madianites étaient, du temps des Juges, une nation puissante qui défit plusieurs fois le peuple d'Israël. Entre le temps de Moïse et celui des Juges, il n'y a pas plus de deux cent ans. Comment cette nation, exterminée du temps de Moïse, se trouva-t-elle être si formidable sous les Juges?

13) L'Exode dit (IX. 6) : *"L'Eternel, donc, fit cela dès le lendemain, et tout le bétail des Egyptiens mourut, mais du bétail des enfants d'Israël il n'en mourut pas une seule bête"*. On lit dans le même chapitre (20,21) : *"Celui des serviteurs de Pharaon qui craignit la parole de l'Eternel fit promptement retirer dans les maisons ses serviteurs et ses bêtes. Mais celui qui n'appliqua pas son cœur à la parole de l'Eternel laissa ses serviteurs et ses bêtes à la campagne"*. Il y a une différence entre ces deux passages.

14) Il y a dans la Genèse (VIII. 4, 5), les mots suivants : *"Et au dix-septième jour du septième mois, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat. Et les eaux allaient en diminuant de plus en plus jusqu'au dixième mois, et au premier jour du dixième mois les sommets des montagnes se montrèrent"*. Mais si les sommets des montagnes ne commencèrent à être visibles que le dixième mois, comment l'arche a-t-elle pu s'arrêter le 7ème mois sur les montagnes de l'Arménie?

15) à 26) Il y a de nombreuses variantes dans le texte hébreu entre le 2ème livre de Samuel (VIII.) et le 1er livre des Chroniques (II. 18). J'en rapporterai

quelques unes d'après Adam Clarke (Com. vol. 11.) :

2 SAMUEL VIII.

1... et David prit Métheg-amma de la main des Philistins...

3 ... Hadadézer ...

4 ... mille sept cent cavaliers et vingt mille hommes ...

8 ... prit à Bétah et à Bérothaiï, villes de Hadadézer une très grande quantité d'airain

9 ... Thoï, roi de Hamat ...

10 ... son fils Joram ...

12 ... d'Aram et de Moab ...

17 ... et Akhimélek, fils d' Abiathar ... et Séraia secrétaire.

1 CHRON. XVIII.

1... et il prit Gath et les villes de son ressort de la main des Philistins

3... Hadarézer

4 ... mille chars, sept mille cavaliers et vingt mille hommes ...

8 ... prit à Tikhath et à Konn, villes de Hadarézer une très grande quantité d'airain ...

9 ... Thou, roi de Hamat ...

10 ... son fils Hadoram ...

12 ... d'Edom et de Moab ...

17 ... et Ahimélec, fils d'Abiathar ... et Schauscha secrétaire.

Il y a donc entre ces deux chapitre douze variantes.

27-32) Je rapporte d'après Adam Clarke, les variantes entre le 2ème Samuel X. et le 1er Chronique XIX :

2 SAMUEL X

16 ... et Schohac, chef de l'armée de Hadadézer, était à leur tête.

17 ... passa le Jourdain et vint à Hélam...

18 ... et David tua aux Araméens sept cents équipages de chars et quarante mille cavaliers et il frappa Schobac, chef de l'armée, qui mourut là.

1 CHRON. XIX.

16 ... et Schophac, chef de l'armée de Hadarézer, était à leur tête.

17 ... passa le Jourdain et alla à eux...

18 ... et David tua aux Araméens sept cents équipages de chars et quarante mille hommes de pied, et mit à mort Schophac, chef de l'armée.

Il y a entre ces deux chapitres six variantes.

33) On lit dans le 1er livre des Rois (1V. 26) : "*Salomon avait **quarante mille** rateliers de chevaux pour ses chars et douze mille cavaliers*". Et dans le 2^{ème} livre de Chroniques (IX. 25) : "*Salomon avait **quatre mille** rateliers de chevaux et des charits et douze mille cavaliers*". Le traducteur arabe de la Bible imprimée en 1844 changea dans les Chroniques le mot quatre en quarante. Et Adam Clarke nota la différence des deux versions au bas du chapitre dans le livre des Rois, et dit : "De cette collation de passages parallèles nous pouvons nous convaincre qu'il y a corruption dans les nombres quelques part".

34) Il y a une différence entre 1 Rois VII. 24, et 2 Chron. 1V. 3. Adam Clarke après avoir relevé cette différence ajoute, dans son Commentaire, que les meilleurs interprètes sont d'avis qu'on doit préférer ici la leçon du livre des Rois. "Il n'est pas impossible, ajoute-t-il, que le mot Tirqb ait été écrit dans les Chroniques au lieu de Tiniq qui est la leçon du livre des Rois". C'est à dire, qu'on aurait changé, dans les Chroniques, le békarim, qui veut dire bœufs. Le Commentaire de Henry et Scott dit : "La différence provient d'un changement de lettres"

35) On lit dans le 2ème livre des Rois (XVI. 2) : "*Achaz était âgé de vingt ans quand il devint roi, et régna seize ans à Jérusalem*". Or, il est dit plus loin, dans le même livre (XVIII. 2) : "*Ezéchias, fils de Achaz, ... était âgé de vingt-cinq ans quand il régna*". D'après ce texte, Achaz aurait engendré Ezéchias à onze ans, ce qui est contre les règles de la nature humaine. Il y a donc erreur dans l'un des deux passages, et d'après l'aveu des Commentateurs, cette erreur serait dans le premier des deux textes (XVI. 2). Le Commentaire de Henry et Scott dit au bas du verset deux du chap. XVI. : "Le plus probable est

que le mot trente a été ici remplacé par vingt (XXVIII. 1) : "Achaz était âgé de vingt ans quand il devint roi, et il régna seize ans à Jérusalem," et dans le même livre (XXIX. 1) : "Ezéchias devint roi à l'âge de vingt-cinq ans". L'un de ces deux passages est erroné, ainsi qu'on l'a vu, et c'est plus vraisemblablement le premier.

36) Il y a une différence entre le 2ème livre de Samuel (XII. 31) et le 1er livre des Chroniques (XX. 3). Horne dit dans son Introduction (vol. 11.) qu'il faut corriger ce passage des Chroniques d'après le livre de Samuel qui est seul correct. Remarquez le sans-gêne avec lequel on prescrit des changements dans le texte sacré! Il est étrange que les traducteurs arabes aient cru, au contraire, devoir corriger le texte de Samuel sur celui des Chroniques.

37) On lit dans le 1er livre des Rois (XV. 33) : "*Dans la troisième année d'Asa, roi de Juda, Baësça, fils d' Akhija, commença à régner sur tout Israël, à Thirtsa et régna vingt-quatre ans*". Et dans le 2ème livre des Chroniques (XVI. 1) : "*Dans la 36e années du règne d'Asa, Baësça, roi d'Israël, monta contre Juda*". Il n'est point douteux qu'il y a ici une erreur. D'après le livre des Rois, Baësça est mort dans la 26e année du règne d'Asa, il s'était donc écoulé dix ans depuis la mort de Baësça. Comment a-t-il pu alors "monter contre Juda"?

Le Commentaire de Henry et Scott voit une erreur dans les Chroniques, il ajoute : "Usher (qui est un des grands théologiens chrétiens) a supposé que c'était la 36e année du royaume d'Asa, en calculant de l'époque de la division des royaumes." Quelle que soit l'opinion que l'on veuille admettre, il n'en est pas moins vrai qu'il y a, dans le texte des Chroniques, une erreur à corriger.

38) Il est dit dans le 2ème livre des Chroniques (XV. 19) : "*Il n'y eut pas de guerre (entre Baësça et Asa) jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Asa*". Cela contredit ce qui est dit au chap. XV. 33 du 1er livre des Rois, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

39) D'après le 1er livre des Rois (V. 16) le nombre des Intendants de Salomon, qui étaient préposés aux travaux, était de **trois mille trois cents**, et d'après le 2ème livre des Chroniques (11. 2) de **trois mille six cents**. Les septante ont altéré le livre des Rois en y mettant, comme dans les Chroniques, trois mille six cents.

40) On lit dans 1er Rois (VII. 26) ... « *Et elle (la mer d'airain) contenait **deux mille baths*** » et dans 2° Chron. (1V. 5) « ... *en capacité, elle contenait **trois mille baths*** ». Il y a mille baths de différence.

41) En comparant le deuxième chapitre d'Esdras avec le septième de Néhémie, on y trouvera de nombreuses différences. Sans insister sur ces variantes, nous remarquons que les deux livres commettent la même erreur

en parlant des Israélites revenus de Babylone. Ils disent, tous deux, que le nombre de ceux qui rentrèrent à Jérusalem, après la captivité de Babylone, était de 42 360, et cependant, en additionnant les quantités données dans ces deux livres on ne trouve pour Néhémie que 31 089, et pour Esdras, 29 818. Et ce qui est plus étrange encore, cette coïncidence fortuite est, elle même aussi, une erreur. En effet, Josèphe dit dans son Histoire (1. 2) : "*Le nombre de ceux qui retournèrent à Jérusalem après la captivité de Babylone était de 42.462*".

Le Commentaire de Henry et Scott dit à ce propos : "Il y a entre ce chapitre et le septième de Néhémie, d'importantes différences résultant des erreurs du copiste. Dans la traduction anglaise, beaucoup de passages ont été rétablis par le collationnage de différentes copies et le reste à l'aide de la version grecque". Voilà donc l'état de leurs Livres Saints ! Ils les corrigent, c'est-à-dire, ils les altèrent ce qui n'empêche pas que les erreurs y subsistent toujours, et qu'il y ait encore plus de vingt variantes entre les deux textes.

42) Dans le 2ième livre des Chroniques (XIII. 2) la mère de Jéroboam s'appelle Micaïa, fille d'Ouriel de Guibéa. Cependant, d'après le même livre (XI. 20), la mère de ce prince était Maaca, fille d'Absalom, et l'on sait par le 2ème livre de Samuel (XIV. 27) qu'Absalom n'avait qu'une seule fille nommée Tamar.

43) On voit par le chap. x. du livre de Josué, que les Israélites, quand ils tuèrent le roi de Jérusalem, s'étaient (déjà) emparés de son royaume. Le même livre nous dit, un peu plus loin (XV. 63), qu'ils ne s'en étaient pas encore emparés.

44) On lit dans le 2ème livre de Samuel (XXIV. 1) que Dieu inspira à David l'idée de faire le dénombrement d'Israël. Le 1er livre des Chroniques (XXI. 1) dit, au contraire, que ce fut le diable qui inspira cette idée. Dieu ne pouvant faire le mal, d'après eux, l'auteur des Chroniques aurait cru devoir faire ce changement capital dans son livre.

45) à 51). En comparant la généalogie du Christ selon Matthieu et sa généalogie selon Luc, on ne trouve pas moins de six différences.

1) Matthieu dit que Joseph était de Jacob, Luc le fait fils d'Eli.

2) **D'après Matthieu, Jésus descend de Salomon fils de David, et d'après Luc il descendrait de Nathan, fils de David.**

3) Selon Matthieu, tous les ancêtres du Christ, depuis David jusqu'à la captivité de Babylone, ont été des princes célèbres, d'après Luc, ils ne seraient, à l'exception de David et de Nathan, ni princes, ni célèbres.

4) Selon Matthieu, Salathiel est fils de Jéchonias, d'après Luc, il est fils de Néri.

5) D'après Matthieu, le nom du fils de Zorobabel serait Abiud, et d'après Luc, c'est Rhésa, et, ce qui est encore plus étrange, on trouve dans le 1er livre des Chroniques (chap. III.) les noms des enfants de Zorobabel, et pas un mot d'Abiud, ni de Rhésa, ce qui prouve que les deux généalogies sont erronées sur ce point.

6) Depuis David jusqu'au Christ, il y a d'après Matthieu, vingt et une générations, et, d'après Luc, quarante et une. Mille ans se sont écoulés depuis David jusqu'au Christ, ce qui donnerait, d'après Matthieu, quarante ans par génération, et selon Luc, vingt-cinq ans.

Cette contradiction étant palpable, elle a préoccupé les savants chrétiens depuis le temps de la publication de ces Evangiles. Eichhom, Fritsche, De Wette, et d'autres, avouent qu'il y a entre les deux généalogies une différence évidente, ce qui fait honneur à leur équité, car du moment qu'on reconnaît que les Evangélistes ont commis des erreurs dans plusieurs endroits et se sont mis en contradiction entre eux, il n'était que juste de reconnaître qu'ils se sont trompés ici aussi. J'accorde que, si les Evangélistes ne s'étaient trompés que dans cette conjoncture, on serait justifié en cherchant à concilier la différence qui existe ici, mais le contraire étant le cas, toute tentative de conciliation est inadmissible. Adam Clarke rapporte à la fin de son Commentaire sur le 3ème chap. de Luc, les différentes solutions proposées, qu'il rejette les unes après les autres, et il tombe dans une grande perplexité.

Il conclut en donnant une explication de M. Harmer, qui, dans mon opinion est aussi inadmissible : "Les généalogies de chaque famille, dit ce dernier, étaient conservées avec le plus grand soin parmi les Israélites. On sait que Matthieu et Luc « diffèrent dans les généalogies de Notre Seigneur », et que ces différences ont embarrassé les interprètes anciens et modernes. Mais comme, dans d'autres cas, ce qu'on croyait d'abord être une objection contre l'écrivain sacré a tourné en sa faveur, de même la présente différence, quand elle sera clairement expliquée, produira doublement cet effet". Il reconnaît, donc, d'abord que « ces différences ont embarrassé les interprètes anciens et modernes », quant à ce qu'il dit du soin avec lequel les Juifs conservaient leurs tables généalogiques, nous ne savons pas combien cela est exact, vu que ces généalogies ont été dispersées à tous les vents, et que c'est pour cette raison que l'on trouve dans Esdras des erreurs dans la généalogie de plusieurs personnages. Si les choses en étaient là au temps d'Esdras comment ne devaient-elles pas être dans un pire état au temps des Apôtres?

Et si les généalogies des prêtres et des notables se ne sont pas conservées, comment croire que se soit conservée celle d'un pauvre menuisier comme Joseph? si trois prophètes (Esdras et ses deux collaborateurs) s'y sont

trompés, si ces trois personnages inspirés n'ont pas pu distinguer ce qui était de Matthieu, sur le compte duquel jusqu'à présent on ne sait absolument rien, comment croire que Luc, qui n'était pas Apôtre n'était peut-être même pas inspiré, comment croire, dis-je que ces deux hommes aient pu distinguer les généalogies fausses des généalogies vraies, et qu'ils n'ont pas plutôt suivi chacun la première tradition qu'il leur est arrivé de rencontrer? Quant à l'espoir, exprimé par cet écrivain, que le temps éclaircirait ces difficultés, il nous semble assez vain. Après dix-huit cents ans, et surtout après le mouvement scientifique et critique dont l'Europe nous a donné le spectacle dans les trois derniers siècles, après les discussions dont la religion a fait l'objet et qui ont ébranlé l'autorité du Pape et celle du dogme chrétien lui-même, après toute cela, c'est en vain que l'on espérera des temps où la critique soit plus avancée.

Une solution qu'on a accueillie avec faveur, c'est l'hypothèse que Matthieu a écrit la généalogie de Joseph, et Luc celle de Marie, et que Joseph était le fils adoptif d'Eli, ce qui explique l'introduction d'Eli au nombre des ancêtres de Joseph. Cette solution nous paraît devoir être rejetée pour plusieurs raisons :

1) Parce que selon cette hypothèse, le Christ descendrait de Nathan et non de Salomon, car ses véritables ancêtres sont ceux de sa mère. Ainsi donc le Messie ne serait plus le Messie d'après cette parole de Calvin : "Ceux qui ôtent Salomon du nombre des ancêtres du Christ, ôtent au Messie sa qualité de Messie".

2) Cette solution ne serait satisfaisante que dans le cas où il serait prouvé que Marie est fille d'Eli, et qu'elle descend de Nathan. Il ne suffit pas de la vraisemblance pour établir, cela, il faut des preuves. Or, c'est plutôt le contraire qui paraît prouvé de l'aveu des plus célèbres commentateurs, et Calvin lui-même rejeterait cette supposition. En effet, dans l'Evangile de Jacques, il est dit que les parents de Marie s'appelaient "Joachim et Anne." cet Evangile, bien qu'il ne soit pas considéré par les adorateurs de la Trinité comme inspiré et comme l'œuvre de Jacques l'Apôtre, est cependant d'une date très ancienne, et a certainement été composé dans les premiers temps du Christianisme. Historiquement on ne peut, donc, lui refuser une autorité considérable, qui vaut, d'ailleurs, les hypothèses qu'on lui oppose.

Augustin rapporte que, d'après quelques livres qu'on lisait de son temps, on disait que Marie était une fille de la tribu de Lévy, ce qui établirait qu'elle n'était pas de la lignée de Nathan. D'autre part, si l'on considère la loi qui prescrivait à chaque homme et à chaque femme de se marier dans leur tribu (Nomb. XXXVI.) et qu'on se rappelle ce qui est dit dans le 1er chapitre de Luc, c'est à dire que la femme de Zacharie était fille d'Aaron, et que Marie était sa proche parente, on sera amené à conclure que Marie devait, elle aussi, être de la tribu d'Aaron, et partant, que son

mari était aussi de la même tribu, conformément aux préceptes de l'Écriture. Il ressort de cela que les généalogies, données par les deux Évangiles, sont des fabrications des Chrétiens, qui ont voulu faire remonter l'origine du Christ jusqu'à David, afin de convaincre les Juifs qu'il était le Messie. Ces Évangiles étant restés inconnus jusqu'à la fin du 2^{ème} siècle, ont n'eut pas occasion de s'apercevoir des différences qu'ils présentaient,

3) Si Marie était vraiment fille d'Eli, les anciens écrivains l'auraient su, et s'ils l'avaient su, ils n'auraient pas eu besoin de recourir à tant d'hypothèses, plus ou moins forcées, que les modernes repoussent avec dédain.

4) Matthieu dit : "*Jacob fut père de Joseph*" et Luc : "*Joseph, fils d'Eli*" ce qui montre que tous les deux Joseph donnaient la généalogie de Joseph.

5) En admettant que Marie fût la fille d'Eli, on ne peut accepter ce que dit Luc tant qu'il ne sera pas prouvé que chez les Juifs, le beau-fils prend la place du fils lorsque sa femme n'avait pas de frère. Or cela est loin d'être prouvé.

Il résulte, de ce que nous avons dit, que l'Évangile de Matthieu n'était pas connu du temps de Luc. Autrement on ne comprendrait pas que Luc pût avoir suivi une généalogie différente de celle donnée par Matthieu, en mettant ainsi dans le plus grand embarras" les interprètes anciens et modernes," sans expliquer par un mot la raison qui l'aurait induit à adopter un texte différent.

52) 53) Les différences sont telles, entre le 2^{ème} chapitre de Matthieu et le 2^{ème} chapitre de Luc, qu'on ne peut pas admettre que tous deux soient également inspirés.

Je ne noterai que deux de ces différences.

1) Il résulte de la narration de Matthieu que Joseph et Marie, après la naissance de Jésus, s'arrêtèrent quelque temps à Bethléhem, que cette résidence se serait même prolongée pendant près de deux ans, et que c'est là que les Mages se rendirent pour visiter Jésus, après quoi Joseph et Marie partirent pour l'Égypte, où ils restèrent aussi longtemps que vécut Hérode. Après la mort de ce dernier, ils retournèrent en Palestine et s'établirent à Nazareth. Suivant Luc, au contraire, les parents de Jésus se rendirent à Jérusalem, après que Marie se fut relevée de ses couches, et ayant présenté leur offrande au Temple, ils retournèrent à Nazareth où ils s'établirent. Ils se rendaient à Jérusalem, une fois par an, l'époque de pâques. A l'âge de douze ans Jésus serait resté trois

jours à Jérusalem sans ses parents. D'après ce récit, la visite des rois Mages à Bethléhem n'a pas eu lieu, ou, si elle a eu lieu, cela n'a pu être qu'à Nazareth, de même Joseph n'aurait jamais quitté la Palestine pour se rendre en Egypte ou en tout autre pays.

2) Selon Matthieu, Hérode et les habitants de Jérusalem ne furent informés de la naissance du Christ que par les Mages et ils ne le reconnurent point comme Messie. D'après Luc, au contraire, lorsque les parents de Jésus se rendirent à Jérusalem pour présenter leur offrande au temple, ils trouvèrent Siméon, homme vertueux rempli du Saint-Esprit, et auquel il avait été révélé qu'il ne mourrait pas sans avoir vu le Messie. Ce vieillard prit l'enfant Jésus dans ses bras et le reconnut, dans le même instant, Anne la prophétesse commença à louer le Seigneur et annonça la venue du Messie. Si Hérode et les habitants de Jérusalem avaient été opposés au Messie, Siméon et Anne ne l'auraient pas annoncé au milieu du temple, qui était l'un des lieux publics les plus fréquentés. **Norton, qui cherche partout à concilier et à expliquer, avoue qu'il y a ici des différences réelles, et décide que le récit de Matthieu est erroné et que celui de Luc doit être adopté.**

54) Marc nous apprend (IV) que le fait de la tempête eut lieu après le sermon des paraboles. Or, d'après Matthieu (VIII) elle aurait eu lieu après le sermon de la montagne. Le sermon des paraboles se trouve plus loin au chap. XIII. Il y a une longue période de temps entre les deux sermons, et l'un des deux évangélistes doit avoir commis un anachronisme. **Changer l'ordre des faits est chose inexcusable dans un écrivain ordinaire, mais dans un auteur inspiré on qu'on considère comme inspiré, c'est une faute très grave, une contradiction.**

55) Marc dit (XI.) que la dispute avec les Scribes eut lieu le troisième jour de l'arrivée de Jésus à Jérusalem. Au chap. XXL. Il dit que ce fut le second jour. Il y a donc erreur dans l'un de ces endroits. Horne dit au sujet des anomalies que nous venons de relever (Introd., vol. 1V, pages 275, 276, éd. de 1822) : "**Il est impossible d'arriver à une conclusion satisfaisante au sujet de ces divergences**".

56) Matthieu raconte (VIII.) la guérison du lépreux après le sermon de la montagne, celle de l'esclave du centurion après l'entrée de Jésus à Capharnaüm, et ensuite celle de la belle-mère de Pierre, puis (ch. V) celle du lépreux, et enfin au (ch. VII.) celle de l'esclave du centurion, l'une des deux versions est erronée.

57) Jean dit (chap. 1.) que les Juifs envoyèrent des Lévites et des Sacrificateurs à St. Jean Baptiste pour lui demander s'il était Elie et qu'il répondit : "*Je ne suis pas Elie*".

On lit dans Matthieu (XI. 14) que Jésus dit au sujet de Jean Baptiste : *"Et si vous voulez recevoir ce que je dis, il est cet Elie qui devait venir"*. On lit en outre dans le même Evangile (XVII. 11 - 13) : *"Et ses disciples l'interrogèrent disant : Pourquoi donc les Scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne premièrement. Et Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Elie devait venir premièrement et rétablir toutes choses. Mais je vous dis qu'Elie est déjà venu, et ils ne l'ont point reconnu, et ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu, c'est ainsi qu'ils feront aussi souffrir le Fils de l'homme. Alors les disciples comprirent que c'était de Jean Baptiste qu'il leur avait parlé"*. Ainsi donc, Jean Baptiste était Elie, et il y a contradiction entre les paroles de Jean Baptiste et celles de Jésus.

Observation : On ne peut, après avoir étudié les Livres Saints des Chrétiens, reconnaître Jésus comme le Messie promis et attendu, et cela pour quatre raisons :

1) Lorsque Joachim, fils de Josias, brûla le rouleau que Baruc avait écrit sous la dictée de Jérémie, il fut révélé à ce prophète, touchant Joachim, roi de Juda (Jér. XXXVI.) : *"Qu'aucun de ses descendants ne s'assiérait sur le trône de David "* or, d'après la croyance des Juifs, *"le Messie devait s'asseoir sur le trône de David"*. Luc rapporte aussi, au commencement de son Evangile, les paroles de l'Archange à Marie concernant Jésus : *"Et le Seigneur lui donnera le trône de David son père"*.

2) La venue d'Elie devait précéder celle du Messie, et les Juifs refusèrent de reconnaître Jésus précisément parce qu'ils prétendaient qu'Elie n'était pas venu. Jésus lui-même avait déclaré que la venue d'Elie était nécessaire, et il dit qu'Elie était venu et que les Juifs ne l'ont pas reconnu.

3) Les miracles et les prodiges ne sont pas pour les Chrétiens une marque de foi et de vertu, moins encore un don exclusif aux prophètes, et bien moins aussi un indice de la divinité de l'opérateur du miracle. Jésus lui-même prévient les disciples contre les faux prophètes de cette manière. (Matt. XXIV. 24) : *"De faux Christs et de faux prophètes s'élèveront et feront de grands signes et des prodiges pour séduire les élus mêmes, s'il est possible"*.

On lit dans la 2ème Epître de Paul aux Thessaloniens (11. 9) : *"ce Méchant (l'Antéchrist) viendra avec la force de Satan, avec toute sorte de puissance, avec des signes et de faux miracles"*.

4) Selon les préceptes de l'Ecriture, ceux qui cherchent à induire le peuple à adorer des faux-dieux sont passibles de mort, même lorsqu'ils confirment leur mission par des miracles. Cette loi s'applique, à plus

forte raison, à ceux qui assument le caractère divin et essaient de se faire adorer eux-mêmes. Ces quatre raisons posées, je dis : que le Christ, descendant de Joachim d'après Matthieu, ne pouvait s'asseoir sur le trône de David, pour les motifs exposés dans la première, qu'il ne peut pas être le Messie promis, attendu que sa venue n'a pas été précédée par celle d'Elie, Jean ayant déclaré qu'il ne l'était pas, comme il résulte de la deuxième raison, que Jésus aurait prétendu être Dieu, au dire des adorateurs de la Trinité, et était passible de mort par la loi notée à la quatrième raison, que ses miracles sont contestés, et, fussent ils établis, ils ne prouveraient pas son caractère surnaturel, selon la déclaration de Jésus lui-même.

Les Juifs donc, en le mettant à mort, que Dieu nous préserve d'une pareille croyance, n'ont fait qu'appliquer la loi divine. Quelle différence y a t'il, d'ailleurs, entre ce Messie des Chrétiens et le Messie des Juifs? Comment distinguer que le premier serait vrai et le second faux, tandis que tous les deux prétendent à la mission divine, et que tous deux ont le pouvoir de faire de grands prodiges au dire des Evangélistes? Il fallait donc un témoignage plus décisif qui pût servir comme une preuve convainquante contre ceux qui nient, et nous rendons grâce à Dieu de nous avoir délivrés de ces erreurs de la perdition par l'envoi de son Prophète et de son Bien-aimé, Mohammed, que la bénédiction et la paix soient sur lui, de sorte que nous avons pu croire par lui que le Christ fils de Marie, que la paix soit sur les deux, est un vrai prophète, un Messie promis, qu'il n'a jamais prétendu à la nature divine, et que ce sont les adorateurs de la Trinité qui ont forgé cette prétention et la lui ont attribuée.

58-63) On lit dans Matthieu (XI. 10), dans Marc (1.), et dans Luc (VII.) les paroles suivantes : "*voici que j'envoie mon ange devant ta face, qui préparera ton chemin devant toi*". D'après les commentateurs, les trois Evangélistes auraient pris ces mots du livre de Malachie, où en effet il est dit (111. 1) : "*Voici, je vais envoyer mon ange, et il préparera la voie devant moi*" or, entre le texte original et les paroles citées par les Evangélistes, il y a une double différence, les mots "*devant ta face*," qu'on lit dans les trois Evangiles, ne sont pas dans le prophète, de plus, dans Malachie Dieu parle en son nom, et dans les Evangiles il s'adresse à un interlocuteur. **"On ne peut guère expliquer ces différences,"** dit le savant Horne, d'après Dr. Randolph, **"qu'en supposant une faute dans les anciens manuscrits"** (Intr. vol. II.).

64-67) On remarque des différences entre Matthieu (II. 2) et Michée (V. 2), entre les Actes des Apôtres (II. 25, 28) et le 16ème Psaume (8, 11). Même observation pour l'Epître aux Hébreux (X. 5, 7), qui diffèrent du Psaume XL., et pour les Actes des Apôtres (XV. 16, 17), qui diffèrent d'Amos (IX. 11, 12). Les interprètes, tout en reconnaissant l'existence de ces variantes, les attribuent à une altération du texte hébreu.

68) On lit dans la 1^{ère} Epître aux Corinthiens (II. 9) : *"Mais, comme il est écrit : Ce sont des choses que l'oeil n'avait point vues, que l'oreille n'avait point entendues, et qui n'étaient point venues dans l'esprit de l'homme, et que Dieu avait préparées à ceux qui l'aiment"*.

Ces mots sont pris, selon l'aveu des commentateurs, du chap. LXIV. 4 d'Isaie : *"Car on n'a jamais ouï, ni entendu des oreilles, et l'œil n'a jamais vu d'autre Dieu que toi, qui fit de telles choses à ceux qui s'attendent à lui"*. La différence que l'on remarque entre les deux versets est attribuée par les interprètes à une altération du texte d'Isaie.

69) Matthieu dit (XX.) que Jésus rencontra deux aveugles et qu'il les guérit. D'après Marc (X.), Jésus n'aurait rencontré qu'un seul aveugle nommé Bartimée.

70) Matthieu dit (VIII.) que Jésus, en passant à l'autre rive (du Lac de Galilée) dans le pays des Gergéséniens, rencontra **deux démoniaques** qu'il guérit. D'après Luc (VIII.) et Marc (V.) il n'aurait rencontré **qu'un seul démoniaque** sorti du milieu des sépulcres.

71) Matthieu raconte (XXI.) que Jésus envoya deux de ses disciples pour lui amener une ânesse et un ânon et qu'il les monta. D'après les trois autres Evangélistes, Jésus ne fit venir que l'ânon.

72) Marc rapporte (I) que Jean-Baptiste se nourrissait de sauterelle et de miel sauvage. Selon Matthieu (XI. 18), au contraire, Jean ne buvait ni ne mangeait.

73-75) En comparant le 1^{er} chap. de Marc, le 4^e de Matthieu, et le 1^{er} de Jean, on remarquera trois différences dans le récit de la conversion des Apôtres.

1) D'après Matthieu et Marc, Jésus rencontra Pierre, André, Jacques et Jean sur les bords de la mer de Galilée, et les ayant appelés, ils le suivirent, **Jean nomme un autre que Jacques**.

2) Matthieu et Marc disent que Jésus rencontra d'abord Pierre et André, et peu après Jacques et Jean. D'après Jean, ce furent Jean et André que le Christ rencontra d'abord, Pierre fut ensuite amené par son frère André, et, le lendemain, Jésus voulant se rendre en Galilée, il rencontra Philippe, qui fut suivi par Nathaniel. Dans tout ceci, il n'est fait aucune mention de Jacques.

3) Matthieu et Marc disent que, lorsque Jésus rencontra les Apôtres, ils étaient à réparer leurs filets. Jean ne mentionne pas cette circonstance, il dit, au contraire, que Jean et André se rallièrent à Jésus sur les

exhortations de Jean-Baptiste et que Pierre fut conduit par son frère, qui croire?

76) En comparant Matthieu (IX.) avec Marc (V), on remarquera certaines différences dans le récit de la fille du chef de la synagogue. Selon Matthieu, le chef de la synagogue vint dire à Jésus : "*Ma fille est morte*". Marc lui fait dire : "*Ma fille est à l'extrémité*" et Jésus s'en alla avec lui, et rencontra en route les gens du chef de la synagogue, qui annoncèrent la mort de la petite fille. Les interprètes admettent la différence qui existe entre ces deux versions, et quelques-uns donnent la préférence à la première et d'autres à la seconde. Le récit de Luc s'accorde avec celui de Marc sur ce point, avec cette différence qu'il fait annoncer la mort de la petite fille par un seul domestique. Les interprètes discutent encore la question de savoir si la mort de la petite fille était réelle ou seulement apparente. Néanmoins, d'accord en cela avec l'opinion générale, pense que la mort n'était qu'apparente, d'autres Savants croient qu'il s'agissait là d'une syncope, ce qui est d'autant plus vraisemblable que le Christ lui-même dit : "*La jeune fille n'est pas morte : elle dort*". De l'aveu donc des Chrétiens, il n'y aurait pas ici miracle de Résurrection d'un mort.

77) On voit par Matthieu (X. 9, 10) et Luc (IX. 3) que Jésus, en envoyant ses disciples pour chasser les démons, guérir les malades, leur avait prescrit de ne prendre avec eux ni or, ni argent, ni monnaie, ni sac de voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâton. D'après Marc (VI. 8), il leur permit de prendre un bâton.

78) Matthieu dit (III.) que lorsque Jésus demanda à Jean-Baptiste de le baptiser, Jean s'y refusa d'abord en disant : "*C'est moi, au contraire, qui devrais être baptisé par toi*". Ensuite il finit par se rendre à la demande de Jésus, et lorsque Jésus sortit de l'eau, l'Esprit-Saint descendit sur lui sous la forme d'une colombe.

Dans l'Évangile de Jean (I.) Jean-Baptiste dit : "*Pour moi, je ne le connaissais pas, ... et je l'ai reconnu lorsque j'ai vu l'Esprit descendre sur lui comme une colombe*".

D'autre part, Matthieu dit (XI.) que lorsque Jean entendit parler de ce que faisait le Christ, il envoya deux de ses disciples pour lui dire : "*Es-tu Celui qui devait venir, ou devons-nous en attendre un autre?*" Ainsi, d'après le premier récit, Jean-Baptiste reconnut le Messie, avant la descente de l'Esprit, d'après le second, il ne le reconnut qu'après la descente de l'Esprit, d'après la troisième version, enfin, il ne le reconnut même pas alors, et envoya deux de ses disciples pour s'enquérir de sa qualité.

L'auteur du Mizan a essayé de concilier ces différences, mais ses explications sont faibles et ont été réfutées par l'auteur de l'Istibchar,

réfutation qui est parvenue à la connaissance de l'auteur du Mizan, je l'ai réfutée, aussi, moi-même dans mon livre Izala-tuchchoukouk. Comme l'explication ne décide rien, je l'omets pour être bref.

79) On lit dans l'Evangile selon Jean (V. 31) ces paroles de Jésus : "*Si je me rends témoignage à moi-même, mon témoignage n'est pas digne de foi*".

Et on lit plus loin (VIII. 141) ces autres paroles du Christ : "*Quoique je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est véritable*".

80) La femme qui demandait la guérison de sa fille était **Chananéenne**, selon Matthieu (XV), grecque, "**syrophénicienne** de nation", selon Marc (VII.).

81) Marc raconte (VII.) la guérison d'un seul sourd-muet, Matthieu (XV) exagère le nombre et fait d'un plusieurs : "*Une grande multitude de peuple*", dit-il, "*vint à lui, ayant avec eux des boiteux, des aveugles, des muets, des estropiés, et plusieurs autres qu'ils mirent aux pieds de Jésus, et il les guérit*". Il y a ici une exagération du même genre que celle du 4^e Evangéliste, lorsqu'il dit : "Il y a aussi beaucoup d'autres choses que Jésus a faites, et, si elles étaient écrites en détail, je ne pense pas que le monde pût contenir les livres qu'on en écrirait". Eussent-ils écrit des ouvrages cent fois plus volumineux, une petite armoire aurait pu les contenir ! Mais ils sont, chez les Chrétiens, des auteurs inspirés et il paraît que sous l'inspiration divine toute exagération est permise !

82) Jésus dit (Math. XXVI.), en parlant aux Apôtres : "*L'un de vous me trahira*", et ils en furent fort affligés, et chacun d'eux se mit à lui dire : "*Seigneur, est-ce moi?*" mais il répondit : "**Celui qui met la main dans le plat avec moi, c'est celui qui me trahira**". Et Judas qui le trahissait, répondit : "*Maître, est-ce moi?*" Et Jésus répondit : "*Tu l'as dit*".

On lit dans Jean (XIII.21-26), Jésus dit : "*En vérité, en vérité, je vous dis que l'un de vous me trahira. Et les disciples se regardaient les uns les autres, étant en peine de qui il parlait. Or, il y avait un des disciples de Jésus, celui que Jésus aimait, qui était couché sur son sein. Simon Pierre lui fit signe de demander qui était celui dont Jésus parlait ... Et Jésus répondit : **C'est celui à qui je donnerai un morceau trempé**. Et ayant trempé un morceau, il le donna à Judas Iscariote*".

83) En racontant la manière dont Jésus fut livré aux Juifs, Matthieu (XXVI.) dit que Judas leur avait donné un signal : "*Celui que je baiserais, c'est lui, saisissez-le*". Et aussitôt s'approchant de Jésus, il lui dit : "*Maître, je te salue*". Et il le baisa, ... alors ils s'approchèrent et jetèrent les mains sur Jésus et le saisirent.

On lit, d'autre part, dans Jean (VIII) : "*Judas ayant pris une compagnie de*

soldats de la part de Sacrificateurs et des Pharisiens, vint avec des lanternes. ... Et Jésus ... s'avança, et leur dit : Qui cherchez-vous? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Et Judas qui le trahissait était aussi avec eux. Et dès qu'il leur eut dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre. Il leur demanda encore une fois : Qui cherchez-vous, Ils lui répondirent, Jésus de Nazareth. Jésus leur répondit : Je vous ai dit que c'est moi, si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci, ... alors les soldats prirent Jésus et le lièrent".

84) Dans le récit du reniement de Pierre, les Evangélistes présentent de notables divergences :

1) Selon Matthieu et Marc, ce furent deux jeunes filles qui demandèrent à Pierre s'il était disciple de Jésus, d'après Luc, ce fut une servante et deux hommes.

2) Pierre était en bas de la maison selon Matthieu, dans la cour selon Luc, en bas selon Marc, et dans l'intérieur de la maison selon Jean.

3) La question adressée à Pierre est rapportée différemment par chacun des Evangélistes.

1) Le coq cria une fois après les trois reniements de Pierre, selon Matthieu, Luc et Jean. Mais selon Marc, il chanta une fois après le premier reniement et une autre fois après les deux autres.

2) Selon Matthieu et Luc, Jésus aurait dit : *"Avant que le coq chante tu me renieras trois fois"*. Dans le récit de Marc, il aurait dit : *"Avant que le coq n'ait chanté deux fois, tu m'auras renié trois fois"*.

3) La réponse de Pierre à la servante est différente aussi dans chaque Evangile. Dans Matthieu, il répond : *"Je ne sais ce que tu dis"*. Dans Jean il dit simplement : *"Non"*. Dans Marc : *"Je ne le connais pas, et je ne sais ce que tu dis."* et dans Luc : *"Femme, je ne le connais pas"*.

4) La réponse donnée par Pierre à la seconde demande fut après le serment. Dans Jean il dit : *"Ce n'est pas moi"*. Dans Marc il nie simplement, et dans Luc : *"O homme, ce n'est pas moi"*.

5) Les hommes qui étaient présent à cette occasion étaient au dehors de la maison d'après Marc, et au milieu de la maison d'après Luc.

85) On lit dans Luc (XXIII.) : *"Et comme ils le menaient au supplice, ils prirent un homme de Cyrène, nommé Simon, qui revenait des champs, et le chargèrent de la croix, pour la porter après Jésus"*.

Comparez avec Jean (XIX.) : *"Ils prirent donc Jésus et l'amenèrent. Et Jésus, portant sa croix, vint au lieu appelé le Calvaire, qui se nomme en hébreu Golgotha, où ils le crucifièrent"*.

86) Il paraîtrait, d'après les trois premiers Evangiles, que vers la sixième heure, Jésus était sur la croix. Selon Jean, à cette heure il était encore devant Pilate.

87) Matthieu et Marc écrivent que **les deux brigands** qui furent crucifiés avec Jésus lui faisaient des reproches.

Luc dit que **l'un l'outrageait, mais que l'autre** reprenait son compagnon et qu'il dit au Christ : *"Seigneur, souviens toi de moi quand tu sera entré dans ton royaume "* et Jésus lui dit : *"je te dis, en vérité que tu seras aujourd'hui avec moi en Paradis"*.

Les auteurs des traductions indiennes publiées en 1839. 40, 44, et 46, ont altéré les textes de Matthieu et de Marc en substituant les singuliers au duel pour faire disparaître la contradiction, habitude qu'on ne saurait guère espérer les voir (les docteurs chrétiens) abandonner.

88) Matthieu raconte (XX., XXI.) que Jésus partit de Jéricho et se rendit à Jérusalem. D'après Jean (XI. XII.), Jésus partit d'Ephraïm et passa la nuit à Béthanie, d'où il se rendit à Jérusalem.

89) Selon les Evangiles, les résurrections opérées par Jésus avant son ascension sont au nombre de trois : 1) La fille du chef de la synagogue. 2) Le mort dont parle Luc (VII.) : 3) Lazare dont Jean est le seul à parler (XI). On lit dans les Actes des Apôtres (XXVI) : *"Le Christ ... étant ressuscité le premier d'entre les morts"*. Et dans la 1ère Epître aux Corinthiens (XV 20, 22, 23) *"Maintenant Christ est ressuscité, et il est devenu les prémices de ceux qui sont morts ... Tout revivront ... Mais chacun en son propre rang, Christ est les prémices, ensuite ceux qui lui appartiennent ressusciteront à son avènement"*. Pareillement dans l'Epître aux Colossiens (1. 18) : *"Lui qui est le commencement, le premier né d'entre les morts, afin qu'en toutes choses il tienne, lui, le premier rang"*. On déclare ici explicitement qu'aucun mort n'est ressuscité avant le Christ, autrement, il ne serait ni les prémices de ceux qui sont morts, ni le premier né d'entre les morts.

Jean confirme cette doctrine dans l'Apocalypse (V. 1) : *"Jésus Christ, le fidèle témoin, le premier né d'entre les morts"*. ... On lit aussi dans Job (VII. 9, 10) : *"De même que les nuages se dispersent et s'évanouissent, de même celui qui tombe dans le tombeau ne se relève pas. Et il ne retourne point à sa maison, et son habitation ne le connaît plus"*. Et plus loin (XIV. 13, 14) : *"L'homme, lorsqu'il se couche ne se relève plus jusqu'à ce que les cieux passent, il ne s'éveillera pas et ne se relèvera pas de son sommeil. Si un*

homme meurt, vivra-t-il de nouveau?"

Tous ces passages établissent que Jésus n'aurait ressuscité aucun mort. Nous avons vu (N°. 76) la divergence d'opinion des Docteurs Chrétiens au sujet de la fille du chef de la Synagogue, et des paroles de Job il résulterait que la résurrection, même, de Jésus, n'aurait pas eu lieu : ainsi toute l'histoire de sa crucifixion ne serait qu'une invention des sectaires de la Trinité. N.B. C'est pour les besoins de l'argumentation que je nie les miracles du Christ, comme je l'ai déjà dit dans l'Introduction.

90) Matthieu rapporte que, lorsque Marie-Magdeleine et l'autre Marie arrivèrent au tombeau, l'ange du Seigneur roula la pierre qui en fermait l'entrée et s'assit dessus en disant aux femmes : "*N'ayez pas peur et allez vous en promptement*".

Marc dit que, lorsque les deux Maries et Salomé allèrent au sépulcre, elles virent que la pierre avait été ôtée, puis, étant entrées dans le sépulcre, **elles virent un jeune homme** assis du côté droit vêtu d'une robe blanche.

Dans le récit de Luc, les femmes trouvèrent que la pierre qui était à l'entrée du sépulcre avait été ôtée, et elles n'y trouvèrent point le corps de Jésus : "*et comme elles étaient en grande perplexité à ce sujet voilà **que deux hommes parurent** devant elles en vêtements éclatants de lumière*".

91) Matthieu rapporte qu'après que l'ange eut annoncé aux femmes la résurrection du Christ, elles rencontrèrent à leur retour, Jésus qui vint au devant d'elles et qui leur dit : "*... Allez et dites à mes frères de se rendre en Galilée et que c'est là qu'ils me verront*".

Luc dit, au contraire, que les femmes, étant revenues, racontèrent la chose aux onze Apôtres et à tous les autres. "*Mais ce qu'elles leur disaient leur parut une rêverie et ils ne le crurent point*". Jean écrit que Jésus rencontra Marie près du sépulcre.

92) Il est dit au chap. xi de Luc que le sang de tous les prophètes, depuis Abel jusqu'à Zacharie, sera redemandé aux Juifs. Or Ezéchiel dit (XVIII.) qu'aucun ne sera tenu responsable pour les crimes des autres, et l'Écriture affirme, en plusieurs endroits, que les crimes des pères seront imputés aux enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération.

93) On lit dans l'Épître à Timothée (II. 3, 4) : "*cela est bon et agréable aux yeux de Dieu notre Seigneur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité*".

Comparez la 2ème Epître aux Thessaloniens (II. 11, 12) : "*C'est pourquoi Dieu leur enverra un esprit qui donnera force à l'erreur, en sorte qu'ils croiront*

au mensonge. Afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité mais qui se sont plu dans l'injustice soient condamnés". Ainsi, d'un côté, Dieu veut que tous soient sauvés, et, de l'autre, il envoie un esprit malin pour induire les hommes en erreur et les rendre dignes de la condamnation. Les Protestants qui reprochent cette contradiction aux autres doctrines, ne voient-ils pas qu'elle est aussi contenue dans la leur?

94) 95) 96) Le récit de la conversion de Paul, au chap. IX., XXII, XXVI des Actes des Apôtres, contient une foule de contradictions dont je ne relèverai que trois principales. Dans mon livre, "Izalatuch-choukouk", j'en ai relevé dix.

1) Il est dit au chap. IX : "*Or les hommes qui faisaient le voyage avec lui s'arrêtèrent tout épouvantés, **entendant bien une voix** mais ne voyant personne*". On lit d'autre par au chap. xxii. : "*Or, ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière, et ils en furent effrayés, **mais ils n'entendirent point la voix** de celui qui me parlait*". Ainsi, d'une part, ils entendent la voix, et, de l'autre, ils ne l'entendent point. Lequel croire? Le chap. XXVI passe cette circonstance sous un silence absolu.

2) Le chap. IX dit : "*Et le Seigneur lui dit : Lève-toi et entre dans la ville et là on te dira ce qu'il faut que tu fasses*". Le chap. XXII. : "*Et le Seigneur me répondit : Lève-toi et t'en vas à Damas et là on te dira ce que tu dois faire*". Le chap. XXVI. : "*Et il me répondit : Je suis Jésus que tu persécutes. Mais lève-toi et te tiens sur tes pieds, car je te suis apparu pour t'établir ministre et témoin, tant des choses que tu as vues, que de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai encore. En te délivrant de ce peuple et des gentils, vers lesquels je t'envoie maintenant, pour ouvrir leurs yeux et les faire passer des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à Dieu, afin que par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des Saints*". Selon les deux premiers récits, le Seigneur ordonne à Paul de se porter à la ville, où il lui révélera ce qu'il aura à faire. D'après la troisième version, le Seigneur donne ses instructions à Paul sans attendre qu'il soit arrivé en ville.

3) Le premier récit dit que ceux qui étaient avec Paul s'arrêtèrent stupéfaits, le troisième dit qu'ils tombèrent par terre, le second ne donne aucun détail à cet égard.

97) Il est dit dans la 1 ère aux Corint. (X. 8) : "*Ne péchez point comme ont péché autrefois ceux dont il est tombé en un seul jour **vingt-trois mille***".

On lit dans les Nombres (XXV. 9). "*Et le nombre de ceux qui moururent fut de **vingt-quatre mille** âmes*". Il y a une différence de mille qui prouve l'existence d'une erreur dans l'un ou l'autre de ces textes.

98) On lit dans les Actes des apôtres (VII. 14) : "*Alors Joseph envoya chercher Jacob son père et toute sa famille qui consistait en **soixante-quinze personnes***". Evidemment l'auteur compte 75 personnes sans Joseph et ses deux fils qui étaient déjà en Egypte. Il ne parle que de ceux qui vinrent en Egypte avec Jacob.

Or, la Genèse dit (XLVI. 27) : "*Les personnes de la famille de Jacob qui entrèrent en Egypte étaient **soixante-dix***". Dans le Commentaire de D'Oyly et Mant on lit : ... "L'ensemble des fils et des petits fils de Jacob, qui entrèrent avec lui en Egypte, se décompose ainsi : de Léa trente-deux personnes, de Zilpha, seize, de Rachel, onze, et de Bilha sept, en tout soixante-six personnes, qui, avec Jacob, Joseph et les deux fils de ce dernier, font soixante-dix". Il y a donc erreur dans les Actes.

99) On lit dans Matthieu (V. 9) : "*Heureux ceux qui procurent **la paix**, car ils seront appelés enfants de Dieu*".

Le chap. X. de ce même Evangile porte ces paroles du Christ : "*Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, je suis venu apporter **non la paix mais l'épée***". Voilà donc Jésus exclu du nombre de ceux qui seront heureux et qui seront appelés enfants de Dieu.

100) Il y a deux récits de la mort de Judas Iscariote, l'un dans Matthieu (XXVII.) et l'autre donné par Luc au chap. Ier des Actes des Apôtres, par la bouche de Pierre. Ils diffèrent l'un de l'autre, Matthieu dit que Judas se donna la mort en se pendant, Luc, au contraire, dit que "*Judas tomba sur son visage, que son ventre se tendit et qu'il en mourut*".

En outre, Matthieu rapporte que les Sacrificateurs achetèrent, avec les trente sicles d'argent que Judas leur avait rendus, le champ d'un potier, d'après l'autre récit, ce fut Judas lui-même qui acheta le champ. Et Pierre ajoute : "Ceci est connu de tous les habitants de Jérusalem". Cette dernière version paraît plus authentique, d'autant plus que Matthieu commet plusieurs inexactitudes dans cet endroit.

- 1) Il dit que Jésus avait déjà été jugé, tandis qu'il venait seulement d'être livré à Pilate pour être jugé.
- 2) Selon lui Judas reporta les trente sicles au temple, où étaient les Sacrificateurs, nouvelle inexactitude car les Sacrificateurs étaient alors chez Pilate et non dans le temple.
- 3) Le fil du discours montre que cette histoire est étrangère et interpolée entre les versets 2 et 11.
- 4) Judas serait mort, d'après Matthieu, le lendemain de la nuit où

Jésus fut arrêté. Il n'est pas vraisemblable que, dans un temps si court, il eût pu se repentir au point de se donner la mort, d'autant plus qu'il savait d'avance que les Juifs n'auraient pas épargné Jésus.

5) Il y a dans le verset 9 une erreur évidente, que je relèverai au 2ème livre.

101) On apprend par la 1ère Epître de Jean (11.2) que Jésus est la propitiation pour ... les péchés de tout le monde, car il est lui-même exempt de tout péché. On lit dans les Proverbes (XXI. 18) que "*les méchants seront une propitiation pour les justes*".

102) D'après l'Epître aux Hébreux (VII. 18, et VIII.7) l'ancienne loi est faible, défectueuse, et inutile, et d'après le 18e Psaume (7) elle est « *sans défaut et pleine de vérité* ».

103) Marc dit (XVI.) que les femmes allèrent au sépulcre au lever du soleil, selon Jean (XX.) c'était une seule femme et non plusieurs, et il faisait encore nuit.

104) L'inscription que Pilate fit mettre sur la croix varie dans les quatre Evangiles. Le premier dit : "*Jésus, roi des Juifs*", le second "*Roi des Juifs*", le troisième "*voilà le roi des Juifs*", le quatrième "*Jésus de Nazareth, Roi des Juifs*". **Si dans un détail aussi facile à retenir, les Evangiles varient et se contredisent, quel fonds peut-on faire sur eux pour des événements plus longs et plus circonstanciés? Un simple élève d'une école qui eût lu une seule fois l'inscription ne l'aurait pas oubliée!**

105) On sait par Marc (VI) qu'Hérode considérait Jean-Baptiste comme homme de bien, qu'il écoutait ses prédications, et qu'il ne le fit mourir qu'à l'instigation d'Hérodias.

Or, d'après Luc, Hérode était loin d'être aussi bien disposé envers Jean, qui lui avait adressé des reproches, et il céda, en le faisant mourir, plutôt à ses mauvais sentiments qu'aux instigations d'Hérodias.

106) Matthieu, Luc, et Marc sont d'accord sur les noms des onze Apôtres, savoir : Pierre, André, Jacques fils de Zébédée, Jean, Philippe, Barthélemy, Thomas, Matthieu, Jacques fils de Alphée. Simon et Judas Iscariote. Mais ils ne sont pas d'accord sur le nom du douzième Apôtre. Matthieu l'appelle Lebbée surnommé Thaddée, et Luc, Judas frère de Jacques.

107) Les trois Evangélistes racontent le fait de l'homme qui était assis à son comptoir, occupé à percevoir les droits, et qui suivit Jésus lorsque ce dernier l'invita à le suivre. Mais ils diffèrent sur le nom, le premier l'appelle Matthieu (chap. IX.), le second (chap. V.) l'appelle Lévy tout court. Puis au chapitre où

ils énumèrent les noms des douze, ils l'appellent, tous, Matthieu, et le fils d'Alphée, Jacques.

108) Matthieu rapporte (XVI.) les paroles que Jésus adressa à Pierre : *"Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux"*.

Dans le même chapitre Matthieu nous rapporte ces autres paroles de Jésus à Pierre : *"Retire-toi de moi, Satan, tu m'es en scandale, car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais celles qui sont des hommes"*. Les théologiens Protestants ont recueilli dans leurs ouvrages plusieurs passages des anciens docteurs où l'on parle de Pierre sans beaucoup de ménagements : ils citent entre autres ces paroles de Jean Chrysostôme dans son commentaire sur Matthieu : *"Pierre était opiniâtre et joignait à l'esprit de contradiction une grande faiblesse d'intelligence"*. Et ce passage d'Augustin : *"Sa foi n'était pas sûre, car on le voit croire et douter tour à tour"*. Je ne sais si un homme de cette espèce est digne de garder les clefs du Paradis, et d'être *"la pierre angulaire de l'Eglise contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas"*.

109) Luc rapporte (IX.) ces paroles de Jésus à Jacques et à Jean : *"Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes animés, car le Fils de l'Homme n'est point venu pour faire périr les hommes, mais pour les sauver"*.

Et au chap. xii. il rapporte ces autres paroles de Jésus : *"Je suis venu mettre le feu sur la terre et qu'ai-je à désirer s'il est déjà allumé !"*

110) Matthieu, Marc, et Luc nous parlent de la voix, qui fut entendue dans les cieux lorsque l'Esprit descendit sur Jésus, mais ils rapportent différemment les paroles qu'elle prononça.

Matthieu lui fait dire : *"Voici mon fils bien-aimé, en qui je me réjouis"*.

Marc : *"Tu es mon fils bien-aimé, en qui je me réjouis"*.

Luc : *"Tu es mon fils bien-aimé, en toi je me réjouis"*.

111) Matthieu dit (XX.) que la mère des fils de Zébédée demanda à Jésus de les faire asseoir dans son royaume, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Dans Marc (X.) ce sont les fils de Zébédée, eux-mêmes, qui font cette demande.

112) Matthieu rapporte (XXI.) que Jésus vit un figuier sur la route, et que, s'étant approché, il n'y trouva que des feuilles, et il lui dit : *"qu'il ne naisse à"*

jamais aucun fruit de toi." et incontinent le figuier sécha. Les Disciples ayant vu cela s'étonnèrent et dirent : "comment le figuier a-t-il pu sécher à l'instant?"

Voilà maintenant comment le même fait est rapporté par Marc (XI.) : *"Et le lendemain, comme ils sortaient de Béthanie, il eut faim. Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il y alla pour voir s'il y trouverait quelque chose, et s'en étant approché, il ne trouva que des feuilles, car ce n'était pas la saison des figes. Alors Jésus prenant la parole dit au figuier : "Que jamais personne ne mange de ton fruit ! Et ses Disciples l'entendirent ... Le soir étant venu, Jésus sortit de la ville. Et le matin, comme ils passaient, ses Disciples virent le figuier séché jusqu'aux racines. Alors Pierre s'étant souvenu de ce qui s'était passé, lui dit : Maître, voilà le figuier, que tu as maudit, qui est séché".*

Je n'ai pas besoin de faire ressortir les différences des deux récits, je remarquerai, seulement, que Jésus n'avait pas le droit de prendre des figes sans la permission du propriétaire de l'arbre, et encore moins de maudire l'arbre parce qu'il ne portait pas de fruits hors de saison. Il aurait mieux fait, je crois, de faire le miracle en sens inverse. Il aurait eu des figes et se serait rafraîchi, ajoutez que s'il était Dieu il aurait su avant de s'approcher de l'arbre qu'il ne portait pas de figes.

113) On lit dans Matthieu (XXI.) après la parabole du vigneron : *"Quand donc le maître de la vigne sera venu que fera-t-il à ces vigneron?" Ils lui répondirent : "Il fera périr misérablement ces méchants et il louera sa vigne à d'autres vigneron qui lui en rendront les fruits en leur saison".*

On lit dans Luc (XX. 16) : *"Que fera donc le maître de la vigne? Il viendra et fera périr les vigneron et il donnera la vigne à d'autres," et l'ayant entendu, ils dirent : "A Dieu ne plaise".*

La différence entre les deux versions saute aux yeux, d'après la première c'est le peuple qui aurait dit que le maître de la vigne fera périr les vigneron, d'après la seconde c'est Jésus qui l'aurait dit, et le peuple l'aurait désapprouvé !

114) Dans le récit de la femme qui versa du parfum d'une grande valeur sur la tête de Jésus (Matthieu. XXVI., Marc XIV., Jean XII.), on remarque plusieurs différences.

1) D'après Marc dit que ce fait eut lieu **deux jours** avant pâques, Jean dit **six jours**, Matthieu n'assigne point de temps précis.

2) D'après Matthieu et Marc placent ce fait dans la maison de **Simon le Lépreux**, et Jean dans la maison de **Marie**.

3) D'après Matthieu et Marc disent que la femme versa le parfum sur la tête de Jésus, et Jean dit qu'elle le lui versa sur les pieds.

4) Selon Marc, les personnes présentes blâmèrent la femme d'avoir versé un parfum aussi précieux, selon Matthieu, ce furent les Disciples mêmes de Jésus, selon Jean, ce fut Judas.

5) D'après Jean, le parfum était de la valeur de trois cents drachmes. Marc exagère et dit : "*Plus de trois cents drachmes*". Matthieu garde le silence sur ce point, et dit simplement "de grande valeur".

6) Ils rapportent tous différemment les paroles de Jésus à cette occasion. Il est difficile de croire que ce fait ait pu se produire plus d'une fois dans les conditions identiques. La vérité est que c'est le même fait rapporté de manières différentes par les évangélistes selon leur habitude.

115) En comparant Luc (XXII.) avec Matthieu (XXVI.) et Marc (XIV) on trouvera quelques différences dans le récit relatif à la Cène. Luc parle de **deux coupes** que Jésus aurait données à ses Disciples, une avant le souper et l'autre après. Matthieu et Marc ne parlent que **d'une seule coupe**. Ce double témoignage doit être préféré évidemment à celui de Luc. Le récit de Luc présente d'ailleurs de graves difficultés, surtout pour les Catholiques. En effet ces derniers croient que le pain et le vin se convertissent chacun en un Christ complet avec sa nature humaine et sa divinité. En admettant le récit de Luc, avec les deux coupes il y aurait eu alors trois Messies complets, nombre égal à leur Trinité, et le Messie réel, l'opérateur des ces transsubstantiations aurait été, à cet instant là, le quatrième.

2°, D'après le récit de Luc, le corps du Christ est donné pour les Apôtres. Dans le récit de Marc le sang du Christ est versé pour tous, mais dans Matthieu ni le corps ni le sang ne sont donnés pour personne en particulier, ce qui est versé, c'est le sang de "La Nouvelle Alliance", bien que le sang d'une alliance ne soit pas susceptible d'être versé. **Et ce qui est encore plus étrange, c'est que Jean ne fasse aucune mention d'un fait qui constitue un des points les plus essentiels du dogme chrétien, bien qu'il mentionne avec les autres Evangélistes, des faits d'importance beaucoup moindre, tels que celui du parfum, celui de l'âne.**

116) On lit dans Matthieu (VII. 14) : "*La porte étroite et le chemin étroit mènent à la vie*" et plus loin (XII.) : "*Chargez-vous de mon joug, car mon joug est aisé et mon fardeau léger*". Cela voudrait dire, d'après le passage précédent, que la doctrine de Jésus ne mène pas à la vie.

117) On lit dans Matthieu (1V) : "*Alors le diable le mena dans la ville sainte, et le mit sur le haut du Temple ... Et le diable le mena encore sur une*

montagne fort haute ... Et Jésus, ayant quitté Nazareth, vint demeurer à Capharnaüm, ville proche de la mer".

Marc dit (1V.) : *"Le diable le mena sur une haute montagne ... Et il le mena aussi à Jérusalem et le mit sur le haut du Temple... Et Jésus s'en retourna en Galilée ... et vint à Nazareth où il avait été élevé".*

118) Matthieu rapporte (VIII.) que le Centurion vint vers Jésus lui demander la guérison de son domestique, et lui dit : *"Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit, tu n'as qu'un mot à dire pour que mon fils guérisse".* Jésus le loua, et lui dit : *"Va, qu'il soit fait ainsi que tu l'as cru".* Et le garçon guérit dans le même instant.

Luc dit (VII.) que le Centurion ne vint pas en personne, mais qu'il envoya des Anciens des Juifs. *"Jésus donc s'en alla avec eux. Et comme déjà il n'était plus guère loin de la maison, le Centurion envoya vers lui quelques-uns de ses amis lui dire : Seigneur, ne te dérange point, car je ne mérite pas que tu entres dans ma maison, c'est pourquoi aussi je ne me suis pas jugé digne d'aller vers toi, mais dis seulement une parole et mon serviteur sera guéri... Et quand ceux qui avaient été envoyés furent de retour à la maison, ils trouvèrent le serviteur malade parfaitement guéri".*

119) On lit dans Matthieu (VIII.) l'épisode du Scribe qui dit à Jésus : *"Je te suivrai partout où tu iras".* Et beaucoup plus loin, après plusieurs autres aventures, le récit de la transfiguration (chap. XVII.). Luc, au contraire, parle de la transfiguration (chap. IX.) avant l'épisode du Scribe et les autres faits racontés par Matthieu. L'une des deux versions doit être erronée comme nous l'avons remarqué à propos d'autres différences analogues au N° 54.

120) Matthieu raconte (IX.) l'histoire du démoniaque, puis (chap. X.) il rapporte les paroles par lesquelles Jésus donna aux Disciples le pouvoir de conjurer les démons et de guérir les malades. Il parle ensuite de la transfiguration au chap. XVII.

Luc, au contraire, rapporte au commencement du chap. ix le pouvoir conféré aux Disciples, il donne ensuite l'histoire de la transfiguration, puis, chap. XI d'autres faits, et après, l'histoire du démoniaque.

121) Marc dit (XV. 25) que Jésus fut crucifié à la **troisième heure**. Jean nous dit, au contraire (XIV. 14), que jusqu'à la **sixième heure** Jésus était chez Pilate.

122) On lit dans Matthieu (XXVII.) : *"Et environ la neuvième heure, Jésus s'écria à haute voix disant : Eli, Eli, lama sabachtany? C'est à dire : « Mon Dieu mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? »* Comparez avec Marc (XVI.) : *"Et à la neuvième heure, Jésus s'écria : Eloï, eloï, lama sahachtani? C'est à*

*dire, Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as tu abandonné?" Et Luc (XIV) :
"Alors Jésus, criant à haute voix, dit : Mon père, je remets mon esprit entre
tes mains "*

123) D'après Matthieu, ceux qui se moquèrent de Jésus et le revêtirent d'une couronne d'épines, furent les soldats de Pilate et non ceux d'Hérode, c'est le contraire qui paraît résulter de Luc.

124) Marc rapporte qu'on présenta à Jésus du vin mêlé avec de la myrrhe, et qu'il ne le but point. D'après les trois autres Evangélistes, on lui donna du vinaigre, Jean et Matthieu ajoutent qu'il but de ce vinaigre.

SECONDE SECTION. - Erreurs autres que celles déjà mentionnées à la première section.

1) On lit dans l'Exode (XII 40) que les enfants d'Israël séjournèrent en Egypte 430 ans, c'est 215 qu'il fallait dire. Les interprètes et les commentateurs ont déjà reconnu, d'ailleurs, l'existence de cette erreur comme nous le verrons plus loin.

2) Le livre des Nombres (1) dit que les enfants d'Israël qui avaient atteint leur vingtième année, sans compter les Lévites, ni les femmes de toutes les tribus, étaient de 600,000. Nous avons déjà vu au chap. 11 (§ X.) que ce chiffre est erroné.

3) Le 2ème verset du XXIII chapitre du Deutéronome est une erreur, comme il a été déjà dit (loc. cit.).

4) On trouve dans la Genèse (XLVI 15) le nombre de trente-trois personnes au lieu de trente-quatre. Nous l'avons déjà vu (loc. cit.).

5) Le 1er livre de Samuel (VI. 19) parle de cinquante mille hommes, chiffre erroné, comme nous le verrons, plus loin, au 2ème livre.

6) Et 7) Dans le 2ème Samuel (XV.) on trouve, au verset 7 le chiffre "quarante", et au verset 8, le mot "Aram", erreurs pour quatre et pour Edom, comme nous le verrons aussi au 2ème livre, les traducteurs de la Bible en arabe ont remplacé quarante par quatre.

8) On lit dans le 2ème Chronique (III. 4) : *"Et le portique qui était devant la maison avait vingt coudées le longueur et cent vingt coudées de hauteur"*. Il y a ici une erreur évidente : si la hauteur de la maison n'était que de 30 coudées (cf 1 Rois VI. 2), comment le portique aurait-il pu avoir 120 coudées de haut? Adam Clarke a reconnu l'erreur dans son Commentaire (vol. II.). Dans les traductions syriaque et arabe, le mot "cent" a été omis de propos délibéré.

9) Le livre de Josué (XVIII. 14) en donnant les limites de la tribu de Benjamin dit : *"Et la limite tourne et se dirige du côté de la mer"*. Or, ils n'avaient pas le rivage de la mer dans leurs limites, ils en étaient même fort éloignés. Il y a donc erreur dans le livre de Josué. Le Commentaire de D'Oyly et Mant tâche d'expliquer cette erreur, en disant que le mot qu'on a traduit par mer veut dire aussi l'occident en hébreu. Mais comme toutes les traductions sont d'accord sur ce point, je ne sais pas si D'Oyly et Mant n'ont pas inventé cette explication pour les besoins de leur cause.

10) On lit dans Josué (XIV. 34) dans la délimitation du territoire de Naphtalie : *"La limite revenait vers Juda à l'orient, au lever du soleil"*. C'est encore une

erreur, vu que les limites de Juda n'étaient pas du côté de l'orient. Adam Clarke a reconnu l'erreur comme nous le verrons plus loin, au chap. II.

11) Horsley trouve deux erreurs dans Josué (XIII. 7, 8), et préfère les septante à l'original.

12) On lit dans les Juges (XVII 7) : "*Il y eut un jeune homme de Bethléhem de Juda d'une famille de Juda, mais il était Lévite, et séjournait là*". Les mots "mais il était Lévite" sont une erreur, car comment pouvait-il être Lévite et appartenir à la tribu de Juda? Horsley a vu cette erreur, et Houbigant a omis le passage de son texte.

13) On lit dans le 2ème Chroniques (XIII.) : "*Et Abijah sortit en ordre de bataille à la tête de quatre cent mille hommes d'élite, et Jéroboam aussi s'avança contre lui à la tête de 800.000 hommes d'élites... Et Abijah et son armée en firent un grand carnage. Et il tomba d'Israël en ce jour cinq cent mille hommes d'élite*". Tous ces chiffres sont évidemment erronés de l'aveu même des commentateurs. La Vulgate réduit les quatre cent mille à quarante mille, les 800.000 à 80.000, et le nombre des morts à 50.000 comme nous le démontrerons plus loin.

14) Dans ce même livre des Chroniques on lit (XXVIII 19) : "*Et le Seigneur abaissa Juda, à cause d'Achaz, roi d'Israël*". Les mots "roi d'Israël" sont une erreur, parce que Achaz était roi de Juda, et non d'Israël. C'est pour cette raison que la version grecque et la Vulgate ont corrigé le texte et portent "roi de Juda". Mais l'erreur n'en subsiste pas moins dans l'original.

15) Au chap. XXXVI. 10 de ce même livre il y a : "*Et son frère Sédékias régna sur Juda*", il fallait dire son oncle. Ward, Catholique, dit dans son livre : "Comme le mot frère est une erreur on l'a remplacé dans la version grecque et les autres traductions par le mot oncle". Mais cela n'empêche pas qu'il y ait toujours une erreur dans le texte.

16) On trouve dans le 2^{ème} Samuel (X. 16 et 19) et dans le 1er Chroniques (XVIII. 3, 5, 7, 8, 9, 10)) le nom de Hadarézer, il fallait Hadadézer.

17) On lit dans Josué (VII. 18) le mot Acan, c'est Aker qu'il faut.

18) Le 1er Chroniques (III.5) parle de Bathchoua, fille d'Amiel, il faut Bathchéba, fille d'Eliam, comme dans 2ème Samuel XI. 3.

19) Le 2ème Rois (XIV. 21) porte "Azaria", c'est Ozias qu'il fallait, comme dans 2ème Chroniques xxvi. 1.

20) Il est parlé dans le 2ème Chroniques (XXI. 17) de "Joachaz", Ahazia qu'il faut, comme dans 2ème Rois viii. 24. Horne avoue dans le 2ème volume de

son Introduction (pp. 572, éd. 1839) l'existence des erreurs que nous avons signalées, depuis le N° 16 jusqu'au N° 20 : et, comme il y a, plusieurs autres erreurs de ce genre, Horne renvoie pour cela le lecteur à l'ouvrage du Dr. Kennicott, page 23-26. Mais la vérité est que dans ces livres il n'y a qu'un petit nombre de noms corrects, tout le reste est erroné.

21) On lit dans le 2ème Chroniques (XXXVI.) : "*Nabuchodonosor, roi de Babylone, fit charger des chaînes Jehoiakim et l'emporta à Babylone*". Ce récit est erroné, la vérité est que Nabuchodonosor fit mettre à mort Jehoiakim, à Jérusalem même, et ordonna qu'on jetât le cadavre du haut des murailles de la ville. Voilà ce que dit Josèphe (X. 6) : "*Le roi de Babylone vint à la tête d'une armée considérable, et il entra sans coup férir dans Jérusalem, où il fit tuer Joachim (ou Joiakim) dont le corps fut jeté, par son ordre, du haut des murs, et laissé sans sépulture. Il donna le trône à Joachim (ou Joïakin), fils du roi précédent, et mena en captivité trois mille hommes, parmi lesquels le prophète Ezéchiel*".

22) On lit dans Isaïe (VII. 8) : "*Et après soixante-cinq ans Ephraïm cessera d'être un peuple*". C'est certainement une erreur, car le roi d'Assyrie subjuga Ephraïm dans la sixième année du règne d'Ezéchias (2ème Chron. XVII. 18) et, par conséquent, Ephraïm cessa d'être un peuple après vingt et un ans. Vitranga, un des savants chrétiens de renom, et cité dans le Commentaire de Henry et Scott, dit qu'il y a ici une erreur provenant du copiste, il prétend qu'il faut lire "seize et cinq" qu'il partage ainsi : seize pour le règne d'Achaz, et cinq pour Hézékias ou Ezéchias avant l'arrivée des Assyriens. Cette explication arbitraire n'empêche pas que l'erreur ne subsiste toujours dans le texte. Les traducteurs de la Bible en langue indienne, publiée en 1843, ont altéré le verset 8, "selon l'usage antique et solennel" de ces Messieurs, et dont ils ne se corrigeront probablement jamais!

23) On lit dans la Genèse (11. 17) : "*Et quant à l'arbre du bien et du mal, tu n'en mangeras point, car le jour où tu en mangeras, tu mourras*". Cette menace ne s'est point vérifiée, car Adam vécut plus de neuf cents ans après avoir mangé du fruit défendu.

24) On lit dans la Genèse (VI. 3) : "*Mon esprit ne demeurera pas éternellement dans l'homme, car il est de chair et sa vie ne dépassera pas la cent vingtième année*". Autre erreur : les vies des premiers hommes dépassèrent de beaucoup les 120 ans. Noé vécut 950 ans, Sem 600 ans, Arphaxad 338 ans, tandis que de nos jours, peu de personnes atteignent ou dépassent les 70 ou quatre-vingts ans.

25) On lit dans la Genèse (XVII. S) : "*Et je te donnerai et je donnerai à tes descendants après toi le pays de ton séjour, tout le pays de Canaan, en héritage perpétuel. Je serai aussi leur Dieu*". Cependant tout le pays de Canaan ne fut point donné à Abraham, ni à ses descendants après lui, et

après bien des vicissitudes dont on ne trouve rien de pareil dans les autres histoires, la domination des enfants d'Israël dans ce pays finit par être entièrement détruite.

26) 27) 28) On lit dans Jérémie (XXV. 1, 11, 12) : *"La parole qui fut adressée à Jérémie touchant tout le peuple de Juda dans la quatrième année de Joïakim, fils de Josias, roi de Juda, qui était la première année de Nabuchodonosor, roi de Babylone. ... Et tout ce pays sera un désert jusqu'à s'en étonner, et ces nations seront assujetties au roi de Babylone pendant soixante et dix années. Et il arrivera que quand les soixante et dix ans auront été accomplis, je ferai, dit l'Eternel, la punition de l'iniquité du roi de Babylone et de cette nation et du pays des Chaldéens, que je réduirai en des désolations éternelles"*.

On lit aussi dans le chap. XXIV. (1, 2, 10) du même livre : *"Voici les paroles de la lettre que Jérémie le prophète envoya de Jérusalem au reste des anciens de ceux qui avaient été transportés, et aux sacrificateurs, et aux prophètes, et à tout le peuple que Nabuchodonosor avait transporté de Jérusalem à Babylone : après que le roi Jechonias fut sorti de Jérusalem avec la reine et les eunuques ... Car ainsi a dit l'Eternel : lorsque les soixante-dix ans seront accomplis à Babylone je vous visiterai et j'exécuterai ma bonne parole sur vous pour vous faire retourner dans ce lieu"*.

On lit plus loin, dans le même livre (chap. LII. 28-30) : *"C'est ici le peuple que Nabuchodonosor transporta : La septième année il transporta trois mille vingt-trois Juifs. La dix-huitième année de nabuchodonosor, on transporta de Jérusalem huit cent trente-deux personnes. La vingt-troisième année de Nabuchodonosor, Nébuzardan, capitaine des gardes, transporta d'entre les Juifs sept cent quarante-cinq personnes. Toutes ces personnes donc furent quatre mille six cents"*.

Il ressort de ces passages :

- 1) Que Nabuchodonosor monta sur le trône dans la 4^{ème} année du règne de Joiakim. Ce fait est confirmé par l'historien Josèphe (X. 6), et toute affirmation contraire aurait contre elle le témoignage précis de Jérémie.
- 2) Que la lettre de Jérémie fut envoyée aux Israélites après que le roi, la reine, et les artisans, eurent quitté Jérusalem.
- 3) Que le nombre des captifs était de 4600, transportés en trois fois, dont la dernière eut lieu dans la 23^e année du règne de Nabuchodonosor. Je dis, donc, qu'il y a ici trois erreurs :

- 1) La captivité de Jéchonias, des chefs de la nation, et des artisans, eut lieu, d'après les historiens, en 599 av. J.C. L'auteur du Mizan dit

600 : en outre, leur séjour à Babylone devait durer soixante-dix ans : ils ne pouvait, donc, être délivrés avant 529 av. J.C. : mais on sait, d'autre part, que les Juifs furent délivrés par Cyrus en 536 av. J.C., il s'en suit qu'ils ne restèrent à Babylone que soixante-trois ans, ce qui constitue une première erreur.

2) Le nombre des captifs s'élevait à 4600, cependant le 2ème des Rois, nous dit (XXIV. 14) qu'on transporta, en une seule fois dix mille nobles et guerriers et un nombre plus considérable d'artisans, ce qui constitue une seconde erreur.

3) Le prophète dit que la dernière déportation eut lieu la 23e année du règne de Nabuchodonosor. Le livre des Roi nous dit, au contraire (XXV) que ce fut dans la dix-neuvième année de son règne, ce qui fait une troisième erreur.

29) Ezéchiel dit (XXVI.) : *"Ce fut la onzième année, au premier du mois, que la parole de l'Eternel vint à moi en ces termes. ... C'est pourquoi ainsi dit le Seigneur : Voici je viens contre toi, Tyr, je ferai monter contre toi des peuples nombreux, comme la mer fait monter ses vagues. ... Car voici que j'amène du nord Nabuchodonosor, roi de Babylone, le roi des rois, avec des chevaux, des chariots, de la cavalerie, et une réunion de peuples nombreux, ... il fera tomber par le fer tes filles dans les champs, t'entourera de digues, élèvera contre toi des remparts, et disposera contre toi des circonvallations, il dirigera contre tes murs les coups de son bélier, et il démolira tes tours par ses haches. Le sabot de ses chevaux foulera toutes tes rues, il fera passer ton peuple par le glaive et il renversera les monuments de ton orgueil, ... ils pilleront ta richesse, ils feront un butin de ta marchandises, ils démoliront tes murailles, ils ruineront tes maisons de plaisance, et ils jetteront au milieu de l'eau tes pierres, ton bois et tes décombres ... Je ferai de toi un roc aride, tu seras un lieu pour étendre les filets, tu ne seras plus rebâtie."*

Cependant tout le monde sait que Nabuchodonosor assiégea Tyr pendant treize ans et fit les plus grands efforts pour s'en emparer, mais qu'il ne réussit pas à la prendre et dut lever le siège. Le prophète dit plus loin (XXIX) : *"Ce fut dans la vingt septième année, le premier du mois, que la parole de l'Eternel fut à moi, savoir : fils de l'homme, Nabuchodonosor, roi de Babylone, a fait faire à son armée un grand travail devant Tyr, toute tête est chauve et toute épaule écorchée, et il n'y eut ni pour lui ni pour son armée de récompense devant Tyr pour le travail qu'il a exécuté contre elle. C'est pourquoi ainsi dit le Seigneur : Voici que je donne à Nabuchodonosor, roi de Babylone, le pays d'Egypte, et il en emportera la richesse, en pillera le butin et en partagera la dépouille. Ce sera une récompense pour son armée. Pour son salaire, pour ce qu'il a fait, je lui ai donné le pays d'Egypte". ... Pour dédommager Nabuchodonosor de la prédiction manquée devant Tyr, Dieu lui promet l'Egypte, mais nous ne savons pas si cette seconde promesse a eu le même*

sort que la première ou si elle a été accomplie. Est-ce ainsi que se réalisent les promesses de Dieu ! Dieu est-il impuissant à dégager sa parole?

30) On dit dans Daniel (VIII. 13) : *"Et j'entendis un saint qui parlait et un autre saint dit à celui qui parlait : Combien de temps durera la vision du sacrifice journalier, et la violation de la désolation, qui fera fouler le sanctuaire et la force? Et il me dit : Dans deux mille trois cents jours, et alors le Sanctuaire sera purifié"*.

Les interprètes Juifs et Chrétiens des deux sectes ne savent où trouver la confirmation de cette prophétie. La grande majorité voit dans ce passage une allusion à la prise de Jérusalem en 161 av. J.C. par Antiochus, et elle prend le mot jour dans son acception ordinaire. Cette manière de voir a été adoptée par Josèphe, mais on y oppose une objection importante : c'est que l'événement dans lequel le Sanctuaire fut foulé aux pieds n'a duré que trois ans et demi (Josèphe V. 9), tandis que le compte du prophète donnerait six ans trois mois et dix-neuf jours.

Isaac Newton a conclu de cela que la prédiction de Daniel ne se rapportait pas à Antiochus. Dans un travail imprimé à Londres en 1803, Thomas Newton rapporte l'hypothèse que nous avons mentionnée plus haut, et la repousse par les mêmes raisons qu'Isaac Newton, puis il ajoute que la prédiction se rapporte aux empereurs romains et aux papes. Un écrivain récent. W. Snell Chaunev, dans un ouvrage publié en 1838, et compilé, au dire de l'auteur, sur les travaux de quatre vingt cinq interprètes, ses prédécesseurs, dit, au sujet de ce passage de Daniel : "Déterminer l'époque par où doit commencer le calcul des jours a été considéré chose extrêmement difficile par les savants de toutes les époques. La majorité pense que ce calcul doit commencer à l'une des quatre époques où les rois de Perse promulguèrent les édits pour la libération des Juifs. c'est-à-dire, l'année 536, date de l'édit de Cyrus, ou l'année 518, date de l'édit de Darius, ou 458, date de l'édit adressé à Esdras par Artaxerxès Longue-Main, la septième année de son avènement, ou, enfin, l'année 444, où ce même Artaxerxès, la 20e année de son règne, permit à Néhémie de rebâtir les murailles du Temple et de Jérusalem, et le mot jour signifie année, et les 2300 années se seraient écoulées, dans le premier cas en 1764 de l'ère chrétienne, dans le second en 1782, dans le troisième en 1843, et dans le quatrième en 1856. Les deux premières dates sont déjà passées, il reste encore la troisième et la quatrième (l'auteur écrivait en 1838) me paraît la plus probable des deux restantes.

D'autres comptent les 2300 années de la sortie d'Alexandre pour envahir l'Asie et combattre Darius, ce qui en amènerait la fin à l'an 1966". Cette explication donne lieu à plusieurs objections :

1) Dire qu'il est difficile de déterminer l'époque où doit commencer le calcul

des jours c'est absurde. Ces jours ne peuvent compter que du moment de la vision et non d'une époque postérieure.

2) Dire que par le mot jours, le prophète a voulu entendre des années est une explication tout arbitraire. Le mot jour est toujours employé dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament dans son sens ordinaire. Y eût-il même des exemples contraires, ils ne pourraient évidemment être cités comme décisifs. L'emploi du mot jour dans un sens aussi peu ordinaire ne pourrait être considéré que comme une métaphore qui ne saurait faire loi. C'est pour cette raison que la majorité a pris le mot jour dans ces passages au sens littéral, et l'a appliqué à Antiochus, application condamnée par Isaac et Thomas Newton et par d'autres exégètes plus récents, parmi lesquels est Snell Chauncy lui-même.

3) Abstraction faite des deux explications précitées, je dirai que, les deux premières dates ne s'étant pas avérées de son temps, notre commentateur est obligé de les reconnaître fausses. La troisième (1843) qu'il déclarait comme plus probable, est, depuis, passée, tout aussi bien que la quatrième, 1856. Il ne reste donc plus que la cinquième hypothèse, celle d'Alexandre, qui doit se terminer en 1966. Mais comme le calcul de cette dernière hypothèse ne repose pas sur des données plus certaines, je présume qu'elle aura le même sort, et ceux qui seront en vie à cette époque, auront, sans doute, l'occasion d'en voir la fausseté comme nous voyons, nous autres, celle des quatre précédentes.

En 1833 de l'ère chrét. (1245 de notre ère) un prêtre de nom de Joseph Wolf vint à Lucknow : il entretenait des opinions analogues à celles que je viens d'exposer, et prétendait que le mot jour dans la prophétie était pour année et que le terme des 2300 ans devait commencer à compter de la mort de Daniel arrivée en 453 av. J.C., et devait, par conséquent, finir en 1843, il annonçait, donc, que la venue du Christ devait avoir lieu à cette dernière date. Ce révérend missionnaire, dans quelque ravissement extatique produit par les vapeurs des boissons, se serait imaginé d'avoir reçu une inspiration prophétique ! Des discussions eurent lieu entre lui et des savants Musulmans, mais comme la date qu'il donnait est passée depuis dix sept ans (il semble que notre auteur écrivait son *Izhar elhaqq* en 1860), il n'y a plus lieu de nous occuper de ce rêveur.

De plus les commentateurs D'Oyly et Mant disent : Il est difficile de fixer le temps précis où les dates prophétiques commencent, et où elles finissent, jusqu'à ce que les prophéties elles-mêmes s'accomplissent, et les événements en déclarent alors la certitude". Cette explication (prise de Th. Newton) est tout simplement ridicule. Dans ce cas tout aventurier pourrait faire des milliers de prédictions, sans fixer de terme, et dire : "Quand elles seront accomplies vous en verrez l'exactitude". Mais ces Messieurs sont excusables, ils s'efforcent d'expliquer ce qui est inexplicable parce qu'il est

faux dans son origine même, un proverbe arabe dit : "Le droguiste (le fard) ne peut réparer ce que le temps a gâté".

31) On lit dans Daniel (XII. 11, 12) : *"Et depuis le temps où le sacrifice continuel sera ôté et où l'abomination qui cause la désolation aura été introduite il y a mille deux cent quatre-vingt-dix jours. Heureux celui qui attend et qui arrive à mille trois cent trente-cinq jours"*.

Cette prophétie ne s'est pas plus vérifiée que la précédente, ni le Christ des Chrétiens, ni le Christ des Juifs n'ont paru à ces dates.

32) Daniel dit (IX. 24) : *"Soixante-dix semaines ont été fixées sur ton peuple et sur ta Sainte Ville, pour anéantir le crime, mettre fin au péché, expirer l'iniquité et amener la justice éternelle, pour sceller la vision et la prophétie et oindre le Saint des Saints"*.

Il n'y a pas à s'occuper de cette prédiction car aucun Messie n'a paru dans le temps qui y est fixé et le Messie des Juifs n'est pas encore venu. Quant aux subtilités par lesquelles les théologiens ont voulu exploiter ce passage au profit de leur cause elles ne méritent pas qu'on s'y arrête pour les raisons suivantes :

1) Parce qu'on ne peut donner gratuitement au mot jour un sens autre que le sens littéral.

2) En admettant même l'interprétation allégorique, la prophétie ne s'applique à aucun Messie. En effet, depuis l'édit de Cyrus, qui permit aux Juifs de rentrer dans leur patrie, jusqu'à la venue de Jésus Christ, il s'est écoulé à ce que l'on croit, plus de six cents ans, ou, d'après Snell Chauncy, 536 ans. Le compte des soixante-dix semaines, ne donnerait que quatre cent quatre-vingt-dix ans. La prophétie ne peut, donc, s'appliquer au Messie des Chrétiens, et, quant au Messie des Juifs, il n'est pas trop clair qu'elle ne saurait s'appliquer à lui, puisqu'il n'a pas encore paru.

3) En admettant cette interprétation, il faudrait arrêter à Jésus la série des prophètes, et admettre que les Apôtres n'ont pas de mission divine, ce qui est contraire à la croyance chrétienne, selon laquelle les Apôtres sont supérieurs à Moïse et à tous les prophètes hébreux. Pour se convaincre de cette supériorité il suffit de, se rappeler que Judas Iscariote était un de ces hommes inspirés et pleins du Saint-Esprit.

4) D'après cette théorie, il faudrait admettre aussi la cessation de toute nouvelle vision ou inspiration divine, ce que nos adversaires n'admettent pas, puisqu'ils prétendent que des hommes de bien peuvent encore avoir des visions.

5) Watson rapporte dans le 3ème vol. de ses "Theol. Tracts" une lettre du Dr. Grabe, où il est dit que ce passage "a été altéré par les Juifs, et qu'il est impossible de l'appliquer à Jésus dans l'état actuel du texte hébraïque". Ainsi, d'après l'un des interprètes chrétiens les plus accrédités, le texte actuel, tel que le possèdent les Juifs, n'autorise pas les applications qu'on a voulu en faire, à moins d'accuser les Juifs d'une altération que les Protestants dans tous les cas n'ont pas le droit de leur reprocher. Et si le texte même présente des altérations, quelle autorité peuvent avoir les traductions qui sont faites par les Chrétiens?

6) Le mot Messie s'applique chez les Juifs à tout roi, bon ou mauvais. Le 17° Psaume dit (50) : *"auteur de tant de miracles, soutien de la maison de ton Messie David et de ses descendants pour toujours"*. De même dans le 131ème Psaume on donne le nom de Messie à David, qui a été un des bons rois d'Israël, et dans le 1er Samuel (XXVI.) ou le donne à Saül qui a été l'un des plus mauvais *"et il dit à ses hommes : A Dieu ne plaise que je fasse pareille chose à mon maître, à l'Oint du Seigneur. ... Je ne mettrai point ma main sur mon Seigneur, car il est l'Oint de l'Eternel"*. On trouve la même expression dans le 26e chapitre du même livre et dans le 1er chap. du 2ème Samuel. Le mot Messie ne s'applique pas seulement aux rois d'Israël, on le donne aussi à des rois étrangers. On lit dans Isaïe (XLV. 1) : *"voilà ce que dit le Seigneur à mon Messie Cyrus que j'ai pris par la main"*... Voilà le nom de Messie donné à un roi de Perse qui n'a d'autre mérite que celui d'avoir donné la liberté aux Juifs, et de leur avoir permis de rebâtir le Temple.

33) Dans le 7ème chap. du 2ème Samuel, on lit la promesse que Dieu fit aux Israélites par la bouche du prophète Natan, en ces termes (10, 11) : *"Et je ferai une place pour mon peuple Israël, et je l'y établirai, et il suivra la bonne route et ne se laissera plus égarer par les pervers ... Savoir, depuis le jour que j'ai donné des Juges à mon peuple Israël"*.

Dieu promet ici aux Israélites de les établir dans ce lieu, c'est à dire, Jérusalem, et de ne plus permettre à personne de leur faire du mal ni de troubler leur tranquillité. Les Juifs s'établirent bien à Jérusalem, mais les promesses de Dieu restèrent sans accomplissement. Les rois de Babylone envahissent, par trois fois, le territoire juif pillent, saccagent, mettent tout à feu et à sang. D'autres rois les inquiètent, et enfin Titus donne le dernier coup à la nationalité juive, fait périr plus d'un million par le glaive et la faim, prend 97 000 prisonniers, et leurs descendants son actuellement dispersés dans toutes les parties du monde!

34) Dans le même chapitre (12-16), Dieu promet à David, par la bouche de Natan, ce qui suit : *"Quand tes jours seront accomplis, que tu seras couché avec tes pères, je maintiendrai après toi ta postérité, qui sortira de toi, et j'affermirai son règne. Lui (ce fils) bâtira une maison à mon nom, **et***

j'affermirai le trône de son règne à toujours. Je serai pour lui un père, et il sera un fils pour moi, que s'il commet quelque iniquité, je le châtierai avec une verge d'homme et avec des plaies des enfants des hommes. Mais ma bienveillance ne se retirera point de lui, comme je l'ai retiré de Saül, que j'ai éloigné de devant moi. ***Ta maison et ton règne seront assurés pour toujours devant toi,*** ton trône sera affermi à jamais".

Cette promesse est rapportée dans les termes suivants par le 1er Chroniques (XXII. 9, 10) : "*vois, il t'est né un fils, ce sera un homme de repos, et je lui donnerai du repos de tous ses ennemis à l'entour, car Salomon sera son nom, et je ferai venir la paix et la tranquillité sur Israël pendant son temps. C'est lui qui bâtera une maison à mon nom, et il me sera un fils, et moi je lui serai un père, je consoliderai le trône de son royaume sur Israël pour toujours*". Selon cette promesse de Dieu - on ne peut plus formelle - la maison de David devait jouir du pouvoir à Perpétuité cependant, il y a bien longtemps que cette maison ne règne plus.

35) Paul, le Sanctifié des Trinitaires, rapporte ces paroles de Dieu concernant Jésus (Héb. 1. 6) : "*Moi, je lui serai pour père, et lui me sera pour fils.*" Les interprètes voient dans ce passage une allusion à celui de Samuel qui j'ai cité plus haut. Cette opinion n'est pas soutenable pour plusieurs raisons :

1) Parce qu'il est dit, dans les Chroniques, que le nom du fils sera Salomon.

2) Parce qu'il est dit, dans le passage de Samuel, aussi bien que dans les Chroniques, que ce fils "*bâtera une maison à mon nom*", ce qui ne peut s'appliquer qu'à Salomon, le Christ étant né mille trois ans après la construction du Temple, et ayant toujours prédit la destruction de ce monument, ainsi qu'on peut le voir par Matthieu (XXIV), et comme nous le verrons aussi plus loin.

3) Il est dit dans les Ecritures que ce fils sera roi, et Jésus n'était qu'un pauvre homme, au point qu'il put dire de lui-même : "*Les renards ont des tanières et les oiseaux de l'air ont des nids, mais le Fils de l'Homme n'a point où reposer sa tête*" (Matth. VIII. 20).

4) Il est dit dans le livre de Samuel : "*S'il commet quelque iniquité, je le châtierai.*" Ceci ne peut s'appliquer qu'à un homme, sujet à défaillance et à errer comme Salomon qui, vers la fin de sa vie, au dire de la Bible, se livra à l'adoration des dieux étrangers et leur bâtit des temples, tandis qu'il ne convient aucunement à Jésus pur et infaillible, selon la croyance chrétienne.

5) Il est dit dans le 1er Chroniques : "*Et il sera un homme de paix, et je lui donnerai du repos de tous ses ennemis*". Jésus n'a pas eu un

moment de repos depuis son enfance, jusqu'au moment où, au dire des Chrétiens, il fut mis à mort, il mena une vie errante et agitée, terminée par un affreux supplice. Tandis que la vie de Salomon correspond littéralement à la promesse contenue dans ce passage.

6) Il est dit dans le même passage : *"Je ferai venir la paix et la tranquillité sur Israël"*. On sait que du temps de Jésus, les Juifs étaient sous la domination romaine, réduits à la plus grande impuissance.

7) Salomon a reconnu dans cette prophétie une allusion à lui-même, ainsi qu'on le voit par le 6e chap. du 2ème Chroniques. Si l'on prétend que cette prédiction, bien qu'elle se rapporte en apparence à Salomon, fait allusion, en réalité, à Jésus, qui est descendant de Salomon, je répondrai qu'aucun des traits qu'on attribue au fils qui devait venir ne correspond à ceux du Christ, j'ajouterai même que, abstraction faite de ces traits, l'application de la promesse n'est pas, non plus, praticable en vertu de l'opinion de la majorité des exégètes modernes, car, pour concilier la contradiction existante entre les deux généalogies de Matthieu et de Luc, ces Messieurs allèguent que le premier a donné celle de Joseph, et le second celle de Marie, cette opinion est, même, celle de l'auteur du Mizan. Or, Jésus n'est pas le fils du menuisier Joseph, reconnaître la paternité de ce dernier c'est prendre un fantôme pour un être réel. Jésus est le fils de Marie, que la paix soit sur eux, et par conséquent il n'est pas le descendant de Salomon, mais de Natan, la promesse, donc, faite à Salomon ne lui est pas applicable.

36) On lit dans le 1er Rois (XVII.), au sujet de prophète Elie : *"La parole de l'Eternel lui fut adressée disant, Va-t'en d'ici, dirige-toi vers l'Orient, et cache-toi près du torrent de Kérith, vis-à-vis du Jourdain. Tu boiras de l'eau du torrent, et j'ai ordonné aux corbeaux de t'y nourrir. Il partit et agit selon la parole de l'Eternel, il s'en alla et demeura près du torrent de Kérith, qui est vis-à-vis du Jourdain. Les corbeaux lui apportaient du pain et de la viande le matin, et du pain et de la viande le soir, et il buvait de l'eau du torrent"*.

Le mot "Ourim" a été traduit par "corbeaux" dans toutes les versions, excepté Jérôme, qui traduit " Arabes", mais dans les éditions postérieures de la Vulgate, on changea, comme d'habitude, le mot " Arabes" en "corbeaux", suivant la tradition. Cet épisode a été un sujet incessant de plaisanteries pour les adversaires de la religion chrétienne. Horne serait disposé à adopter la version de Jérôme pour faire cesser le scandale. Il dit (vol. 11. p. 629) : "On a demandé comment il pouvait se faire que des corbeaux, oiseaux impurs, eussent été chargés de nourrir le prophète et de lui apporter sa provision journalière". Le texte dit "Ourim", qui veut dire " Arabes". Ce mot est employé dans le même sens dans le 2ème Chroniques (XXI. 16), dans Néhémie (1V. 7).

On sait, par le Perechet Riba, commentaire hébreu sur la Genèse, qu'Elie avait reçu l'ordre de se cacher dans les environs de Beth-Châné, Jérôme dit que les frontières de l'Arabie, et que c'est à eux que le prophète doit sa vie. Ce témoignage de Jérôme est précieux, bien que dans les éditions de la Vulgate on lise le mot "corbeaux", pour "Ourim". Cette leçon est contredite par Néhémie, par les Chroniques, et par Jérôme. La traduction Arabe entend ce mot dans le même sens, de même que le célèbre Jarchi. Comment aurait-on pu envoyer de la viande par des oiseaux aussi impurs à un prophète qui était rigide observateur de la loi? Je crois par conséquent que le prophète fut nourri par une tribu qui s'appelait "Ourim". Les Protestants n'ont pas de choix ici, en adoptant la leçon de Horne, ils convaincraient d'erreur tous les autres interprètes qui ont suivi la leçon commune, en adoptant, au contraire, le texte hébreu, ils convaincraient d'erreur un de leurs théologiens les plus accrédités.

37) On lit dans le 1er Rois (VI. 1) que Salomon bâtit une maison à l'Eternel dans l'année de 480 de la sortie d'Egypte. Les interprètes considèrent cette date comme erronée. Adam Clarke dit à ce sujet (Comm., vol. II. p. 1293) : "On n'est pas bien d'accord sur la date, le texte hébraïque porte 480, la version grecque, 440, Glycas, 330, Melchior Canus, 590, Josèphe, 592, Sulpicius Sévère, 588, Clément d'Alexandrie, 570, Cédrenus, 672, Codomane, 597, Vossius et Capellus, 580, Sérarius, 650, Nicolas. Abraham, 527, Maestlinus, 592, Petavius et Valthérus, 520." Cette discordance prouve que les écrivains profanes ne croyaient pas à l'inspiration du texte hébraïque, s'ils avaient cru que tout ce qui est contenu dans ce texte venait de Dieu, ils n'auraient pas, à coup sûr, cherché d'autres dates.

38) On lit dans Matthieu (1. 17) : "*Toutes les générations d'Abraham à David sont au nombre de quatorze, et de David à la captivité de Babylone, il y a quatorze générations, et de la captivité de Babylone au Christ, il y a quatorze générations*".

On divise, ainsi, le temps qui s'est écoulé entre Abraham et le Christ en trois périodes, comprenant chacune quatorze générations, la première période se termine à David. On ne doit pas compter David dans les générations de la seconde période, qui commence, dans ce cas, avec Salomon, et finit avec Jéchonias, Jéchonias ne doit pas, non plus, être compté avec les générations de la troisième période, dont la première est celle de Salathiel, ce qui en réduirait le nombre à treize. Porphyrius avait déjà fait remarquer cette erreur au 3ème siècle, et toutes les explications qu'on en a données depuis sont loin de nous satisfaire.

39-42) On dit dans Matthieu (1. 11) : "*Et Josias engendra Jéchonias et ses frères, au temps de la captivité de Babylone*". Josias était donc en vie du temps de la captivité de Babylone. Mais il faut remarquer :

- 1) Que Josias mourut douze ans avant cet événement, et eut pour successeur pendant trois mois son fils Joachaz, ensuite son autre fils Joïakim ou Joachim, qui régna onze ans, et eut pour successeur son fils Joïakin ou Joachin, qui régna trois mois, fut vaincu par Nabuchodonosor et transporté avec une partie du peuple à Babylone.
- 2) Que Jéchonias est le petit-fils de Josias, et non son fils, comme nous venons de le dire.
- 3) Que Jéchonias avait dix-huit ans lors de la captivité de Babylone, et que c'est une erreur de dire qu'il soit né pendant la captivité.
- 4) Que Jéchonias n'avait point de frères, et que c'est son père qui en avait trois. On voit combien il y a d'erreurs dans ce peu de mots. C'est pour dissiper les difficultés, que soulève ce passage, que Calmet a proposé de lire le V. 11 de Matthieu de la manière suivante : "*Et Josias engendra Joakim et ses frères, et Joakim engendra Jéchonias vers le temps de la première captivité de Babylone*". (Ad. Clarke ad. Matth.). Ainsi, pour faire disparaître une difficulté, ces Messieurs proposent d'interpoler le texte, mais en adoptant, même, cette interpolation arbitraire, il reste toujours l'objection que nous avons mentionnée plus haut au N° 3. **Je crois que le nom de Joachim aura été omis, avec intention, par quelque pieux ecclésiastique, qui n'a pas voulu que ce nom figurât dans la généalogie du Christ, sachant que le Christ, comme descendant de Joachim, n'aurait pas pu s'asseoir sur le trône de David, ni être le Messie.** Il n'a pas vu que, pour éviter cette difficulté, il en créait d'autres en grand nombre : peut-être aussi aura-t-il vu ces difficultés mais il aura préféré exposer Matthieu au reproche d'inexactitude historique, plutôt que de compromettre le titre du Christ au trône de David.
- 43) De Juda à Salmon, il s'est écoulé près de 300 ans, et de Salmon à David quatre cents ans. Matthieu place sept générations dans cette première période, et cinq générations dans la seconde. Ceci est évidemment erroné, car on vivait plus longtemps dans la première période que dans la seconde.
- 44) Le nombre des générations de la seconde période est de dix-huit, selon le 1er Chroniques, et non de quatorze, comme l'a dit Matthieu. **Newman a dit à ce sujet, avec un sentiment d'amertume, que dans le dogme chrétien, il était absolument nécessaire d'admettre que un et trois fussent le même nombre, et qu'il faudra admettre, aussi, que quatorze et dix-huit sont un même nombre, parce que l'Ecriture Sainte ne peut ni errer, ni se contredire.**
- 45) 46) Matthieu dit (1. 8) : "*Joram engendra Ozias. ou Hozzias*". Ce que n'est pas exact :

1) Parce qu'Ozias, ou Hozzias, était fils d'Amatsia, fils de Joas, fils d'Achazias, fils de Joram. Trois générations de souverains disparaissent, ainsi, d'un trait de plume. Cependant c'était des rois assez renommés comme on le voit par 2ème Rois VIII., XII., XIV., et 1er Chron. XXII., XXIV., XXV. Aucune raison n'est assignée pour cette suppression, de sorte qu'on ne peut l'attribuer qu'à une erreur. **Quand un historien détermine une époque, et indique le nombre des générations qui s'y sont succédées, s'il en omet dans l'énumération quelques-unes, par oubli, ou de propos délibéré, il ne peut que mériter le blâme.**

2) Son nom était Asarias ou Azaria, et non Ozias ou Hozzias, ainsi qu'on le voit par 1er Chron. III. et 2ème Rois XIV., XV.

47) Matthieu dit (1. 12) que Zorobabel est fils de Salathiel. C'est une erreur, car Zorobabel est fils de Fedaïa ou Pedaïa, et neveu de Salathiel (1 Chron. III).

48) Selon Matthieu (1. 13), Ebihod serait fils de Zorobabel. C'est encore une erreur. Zorobabel a eu cinq enfants (1 Chron. III. 19), mais aucun d'eux ne s'appelait Ebihod. C'est la onzième erreur que nous relevons dans la généalogie du Christ selon Matthieu. Si à ces erreurs nous ajoutons les différences que nous avons relevées, à la 1ère section, entre sa généalogie et celle de Luc, nous avons dix-sept erreurs. Ainsi l'inspiration évangélique de Matthieu pour ce seul chapitre aurait dix-sept invalidations (litt. égratignures).

49) Matthieu rapporte l'histoire des Mages qui arrivèrent à Jérusalem en suivant l'étoile. Or, quelques comètes se meuvent d'Occident en Orient, d'autres d'Orient en Occident. Beth-léhem est au sud de Jérusalem, comment l'étoile aurait-elle pu aller de Jérusalem à Beth-léhem?

50) On lit dans le 1er chap. de Matthieu : « *Et tout cela eut lieu afin que fût accompli ce que le Seigneur a dit par le prophète, disant : Voici, une vierge sera enceinte et enfantera un fils, et on appellera son nom Emmanuel, ce qui, interprété, est Dieu avec nous* ».

Le prophète dont il est parlé ici est Isaïe, qui a dit (VII. 14) : « *Voici, le Seigneur vous donnera lui-même un signe. La jeune fille deviendra enceinte et enfantera un fils, et le nommera Emmanuel* »....Nous ferons ici quelques observations :

1) Le mot hlm' (Alma}, qu'on traduit ordinairement par vierge, dans ce passage d'Isaïe, veut dire simplement jeune fille. Ce mot se retrouve dans les Proverbes (XXX.) dans le sens de jeune fille. Les trois premières versions grecques d'Aquila, de Symmachus, et de Teodotion, et, surtout cette dernière, qui est si estimée, disent tout simplement

"jeune fille..."

2) Personne n'a jamais appelé Jésus du nom d'Emmanuel. Lorsque l'ange apparut à Joseph, il lui dit : *"tu l'appelleras Jésus"*. Gabriel dit à Marie : *"tu deviendras enceinte et tu auras un enfant, que tu appelleras Jésus"*. Jésus lui-même ne fait jamais allusion à son nom d'Emmanuel.

3) Le fait auquel se rapporte ce passage d'Isaïe (chap. VII.) ne permet pas d'y voir une allusion à Jésus. Rassan ou Retsin, roi d'Aram, ou Syrie, et Pekah, roi d'Israël, étaient venus assiéger Jérusalem où régnait Achaz, fils de Jotham, roi de Juda, L'union de ces deux rois avait fort découragé Achaz, et pour le consoler Dieu révéla à Isaïe que la puissance de Retsin et de Pekah n'aurait pas duré longtemps. Comme signe de leur destruction prochaine Dieu révéla à Isaïe qu'une jeune fille deviendrait enceinte, qu'elle aurait un fils appelé Emmanuel (Dieu avec nous), et qu'avant que ce garçon pût distinguer le bien du mal, le pays des deux rois ennemis serait désolé. En effet, vingt et un ans après, le pays de Pekah fut ravagé. La naissance de l'enfant devait donc arriver avant cet événement pour que la prophétie pût s'accomplir. On sait que Jésus est postérieur à ces faits de 721 ans. Plusieurs interprètes chrétiens ont pensé qu'Isaïe voulait parler de sa femme qui était enceinte et il promettait que le pays serait délivré de ses ennemis avant que l'enfant qu'elle portait eût atteint l'âge de raison. Cette opinion a été soutenue par le Dr. Benson, et elle me semble mériter d'être prise en considération.

51) On lit dans Matthieu (11. 15) : *"Et il y resta (en Egypte) jusqu'à la mort d'Hérode, selon cette parole du prophète : J'ai appelé mon fils d'Egypte"*. C'est une allusion à Osée (XI. 1) : *"Quand Israël était jeune, je l'aimais, et de l'Egypte j'ai appelé mon fils"*.

Il n'y a ici absolument aucune allusion à Jésus. Dieu rappelle à son peuple les bienfaits dont il l'a comblé du temps de Moïse, et il lui reproche d'avoir adoré les dieux étrangers, et d'avoir élevé des autels à des idoles. Ce reproche ne peut pas s'adresser aux contemporains de Jésus, ni à Jésus lui-même. Depuis la captivité de Babylone les Juifs ne se départirent plus du plus rigide monothéisme.

52) On lit dans Matthieu (II. 16) : *"Alors Hérode voyant que les Mages s'étaient moqués de lui, fut fort en colère, et ayant envoyé ses gens, il fit mettre à mort tous les enfants qui étaient dans Beth-léhem et dans tout son territoire, depuis ceux de deux ans et au dessous, selon le temps, dont il s'était exactement informé des Mages"*.

Il y a ici une double erreur, erreur de fait et erreur de jugement. Quant au fait lui-même, aucun historien, pas même Josèphe, n'en fait mention, et il est à

remarquer que Josèphe écrivait vers le temps d'Hérode, qu'il recherchait tous les faits qui pouvaient être à sa charge, et qu'il n'aurait certainement pas négligé de noter un crime aussi odieux que le massacre des petits enfants. Il y a de plus un manque absolu de jugement à admettre un pareil fait, lorsqu'on sait que Beth-léhem était une toute petite ville, très près de Jérusalem, sous la domination d'Hérode, et qu'il eût été très facile, dans ces conditions de retrouver la maison où les Mages étaient allés, et de s'épargner le meurtre d'une foule d'innocents.

53) On lit dans Matthieu (II. 17, 18) : *"Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète : On a ouï dans Rama des cris, des lamentations, des pleurs, et de grands gémissements, Rachel pleurant ses enfants, elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus"*.

C'est une fausse application d'un passage qu'on retrouve, à un tout autre événement, c'est à dire, à la guerre avec Nabuchodonosor, à la mort de plusieurs milliers d'Israélites, et à la captivité de Babylone : au nombre des morts se trouvaient beaucoup de descendants de Rachel, et le prophète nous la représente se désolant sur le sort de ses enfants.

Note de l'auteur : Il paraît, des paroles du prophète, confirmées par l'Evangéliste que les âmes, dans le monde du Barzakh, voient les malheurs qui arrivent à leurs parents ou amis sur la terre, et en éprouvent du chagrin, ce qui serait contraire à la croyance des Protestants.

54) Matthieu dit (II. 23) : *"Et il alla demeurer dans une ville appelée Nazareth, de sorte qu'il fut accompli ce qui avait été dit par les prophètes, il sera appelé Nazaréen"*. On ne retrouve rien de semblable dans aucun prophète : Les juifs réclament vivement contre cette falsification des textes, ils croient même qu'aucun prophète ne peut venir de la Galilée et encore moins de Nazareth, ainsi qu'on le voit par Jean (VIII. 52). Les exégètes chrétiens tâchent de concilier ces contradictions (XI.) par des hypothèses qui ne sont que des palliatifs et ne méritent pas qu'on s'en occupe.

55) Le 1er verset du 3e chapitre de Matthieu est ainsi conçu : *"En ce temps-là Jean-Baptiste vint, et il prêchait dans les déserts de la Judée"*.

A la fin du 2ème chapitre l'Evangéliste nous a déjà dit qu'Hérode était mort, qu'Archélaüs lui avait succédé, et que Joseph était allé en Galilée avec son fils et sa femme. Ainsi les mots "en ce temps" par lesquels commence le 3e chapitre, doivent se rapporter au règne d'Archélaüs, et à l'établissement de Joseph en Judée. Or cela est inexact, car Jean-Baptiste ne commença ses prédications que 28 ans après ces événements.

56) On lit dans Matthieu (XIV. 3) : *"Car Hérode avait fait prendre Jean, et l'avait fait lier et mettre en prison à cause d'Hérodias, femme de Philippe son*

frère". Le mari d'Hérodiadès s'appelait Hérode et non Philippe (cf Josèphe, lib. XVIII. chap. 5).

57) Matthieu (XII. 3. 4) : *"Mais il leur dit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, ayant faim, tant lui que ceux qui étaient avec lui, comment il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de proposition, dont il n'était pas permis de manger, ni à lui ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux seuls sacrificateurs!"*

Ces versets contiennent une inexactitude que je relèverai plus loin (n° 92).

58) Le 27ème chap. de Matthieu contient ces mots : *"Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète : Ils ont pris trente pièces d'argent, qui étaient le prix de celui qui a été apprécié, et que les enfants d'Israël ont mis à prix"*. Nous verrons plus loin qu'il y a ici une erreur (lib. II. sec. II. 29).

59) On lit dans Matthieu (XXIII. 5 1-53) : *« En même temps le voile du Temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'au bas, la terre trembla, des rochers se fendirent, des sépulchres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints, qui étaient morts, ressuscitèrent, et étant sortis de leurs sépulchres, après sa résurrection, ils entrèrent dans la Sainte-Cité et ils furent vus de plusieurs personnes ».*

Toute cette histoire ne mérite aucune considération. Le savant Norton, défenseur zélé des Evangiles, est obligé de la repousser pour plusieurs raisons qu'il expose, et dit en terminant : ... "Ce conte doit être considéré comme une fable, probablement une qui, en commun peut-être avec d'autres à présent tout à fait oubliées, était en circulation parmi les couverts Juifs après la destruction de Jérusalem. Quelqu'un, qui possédait un exemplaire de l'Evangile hébreu de Matthieu, peut avoir écrit le fait en marge de son exemplaire, qui, dans la suite, a été incorporé au texte dans des copies postérieures et, enfin, une ou plusieurs de ces copies peuvent être tombées entre les mains du traducteur grec".

Ce récit donne lieu à plusieurs critiques :

1) Après la mort de Jésus, les Pharisiens allèrent chez Pilate, et lui dirent : *"Seigneur nous nous souvenons que, quand ce séducteur vivait, il disait : je ressusciterai dans trois jours. Commande, donc, que le sépulchre soit gardé sûrement jusqu'au troisième jour"*. "On sait en outre que Pilate, avec sa femme, n'avait consenti qu'à regret à l'exécution de Jésus. Or s'il est vrai que la terre trembla, que les tombeaux s'ouvrirent, on ne peut pas croire que les Pharisiens eussent osé parler de Jésus comme d'un Séducteur, ni que Pilate eût pu les écouter jusqu'au bout ayant des faits aussi éclatants devant ses yeux

2) Ces bouleversements de la nature n'auraient pas manqué de convertir beaucoup de païens et de Juifs s'ils s'étaient produits réellement. Lorsque les langues de feu descendirent sur les Apôtres, et que ceux-ci parlèrent plusieurs idiomes à la fois, plus de trois mille personnes se convertirent (Act. II.), est-il possible que des miracles plus étonnants encore n'aient touché personne?

3) Des faits aussi éclatant et aussi contraires à l'ordre de la nature, s'ils avaient réellement eu lieu, n'auraient pas manqué d'être mentionnés par tous les historiens de cette époque : nul n'en dit mot, si ce n'est Matthieu! En supposant même que, par esprit de haine ou par une excessive partialité, les historiens profanes eussent à dessein passé sous silence des faits si remarquables, **comment se fait-il que les chroniqueurs chrétiens, surtout Luc, si exact, si avide de miracles, n'en dise mot? Comment expliquer le silence des autres Evangélistes sur ces faits, lorsque nous les voyons en mentionner d'autres bien plus insignifiants?** Luc et Marc ne parlent que du voile du Temple, et passent sous silence tous les autres miracles.

4) Le voile du Temple était de lin extrêmement fin. Y a-t-il rien d'étrange qu'il se soit déchiré? Et que veut dire ce détail de "haut en bas?". Et comment le Temple lui-même put-il rester debout?

5) La prétendue résurrection de plusieurs saints serait contraire à la doctrine professée par Paul, car il a dit que le Christ est "*le premier des ressuscités*". Tout porte par conséquent à confirmer l'opinion de Norton, et nous autorise à croire que la traducteur de Matthieu, à l'instar d'un homme qui "ramasse du bois dans l'obscurité", n'a pas su distinguer le vrai du faux, l'authentique de l'apocryphe, et qu'il a tout traduit sans examen. Est-ce sur un pareil texte que l'on peut se fonder avec assurance? Non, par Dieu.

60) 61) 62) On lit dans Matthieu (XII 39, 40) : "*Mais lui, répondant, leur dit : La race adultère et méchante demande un miracle, mais il ne lui en sera accordé aucun autre que celui du prophète Jonas. Car comme Jonas fut dans le ventre d'un grand poisson trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'Homme sera dans la sein de la terre trois jours et trois nuits*".

On lit plus loin dans le même Evangile (XVI. 4) : "*Cette race méchante et adultère demande un miracle, mais on ne lui accordera aucun autre, que celui du prophète Jonas*". L'Evangéliste rapporte aussi ces parole des Pharisiens à l'égard de Jésus (XXVII. 63) : "*Nous nous souvenons que quand ce séducteur vivait, il disait : Je ressusciterai dans trois jours*".

Il faut remarquer maintenant que Jésus fut crucifié le vendredi vers midi (Jean XIX.) : qu'il mourut à la neuvième heure, et que Joseph demanda son corps à

Pilate le soir pour l'ensevelir (Marc), ce qui a eu lieu, sans doute, la veille du samedi, le corps disparut le dimanche à l'aube selon Jean, ainsi il ne serait resté dans "le sein de la terre" qu'un jour et deux nuits, au lieu de trois jours et trois nuits. Paley et Channing reconnaissent cette erreur, mais l'attribuent à Matthieu, qui, selon eux, n'aurait pas bien compris les paroles de Jésus : "Le Messie", disent-ils, "a voulu dire que ceux qui l'écoutaient devaient se contenter de ses paroles, et ne pas demander de miracle pour se convertir, de même que les habitants de Ninive n'eurent pas besoin d'un miracle pour prêter foi à Jonas". De l'aveu de ces deux interprètes, l'erreur est attribuable uniquement à une méprise de Matthieu. Matthieu n'écrivait donc pas sous l'inspiration divine. S'il s'est trompé ici, il peut s'être tout aussi bien trompé ailleurs : quelle foi peut-on, dans cet état des choses, accorder à son témoignage?

63) Matthieu dit (chap. XVI 27, 28) : "*Car le Fils de l'Homme doit venir dans la gloire de son père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. **Je vous dis en vérité, qu'il y a quelques-uns, de ceux qui sont ici présents, qui ne mourront point, qu'ils n'aient vu le Fils de l'Homme venir en son règne***".

Tous ceux qui étaient présents alors sont morts, et leurs corps sont retournés à la poussière depuis dix-huit cents ans, et aucun d'eux n'a vu le Fils de l'Homme, dans la gloire de son père, descendre pour rétribuer chacun selon ses œuvres.

64) Matthieu dit (X. 23) : "*Mais quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre, car en vérité je vous dis que vous n'aurez pas achevé d'aller par toutes les villes d'Israël **que le Fils de l'Homme ne soit venu***". Cette promesse ne s'est pas plus réalisée que la précédente.

65-68) On lit dans l'Apocalypse (III. 11) ces paroles de Jésus : "*Je vais venir bientôt*", et plus loin, au chap. XXII. 7, 10, 12 : "*voici, je vais venir bientôt. ... Ne scelle point les paroles de la prophétie de ce livre, car le temps est proche. ... voici je vais venir bientôt*". On sait de quelle manière ces promesses se sont vérifiées.

69-75) Il est dit dans l'Epître de Jacques (ver. 8) : "*Préparez-vous et fortifiez vos cœurs, car la venue du Seigneur est proche*". On trouve à peu près le même avertissement dans la 1^{ère} Epître de Pierre (V. 4), de même dans la 1^{ère} Epître de Jean (XI. 18) : "*Mes enfants, c'est la dernière heure,*" et dans la 1^{ère} aux Thessaloniens (1V. 15) : "*Car nous vous déclarons ceci par la parole du Seigneur, c'est que nous qui vivons et qui resterons sur la terre, à la venue du Seigneur, nous ne préviendrons point ceux qui seront morts. Car le Seigneur lui-même descendra du ciel, dès qu'il aura donné le signal par la voix d'un archange et par la trompette de Dieu, et ceux qui seront morts en Christ ressusciteront premièrement. Ensuite nous, qui vivons et qui serons*

restés sur la terre, nous serons enlevés tous ensemble avec eux dans les nuées, au-devant du Seigneur, et nous serons toujours avec le Seigneur".

Ce même Paul dit aussi dans l'Épître aux Philippiens (1V. 5) : *"Le Seigneur va venir"* et dans la 1^{ère} aux Corinthiens (XII) : *"Nous qui sommes parvenus aux derniers temps"* et plus loin (XV. 51, 52) : *"Nous ne serons pas tous morts, mais nous serons tous changés en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons changés"*.

C'est la croyance des premiers Chrétiens qui est exprimée dans ces passages, comme nous le verrons, aussi, plus loin, le temps a prouvé que c'était une erreur.

76-78) Il est dit au chap. xxiv de Matthieu que Jésus était assis sur le Mont de Oliviers lorsqu'on vint lui demander à quel signe on reconnaîtrait le temps de la destruction du Temple et de la résurrection des morts. Après avoir énuméré les signes précurseurs de la fin du monde, le Christ ajoute qu'aussitôt après on verra apparaître le Fils de l'Homme dans sa gloire. Jusqu'au vers. 28, il s'agit seulement de la destruction du Temple, mais le vers. 29 et les suivants se rapportent au jour du jugement dernier et à la venue du Christ. C'est l'avis de Paley..., et d'autres théologiens protestants : *"Et aussitôt après l'affliction de ces jours là, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera point sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'Homme paraîtra dans le ciel, alors aussi toutes les tribus de la terre de lamenteront, en se frappant la poitrine, et elles verront le Fils de l'Homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire. Il enverra ses anges avec un grand son de trompette, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout. ... **Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point, que toutes ces choses n'arrivent.** Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point"*.

La venue du Christ et le jugement dernier doivent donc coïncider avec la destruction du Temple, ainsi qu'on le voit par les mots *" Et aussitôt après l'affliction de ces jours-là"* : Les contemporains de Jésus avaient donc raison de regarder comme prochaine la fin de toutes choses, de même que les Apôtres et les premiers Chrétiens, auxquels on avait assuré que cette génération là ne serait pas passée que toutes ces choses ne se fussent accomplies. Et pourtant cette génération a passé, et bien d'autres après elle, et les cieux et la terre ne sont point passés. Le même récit se trouve dans Marc (XIII.), et dans Luc (XXI.), ce qui représente trois erreurs, la même prédiction étant rapportée par trois Évangélistes.

79-81) On lit dans Matthieu (XXIV. 2) ces paroles de Jésus : *"Je vous dis en vérité qu'il ne restera point ici pierre sur pierre qui ne soit renversée."* Les

interprètes Protestants disent que ces mots signifient que toutes les fois qu'on tentera de rebâtir le Temple, les constructions seront renversées. L'auteur de l'ouvrage "Démonstration de la Religion de Vérité" Tahqiq-din-Elhaqq, imprimé en 1846, dit à ce propos (p. 394) : "L'Empereur Julien l'apostat, voulut, trois cents ans après le Christ, rebâtir le Temple pour démentir cette prédiction. A peine eut-il commence a poser les fondements, il s'éleva des globes de feu qui firent reculer les ouvriers, et depuis lors aucun n'a essayé de démentir les paroles de celui qui a dit : Le ciel et la terre passeront, et mes paroles ne passeront point".

Le Dr. a écrit ce qui suit, dans un ouvrage qui a été traduit en persan sous le titre de " Kéchful-athar fi-qisas-ambia Béni Israïl" (p. 70) "L'Empereur Julien permit aux Juifs de rebâtir Jérusalem et le Temple, et leur promit qu'il les rétablirait dans leur ancienne patrie. Les Juifs, on le comprend, apportèrent à cette tâche une ardeur égale à celle de Julien lui-même, et commencèrent la construction du Temple. Mais cela était contraire aux paroles de Jésus, et ne put se réaliser malgré le zèle et l'empressement des Juifs, et les encouragements que leur prodiguait l'Empereur. Les historiens païens rapportent que des boules de feu, sorties du sein de la terre et brûlant quelquefois les ouvriers, rendirent la place inaccessible, tellement qu'on fut obligés de renoncer à l'entreprise".

Cette tradition est erronée, ainsi que celle que nous rapporterons plus loin, dans ce chapitre. Thomas Newton dit (Com. sur les Prophéties, vol. II. pp. 63, 64, éd. de Londres, 1803) : "Omar fut l'un des plus grands conquérants qui aient jamais désolé la terre, et durant un califat de dix ans et demi, il conquit toute la péninsule arabique, la Syrie, la Perse, l'Egypte, assiégea et prit Jérusalem qui se rendit en 637, après un siège prolongé, il fit aux habitants chrétiens de cette ville des conditions très larges et ne toucha à aucune de leurs églises. Il demanda seulement à l'évêque un emplacement pour y construire une mosquée. L'évêque lui indiqua la roche de Jacob et le site de l'ancien Temple de Salomon, les Chrétiens avaient rempli ce lieu d'immondices et d'ordures, par dépit pour les Juifs, Omar en fit faire le déblai en y travaillant de ses propres mains, par dévotion et par respect pour le lieu, exemple qui fut suivi par tous les chefs de son armée, il y fit élever une mosquée, et c'est la première qui ait été bâtie à Jérusalem, et on dit que c'est là qu'Omar fut tué par un esclave. Le douzième Calife, Abdel-Malek ben-Merwan, agrandit cette mosquée et y ajouta de nouvelles constructions".

Il résulte donc des paroles de Newton que la Mosquée d'Omar est construite sur le lieu même du Temple de Salomon, et cette mosquée subsiste depuis plus de douze cents ans, comment les paroles, que les Chrétiens attribuent à Jésus, ont-elles pu passer, bien que le ciel et la terre ne soient point passés encore? Cette prophétie étant aussi rapportée par Marc (XIII. 2), et par Luc (XXI. 6), nous pouvons pour cela compter trois erreurs.

82) On lit dans Matthieu (XIX. 28) : *"Et Jésus leur dit : Je vous dis en vérité, à vous qui m'avez suivi, que lorsque le Fils de l'Homme sera assis sur le trône de sa gloire, dans le renouvellement qui doit arriver, vous aussi serez assis sur douze sièges jugeant les douze tribus d'Israël"*

Judas Iscariote ayant livré Jésus, et étant au nombre des damnés parce qu'il est mort impénitent, comme l'affirment les Chrétiens eux-mêmes, il s'en suit qu'il ne pourra pas occuper le douzième siège.

83) Jean dit (1. 51) : *"Jésus lui dit aussi : En vérité, en vérité, je vous dis que désormais vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu monter et descendre sur le fils de l'Homme"*.

Ces paroles furent prononcées après le baptême, et après la descente du St. Esprit sur Jésus. Rien dans les Evangiles ne montre qu'à la suite de ces deux événements, on ait vu le ciel s'ouvrir et les anges monter et descendre vers Jésus, que la paix soit sur lui, je ne nie pas que le Christ ait pu avoir lui-même reçu la descente de l'ange de Dieu vers lui, mais je nie l'ensemble des deux prédictions, c'est-à-dire, que des tiers aient vu les anges monter et descendre vers Jésus, comme il l'aurait promis.

84) On lit dans Jean (III. 13) : **"Aucun n'est monté au ciel excepté celui qui en est descendu, le Fils de Dieu qui est au ciel"**. C'est encore une erreur, Enoch et Elie sont montés au ciel (Gen. V : 2 Rois 11).

85) On lit dans Marc (XI. 23) : *"Car je vous dis. en vérité, que quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là et je te jette dans la mer, et qui ne doutera point dans son cœur, mais qui croira fermement que ce qu'il dit arrivera, tout ce qu'il aura dit lui sera accordé."*

Il est dit dans le même Evangile (XVI. 17, 18) : *"Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru. Ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils prendront les serpents, et quand ils auront pris quelque breuvage mortel, il ne leur fera pas de mal, ils imposeront les mains aux malades, et ceux-ci seront guéris"*.

Et dans l'Evangile de Jean (XIV. 12) : *"En vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera même de plus grandes. ..."*

Jésus affirme ici, et d'une manière générale, sans limitation de temps ni de personne, que quiconque aura la foi pourra remuer les montagnes. Or jusqu'ici nous n'avons point d'exemple que de pareils miracles aient été accomplis. Les savants Protestants reconnaissent qu'après la première génération des Chrétiens, il n'y a plus eu de miracles bien constatés. Nous avons vu aux Indes, des savants Catholiques et Protestants qui, après avoir

fait les plus grands efforts pour apprendre notre langue, le dialecte d'Oude (Urdu), n'ont jamais réussi à le parler correctement, et ils confondent souvent le masculin avec le féminin et vice versa, bien loin de pouvoir exorciser les démons, prendre les serpents, boire le poison, ou guérir les malades. Le fait est que les Chrétiens de nos temps n'ont pas en réalité la vraie foi, et c'est pour cette raison qu'ils ne peuvent plus faire de miracles. Je rapporterai ici, d'après "Le Miroir de la Vérité" - (Mir-at-Us suduq, ouvrage traduit de l'anglais dans le dialecte d'Oude par le Prêtre Thomas Inglis, de la secte Catholique, et imprimé en 1515, pp. 105- 107) - deux faits qui montrent quels résultats ont eus les essais de miracles tentés par les chefs respectés de la secte Protestante :

1) En Décembre 1543, Luther voulu exorciser un enfant, mais il lui arriva ce qui arriva aux Juifs dont il est parlé dans les Actes des Apôtres (XIX. 16), c'est-à-dire, que le diable sauta sur lui et le meurtrit de coups, l'un des disciples du Réformateur. Voyant que le diable avait saisi le maître et menaçait de l'étrangler, voulu s'enfuir, mais la peur l'avait tellement transi, qu'il ne put ouvrir la serrure, et son domestique dut lui passer par la fenêtre une hache avec laquelle il brisa la porte.

2) Calvin induisit un homme appelé Bromius à feindre le mort, et à se laisser ressusciter par lui : il lui recommanda de retenir sa respiration et de rester dans cet état jusqu'à ce que Calvin lui eût dit : "Bromius, lève-toi". Il donna aussi les instructions nécessaires à sa femme pour qu'elle feignît de le croire mort et de le pleurer. Bromius fit le mort et sa femme jeta les hauts cris qui attirèrent les parents et les amis. Sur ces entrefaites Calvin se présenta, et dit à ceux qui pleuraient : "Ne pleurez pas, je le ressusciterai". Après avoir fait les prières d'usage, il prit la main du prétendu cadavre et dit : "Au nom de Dieu lève-toi", mais Bromius ne bougea pas, il était réellement mort, car Dieu l'avait puni de sa ruse. Quand la femme de ce malheureux vit ce qui était arrivé, elle se mit à pleurer sérieusement, et à crier : "Mon mari était vivant, et Calvin l'a induit à faire le mort, et maintenant le voilà froid comme une pierre".

Voilà les miracles de leurs grands personnages! Luther et Calvin étaient cependant considérés, par leurs disciples et leurs adhérents, comme des hommes de bien à l'égal de leur fameux champion Paul. S'il en est ainsi de ces grands chefs que doit-il en être de leurs inférieurs? De plus, le Pape Alexandre VI, chef de l'Eglise Romaine et vicair de Dieu sur la terre, selon la croyance des Catholiques, but la coupe de poison, qu'il avait préparée pour un autre, et en mourut. Puisque le vicair de Dieu sur la terre n'a pas pu résister au poison, il n'y a pas à s'étonner si ses inférieurs n'y résistent pas non plus. On voit par ce qui précède que les chefs les plus distingués des sectes chrétiennes sont privés des « signes de la vraie foi » promis par le Christ à ses fidèles.

86) On lit dans Luc (III. 27) : "Fils de Johanna, fils de Rhéfa, fils de Zorobabel,

fils de **Salathiel, fils de Néri**". Il y a trois erreurs ici :

1) Les noms des fils de Zorohabel se trouvent dans le 1er livre des Chroniques (III. 19), et Rhéfa n'y est pas mentionné.

2) Zorobabel est fils de Fedaia et neveu de Salathiel.

3) **Salathiel est fils de Jéchonias et non de Néri, d'après Matthieu.**

87) Luc dit aussi (III.) : "Sala, fils de Kaïnan, fils d'Arphaxad", nouvelle erreur, Sala est fils et non petit-fils d'Arphaxad (Gen. XI., 1 Chron. 1). Les traductions n'ont pas chez les Protestants une autorité supérieure à celle du texte hébraïque, on ne peut s'en prévaloir s'il y en a quelques-unes qui corroborent cette erreur de Luc. Les Protestants eux-mêmes soutiennent cette opinion, et nous autres nous pouvons ajouter que ces traductions, s'il y en a, doivent avoir été altérées à dessein par les Chrétiens pour justifier leur Evangéliste.

88) On lit dans le 2ème chap. de Luc (vers. 1, 2) : *"En ce temps-là, on publia un édit de la part de César-Auguste, pour faire un dénombrement de tous les habitants de la terre. Ce dénombrement se fit seulement lorsque Cyrénus eut le gouvernement de la Syrie"*.

Les mots "tous les habitants de la terre", veulent dire les habitants de tout l'empire romain, ou bien ceux de toute la Palestine. Or aucun des historiens grecs, contemporains de Luc, ou antérieurs à lui de quelques années, ne mentionne ce recensement. Et si quelques écrivains des siècles postérieurs l'on fait, ils ne peuvent qu'avoir copié Luc lui-même. De plus Cyrénus a été gouverneur de Syrie quinze ans après la naissance du Christ. Comment accorder le recensement qui a eu lieu de son temps, et la nativité de Jésus, qui avait eu lieu quinze ans avant? Ce même Evangéliste avait dit au chap. I. qu'Elisabeth conçut "au temps d'Hérode", et Marie six mois après sa cousine. Marie serait donc restée enceinte quinze ans : Pour faire disparaître cette contradiction, quelques commentateurs ont prétendu que les versets du 11ème chap. cités ici ont été interpolés.

89) On lit dans Luc (III. 1) : *"La quinzième année du règne de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode étant tétrarque de Galilée, Philippe son frère tétrarque d'Iturée et de la contrée de Trachonite, et Lysanias tétrarque d'Abilène"*.

Les historiens reconnaissent qu'il y a ici une erreur, car il est prouvé qu'il n'y avait pas un tétrarque d'Abilène, contemporain de Pilate et d'Hérode, appelé Lysanias.

90) Dans le même Evangile on lit (III. I 9) : *"Mais Hérode le tétrarque ayant été repris par Jean au sujet d'Hérodias, femme de Philippe son frère"*.

Nous avons vu ci-dessus (§ 56) qu'il y a ici une erreur, les interprètes l'attribuent à une faute de copiste, comme nous le verrons plus loin, mais la faute est bien de Luc.

91) Marc (VI. 17) : "*Car Hérode avait envoyé prendre Jean et l'avait fait lier dans la prison, à cause d'Hérodiad, femme de Philippe son frère, parce qu'il l'avait épousée*".

Erreur comme on le sait déjà. Les traductions arabes altèrent le texte, et omettent le nom de Philippe. Mais nous sommes si habitués à ces procédés de la part des Chrétiens, que nous ne nous plaindrons pas pour si peu de chose.

92-94) On lit dans Marc (II. 25,26) : "*Mais il leur dit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David, quand il fut dans la nécessité, et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui? Comment il entra dans la maison de Dieu, du temps d'Abiathar, souverain sacrificateur, et mangea les pains de proposition, qu'il n'était permis de manger qu'aux sacrificateurs, et en donna même à ceux qui étaient avec lui?*"

Les mots "ceux qui étaient avec lui" sont une erreur, car David était seul. 2°. Le grand prêtre était Akimélek, et non Abiathar (cf 1 Sam. XXI. 22). Ce sont trois erreurs que Marc a commises, et la troisième est reconnue comme tel le par la majorité des commentateurs, comme on le verra au liv. II.

95-96) Les mêmes mots se retrouvent dans Luc (VI.) : "*Ceux qui étaient avec lui*", dit l'Évangéliste, répétant deux fois l'erreur de Marc.

97) La 1ère Épître aux corinthiens (XV. 5) contient ces mots "*Christ a été vu de Céphas, ensuite des douze Apôtres*".

Mais Judas étant mort avant cette apparition, le nombre des Apôtres était réduit à onze, c'est pourquoi Marc dit (XVI.) : "*Il apparut aux onze comme il étaient à table*".

98-100) Matthieu rapporte (X. 19, 20) ces paroles du Christ : "*Quand on vous livrera à eux, ne soyez point en peine, ni de ce que vous direz, ni comment vous parlerez, car ce que vous aurez à dire vous sera inspiré à l'heure même. Ce n'est pas vous qui parlerez, mais c'est l'Esprit de votre père qui parlera par vous*".

Luc dit (XII. 11) : "*Quand on vous mènera dans les synagogues, et devant les magistrats et les puissances, ne vous mettez pas en peine de quelle manière vous répondrez pour votre défense, ni de ce que vous aurez à dire, car le Saint-Esprit vous enseignera en ce même instant ce qu'il faudra que vous disiez*".

Les mêmes paroles se retrouvent dans Marc XIII. Ainsi d'après les trois Evangélistes, les paroles que les Disciples de Jésus devaient prononcer devant leurs juges leur auraient été inspirées par le Saint-Esprit.

Cependant on lit dans les Actes des Apôtres (XXIII. 1 -5) : "*Paul ayant les yeux arrêtés sur le conseil, parla ainsi : Mes frères, j'ai vécu jusqu'à présent devant Dieu en toute bonne conscience. Sur cela le souverain sacrificateur Ananias commanda à ceux qui étaient près de lui de le frapper sur le visage. Alors Paul lui dit : Dieu te frappera, muraille blanchie, car tu es assis pour me juger selon la loi, et tu violes la loi en commandant qu'on me frappe. Et ceux qui étaient présents lui dirent : Injures-tu ainsi le souverain sacrificateur de Dieu? Paul leur répondit : Mes frères, je ne savais pas que ce fût le souverain sacrificateur, car il est écrit : Tu ne maudiras point le prince de ton peuple*".

Comment Paul que la généralité des Chrétiens, adorateurs de la Trinité, considèrent comme Apôtre, par la mission spéciale, dont il aurait été honoré, et qui se considérait lui-même comme l'égal du Prince des Apôtres, Pierre, - et les Protestants le considèrent comme tel, - comment, dis-je, ce grand saint a-t-il pu se tromper en cette occasion? Les paroles n'étaient-elles pas toutes inspirées par l'Esprit-Saint d'après la doctrine des Evangélistes? Le Saint-Esprit pourrait-il se tromper d'après messieurs les Trinitaires? Nous verrons plus loin au chap. IV que les savants chrétiens reconnaissent qu'il y a ici une contradiction.

101-102) On lit dans Luc (1V. 25) et dans l'Epître de Jacques (V. 17) : "*Qu'au temps d'Elie le ciel fut fermé trois ans six mois*".

Cependant le 1er livre des Rois (XVIII.) nous dit que la pluie tomba la troisième année. Le fait se trouvant dans Luc, comme ayant été dit par Jésus lui-même, et étant répété dans l'Epître de Jacques, cela constitue deux erreurs.

103) Luc rapporte (I) ces paroles de l'Archange Gabriel à Marie au sujet du Christ : "*Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et il n'y aura point de fin à son règne*".

Remarquons :

1) Que Jésus est un des fils de Joachim (Matt. I.) qui ne peuvent pas monter sur le trône de David, d'après Jérémie (XXXVI.).

2) Qu'il ne monta point sur le trône de David et ne régna point sur la maison de Jacob : mais, au contraire, que ce furent les Juifs qui le livrèrent à Pilate, et qui le crucifièrent après l'avoir accablé d'insultes. On sait d'ailleurs (Jean VI.) que Jésus ne voulait point de la royauté, et ceci eût été une révolte de sa part contre la volonté de Dieu, si ce qu'on a fait

dire à Gabriel était vrai.

104) On lit dans Marc (X. 29) : *"Et Jésus répondit : Je vous dis en vérité, qu'il n'y a personne, qui ait quitté maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou femme, ou enfants, ou des terres, pour l'amour de moi ou de l'Évangile, qui n'en reçoive dès à présent, dans ce siècle, cent fois autant, des maisons, des frères, des sœurs, des mères, et des enfants, et des terres, avec des persécutions, et dans le temps à venir, la vie éternelle"*.

Et dans le 18e chapitre de Luc : *"Je vous dis en vérité, qu'il n'y a personne, qui ait quitté maison, ou père, ou mère, frère, femme, ou enfant pour l'amour du royaume de Dieu, qui ne reçoive beaucoup plus en ce temps-ci, et dans le siècle à venir la vie éternelle"*.

Comment peut-il se faire qu'en quittant sa femme, on en reçoive cent, s'il n'est pas permis aux Chrétiens d'avoir plus d'une femme à la fois? Et si ces paroles veulent dire que le fidèle aurait cent femmes croyantes sans mariage, ce serait bien pis encore, car ce serait favoriser le concubinage. Et les mots "des terres avec des persécutions", quel sens ont-elles? Jésus promet des récompenses, et les persécutions sont loin d'être une rétribution qui puisse faire plaisir.

105) Marc, en racontant l'histoire du démoniaque (V) dit : *"Et tous ces démons le priaient, en disant : Envoie-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions. Et aussitôt Jésus le leur permit. Alors ces esprits immondes, étant sortis, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita avec impétuosité dans la mer, et ils se noyèrent dans la mer. Or il y en avait environ deux mille"*.

On sait que le commerce de ces animaux était défendu aux Juifs, aucun des Chrétiens, qui pouvaient en manger à cette époque, n'était assez riche pour posséder un pareil troupeau, à qui donc appartenait les pourceaux? : Jésus aurait pu faire sortir les démons sans les faire entrer dans les pourceaux : ou bien il aurait pu les envoyer dans un seul de ces animaux. Il aurait épargné au propriétaire le préjudice considérable résultant de la perte de tout le troupeau, qui devait, en ce temps-là représenter un capital, à l'égal d'un troupeau de moutons ou de chèvres, comme il représente de nos jours chez les mangeurs de cet animal.

106) On lit dans Matthieu (XXVI.) ces paroles de Jésus aux Juifs : *"Je vous dis que vous verrez ci-après le Fils de l'Homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel"*.

C'est encore une erreur, car les Juifs ne virent jamais Jésus assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel, ni avant, ni après sa mort.

107) Luc dit (VI. 40) : *"Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, mais tout homme accompli sera égal à son maître"*.

Il me semble qu'il y a erreur ici. On a de nombreux exemples de disciples qui ont été supérieurs à leurs maîtres.

108) Luc rapporte (XIV. 26) ces paroles de Jésus : *"Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses sœurs, ses frères, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple"*.

Cette morale étrange n'est pas d'accord avec l'enseignement de Jésus. Celui qui a dit aux Juifs (Matt. V) : *"Dieu nous a dit : Honore ton père et ta mère, et celui qui les méprisera mourra de mort"*, ne peut pas avoir prêché la haine des parents et de la famille.

109) Jean (XI. 49-52) : *"Caïphe, l'un d'entre eux, qui était souverain sacrificateur de cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien, et vous ne considérez pas qu'il est à propos qu'un homme meurt pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas. Or, il ne dit pas cela de son propre mouvement, mais étant le sacrificateur de cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation, et non seulement pour la nation, mais aussi pour rassembler en un seul corps les enfants de Dieu qui sont dispersés"*.

Il y a plusieurs erreurs à relever dans ce passage :

1) Jean semble vouloir dire que le souverain sacrificateur avait, par la nature même de ses fonctions, le don de prophétiser, ce qui est assurément une théorie fausse.

2) La prophétie ne pouvait se rapporter qu'au peuple d'Israël. Ainsi Jésus ne serait mort que pour la nation Juive et non pour l'humanité tout entière, comme le croient les adorateurs de la Trinité, et les paroles de l'Évangéliste, "et non seulement pour la nation, mais", doivent donc être considérées comme une addition contraire à la prophétie.

3) Ce sacrificateur, auquel l'Évangéliste accorde le don de prophétie, est le même qui a condamné Jésus à mort, qui l'a maltraité et qui l'a frappé, comme on le voit par les passages suivants de Matthieu (XXVI. 57-67) : *"Mais ceux qui avaient saisi Jésus, l'amènèrent chez Caïphe, le souverain sacrificateur, où les scribes et les anciens étaient assemblés... Mais Jésus se tut. Alors le souverain sacrificateur prenant la parole, lui dit : Je t'adjure par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu. Jésus lui répondit : Tu l'as dit, et même je vous dis, dorénavant vous verrez le Fils de l'Homme assis à la droite de la puissance, et venant sur les nuées du ciel. Alors le souverain sacrificateur déchira ses*

habits, disant : Il a blasphémé, qu'avons-nous plus besoin de témoins? Vous venez d'entendre son blasphème, que vous en semble? Ils répondirent : Il a mérité la mort. Alors ils lui crachèrent au visage et le tapèrent de leurs mains, et quelques-uns lui donnèrent des soufflets, lui disant : Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé".

Le quatrième Evangéliste dit aussi (XVIII. 13, 14) : *"Et ils l'amènèrent premièrement à Anne, parce qu'il était beau-père de Caïphe, qui était le souverain sacrificateur cette année-là. Et Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs, qu'il était à propos qu'un seul homme mourût pour le peuple".*

Si Caïphe avait eu le don de prophétie, ainsi que le croit l'Evangéliste, aurait-il conseillé de faire mourir Jésus? Aurait-il permis qu'on le maltraitât? Comment un prophète aurait-il pu vouloir la mort de son Dieu? Si le don de prophétie peut se concilier avec de pareilles énormités, nous autres, Dieu merci, nous n'avons point de prophètes de cette espèce. D'après cette théorie, on pourrait considérer, Jésus, lui-même, comme un prophète que le démon de l'orgueil aurait égaré et porté à se révolter contre son Dieu jusqu'à prétendre à la divinité, car on ne saurait alléguer, en faveur de Jésus seulement, infaillibilité que les Chrétiens et les Juifs ne reconnaissent pas aux autres prophètes, mais la vérité est que, ni Jean a jamais soutenu de pareilles absurdités, ni Jésus a prétendu à la divinité. Ce sont des contes inventés après coup par les Trinitaires.

Si l'on admet l'authenticité des paroles de Caïphe, il faut les interpréter dans un tout autre sens : Les Disciples de Jésus croyaient qu'il était le Messie, selon la tradition juive, le Messie devrait être un roi puissant, qui aurait rétabli l'empire juif : cela fit craindre, au grand sacrificateur et aux autres dignitaires, que la croyance en Jésus, comme étant le vrai Messie, ne se propageât parmi les Juifs et ne produisît des troubles qui auraient provoqué les sévérités des empereurs romains. Voilà pourquoi Caïphe a dit : *"Il vaut mieux qu'un homme périsse pour toute la nation"*. C'est-à-dire qu'il valait mieux faire périr Jésus pour la tranquillité de la nation, il n'a pas voulu dire : pour le salut des âmes et leur affranchissement du péché originel, qui vient selon les Chrétiens de la transgression d'Adam, arrivée plusieurs milliers d'années avant la naissance de Jésus, parce que c'est là une croyance erronée que les Israélites ne partagent point. C'est peut-être pour cette raison que l'Evangéliste s'est ravisé au chap. XVIII., en remplaçant le mot « *prophétisé* » par "conseillé", il y a en effet une grande différence entre les deux mots, et l'Evangéliste a bien fait de substituer le second au premier, quoiqu'en le faisant il se soit contredit.

110) On lit dans l'Epître au Hébreux (IX. 19-21) : *"Car après que Moïse eut prononcé à tout le peuple tous les commandements de la loi, il prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau, et de la laine teinte en écarlate, et de*

l'hysope, et il en fit aspersion sur le livre même et sur tout le peuple, disant : Ceci est le sang du testament que Dieu a ordonné en votre faveur. Puis il fit de même aspersion du sang sur le tabernacle, et sur tous les vaisseaux qui servaient au culte".

Il y a trois erreurs dans ce passage :

1) Ce n'était pas du sang de veau et de bouc, mais du sang de taureau dont Moïse aspergea le peuple.

2) L'aspersion se fit avec du sang seulement, sans eau, ni laine, ni hysope. Moïse n'aspergea point le livre lui-même, ni les vaisseaux du culte, mais il versa la moitié du sang sur l'autel, et l'autre moitié sur le peuple. Voici, en effet ce que dit l'Exode (XXIV. 3-6) : "*Moïse vint et annonça au peuple toutes les paroles de l'Eternel et toutes les lois. Tout le peuple répondit d'une voix unanime, et ils dirent : Toutes les paroles que l'Eternel a prononcées nous les exécuterons. Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel, et s'étant levé de bon matin il construisit un autel au bas de la montagne, ainsi que douze stèles pour les douze tribus d'Israël. Il envoya les jeunes gens des enfants d'Israël, qui offrirent des holocaustes et qui firent des sacrifices pacifiques à l'Eternel, des taureaux. Moïse prit la moitié du sang et le mit dans des bassins, et répandit l'autre moitié du sang sur l'autel... Il prit le livre de l'alliance et le lut au peuple, ils dirent : Tout ce que l'Eternel a dit nous le ferons et nous écouterons. Moïse prit le sang et le répandit sur le peuple, et dit : Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a faite avec vous sur toutes ces choses".*

Il me semble que les erreurs que nous venons de signaler ont été la cause de la défense faite à tous les fidèles par l'Eglise Romaine de lire la Bible, cette Eglise dit que le mal qui peut venir de cette lecture est plus grand que le bien qu'on en peut tirer, et cette proposition est à coup sur, bien fondée. Toutes ces erreurs, peu remarquées, lorsque la Bible n'était pas répandue, ont pu être remarquée de tout le monde lorsque les Protestants propagèrent ce livre.

On lit dans l'ouvrage intitulé les "Treize Epîtres" (Atthalath 'acharat resalat}. imprimé à Beyrouth en 1849 (pp. 417, 418) : "Examinons maintenant un canon établi avant le Concile de Trente, et approuvé postérieurement par les Papes, ce canon dit que la lecture des Ecritures en langue vulgaire, pouvant avoir des effets pernicieux, qui dépassent de beaucoup le profit qu'on peut tirer des Livres Saints, les évêques devront autoriser préalablement les fidèles qu'ils croiront, sur l'avis du confesseur, en état de profiter de cette lecture, et il ne sera permis de lire que les traductions autorisées par l'Eglise, les autorisations devront être données par écrit, et seront personnelles. Si quelqu'un ose lire les Ecritures sans avoir reçu l'autorisation, il commet un

péché, dont il ne sera absous qu'après avoir livré son exemplaire aux autorités ecclésiastiques".

CHAPITRE 4 : INSPIRATION DE L'ÉCRITURE

L'inspiration de tous les livres de l'Écriture n'est pas soutenable, pas plus que l'inspiration littérale de chacun des faits qui y sont racontés. Je prouverai cela par plusieurs arguments.

1) Les nombreuses contradictions, qui embarrassent si souvent les interprètes, et dont on tâche de se débarrasser, tantôt en les mettant sur le compte des copistes, tantôt en forçant le sens des mots, contradictions dont nous en avons donné plus de cent exemples dans la 1^{ère} section du chapitre précédent, ne sont, certainement pas, une preuve de l'inspiration divine.

2) Les nombreuses erreurs de fait qui se trouvent dans l'Écriture sont incontestables. Nous en avons indiqué plus de cent dans la 2^{ème} section du dit chapitre, et les écrits inspirés sont bien loin d'admettre de si grandes différences dans les mots, et des contradictions dans le sens.

3) On trouve dans l'Écriture des altérations volontaires, qu'on ne saurait assurément considérer comme inspirée. Nous en verrons de nombreux exemples au livre II, s'il plaît à Dieu.

4) Le livre de Baruch, celui de Tobie, de Judith, de la Sagesse, l'Écclésiastique, le 1^{er} et le 2^{ème} livre des Macchabées, dix versets du 10^e chap. d'Esther, et six chaps. (XI. XVI) du même livre, le chant des Trois Enfants dans le 3^{ème} chap. de Daniel, les chaps. XIII et XIV du même livre, sont considérés par les Catholiques comme faisant partie de l'Ancien Testament. Les Protestants ont, cependant, établi d'une manière indiscutable que ces livres ne sont pas authentiques, les Juifs refusent, de même, de les reconnaître. Le 3^e livre d'Esdras fait partie du canon dans l'Église Grecque, bien que les Catholiques et les Protestants aient prouvé qu'il n'a aucun caractère d'authenticité. Le livre des Juges ne serait pas inspiré, non plus, à en croire ceux qui attribuent la composition de cet ouvrage à Phinéas, et ceux qui l'attribuent à Ezéchiel. D'après ceux qui attribuent "Ruth" à Ezéchiel, ce livre aussi ne serait pas inspiré.

Le livre de Néhémie, d'après l'opinion générale, n'est pas inspiré surtout les 26 premiers versets du chap. XII. Le livre de Job n'est pas non plus inspiré, selon Maimonide, le Clerc, Michaëlis, Semler, l'Évêque Stock, Théodore, et le grand fondateur de la secte protestante, Luther, il ne peut pas l'être non plus selon ceux qui l'attribuent à Elihu, ou à un de ses descendants. Les chaps. XXX et XXXI des Proverbes de Salomon ne sont pas reconnus comme inspirés, l'Écclésiaste ne l'est pas non plus selon les Talmudistes, les mêmes doutes existent à l'égard du Cantique des Cantiques d'après Théodore, le père Simon, le Clerc, Whiston, Semler, et Castalio. Le savant Stahelin rejette 27 chapitres d'Isaïe. L'Évangile de Matthieu n'est pas d'inspiration divine, vu

qu'il a été établi que l'original, perdu depuis un temps immémorial, était en hébreu, et que celui que nous possédons maintenant n'est qu'une traduction dont on ignore l'auteur.

L'Evangile de Jean est apocryphe aussi, selon Stahelin et Bretschneider. Grotius refuse d'admettre l'authenticité du dernier chapitre de cet Evangile. Toutes les Epître de Pierre, l'Epître de Jude, celle de Jacques, la 2ème et la 3ème de Jean, et l'Apocalypse de Jean donnent lieu aux même objections, ainsi que nous l'avons déjà vu au chap. II de ce livre.

5) Horne dit dans son Introduction (éd. de 1822, vol. I p. 131) : **"En admettant que quelques livres des prophètes ont été perdus, il faudra admettre que ces livres n'étaient pas inspirés. Augustin a montré cela par des arguments très sérieux.** "Il y a une foule de faits", dit-il, "dans l'histoire des rois de Juda et d'Israël, pour lesquels on nous renvoie à des écrits de prophètes qui ne se trouvent point dans le canon reconnu par l'Eglise". Il ne peut donner de ce fait d'autre explication, que celle-ci : **les écrits des prophètes se divisent en deux parties, dont une dogmatique, écrite par inspiration divine, et une autre historique, non inspirée".**

Le même auteur dit (vol. I. p. 133), en parlant de la perte du livre "Des guerres du Seigneur", dont il est fait mention dans les Nombres (XXI. 14) : "Ce livre qu'on croit perdu, est d'après le savant Dr. Lightfoot, un ouvrage composé par Moïse, après qu'il eut défait les Amalécites, pour l'instruction de Josué. Ce livre contenait une exposition historique de la guerre et des instructions sur les mesures à adopter à l'avenir, et ne pouvait pas faire partie du canon, n'étant qu'un ouvrage de circonstance, nullement inspiré".

Dans la note (II) de l'appendice au 1er vol. Horne ajoute : **"Quand on dit que les Ecritures sont d'inspiration divine, nous ne devons pas entendre que le Tout-Puissant a suggéré chaque mot, ou dicté chaque expression. De la diversité des styles dont ces livres sont écrits, et de la différente manière dont les mêmes faits sont racontés ou prédits par les différents auteurs, il paraît que les écrivains sacrés avaient le pouvoir d'écrire chacun selon son tempérament, sa capacité, et ses habitudes".** Il ajoute que ces écrivains ne recevaient l'inspiration divine que quand il était nécessaire, et qu'il y a plusieurs sortes et plusieurs degrés d'inspiration.

6) Dans le dernier volume du Commentaire de Henry et Scott on lit ce qui suit, pris de l'ouvrage d'Alexander sur le Canon : "Il n'est point nécessaire d'admettre que tout ce qu'un prophète a écrit soit révélé ou canonique. Le fait que Salomon a écrit un livre canonique ne prouve pas que toutes les autres compositions du même auteur aient ce caractère. Il ne faut pas oublier que les Prophètes et les Apôtres ne recevaient l'inspiration divine que dans des occasions spéciales et pour des sujets particuliers". L'ouvrage d'Alexander est très estimé chez les Protestants.

7) Je lis dans la "Cyclopédia Britannica", ouvrage auquel ont collaboré les savant anglais les plus distingués (vol. XI. p. 274) : **"On a longuement discuté cette question de l'inspiration littérale de l'écriture. Jérôme, Grotius, Erasme, Procope, et une foule de théologiens récents se sont prononcés contre la doctrine de l'inspiration littérale"**. On lit dans un autre endroit du même ouvrage (vol. XIX. p. 20) : "Ceux qui soutiennent la théorie de l'inspiration littérale doivent rencontrer de grandes difficultés dans la démonstration pratique". Il y est dit aussi : "Si l'on nous demandait : Quelles sont les parties de l'écriture que nous admettez comme inspirées? nous répondrions : Nous ne saurions nous refuser à reconnaître l'Inspiration de tous les livres et de tous les passages qui établissent un point quelconque du dogme, quant aux circonstances particulières, les Apôtres ont pu les retenir sans besoin de révélation".

8) On lit dans la "Rees Cyclopedia", ouvrage publié par le Dr Rees et par plusieurs autres savants anglais, et qui jouit d'une grande autorité (vol. XIV) : "On a soutenu que l'inspiration de l'écriture s'accorde difficilement avec les erreurs qu'on y trouve et avec la conduite des personnages auxquels on en attribue la rédaction. Comparez par exemple, les versets 19 et 20 du chap. X. de Matthieu, et Marc XIII 11, avec les Actes des Apôtres XIII. 1 -6.

On a dit aussi que les Apôtres ne se regardaient pas, les uns les autres comme des hommes inspirés, ainsi qu'on le voit par leurs discussions au concile de Jérusalem, et par la conduite de Paul à l'égard de Pierre. On a dit aussi que les premiers Chrétiens ne regardaient pas les Apôtres comme impeccables (Actes des Apôtres, XI. 2. 3, XXI. 20-24). On a dit aussi que Saint Paul, qui ne se regardait inférieur en rien aux plus excellents Apôtres (2 Cor. XI. 5, XII. 5), ne se considérait pas pour cela toujours comme inspiré (1 Cor. VII 10, 12, 25, 40, 1 Cor XI. 17, 2 Cor.). D'ailleurs, les Apôtres ne disent jamais qu'ils vont parler au nom de Dieu.

Michaëlis a apprécié les arguments des deux partis avec le calme et l'impartialité qui sont indispensables dans un sujet aussi grave, et il est d'avis que dans les Epîtres, l'inspiration est certainement utile, mais que dans la partie historique, comme les Evangiles et les Actes, le défaut d'inspiration n'est pas nuisible et peut même être de quelque utilité.

Les véritables preuves de la foi chrétienne sont la mort du Christ, sa résurrection, et ses miracles, attestés par les Evangélistes, considérés comme historiques. Leur témoignage en pareille matière, doit avoir la même valeur que tout autre, car dire que les faits racontés dans les évangiles son vrais parce qu'ils sont écrits sous l'inspiration divine, est une pétition de principe, l'inspiration dépend, en effet, de la vérité de ces faits, ainsi le témoignage des Evangélistes doit être accepté en lui-même, et indépendamment de leur inspiration. **M. Cardwell dans son traité sur l'inspiration de l'écriture adopte les vues de Michaëlis. Quant aux livres**

attribués aux disciples des Apôtres, tels que l'Evangile de Marc, celui de Luc, et les Actes, Michaëlis hésite fort à les considérer comme inspirés".

9) Waston dit, d'après Benson, dans le 4e volume de son traité de l'inspiration des Ecritures, que l'Evangile de Luc n'est pas inspiré. Il cite à l'appui de cela le commencement de cet Evangile (vers. 1 -4) : **"Plusieurs ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité a été connue parmi nous avec une entière certitude, selon que nous les ont apprises ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement et qui ont été les ministres de la parole.** J'ai cru aussi, très excellent Théophile, que je devais te les écrire par ordre, après m'en être exactement informé dès leur origine, afin que tu reconnasses la certitude des choses dont tu as été instruit". Tel est aussi le sentiment des premiers Chrétiens.

Irénée dit que Luc nous a transmis ce qu'il avait appris des Apôtres. Jérôme dit que Luc tient ses renseignements non seulement de Paul, qui n'a pas connu personnellement le Christ, mais aussi des Apôtres. Watson ajoute (loc. cit) : "En matière de foi, et lorsqu'ils énonçaient un point du dogme, les Apôtres avaient certainement le secours de l'inspiration. Mais dans tout le reste, ils étaient comme les autres hommes, parlaient et écrivaient d'après leurs jugements personnels et sans le secours de l'inspiration. Dans la vie ordinaire, ils agissaient selon leurs lumières, et ne suivaient aucune inspiration en parlant ni en écrivant.

Ainsi Paul a pu écrire à Timothée sans aucune inspiration : « Ne continue pas à ne boire que de l'eau, mais use d'un peu de vin à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions » (1 Tim. V. 23), et au même : « Quand tu viendras, apporte avec toi le manteau que j'ai laissé à Troas chez Carpus, et les livres, et surtout les parchemins » (2 Tim. IV. 13) : De même il a pu écrire à Philémon : « Prépare moi un logis » (Phil. 22), et à Timothée, « Eraste est resté à Corinthe, et j'ai laissé Trophine malade à Milet ». Ces circonstances ne me regardent pas, ce sont des détails particuliers de la vie de St. Paul. Dans la 1 ère aux Corinthiens (VII. 101) il dit : « Quand à ceux qui sont mariés, je leur ordonne, non pas moi, mais le Seigneur » et dans le même chapitre (25), « Pour ce qui est des vierges, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur, mais je vous donne un conseil »...

Dans les Actes (XVI. 6) on lit ces mots : « Puis ayant traversé la Phrygie de la Galatie, le St.-Esprit leur défendit d'annoncer la parole en Asie. Mais (ajoute le ver. 7), étant venus en Mysie, ils se disposaient à aller en Bythinie, mais l'Esprit ne le leur permit pas ». Il ressort de tout cela que les Apôtres se guidaient généralement d'après leurs lumières personnelles, et que dans des circonstances spéciales, intéressant la foi, ils recevaient le secours du Saint-Esprit. Voilà pourquoi dans leur vie particulière, on voit les Apôtres se tromper comme les autres hommes (Actes XXIII. 3-5, Rom. XV. 24, 28, 1 Cor. XVI. 5-8, 2 Cor. XI. 15- 18)". Je lis, aussi, dans l'encyclopédie de Rees déjà citée, ce

qui suit (vol. XIX.) : "Les vues du Dr. Benson au sujet de l'inspiration sont aussi claires que justes à première vue, mais on ne tarde pas à voir combien elles sont peu fondées dès qu'on les met à l'essai".

10) Beausobre et L'Enfant disent : **"L'Esprit-Saint, par l'enseignement duquel les Evangélistes et les Apôtres ont écrit, ne leur prescrivait pas les mots mêmes qu'ils avaient à dire, mais leur en donnait le sens général, pour les préserver de l'erreur. De même que nous trouvons, dans les différentes parties de l'Ancien Testament, des différences qui résultent du caractère personnel et de l'éducation des rédacteurs, de même il n'est pas difficile de trouver des différences entre le style de Luc, celui de Matthieu, et celui de Marc, de Jean, de Paul. Si l'Esprit avait révélé les expressions mêmes dont ils se servent, il serait impossible d'y trouver la moindre différence, et tous les Livres Saints seraient écrits, précisément dans le même style. De plus, dans la partie historique, celle où les écrivains rapportent ce qu'ils ont vu et entendu, il n'y a pas besoin de révélation. Ainsi, Luc nous dit qu'il nous racontera ce qu'il a appris des personnes mêmes qui ont vu tous les faits dont il va parler, et qu'il s'en est exactement informé dès leur origine. Il ne nous dit pas, qu'il va nous retracer l'histoire qui lui a été révélée par l'Esprit, et en effet il n'y avait pas de nécessité qu'il en fût ainsi"**.

J'ajouterai que Beausobre et L'Enfant jouissent d'une grande autorité parmi les savants Protestants au témoignage de Horne et de Watson :

11) Horne dit (Introd. vol. 11. p. 798, éd. 1822), que "Eichhorn est l'un des savants allemands qui ne reconnaissent pas l'inspiration de Moïse". Il ajoute plus loin (p. 818) que "Schulze, Dathe, Rosenmüller, et le Dr. Geddes sont d'avis que Moïse n'était pas inspiré, et que le Pentateuque se compose des traditions qui avaient le plus d'autorité à cette époque. Cette manière de voir s'accrédite de plus en plus parmi les savants allemands. On lit plus loin : 'D'après Eusèbe et d'autres théologiens, Moïse aurait écrit la Genèse pendant qu'il était pâtre dans le désert de Madian, chez son beau-père' S'il est vrai que Moïse a écrit la Genèse avant sa mission prophétique, il s'ensuit que ce livre ne peut pas être considéré par les savants comme inspiré. En effet, si, au dire de Horne, et des autres savants que nous venons de citer, tout ce qu'écrivait un prophète pendant l'exercice de sa mission n'est pas nécessairement inspiré, comment un écrit fait avant cette mission le serait-il?"

Ward dit (p. 48) : Luther dit (Œuvres, vol. III. pp. 40, 41) : "Je ne veux ni entendre ni voir Moïse, car il n'a été envoyé que pour les Juifs" : il dit aussi : **"Je ne veux point accepter Moïse, avec sa loi, car il est l'ennemi du Christ". "Moïse (dit encore Luther) est le premier des bourreaux. Le Décalogue n'a rien à faire avec la foi chrétienne"**.

L'un des principaux disciples de ce fameux Réformateur, Islébius, ne voulait

pas : "Qu'on enseignât (ou prêchât) le Décalogue dans les Eglises", et donna naissance à la secte des Antinomiens, qui soutenaient que la Loi de Dieu ne méritait pas d'être appelée la Parole de Dieu, qu'on pouvait être "une prostituée, un marchand de prostituées, un adultère, ou adonné à tous autres péchés", pourvu qu'on eût la foi, on marcherait (tout de même) dans le sentier du salut : "Quand tu es noyé (ajoutaient-ils) dans le péché, même jusqu'au fond, si tu crois, tu es au centre de la félicité. Tous ceux qui se soucient de Moïse, c'est à dire des dix commandements, appartiennent au diable, à la potence avec Moïse". Voilà, donc, ce que l'un des plus grands docteurs protestants, et son disciple, disent à l'égard de Moïse et de sa Loi.

S'il est vrai que le Décalogue n'a rien à faire avec la loi chrétienne, que Moïse est l'ennemi du Christ, que rien dans l'Ancien Testament n'est d'inspiration divine, les Luthériens devront admettre que le polythéisme, l'idolâtrie, le vol, l'adultère, le faux témoignage, sont les fondements de la doctrine protestante, car ils sont contraires aux préceptes mosaïques et aux dix commandements. Un théologien protestant me disait : "chez nous Moïse n'est pas prophète, mais simplement un homme de génie, un législateur". Un autre me dit : "Pour nous Moïse n'était qu'un brigand et un voleur". Je lui dis : "Ne dites pas de choses pareilles". "Pourquoi", répondit-il "le Christ n'a-t-il pas dit : « tous ceux qui sont venus avant moi, ont été des larrons et des voleurs, et les brebis ne les ont point écoutés » (Jean X. 8) : Ces mots : « tous ceux qui sont venus avant moi » ajouta-t-il, s'appliquent à Moïse et à tous les prophètes hébreux" Ne serait-il pas possible que les partisans et les promoteurs de cette doctrine fussent, eux-mêmes, l'objet des paroles du Christ.

12) Luther dit que l'Épître de Jacques n'a aucune valeur canonique. Jacques dit dans son Épître (V. 14) : "Quelqu'un est-il malade parmi vous? Qu'il appelle les pasteurs de l'Eglise, et qu'ils prient pour lui, et l'oignent d'huile au nom du Seigneur". Luther observe à ce propos (Œuvres. vol. II.) : "En admettant même que cette Épître fût de Jacques, je dirai qu'il n'est pas permis à un Apôtre, par son autorité privée, d'instituer un Sacrement, cela appartient au Christ seul".

Non seulement l'Épître de Jacques, mais toutes les institutions des Apôtres, seraient sans valeur, d'après Luther, c'est la conclusion qu'il faut tirer de ces mots : "Cela (c'est-à-dire ce droit) appartient au Christ seul". Thomas Ward dit, en outre : "Poméran, théologien protestant fort réputé, et disciple de Luther, écrit au sujet de l'Épître de Jacques : 'Il (Jacques) conclut d'une manière ridicule : il cite l'Écriture contre l'Écriture, ce que le Saint-Esprit ne saurait approuver, c'est pourquoi cette Épître peut ne point être comprise parmi les autres livres qui proclament la justification par la foi".

Vitus Théodorus, prédicateur protestant de Nuremberg dit : « **C'est à dessein que nous avons écarté l'Épître de Jacques et l'apocalypse de Jean, parce que l'Épître de Jacques, non seulement est condamnable dans**

certains endroits où il (l'Apôtre) donne trop le pas aux œuvres sur la foi, mais toute la doctrine, aussi, en est un assemblage disparate de pièces rapiécées qui ne s'accordent pas entre elles ». Les Centuristes Magdébourgiens disent que **"l'Epître de Jacques s'écarte trop la doctrine apostolique en proclamant que la justification n'est pas seulement par la foi, mais par les œuvres aussi, et appelle la Loi, une Loi de Liberté"**. On voit, par ce qui précède, que tous ces grands savants ne reconnaissent pas à l'Epître de Jacques une inspiration divine, tout comme leur fameux guide.

13) Clébitius, éminent docteur protestant (dit, en outre, le même Ward) oppose les Evangélistes l'un à l'autre : Matthieu et Marc, dit-il annoncent le contraire, par conséquent Matthieu et Marc étant deux témoins, méritent plus de crédit que Luc seul". Il ressort de cela :

1) Qu'il y a des différences de fond entre ces Evangélistes.

2) Que leurs Evangiles ne sont pas révélés, autrement on ne pourrait pas établir des comparaisons, entre eux, au point de vue du plus ou du moins d'autorité de leurs récits.

14) Paley a publié un travail sur l'authenticité de l'Ecriture, qui a été imprimé en 1850, et qui jouit d'une grande autorité parmi les théologiens protestants. Il y est dit (p. 323) : "Le second reproche qu'on fait aux premiers Chrétiens, c'est d'avoir cru à une fin prochaine du monde. Je ferai remarquer ici que Notre Seigneur a dit à Pierre : 'Si je désirais que Jean reste jusqu'à me venue, qu'est-ce que cela te fait?' On donna à ces mots un sens qu'ils n'avaient pas, et on crut que Jean ne serait pas mort, cette opinion se répandit parmi les Chrétiens de ce temps.

Supposons que l'origine de cette croyance eût été oubliée, et qu'elle nous eût été transmise comme étant la croyance générale des Chrétiens, serait-il juste de s'en prévaloir comme d'un argument contre la religion chrétienne? On peut appliquer le même raisonnement à cette croyance à la fin du monde, que les premiers Chrétiens croyaient être prochaine, sur la foi des l'Evangile et des Epîtres? La difficulté que nous tâcherons de résoudre dans ce chapitre se pose ainsi : la faillibilité des Apôtres étant admise, jusqu'à quel point pouvons-nous avoir confiance dans leur jugement?

A cette question le défenseur du Christianisme pourra répondre, en discutant avec les adversaires de la foi : 'Donnez-moi le témoignage de l'Apôtre, et je n'ai pas besoin de leur jugement, donnez-moi les faits, et j'aurai tout ce qu'il me faudra pour les conclusions que je veux en tirer'.

Cette réponse n'est pas la seule que l'apologiste chrétien pourrait donner, il y a aussi une double distinction qu'il devra faire, pour dissiper toute incertitude

en cette matière. En premier lieu, il faut séparer l'objet avoué de la mission des Apôtres de toutes les circonstances secondaires qui l'accompagnent, et dont quelques-unes sont entièrement étrangères à la mission apostolique, et d'autres n'ont avec elle qu'une relation passagère et fortuite. Quant aux premières, il n'est pas nécessaire d'en parler. Nous ne dirons que quelques mots des circonstances fortuites.

La possession démoniaque en est un exemple : ce n'est pas ici le lieu de discuter la réalité de ce phénomène, ni d'exposer les arguments de part et d'autre. Je me bornerai à remarquer que l'on peut admettre, sans compromettre aucunement la vérité du Christianisme, qui c'était là une opinion erronée et généralement répandue dans ces temps, et que les Apôtres ont partagée avec tous les autres écrivains juifs de cette époque.

Cette doctrine ne fait point partie de l'enseignement de Jésus, elle figure incidemment dans les récits chrétiens de cette époque, comme une superstition locale, la révélation du Christ n'avait pas pour objet d'expliquer l'action des êtres spirituels sur les corps animés. Dans tous les cas cette croyance n'a rien à faire avec le dogme. En second lieu, nous devons distinguer les doctrines des Apôtres de leurs arguments. Leurs doctrines leur viennent d'une révélation, au sens propre du mot, mais en exposant ces doctrines dans leurs récits et dans leurs discours, ils les expliquaient et les confirmaient par les analogies et les arguments qui leur venaient à l'esprit.

Ainsi l'admission des gentils à faire profession du Christianisme sans devoir passer d'abord par la Loi de Moïse, fut donnée aux Apôtres par révélation.

Cependant Saint Paul, en exposant cette doctrine, apporte une foule d'arguments à l'appui. La doctrine doit être reçue, mais est-il nécessaire pour défendre le Christianisme, de faire l'apologie de chacun des arguments dont l'Apôtre a fait usage? La même observation s'applique à tous les cas analogues. Quand les théologiens discutent un point du dogme, dit Burnet, nous devons toujours admettre comme révélée la doctrine qui résulte comme conséquence de l'objet de leurs discussions, mais nous ne sommes pas obligés de défendre, ou même d'admettre toutes les considérations qu'ils mettent en avant" (fin des paroles de Paley)

Il y a quatre observations à faire sur ce passage :

- 1) Il résulte d'abord des paroles de Paley que les premiers Chrétiens, et même les Apôtres, croyaient que le monde finirait bientôt, et que Jean ne mourrait pas. Barnes dit dans son Commentaire sur le 21e chapitre de Jean : "Cette croyance à l'immortalité de Jean a eu pour origine quelques paroles ambiguës du Christ, qui ont été mal interprétées, et se confirma de plus en plus, lorsqu'on vit Jean survivre à tous les autres". Le Commentaire de Henry et Scott dit : "**Les paroles du Christ ont été**

mal comprises par les Apôtres qui crurent que Jean ne devait pas mourir, ou qu'il serait transporté tout vivant au ciel. ... On doit apprendre par cela combien il faut se méfier des traditions, surtout celles qui se rapportent à la foi, voilà une tradition qui a été adoptée par les Apôtres et reçue généralement parmi les premiers Chrétiens, et qui repose cependant sur une méprise". Il ajoute dans un autre passage : **"Les Apôtres ont mal compris les paroles de Jésus, ainsi que le dit l'Evangeliste"**. Il résulte de cela que les Apôtres ont tous mal compris, s'il fallait juger leur croyance à la fin du monde par leur croyance à l'immortalité de Jean, on devrait la prononcer aussi comme erronée.

2) Paley reconnaît que les objections que l'on peu faire aux circonstances secondaires, qui sont étrangères au dogme, ou qui s'y rattachent accidentellement, si elles sont erronées, n'atteignent pas le fond du Christianisme.

3) Il admet que les arguments personnels des Apôtres peuvent être combattus sans toucher à la foi.

4) Il affirme que l'action des mauvais esprits sur les corps est chose imaginaire provenant d'une erreur, et que cette erreur a été partagée par les Apôtres et par le Christ, lui même, parce qu'elle était l'opinion générale du pays où ils vivaient. Or, en admettant ces quatre points, on est conduit à nier l'inspiration de la moitié, au moins, des écrits Evangéliques, il ne resterait d'inspiré, d'après ce commentateur, que les dogmes fondamentaux et les institutions ou sacrements essentiels, mais cette dernière opinion est contraire à celle du grand champion de la réforme, Luther, qui ne reconnaît pas à un Apôtre le droit d'instituer, de son chef, des sacrements, cela étant du ressort exclusif du Christ. Par conséquent, ni les institutions, ni les dogmes, que nous ont transmis les Apôtres, ne sauraient être considérés comme révélés.

15) Dans son ouvrage, Thomas Ward expose l'opinion des principaux théologiens protestants en désignant les sources où il a puisé. J'en rapporterai ici quelques-unes.

1) Zuingle et plusieurs autres docteurs protestants affirment que **"tout ce qui est dans les Epîtres de St. Paul n'est pas sacré, et que, dans les détails, il s'est trompé"**.

2) M. Fulk accuse Pierre d'erreur et d'ignorance de l'Evangile.

3) Le Dr. Goad a dit, dans sa polémique avec le père Campion, que Pierre a erré dans la foi, et cela après la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

4) Brentius dit que Pierre et Barnabas, ainsi que l'Eglise de Jérusalem, ont erré après la descente du Saint-Esprit.

5) Jean Calvin affirme que **"Pierre a ajouté au schisme de l'Eglise, au détriment de la liberté chrétienne et à l'anéantissement de la grâce du Christ"**.

6) Les Magdébourgiens suivent l'exemple de Luther en accusant d'erreur les Apôtres, particulièrement St. Paul "par la persuasion de Jacques".

7) Whitaker dit : "Il est évident que, même après l'ascension du Christ et la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, l'Eglise entière, non le commun des Chrétiens, mais aussi les Apôtres eux-mêmes, errèrent dans la vocation des gentils, oui, Pierre aussi a erré, il a erré, en outre, les convenances, et ceux-ci étaient de grands disciples de Calvin : "Si Paul venait prêcher à Genève à la même heure que Calvin, nous quitterons Paul et irions entendre Calvin". Lavater dit que "quelques-uns des disciples de Luther, et non les moindres parmi leurs docteurs, disaient qu'ils mettraient en doute la doctrine de Paul, plutôt que la doctrine de Luther ou la Confession d'Augsbourg". Telles sont les opinions des plus réputés parmi les savants protestants, comme on le voit, tous s'accordent en ceci, que toutes les paroles du Nouveau Testament ne sont pas d'inspiration divine, et que les Apôtres ont été sujet à erreur.

16) Norton rapporte dans la préface de son ouvrage (déjà cité) ce passage d'Eichhorn : "si nous ne voulons pas être influencés par des contes oiseaux et par une tradition sans appui, mais par la seule et certaine évidence de l'histoire, nous devons conclure que, avant nos Evangiles actuels, d'autres Evangiles, décidément différents, étaient en circulation et servaient à l'instruction des Chrétiens". Il suppose, ajoute Norton, que ces Evangiles primitifs et nos trois premiers Evangiles, c'est-à-dire, ceux de Matthieu, de Marc, et de Luc, ont tous eu une origine commune, et il donne les détails suivants sur la manière dont il conçoit que ces Evangiles ont été formés.

Il suppose qu'il y avait dès les premiers temps une courte esquisse historique de la vie de Jésus, qu'on peut appeler l'Evangile Original Cet écrit était probablement destiné à l'usage de ceux-là, parmi les assistants des Apôtres dans l'œuvre de l'enseignement du Christianisme, qui n'avaient pas, eux-mêmes, vu les œuvres et entendu les discours du Christ. Ce n'était, cependant, qu'une "esquisse informe", un récit succinct et imparfait, sans plan historique, ni méthode dans la disposition des faits. Sous ce rapport il était, d'après Eichhorn, bien différent de nos quatre Evangiles actuels. "Ceux-ci", dit-il, "ne sont pas une esquisse informe comme doit l'avoir été le premier essai sur la vie de Jésus, mais il sont, au

contraire, des ouvrages écrits avec art et avec soin, et contiennent des parties de sa vie, dont aucune mention n'avait été faite lors de la première prédication du Christianisme".

Cet Evangile Original a servi de base à la fois, aux Evangiles primitifs, dont on se servait pendant les deux premiers siècles, et à nos trois premiers Evangiles actuels qui, avec l'Evangiles primitifs doivent avoir plus ou moins retenu quelque chose de la rudesse et de l'imperfection et insuffisance de l'Evangile Original. Mais bientôt ils tombèrent entre les mains de personnes qui entreprirent d'en corriger les défauts et d'en remplir les lacunes, sous le double rapport du cadre général historique et de l'exposition des faits particuliers. Non contentes d'une vie de Jésus qui, comme l'Evangile des Hébreux et ceux de Marcion et de Tatien, commençaient à sa prédication, quelques personnes ont, dès les premiers temps, mis à la tête des Mémoires dont se servait Justin le Martyr, et de l'Evangile de Cérinthe, une histoire de sa généalogie, de sa nativité, et de la période de sa jeunesse.

C'est ainsi qu'en comparant entre eux, dans les passages parallèles, les fragments qui nous restent de ces Evangiles, nous trouvons qu'ils recevaient des additions continuelles. La voix du Ciel, entendue lors du baptême de Jésus, était, dit-on, à l'origine : « Tu es mon fils aujourd'hui je t'ai engendré » ainsi qu'elle est citée deux fois par Justin le Martyr. Clément D'Alexandrie a trouvé ces mêmes paroles dans un Evangile, au sujet du quel nous n'avons aucun renseignement, mais augmentées du mot "bien-aimé". « Tu es mon fils bien-aimé aujourd'hui » : D'autres Evangiles portaient : « Tu es mon fils bien-aimé en qui j'ai trouvé mon plaisir », comme elles se trouvent dans les Evangiles catholiques c'est-à-dire, dans Marc I 11.

Dans l'Evangile des Ebionites, selon Epiphane, les deux versions sont réunies ainsi : « tu es mon fils bien-aimé en toi j'ai trouvé mon plaisir puis aujourd'hui je t'ai engendré ». Par ces continuelles acquisitions, le texte original de la vie de Jésus se perdit dans une masse d'additions, tellement que ses paroles ne furent plus, parmi ces additions, que comme des passages isolés. Sur ce fait, toute personne peut satisfaire sa curiosité par le récit du baptême de Jésus, qui est rédigé d'après différents Evangiles. La conséquence nécessaire de cet état des choses, fut que la vérité et le mensonge, les récits authentiques et les récits fabuleux, du moins ceux qui, à travers une longue tradition ont été défigurés ou falsifiés, furent confusément réunis ensemble. Plus ces récits passaient de bouche en bouche, plus ils se défiguraient et devenaient incertains. Enfin dans les dernières années du 2ème siècle, et les premières du troisième, l'Eglise, dans le but de conserver, autant que faire se pouvait, les récits authentiques sur la vie de Jésus, et de les transmettre à la postérité aussi exempts d'erreur que possible, choisit, parmi les nombreux évangiles qui existaient alors, quatre, qui offraient les plus grands indices de crédibilité, et étaient assez complets pour suffire à l'usage de la Chrétienté.

Il n'y a pas de traces de nos Evangiles actuels de Matthieu, de Marc, et de Luc, avant la fin du deuxième siècle et le commencement du troisième. Irénée, vers l'an 202, est le premier qui ait parlé d'une manière positive de quatre évangiles, et il imagine toutes sortes de raisons pour justifier ce nombre, et Clément d'Alexandrie, vers 216, s'efforça de réunir plusieurs données, concernant l'origine de ces quatre Evangiles, afin de prouver qu'eux seuls devaient être reconnus comme authentiques. Par ces faits, il devient évident que c'était vers la fin du 2ème siècle et le commencement du troisième que l'Eglise s'efforça, pour la première fois, d'établir l'autorité universelle de ces quatre Evangiles, - qui existaient avant, si non tout à fait dans leur forme actuelle, toutefois, sous plusieurs rapports, tels que nous les possédons, - et le les faire accepter par toute la Chrétienté à l'exclusion de tous les autres évangiles qui existaient à cette époque.

L'Eglise aurait rendu un bien plus grand service à la postérité si, avec l'Evangile de Jean, elle eût confirmé, par autorité publique, seulement l'informe esquisse primitive de la vie de Jésus, qui avait été donnée aux premiers missionnaires à l'appui de leurs prédications, après l'avoir débarrassée de toute la matière étrangère qui y avait été ajoutée. Mais une telle opération n'était plus possible, vu qu'il n'existait pas de copie exempte de toute addition. et l'opération critique de séparer cette matière étrangère était trop difficile pour ces temps. Eichhorn ajoute dans une note, continue Norton : "Plusieurs écrivains ecclésiastiques avaient des doutes sur l'authenticité de quelques parties de nos évangiles, mais le manque d'habileté critique les a empêchés de venir à une décision" : Il faut remarquer, cependant, que le seul écrivain ecclésiastique qu'il (Eichhorn) cite l'appui de cette assertion est Faustus, le Manichéen bien connu du 4° siècle.

En traitant des additions et altérations continues, qu'il suppose avoir été faites au texte de l'Evangile Original avant qu'il pût prendre la forme où l'on a trouvé les trois premiers Evangélistes, Eichhorn dit : "**Cette manière arbitraire de traiter les écrits d'autrui, de sorte qu'ils pussent entrer dans la circulation ainsi altérés est, de nos jours chose inouïe et impossible, parce qu'elle est empêchée par le grand nombre des copies imprimées, mais, ajoute-t-il, c'était différent avant l'invention de l'imprimerie. En copiant un manuscrit, les altérations les plus arbitraires étaient considérées comme permises, du moment qu'elles n'affectaient qu'une propriété particulière.**"

Mais ces manuscrits altérés étant recopiés, sans que le copiste se donnât la peine de s'assurer si l'exemplaire qu'il copiait contenait le vrai texte de l'auteur, des copies corrompues ont pu ainsi entrer inaperçues dans la circulation. N'a-t-on pas souvent remarqué, par les chroniques du Moyen Age, dont il existe plusieurs manuscrits, que ces manuscrits s'accordent à vous présenter le même texte, ou également copieux, ou également bref? Que de plaintes ne lisons-nous pas, dans les pères des premiers siècles,

contre les altérations arbitraires que faisaient, dans leurs écrits publiés peu de temps avant, les possesseurs, ou les copistes des manuscrits :

A peine quelques copies des Lettres de Dionysius de Corinthe furent-elles mises en circulation que des Apôtres de Satan, comme il le dit lui-même, les remplirent d'ivraie par la suppression de certaines choses et l'addition d'autres ' et les Saintes-Ecritures, elles-mêmes, d'après son propre témoignage, n'ont pas pu échapper à ce sort. Si les copistes ne s'étaient pas permis de faire, dans les écrits d'autrui, les altérations les plus arbitraires, aurait-il été aussi habituel que nous le voyons, chez les auteurs de ces temps, d'adjurer les lecteurs, à la fin de leurs écrits, de n'y point faire des changements, et d'énoncer les plus terribles anathèmes contre ceux qui les feraient? Les histoires de Jésus doivent, elles aussi, avoir subi le même traitement.

Celsus ne reproche-t-il pas aux Chrétiens d'avoir changé les Evangiles trois, quatre fois, et même davantage? D'où vient-il, si ce n'est de cette cause, que nous trouvons encore des fragments des Evangiles apocryphes, où tous les récits, concernant certaines périodes de la vie de Jésus, et qui ailleurs se trouvent éparpillés dans différents Evangiles, sont mis ensemble, combinés en un seul tout? L'Evangile apocryphe des Ebionites, cité par Epiphane, a réuni ensemble tous les détails relatifs au baptême de Jésus, qui se trouvent épars dans nos trois premiers Evangiles, et dans les Mémoires des Apôtres dont a fait l'histoire de nos Evangiles catholiques, remarque-t-il (Eichhorn) ailleurs, ajoute encore Norton, nous voyons des hommes sans aucune connaissance critique, occupés à altérer leur texte, tantôt en l'abrégeant, tantôt en l'étendant, ou en y substituant, l'un à l'autre, des termes synonymes.

Est-ce chose à s'en étonner? Depuis la première existence d'histoire écrites de Jésus, il était d'usage, chez les possesseurs de manuscrits, de faire des altérations dans le texte suivant les notions particulières qu'ils avaient de sa prédication, de ces œuvres et des divers événements de sa vie. C'est ainsi que la seconde et la troisième génération n'ont fait que continuer, à l'égard des Evangiles, une pratique que la première avait commencée. Cette pratique était si généralement connue au deuxième siècle, que ceux-là, même qui n'étaient pas Chrétiens, en avaient eu connaissance.

Celsus reprochait aux Chrétiens d'avoir altéré leurs Evangiles deux, trois fois et même davantage. Clément, aussi, à la fin du deuxième siècle, parle de ceux qui corrompaient les Evangiles, et met à leur charge le fait que, dans Matthieu V. 10. au lieu des mots : « car le royaume des cieux est à eux », on lise dans quelques manuscrits : « car ils seront parfaits » et dans d'autres : « car ils auront un séjour où ils ne seront point persécutés ».

Ici se termine l'exposé de la théorie d'Eichhom par Norton, après quoi, ce

dernier continue à parler en son nom. "Ces passages", dit-il, "d'Eichhorn ne doivent pas être considérés comme exprimant les opinions personnelles d'un écrivain. Aucun ouvrage, de la même nature que son introduction au Nouveau Testament, n'a été reçu en Allemagne avec une plus grande approbation, et ses notions concernant les Evangiles, ou autres écrits du même caractère général, et affectant d'une manière essentielle la croyance en leur authenticité, sont partagées par beaucoup d'écrivains allemands modernes".

Norton, écrivant pour défendre l'authenticité des Evangiles, essaie de réfuter les opinions d'Eichhorn, après l'avoir cité, avec quel succès il l'a fait, ceux qui ont lu son ouvrage le savent. Malgré cela, il reconnaît lui-même, que sept différents passages des Evangiles sont des interpolations.

- 1) Il déclare que les deux premiers chapitres de Matthieu ne sont pas de cet Evangéliste.
- 2) Que l'histoire de Judas Iscariote, dans Matthieu (XXVII. 3-10) est une addition postérieure.
- 3) Que les versets 52 et 53 du même chapitre sont également des interpolations.
- 4) Que douze versets du chapitre XVI de Marc (9-30) sont apocryphes.
- 5) Que les versets 43 et 44 du chapitre XXII de Luc sont interpolés.
- 6) Que ces paroles de Jean (V. 3, 4), "*... et qui attendaient le mouvement de l'eau, car un ange descendit en un certain temps dans le réservoir et en troublait l'eau, et le premier qui descendait, après que l'eau avait été troublée, était guéri de quelque maladie qu'il fût détenu*" ne sont pas de l'Evangéliste.
- 7) Que les versets 24 et 25 du chapitre xxi de Jean sont, aussi, interpolés. Tous ces endroits ne sont donc pas inspirés selon ce critique. Il ajoute (p. 61) : "**Les fictions de la tradition orale se sont mêlées aux miracles rapportés par Luc, l'écrivain les ayant ajoutées par exagération poétique, et il est impossible, en ce moment, de discerner ce qui est authentique et ce qui ne l'est pas**".

Comment, des récits qui ont le caractère de l'exagération poétiques seraient il inspirés? Il résulte, donc, des paroles d'Eichhorn que nous avons rapportées plus haut :

- 1) Que l'Evangile primitif s'est perdu.

2) Que dans les Evangiles actuels le vrai est mêlé à des traditions apocryphes.

3) Que le texte en a été altéré, et que Celsus reproche aux Chrétiens, dès le 2ème siècle, d'avoir déjà change leurs Evangiles plus de trois ou quatre fois.

4) Qu'on ne trouve aucune mention de ces trois Evangiles avant la fin du 2ème siècle ou le commencement du 3ème. La théorie d'un Evangile primitif dont le texte se serait perdu, et où Matthieu, Luc, et Marc auraient puisé, a été soutenue aussi par le Clerc, Koppe Michaëlis, Lessing, Niemeyer, et Marsh (cf Horne, vol. IV. p. 295, édit. de 1822). Horne désapprouve les opinions de ces savants, mais sa désapprobation ne nuit pas à notre thèse.

17) Les Chrétiens croient généralement que les deux livres des Chroniques ont été composés par Esdras, avec le concours d'Aggée et de Zacharie. Mais ces trois prophètes se trompent dans le 1er livre, en parlant des enfants de Benjamin et confondent les fils avec les petits-fils. Les commentateurs expliquent cela en disant qu'Esdras avait sous les yeux des tables généalogiques fautives. Mais cela même prouve que les trois prophètes, auteurs des Chroniques, ne les ont pas écrites par inspiration divine, autrement ils n'auraient pas suivi des généalogies fautives comme, dans l'estimation des Gens du Livre (id est, les chrétiens et les Juifs), il n'y a aucune différence entre ces livres et les autres écrits de l'Ancien Testament, nous pouvons appliquer, par induction, le même raisonnement à ces derniers, et nous ajouterons que, de même que, d'après eux aussi (les Gens du Livre), les prophètes ne sont pas impeccables, de même ils ne sauraient être infaillibles, et peuvent ne pas avoir tout écrit sous l'inspiration divine.

Il n'est, donc, pas possible, à aucun des Docteurs Chrétiens, de soutenir que tel ou tel livre de l'Ancien ou du Nouveau Testament, ou tel ou tel fait ou détail, aient été écrits par l'effet d'une révélation spéciale. Cela posé, nous disons que les textes originaux de l'Ancien et du Nouveau Testament, se sont perdus avant la mission de Mohammed, que la bénédiction et la paix soient sur lui!

Ce que nous avons maintenant sous ce nom, n'est autre chose qu'une espèce de compilation réunissant les traditions authentiques et les apocryphes, nous ne disons pas que les deux Testaments se sont conservés intacts jusqu'au temps de Notre Prophète et qu'ils ont été altérés après lui. Dieu nous garde d'une telle assertion.

Les assertions de Paul, en admettant que les écrits qui portent son nom soient réellement de lui, n'ont pas non plus pour nous un grand poids, parce que, dans notre croyance, Paul n'est qu'un de ces faux Apôtres qui ont paru

dans la première génération, quoique chez les sectaires de la Trinité il soit considéré comme un grand Saint, ses paroles n'ont donc point pour nous plus de valeur qu'une paille. Quant aux autres Apôtres, nous les croyons des hommes pieux et Saints, mais nous ne les croyons pas inspirés, après l'ascension du Christ, leurs paroles ne peuvent avoir d'autre autorité que celle que nous accordons au témoignage d'hommes vertueux, mais sujet à erreur.

Le manque de toute tradition suivie et authentique à leur égard jusqu'à la fin du 2ème siècle, la perte de l'Evangile original de Matthieu, l'existence d'une traduction de cet Evangile, dont on ne connaît pas jusqu'à présent le nom de l'auteur, la corruption constatée des textes, sont autant de raisons pour lesquelles nous ne devons accepter les paroles des Apôtres qu'avec la plus grande défiance. De plus, on sait que souvent ils comprenaient mal les discours de Jésus, ainsi que nous le démontrerons plus tard, s'il plaît à Dieu.

Luc et Marc n'étaient pas du nombre des Apôtres, et il n'est pas prouvé qu'ils aient écrit par inspiration.

Pour nous le Pentateuque est ce qui a été révélé à Moïse, et l'Evangile ce qui a été révélé à Jésus Christ, ainsi que nous le dit notre QOURAN, dans la sourate intitulé « LA VACHE » : **"Nous avons donné le livre à Moïse"**, et dans la sourate « LA TABLE », en parlant du Christ : **"Nous lui avons donné l'Evangile"**. Dans la sourate intitulé « MARIE », Jésus dit de lui-même : **"Il (Dieu) m'a donné le livre"** : c'est-à-dire, l'Evangile. Il est dit, aussi, dans la sourate de la VACHE et dans celle de la FAMILLE D'IMRAN : **"Ce que nous avons donné à Moïse et à Jésus"**, c'est à dire, le Pentateuque et l'Evangile. Les épîtres et les histoires qui existent maintenant ne sont pas l'Evangile et le Pentateuque, ou la Tora dont parle le Qouran, et il n'est point nécessaire d'en reconnaître l'autorité. La seule règle que nous puissions suivre en cette matière c'est de recevoir toutes les traditions confirmées par notre livre, et de rejeter toutes celles qui lui sont contraires. Quant aux faits que le Qouran passe sous silence, nous nous abstenons de les juger, et nous les regardons avec indifférence. Dans la sourate de la TABLE, Dieu dit à son Prophète : **"Nous t'avons envoyé le Livre contenant la vérité, lequel conforme les livres qui l'ont précédé, et les met à l'abri de tout doute"**.

On lit dans l'ouvrage intitulé "MA'ALEM-ET-TENZIL" (Signes ou Guides de la Révélation) au sujet de ce verset : "Quant on parle de la sincérité du Qouran, on veut dire, comme l'explique ibn Jarir, que le Qouran se rattache aux révélations qui l'ont précédé, les traditions que le Qouran confirme doivent être reçues, dans le cas contraire on doit les repousser. Saïd ben Mosaïeb et Dahhak disent que le Qouran est décideur. Khalil dit du Qouran qu'il est "l'observateur et le conservateur", ils entendent par là, que le Qouran est le texte définitif sur lequel on doit juger de la vérité des révélations qui l'ont précédé. On lit dans le commentaire de Modhari : "Ce qui est confirmé par le Qouran doit être accepté comme vrai, ce que le Qouran dément est faux, ce

dont le Qouran ne parle pas, abstenez-vous de vous y prononcer, la chose étant susceptible d'être vraie ou fausse".

L'Imam El-Bokhary rapporte une tradition du Prophète dans son livre Eshchahhadat (les Témoignages) avec un Isnad, il donne cette même tradition dans "l'tisam" (le Refuge) avec un autre Isnad, et dans la "Réfutation des Jahmites" avec un Isnad différent. Je le rapporterai d'après ces deux derniers ouvrages, en me servant des termes même du comment. D'El-Kastellany sur "L'tisam" : "Comment pouvez-vous avoir recours aux Juifs et aux Chrétiens, lorsque vous avez le Qouran, que Dieu a révélé à son Prophète après leurs livres, et que vous lisez dans toute sa pureté originale. Dieu vous a dit comment les gens du Livre ont changé le livre de Dieu, comment ils ont écrit un ouvrage de leurs mains, qu'ils ont ensuite présenté comme provenant de Dieu, et cela par l'avidité du gain. La science que vous avez reçue ne doit elle pas vous empêcher de leur rien demander? Non, pas Dieu, aucun d'eux n'est jamais venu vous demander ce qui vous a été révélé, à plus forte raison ne devez pas avoir recours à eux".

On lit aussi dans la "Réfutation des Jahmites" ces paroles du Prophète (saw) : "O Musulmans, comment pouvez-vous avoir recours aux Chrétiens et aux Juifs, quand le Livre, qui vient d'être révélé au Prophète, est la plus récente révélation de Dieu, et qui rien n'en a corrompu la pureté? ..." Nous citerons aussi, de "l'tisam" ces paroles de Mou'âwiah à l'égard de Kaâb-el-Ahbar. .. "C'est l'un des plus véridiques des rapporteurs de hadith qui nous ont rapporté des choses concernant les gens du Livre, cependant que de mensonges ne nous donne-t-il pas !" Moâwia n'accuse pas de mensonge Kaâb lui-même, que les compagnons du Prophète (saw) avaient en grande estime, mais il veut dire que les choses qu'il rapportait étaient fausses (c'est-à-dire, contraires à ce que dit le Qouran) parce que les livres des Juifs sont altérés et corrompus. Il n'y a pas de Musulman qui, s'il voulait examiner le Pentateuque et l'Evangile, ne pût réfuter victorieusement les Juifs et les Chrétiens.

L'auteur du Livre connu sous le titre de "La Honte de ceux qui ont altéré l'Evangile" dit en parlant des Evangiles aujourd'hui reconnus par les Chrétiens, qu'ils ne sont pas les véritables Evangiles que Dieu avait révélé au Prophète, c'est-à-dire Jésus-Christ. Il ajoute dans le même endroit : "Le véritable Evangile est celui qui est sorti de la bouche du Christ". En parlant ensuite des honteuses inventions des Chrétiens, il dit : "Paul vint ensuite et leur déroba, par ses fraudes habiles, leur ancienne religion. Quand il vit que leurs esprits étaient susceptibles de recevoir tout ce qu'il leur présenterait. Ce fourbe (ainsi encouragé) effaça jusqu'au dernier vestige de l'ancienne Loi".

L'illustre Fakhr-Eddin Er-Razy dit dans son ouvrage "Les Questions Elevées" (chap. IV. sect. 11) : « Quant à la prédication de Jésus, il paraît qu'elle n'a laissé de traces que dans l'esprit d'un petit nombre d'adeptes, car il est

certain pour nous qu'il n'a pas prêché la religion que professent maintenant les Chrétiens avec le père, le fils et cette trinité qui est l'un des plus abominables blasphèmes que puisse imaginer l'ignorance. De pareilles croyances ne sauraient être professées par le plus ignorant des hommes, à plus forte raison ne peuvent elles pas avoir été enseignées par un prophète, aussi grand et aussi infaillible que le Christ. Nous croyons donc que Jésus n'a pas enseigné cette religion absurde, mais qu'il a prêché l'unité de Dieu, exempte de toute association ou pluralité de personnes. Ces principes restèrent dans l'obscurité et n'eurent pas de propagateurs, d'où il résulte que la prédication de Jésus n'a point laissé de traces ».

L'Imam El-Qortoby dit dans son livre intitulé « Exposition des Faussetés et des erreurs de la Religion Chrétienne » : « Le livre que les Chrétiens appellent Evangile n'est pas celui dont Dieu a dit, en parlant à son prophète : **« Il a révélé le Pentateuque et l'Evangile pour guider les hommes dans le droit chemin »**. L'auteur démontre ensuite cette proposition, et prouve que les Apôtres n'étaient ni inspirés, ni infaillibles, que les prodiges qu'on raconte d'eux ne reposent que sur des témoignages individuels sans valeur, et qui, même s'ils étaient vrais, ne prouveraient rien, parce que les Apôtres, eux-mêmes, n'ont jamais prétendu être des prophètes, et déclarèrent au contraire qu'ils ne faisaient qu'annoncer la venue du Christ.

En terminant, El-Qortoby dit : « Il résulte de l'examen auquel nous venons de nous livrer que l'Evangile qui existe de nos jours n'est pas le véritable et que ceux qui nous l'ont transmis ne sont pas infaillibles. Si l'on admet que les rédacteurs ont pu être sujets à l'erreur, on ne saurait invoquer l'autorité de ce livre : on ne saurait accorder une foi implicite à tout ce qu'il contient. Cela suffit pour trancher la question, et il ne serait nécessaire de rien ajouter. Cependant, je veux bien examiner ce livre en détail pour faire ressortir quelques-unes des contradictions, et des erreurs qui s'y trouvent ». Il passe ensuite à un examen détaillé de l'Evangile au bout duquel il dit : « Nous avons établi que le Pentateuque et l'Evangile ne méritent aucune confiance, et qu'on ne peut les invoquer comme des autorités décisives à cause des erreurs qui s'y sont glissées, et dont nous avons donné des exemples : et si l'on a pu corrompre à tel point les textes aussi importants et aussi connus, que penser des autres livres moins importants dont les Chrétiens invoquent l'autorité? » Cet ouvrage d'El-Qortoby se trouve dans la bibliothèque Couperly à Constantinople.

Le savant Maqrizy, qui vivait au 8^e siècle de l'hégire, écrit ce qui suit dans le 1^{er} volume de son histoire : « Les Juifs prétendent que leur Pentateuque a été conservé sans altération aucune et les Chrétiens disent que la version des Septante est exempte de toute corruption : ce que les Juifs nient. Les Samaritains prétendent de leur côté que le seul texte authentique de la Tora est le leur. Ces prétentions contraires, loin d'être propres à nous rassurer, ne font qu'accroître nos doutes. La même divergence d'opinions règne parmi les

Chrétiens au sujet de leurs Evangiles, les Chrétiens ont quatre histoires du Christ réunies en un seul volume, la première est l'œuvre de Matthieu, la seconde de Marc, la troisième de Luc, et la quatrième de Jean. Chacun de ces écrivains a composé son histoire dans le pays où il a prêché d'après ses connaissances particulières, c'est pourquoi ces quatre histoires diffèrent entre elles beaucoup, et présentent même des contradictions sur la personne de Jésus, sa prétendue crucifixion, sa généalogie, chose inadmissible dans des écrits qui prétendent être véridiques.

En outre la secte des Marcionites, et celle des Ebionites possèdent, chacune un Evangile à elle, qui est, en partie, différent des quatre déjà cités, les Manichéens ont, eux aussi, un Evangile qui contredit de fond en comble tous ceux des autres Chrétiens, ils possèdent aussi un Evangile, appelé des Septante, qu'ils attribuent à Thomas, et que toutes les autres sectes chrétiennes refusent de reconnaître. Dans cet état des choses, et en présence de ces prétentions contradictoires, il est impossible d'arriver à une solution quelconque, et de distinguer le vrai du faux ».

L'auteur du « Kéchef Ed-Dhounoun » dit en parlant de l'Evangile : "L'Evangile est le livre que Dieu a révélé à Jésus fils de Marie, que la paix soit sur tous les deux". Il démontre ensuite longuement que les quatre Evangiles ne sont pas l'Evangile original, et dit en terminant : "Ce que Jésus a prêché forme un seul Evangile, où il n'y a point de divergence et point de contradictions. Ces prétendus Evangélistes ont menti en faisant usage du nom de Dieu et de Jésus son prophète".

L'auteur du « Guide de ceux qui sont embarrassés » (Délalet-EI-hayara) dit : "La Tora qui est entre les mains des Juifs contient des corruptions, des interpolations, et des lacunes qui n'ont point échappé aux savants, et ceux-ci savent d'une manière indubitable que cela ne peut se trouver dans le livre que Dieu a révélé à Moïse, ni dans l'Evangile qui a été révélé au Messie. Comment l'histoire de la crucifixion de Jésus pourrait-elle se trouver dans l'Evangile qui lui a été révélé?"

On peut faire la même demande à l'égard de la résurrection, et de tout ce qui est postérieur à la mort de Jésus. Tout cela est une addition faite par les Docteurs Chrétiens". Il ajoute : "Plus d'un savant musulman a fait connaître les interpolations et les erreurs de tout genre que l'on trouve dans ces livres, et il est facile de se procurer ces ouvrages. N'était la crainte de trop nous étendre, nous aurions cité ici quelques-uns de ces travaux". Ceux qui ont lu ce premier livre du présent ouvrage, verront que les affirmations des savants musulmans sont par leur vérité aussi éclatantes que le soleil à midi. Je ne veux pas trop insister sur ce point, je me bornerai à constater deux faits

1) Que les savants protestants affirment quelquefois, pour donner le change au vulgaire qu'il y a des témoignages du 1er et du 2ème siècle qui attestent

l'existence de ces Evangiles, et ils citent à ce propos Clément, Ignace, et d'autres docteurs du 2ème siècle.

2) Que Marc a écrit son Evangile avec l'assistance de Pierre. Luc avec celle de Paul, et que Pierre et Paul étant inspirés, il s'ensuit que les Evangiles auxquels ils ont collaboré sont inspirés aussi. A cela nous répondrons que la question entre nous porte sur l'existence d'une suite authentique de traditions (Isnad). Cela veut dire qu'un tel, homme digne de toute confiance, tient d'un tel, homme honorable aussi, que tel ouvrage est œuvre de tel apôtre ou de tel prophète, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on soit remonté, par une suite de témoignages dignes de foi, à la personne qui a été le témoin même du fait, qui a vu écrire l'ouvrage, ou l'a lu lui-même en présence de l'auteur, ou a entendu l'auteur déclarer ou reconnaître que le livre est son œuvre.

Une telle suite de témoignages manque aux Chrétiens, les autorités qu'ils allèguent sont de la fin du 2ème siècle ou du commencement du 3e, avant cette époque il y a obscurité complète. On a répondu à cela (comme. par exemple, l'a fait le Rév. French pendant la discussion publique), que les persécutions auxquelles les Chrétiens furent en butte, pendant les premiers siècles jusqu'en 313, ont interrompu la chaîne des traditions. Nous ne nions pas que les témoignages d'Ignace et de Clément n'aient de l'autorité, mais nous ne saurions leur accorder une autorité décisive, pouvant tenir lieu d'une suite positive et authentique de traditions. Nous ne nions pas, non plus que les Evangiles n'aient été connus à la fin du 2ème siècle ou au commencement du 3^e, nous disons, seulement, que cette publicité était incomplète, et que rien n'était plus facile que d'altérer des textes peu répandus, on verra la démonstration de cela au 2ème livre.

Il faut d'ailleurs savoir qui sont Clément et Ignace : sache donc que Clément, évêque de Rome, est auteur d'une Epître aux corinthiens, dont la date est controversée : l'archevêque de Canterbury croit qu'elle est entre les années 64 à 70, Le Clerc pense qu'elle est de l'an 69, mais d'après Du Pin, Tillemont, et autres, Clément n'aurait été évêque qu'en 91 ou 93, ce qui contredirait les deux hypothèses précédentes. L'historien William Muir donne la date de 95, Lardner dit 96. La coïncidence de quelques versets de cette épître avec d'autres qui se trouvent dans les Evangiles a fait croire que Clément avait connu ces livres. Cette manière de voir me paraît devoir être repoussée pour plusieurs raisons :

1) La coïncidence de quelques passages ne prouve pas nécessairement qu'un auteur ait copié l'autre : ainsi quand ceux, que les théologiens protestants appellent des « Infidèles », affirment que la morale évangélique est la même que la morale des anciens philosophes, cela ne veut pas dire que l'une soit une copie de l'autre.

L'auteur de « L'ecco homo » dit : "La morale élevée de l'Evangile, dont

les Chrétiens sont si fiers, est, mot par mot, celle qu'avait prêchée Confucius six cents ans avant la naissance du Christ. Ainsi Confucius dit dans son 24e précepte : « Faites aux autres ce que vous voudriez que les autres vous fassent, vous n'avez pas besoin d'autre règle, si vous suivez celle-ci ». Dans le 52e précepte il dit : « Ne demande pas la mort de ton ennemi, cette demande est vaine, la vie est de Dieu ». Précepte 53 : « Faites du bien à ceux qui vous en font, et ne faites pas de mal à ceux qui vous en auront fait ». Précepte 63 : « Nous pouvons quitter notre ennemi sans en tirer vengeance, les passions ne durent pas ». On trouve de même, des préceptes de morale très purs dans les philosophes indiens, grecs et autres".

2) S'il était vrai que Clément eût copié les Evangiles, il aurait eu soin de reproduire fidèlement les passages qu'il transcrivit, mais on trouve, au contraire, entre l'Epître de Clément et les passages correspondants de l'Evangile des différences qui prouvent, irréfutablement, que Clément n'a pas suivi les Evangiles, ou s'il les a suivis, qu'il a eu connaissance d'un autre texte que celui que nous possédons, comme l'a reconnu Eichhorn au sujet du passage relatif à la voix entendue du ciel.

3) Clément avait été disciple des Apôtres, et en savait autant sur le Christ que Marc et Luc, il est donc plus probable qu'il ait suivi les traditions qu'il avait apprises à l'égal des Evangélistes eux-mêmes. Sans doute, le fait de l'existence des Evangiles serait incontestable, s'il y avait un aveu formel de la part de Clément, mais nulle part il ne dit avoir emprunté un seul mot aux Evangélistes, il ne dit pas non plus qu'il les connaisse. Je citerai ici trois passages de cette Epître, comme un pendant de la Trinité :

3.1) "*Celui qui aime Jésus doit suivre ses préceptes*". M. Jones croit que Clément a pris ce passage de l'Evangile de Jean (XIV. 15), où il est dit : "*si vous m'aimez, gardez mes préceptes*". C'est une erreur manifeste : nous savons que d'après tous les critiques, l'Epître de Clément ne peut pas avoir une date postérieure à l'an 96. Or l'Evangile est de 98, d'après Jones lui-même, comment Clément aurait-il pu lui faire des emprunts? Horne dit (Introd., vol. 1V. p. 30) : "Jean a écrit son Evangile en 97, selon Chrysostôme et Epiphanius parmi les anciens, et le Dr. Mill, Fabricius, Le Clerc, et l'Evêque Tomline parmi les modernes, ou en 98, d'après M. Jones". D'ailleurs, c'est une vérité d'intuition que l'amour sincère porte naturellement à suivre les préceptes de l'objet aimé. Le Dr. Lardner observe avec raison (Œuvres, vol. II. pp. 40) : "Mais je crois que cette référence est, pour le moins, douteuse. Clément savait très bien par les instructions publiques des Apôtres, ainsi que par ses conversations particulières avec eux, que la profession de l'amour du Christ obligeait les hommes à observer ses préceptes".

3.2) On lit dans l'Épître de Clément (13) : *"Tu feras ainsi qu'il est écrit car l'Esprit-Saint a dit que l'homme sage ne tire pas vanité de sa science, et rappelons-nous surtout ces paroles du Seigneur Jésus ... Soyez compatissants afin qu'on ait compassion de vous, pardonnez, afin que l'on vous pardonne, il vous sera fait ainsi que vous ferez : Il vous sera donné ainsi que vous donnerez, ainsi que vous jugerez vous serez jugés, et il vous sera mesuré ainsi que vous aurez mesuré aux autres"*. On dit que Clément a pris ces paroles dans Luc (VI. 36-38), dans Matthieu (VII. 1, 2, 12).

Voici le texte de Luc : *"Soyez donc miséricordieux, comme aussi votre père est miséricordieux. De plus, ne jugez point, et vous ne serez point jugés, ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés, pardonnez, et on vous pardonnera. Donnez, et on vous donnera : on vous donnera dans le sein une bonne mesure, pressée et secouée, et qui se répandra par dessus, car on vous mesurera de la mesure dont vous vous servez envers les autres"*.

Voici maintenant les paroles de Matthieu : *"Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du même jugement que vous aurez jugé, et on vous mesurera de la même mesure que vous aurez mesurée aux autres. ... Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur aussi de même, car c'est là la loi et les prophètes"*.

3. 3) On lit dans l'Épître de Clément (46) : *"Rappelez-vous les paroles du Seigneur Jésus, qui a dit : 'Malheur à ceux par qui les offenses viennent (sc. qui auront donné scandale), car il aurait mieux valu pour celui qui donne offense (scandale) à un de mes élus, qu'il ne fût point né, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule autour du cou, et qu'on le jetât dans la mer plutôt qu'il eût à scandaliser un de mes petits élus"*. On dit que Clément a copié ce passage de Matthieu (XXVI. 24, XVIII. 6), de Marc (IX, 42), et de Luc (XVII. 2).

Voici le texte de Matthieu (XXVI. 24) : *"Pour ce qui est du Fils de l'Homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui, mais malheur à cet homme-là par qui le Fils de l'Homme est trahi, il eût mieux valu pour cet homme-là de n'être jamais né"* (XVIII. 6) : *"Mais si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule, et qu'on le jetât au fond de la mer"*.

Marc (IX. 42) : *"Quiconque scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mit au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer"*.

Luc (XVII. 2) : *"Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mit au cou une meule"*

de moulin et qu'on le jetât dans la mer, que de scandaliser un de ces petits".

Après avoir cité les paroles de Clément et les passages correspondants des Evangiles, Lardner dit (Œuvres. II p. 37) : "J'ai transcrit tous les passages de l'Evangile afin qu'on puisse se former une opinion en connaissance de cause, cependant on croit généralement que la dernière partie de ce passage se rapporte à Luc XVII.2". Ces deux passages de Clément passent pour les meilleures preuves de l'authenticité des Evangiles, à tel point que Paley se contente de les citer comme preuve décisive sans en chercher d'autres.

Cette prétention ne me paraît pas fondée, car si l'auteur avait suivi l'un des Evangiles, il eût certainement cité le livre qu'il suivait, ou du moins, il l'eût transcrit exactement, le moins qu'on puisse exiger. C'est qu'il eût rendu le sens, mais aucune de ces conditions ne se trouve accomplie, et rien ne saurait nous autoriser à croire qu'il y ait emprunt. Il n'y a, d'ailleurs, aucune raison de donner plus d'autorité à Luc qu'à Clément. Tous deux étaient disciples des premiers Apôtres, tous deux ne connaissaient le Christ que par ouï dire. S'il vous faut à tout compte admettre que Clément a puisé dans un écrit antérieur nous croirions plutôt qu'il l'aura fait dans un autre Evangile, comme il a puisé le passage relatif au baptême de Jésus dans un Evangile inconnu maintenant, ainsi que nous l'avons vu par les paroles du savant Eichhorn.

Nous pensons que l'Evêque Pearson n'a pas tort de croire que Clément ne cite personne, mais qu'il donne les paroles qu'il a entendues lui-même des Apôtres et de leurs disciples. Lardner dit à ce sujet (après le passage cité ci-dessus) : "Il y a, cependant, ici une difficulté, et c'est une difficulté, que nous pouvons rencontrer souvent, en considérant les écrits de ces auteurs primitifs qui avaient vu de près les Apôtres, et les autres témoins oculaires de la vie de Jésus, et qui étaient aussi familiers avec la doctrine de notre Sauveur, et avec les détails de ses prédications, que les Evangélistes eux-mêmes, à moins que leurs citations ou leurs allusions ne soient formelles et claires. Ainsi, dans ces passages, la question est de savoir si Clément a pris les paroles de Jésus, qu'il rapporte, d'un récit écrit, ou s'il ne fait que rappeler aux Corinthiens une tradition qu'ils ont entendue, comme lui, répéter aux Apôtres. Le Clerc a adopté la première de ces opinions, et l'Evêque Pearson la seconde.

Quant à moi, je crois que les trois Evangiles ont été écrits avant l'Epître de Clément, et qu'il n'est pas impossible que Clément les ait connus. Mais soit que Clément ait voulu citer les Evangiles, ou qu'il ait rapporté des faits qu'il connaissait personnellement, il est certain qu'il y a là un grand argument en faveur de l'authenticité des Evangiles. Si Clément a copié les Evangiles il n'y a plus de discussion, s'il n'a fait que rapporter à sa manière le même fait, cette coïncidence donne une grande valeur au récit Evangélique, et démontre

que les Evangélistes nous ont donné les mots mêmes par lesquels Jésus exposait sa doctrine. Pour ce qui en est du point même en question, je crois que la plupart des savants, partagent les vues de Le Clerc. Quand Paul dit (Act. XX. 35) : « Il faut se souvenir des paroles du Seigneur Jésus, qui a dit lui-même : *« Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir »* », je crois qu'il est généralement admis que Paul n'a fait que rapporter une tradition connue des Disciples de Jésus, sans se référer à aucun récit écrit. Mais nous ne saurions toujours appliquer cette règle. Nous croyons que l'allusion à des traditions écrites est encore plus générale que l'autre. C'est le système de Polycarpe et d'autres : il est probable et même certain qu'il transcrit les Evangiles" (fin des paroles de Lardner).

Il résulte de ces paroles de Lardner que les savants chrétiens en sont encore à débattre la question de la priorité des Evangiles à l'Epître, il prétend que toutes les solutions sont également favorables à l'authenticité des Evangiles, ce qui ne nous paraît pas acceptable. Ce qu'on peut déduire, tout au plus, des passages des Clément, c'est que les paroles en question, rapportées par les Evangiles, sont les paroles prononcées par Jésus, mais cela ne prouve pas que tous les autres discours, que les Evangélistes lui attribuent, soient réellement de lui. Passons maintenant à Ignace, dont on invoque aussi le témoignage en faveur des Evangiles.

Lardner dit, dans le même volume déjà cité : "Eusèbe et Jérôme mentionnent sept Epîtres comme étant d'Ignace. Toutes les autres qu'on lui attribue passent maintenant pour apocryphes. Il y a deux copies, une grande et une petite, de ces sept Epîtres. Selon tous les interprètes, à l'exception de Whiston et de deux ou trois autres, la grande copie présente des additions qui ne sont pas de l'auteur. Après une collation attentive des deux manuscrits, je crois pouvoir affirmer que la grande copie n'est qu'un développement de la petite, hypothèse qui se trouve confirmée par les citations des premiers pères, qui correspondent au texte de la petite copie. Reste une autre question : Les Epîtres sont-elle vraiment d'Ignace? Les plus illustres interprètes ont exercé leur plume à ce débat, qui pour moi, n'est pas encore résolu.

Ce qui me semble certain, c'est que le texte que nous avons est celui même connu par Eusèbe, et qui existait du temps d'Origène. Quelques passages de ces Epîtres ne peuvent pas avoir été écrits du temps d'Ignace, ce qui fait penser qu'ils sont des interpolations postérieures. Nous ne devons pas croire que toutes les Epîtres sont apocryphes pour cela. De même qu'il apparaît clairement que les Arianistes ont altéré la grande copie, de même, on peut supposer que c'est eux aussi qui ont ajouté quelques passages à la petite, ce qui toutefois ne détruit pas l'authenticité du texte qu'elle renferme".

L'annotateur de Paley dit dans une note : « Il a paru, il y a quelque temps, la traduction syriaque de trois Epîtres d'Ignace, par les soins de Cureton. Cette

publication nous permet d'affirmer que les petites Epîtres, éditées par Usher, renferment des interpolations". Plusieurs choses résultent des passages que nous venons de citer :

- 1) Que toutes les Epîtres attribuées à Ignace sont apocryphes à l'exception sept qui portent son nom.
- 2) Que la grande copie est altérée d'après la généralité des critiques, à l'exception de Whiston, et de quelques-uns de ses partisans, et ne mérite aucune confiance.
- 3) Que la petite copie donne lieu à des doutes très graves et présente, de l'aveu de ceux-là mêmes qui en soutiennent l'authenticité, des interpolations qui corrompent le texte et lui ôtent toute autorité. Il n'est pas impossible, dans cet état des choses, que cette copie ne soit l'œuvre d'un faussaire du 3e siècle, ce qui ne doit pas nous étonner, vu que cette pratique était non seulement usitée, mais considérée comme bonne dans les premiers siècles du Christianisme.

On a inventé plus de 75 Evangiles et Epîtres attribués à Marie, à Jésus, et aux Apôtres, pourquoi trouverions-nous surprenant qu'on eût forgé aussi sept Epîtres, et qu'on les eût attribuées à Ignace, de même qu'on a forgé un commentaire attribué à Tatien? Adam Clarke dit dans sa préface : "Le commentaire original de Tatien est perdu, et celui qui existe maintenant sous ce nom est d'une authenticité fort douteuse". En admettant même que ces Epîtres soient d'Ignace, cela ne servirait de rien du moment que le texte en est altéré. On reconnaît qu'il s'y trouve des interpolations, qui nous assure que les passages, qu'on allègue en faveur de l'authenticité des Evangiles, ne sont pas aussi de ce nombre? De la part de telles gens, cela ne doit pas nous étonner.

Eusèbe (Hist. IV. 23) rapporte ces paroles de Dionysius, évêque de Corinthe, au sujet de ses Epîtres : "Comme des Frères m'ont demandé d'écrire des Epîtres j'en ai écrit, mais les apôtres du diable les ont remplies d'ivraie, en y changeant quelques choses et y ajoutant d'autres, un grand châtement leur est réservé. Il n'est, donc, pas étonnant si quelques-uns ont tenté de corrompre les paroles du Seigneur, du moment qu'ils ont tenté la même chose sur des ouvrages qui ne méritent pas d'être comparés avec elles".

Adam Clarke dit dans sa préface : "Les grandes compositions d'Origène sont perdues, et il ne reste que ses commentaires. Cependant, la fréquence des mythes et des allégories qu'on y remarque ferait croire que ces travaux ont été remaniés après Origène". Le savant protestant Michel Mechaqa dit dans son ouvrage arabe intitulé, "Réponse de l'Eglise Evangélique aux Erreurs des Traditionnaires" (part. I. chap. X.) : "quant aux doutes qu'on avance à l'égard des ouvrages des anciens pères, nous allons les dissiper. Mais il nous faut

auparavant donner quelques éclaircissements, pour ne point procéder au hasard, à l'exemple de nos contradicteurs. Ainsi l'Eucologe attribué à St. Jean Chrysostôme, et qui est récité dans les Eglises pendant le service de la consécration, présente autant de textes différents qu'il y a de rites.

Chez les Grecs orthodoxes, on demande au père Céleste d'envoyer son Esprit-Saint sur le pain et le vin en les changeant en chair et en sang, mais les Grecs catholiques demandent à Dieu d'envoyer son Saint-Esprit sur le pain et le vin pour qu'ils se changent et se transsubstantient (se convertissent) en chair et en sang; mais sous le patriarcat de Maximos Madhloum , les derniers mots ont été remplacés par 'changés et convertis' pour s'éloigner de plus en plus des orthodoxes, qui prétendent que la transsubstantiation ne s'accomplit que par cette prière. L'Eglise Syriacque catholique dit : « Envoie ton Esprit-Saint sur ce pain qui est le mystère du corps de ton Messie », et on n'ajoute rien qui puisse faire croire à la transsubstantiation. C'est là peut-être le texte véritable de Jean Chrysostôme, car la doctrine de la transsubstantiation n'avait pas encore été nettement définie de son temps.

Mgr. Babita, évêque de Sai'da, qui causa un schisme au sein de l'Eglise orthodoxe et se fit Catholique, dit dans une allocution adressée au Sacré-Collège de Rome en 1722 : 'Je possède des Eucologes (rituels) de notre messe en grec, en arabe, et en syriaque, je les ai comparés avec l'édition faite à Rome par les religieux de Saint Basile, on n'y trouve aucun mot se rapportant à la transsubstantiation. Cette chose a été ajoutée au rituel de la messe orthodoxe par Nicéphore, Patriarche de Constantinople, et elle est vraiment ridicule, à la bien examiner'. Mais si en Eucologe, composé par un des pères les plus vénérés chez les Chrétiens de l'Orient et de l'Occident, et qui se récite journallement dans l'Eglise des différents rites, a pu être altéré et corrompu selon les vues et les intérêts des sectes et des partis, et avec cela continuer d'être effrontément attribué à l'auteur primitif, quelle garantie avons-nous que le même procédé de falsification n'a pas été appliqué aux écrits des autres pères? Nous citerons ici un autre fait qui est à notre connaissance personnelle.

Le diacre Gabriel ElQobty, Grec-Catholique, avait corrigé la traduction du commentaire de l'Evangile de Jean par Chrysostôme sur le texte grec, travail qui lui coûta beaucoup de peines et de dépenses. Les docteurs de l'Eglise orthodoxe, les plus compétents en grec et en arabe, examinèrent ce travail à Damas, en reconnurent la scrupuleuse exactitude, et en prirent une copie avec soin et précision. Mais le Patriarche Maxime ne voulut pas en permettre l'impression, au couvent de Chouêir, avant de l'avoir fait examiner par le père Alexis, prêtre Espagnol, et par Youssef Jaâjâ, prêtre Maronite, qui ignoraient complètement le grec, ces deux prêtres remanièrent la copie d'après le texte adopté par l'Eglise Romaine.

Après avoir ainsi gâté ce travail, ils apposèrent au bas leur approbation, et le Patriarche en permit alors la publication. A l'apparition de la 1ere partie, les orthodoxes la collationnèrent sur la copie qu'ils avaient prise de l'original, et qu'ils conservaient chez eux, y découvrirent les nombreuses altérations qu'on lui avait fait subir, et s'empressèrent de divulguer le fait, ce qui causa au pauvre Gabriel un chagrin si fort, qu'il en mourut". Plus loin le même auteur dit : "Citons encore, à ce propos, un livre arabe qui se trouve entre les mains de tous, c'est le recueil des actes du Concile du Liban, approuvé dans toutes ses parties par le Sacré-collège, concile qui était composé de tous les évêques maronites, du patriarche et des docteurs de la nation, sous la présidence du délégué apostolique. Le dit recueil a été imprimé au couvent de Chouéir avec l'autorisation des chefs de la communauté Grecque-Catholique.

Or, voici ce qu'on lit dans cet ouvrage : 'Il existe dans notre Eglise d'anciennes liturgies, qui, bien qu'irréprochables comme fond, n'appartiennent que par le nom aux saints auxquels on les attribue. Il en est d'autres composées par des évêques hérétiques, qui ont été introduites à dessein dans le texte par les copistes" Michel Mechaqa ajoute : "Cet aveu, fait par tous les évêques maronites, que plusieurs parties de leurs liturgies sont des pièces fabriquées doit nous suffire". Il dit plus loin : "Nous savons ce qu'on a pu faire dans notre siècle éclairé où l'œil, sans cesse en éveil, des Gardiens de l'Evangile, retient les falsificateurs en échec, que ne doit-on pas avoir osé du 5e au 7e siècle, lorsque les papes et les évêques, dont la plupart ne savaient même pas lire, constituaient pour ainsi dire un Gouvernement barbare et absolu, et que les Chrétiens de l'Orient étaient occupés à se défendre contre les violences et les oppressions des conquérants? Mais ce que nous savons de ces temps-là ne peut que nous faire déplorer le sort de cette Eglise du Christ, qui était, alors, corrompue des pieds jusqu'à la tête".

Après cela peut-on encore douter de la vérité de mes affirmations? Le Concile de Nicée n'établit que 20 canons. Et bien ! On a trouvé moyen de les altérer et de les augmenter aussi. Les Catholiques invoquent, pour établir la suprématie du Pape, les canons 37 et 44 de ce Concile. Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage, "Les Treize Epîtres", publiées en 1849 (Ep. 11. pp. 68, 69) : "Le Concile de Nicée n'a établi que 20 canons, ainsi qu'on peut le voir dans Théodoret, dans Gélase. Dans le 4e Concile OEucuménique on ne cite que 20 canons du Concile de Nicée". De la même manière, on a composé de fausses Epîtres sous le nom de plusieurs papes, de Calixte, de Sergius, d'Alexandre. Le même auteur des "Treize Epîtres" dit, aussi, (Ep. 11. p. 80) : "Le Pape Léon, ainsi que la plupart des théologiens catholiques, reconnaît que les Epîtres attribuées à des papes sont fausses".

Examinons maintenant le second point, celui de l'inspiration des Evangiles de Marc et de Luc, auxquels, dit-on Pierre et Paul ont collaboré. Je dis qu'il y a ici une erreur grave au point de vue critique. Irénée a dit : "Marc, le disciple

de Pierre, a écrit après la mort de Pierre et de Paul les choses que Pierre avait enseignées par ses Prédications". Lardner dit : "Je crois que Marc n'a pas écrit son Evangile avant 63 ou 64, car on ne peut raisonnablement assigner, à la résidence de Pierre à Rome, une date antérieure. Cette date s'accorde avec le témoignage d'Iréné, qui dit que Marc a écrit son Evangile après la mort de Pierre et de Paul. Basnage dit aussi que Marc a écrit son Evangile en 66, après la mort des deux Apôtres, qui, d'après cet historien, auraient souffert le martyre en 65".

D'après Irénée et Basnage, la composition de l'Evangile de Marc serait, donc, postérieure à la mort de Pierre et de Paul, et on ne peut accorder aucune autorité à la tradition, d'après laquelle, Pierre aurait collaboré à cet Evangile. C'est pourquoi l'auteur du "Guide de ceux qui cherchent la vérité" (Mourshed-Et-Talibin) dit, malgré sa partialité (p. 170, éd. de 1840) : "on a prétendu que l'Evangile de Marc a été écrit avec le concours de l'Apôtre St. Pierre". Cette expression, "on a prétendu", montre que dans la pensée de l'auteur cette tradition n'a pas de base. De même, Paul n'a pas pu voir l'Evangile de Luc, pour deux raisons :

1) Parce que, d'après l'opinion générale des savants protestants, la composition de l'Evangile de Luc remonterait à l'année 63. On sait que c'est dans l'année 63 que Paul a été mis en liberté, et que depuis cette époque on ne connaît rien de son histoire, on croit généralement qu'à sa sortie de prison, il alla en Espagne, et dans d'autres pays de l'Occident. On sait d'autre part que Luc a composé son Evangile en Achaïe, en Orient. L'opinion qui semble la probable, c'est que Luc envoya son Evangile à Théophile, auquel il le destinait, aussitôt après l'avoir terminé. L'auteur du "Mourched-Et-Talibin" (p. 161) dit : "Luc a composé son Evangile en 63 en Achaïe". Rien ne prouve que Théophile eût vu Paul postérieurement à cette date, ce qui rend très invraisemblable la tradition que Paul ait pris connaissance de l'Evangile de Luc.

Horne dit (Œuvres, vol. IV. p. 338, éd. de 1822) : "Luc ne nous ayant rien dit à l'égard de Paul après sa sortie (la sortie de ce dernier) de prison, on ne sait absolument rien au sujet de cet Apôtre, depuis l'année 63 jusqu'à sa mort". Lardner dit (Œuvres, vol. V. p. 530, éd. 1827) : "Nous voudrions maintenant faire connaître l'histoire de St. Paul depuis ce moment (c'est-à-dire, sa sortie de prison) jusqu'à l'année 63. Mais Luc ne nous donne ici aucune indication, et les autres livres du Nouveau Testament ne nous fournissent que très peu de détails. Les pères de l'Eglise sont tout aussi sobres de détails, de telle manière qu'on ne sait pas même dans quelle direction il est allé après sa sortie de prison". On ne sait donc rien sur cette partie de la vie de Paul, et rien ne nous autorise à croire qu'il ait visité les Eglises orientales.

On lit dans l'Épître aux Romains (XV. 23, 24) : "Et maintenant, ne pouvant plus habiter dans ces pays, et désirant depuis longtemps venir vous visiter, je

vous verrai en allant en Espagne". L'Apôtre dit lui-même ici qu'il a l'intention d'aller en Espagne, et il est probable qu'il ait mis à exécution ce projet à sa sortie de prison. On lit dans les Actes (XX. 25) : "Je sais maintenant que vous ne me verrez plus, vous tous, auxquels j'ai prêché le royaume de Dieu". Cela démontre qu'il n'avait pas l'intention de résider en Orient. Clément de Rome dit dans son Epître aux Corinthiens que Paul, "ayant enseigné au monde la parole de la justification, est venu aux extrémités de l'Occident, et, ayant souffert le martyre, il s'en alla au lieu saint". Donc Paul n'a visité aucune Eglise d'Orient.

2) Lardner, après avoir rapporté les paroles d'Irénée, dit en outre : "Il résulte de l'enchaînement des phrases que la composition de l'Evangile de Luc est postérieure à celle de Marc, et à la mort de Pierre et de Paul". Ainsi donc, la tradition suivant laquelle Paul aurait connu l'Evangile de Luc, ne repose sur aucun argument sérieux. Elle serait vraie qu'elle ne prouverait rien, puisque, pour nous, Paul n'était pas inspiré, et il ne pouvait donner à d'autres ce qu'il n'avait pas lui-même.

LIVRE SECOND : DE LA CORRUPTION DU TEXTE DE L'ÉCRITURE

PRÉLIMINAIRES

La corruption de l'Écriture est de deux sortes :

- 1) Corruption textuelle, c'est-à-dire, faite par des altérations, des interpolations, ou des suppressions
- 2) Corruption interprétative, c'est-à-dire, celle qui attribue au texte plutôt un sens qu'un autre. Sur ce second point il n'y aucune divergence entre les Chrétiens et nous.

Les Protestants et les Catholiques sont unanimes à admettre, avec nous, que les Juifs corrompent par une interprétation erronée les passages de l'Ancien Testament qui, à leur dire, se rapportent au Messie, les Protestants et les Catholiques s'accusent, les uns les autres, du même procédé à l'égard de divers passages des deux Testaments. Il ne reste donc que le premier point, que les théologiens des deux sectes feignent de contester avec la plus grande énergie, et par toute sorte de citations fausses, calculées à surprendre la bonne foi des illettrés parmi les Musulmans, ou à induire en erreur les lecteurs superficiels.

C'est ce point seul qui a besoin d'être prouvé, et j'espère pouvoir le faire ici avec l'assistance divine. Je dis, donc, qu'il y a dans l'Écriture :

- 1) Des passages altérés
- 2) D'autres qui sont des interpolations
- 3) Des passages qui ont été retranchés du texte primitif Je diviserai par conséquent mon exposition en trois sections.

PREMIÈRE SECTION : Passages Altérés

Sache que les textes les plus célèbres de l'Écriture sont au nombre de trois :

- 1) Le texte hébreu, suivi par les Juifs et par les Protestants.
- 2) Le texte grec, adopté par les Chrétiens jusqu'au 15e siècle, et qui est encore suivi par l'Église Grecque, et par les Églises Orientales. Ces deux textes comprennent tous les livres de l'Ancien Testament.
- 3) Le texte samaritain, qui est conforme au texte hébraïque, mais ne comprend que sept livres du Vieux Testament, c'est-à-dire, les cinq livres de

Moïse, le livre de Josué, et celui des Juges, parce que les Samaritains n'admettent pas l'authenticité des autres. Ce texte contient une foule de variantes et de passages qui ne se trouvent point dans la Bible hébraïque. Plusieurs critiques protestants, notamment Kennicott, Hales, Houbigant, croient que le texte samaritain mérite plus de confiance que l'hébraïque, qui, selon eux, aurait été altéré par les Juifs.

Et en effet tous les savants protestants ont quelque fois recours à ce texte pour l'éclaircissement de quelques passages, et le préfèrent au texte hébraïque.

Passons maintenant à l'exposition détaillée de notre thèse : 1er preuve. Le temps qui s'est écoulé, depuis la création d'Adam jusqu'au déluge, est, d'après le texte hébraïque de 1656 ans, d'après le grec de 2262, d'après le samaritain de 1307 ans. Le Commentaire de Henry et Scott donne (à la fin de la Genèse) un tableau de l'âge des Patriarches, à la naissance de leurs fils respectifs, suivant les trois textes, le voici :

	Texte Hébreu	Texte Samaritain	Texte Grec
Adam	130	130	230
Seth	105	105	205
Enos	90	90	190
Cainan	70	70	170
Mahalaleel	65	65	165
Jared	162	62	162
Enoch	65	65	165
Matusalem	187	67	187
Lamech	182	53	188
Noé au déluge	600	600	600
Total	1656	1307	2262

"Une autre copie de la version grecque, ajoute le Commentaire de Henry et Scott, donne la période de 2242, et Josèphe la fait de 2256". On voit qu'il y a sur ce point, parmi les trois textes, des différences énormes qu'il est impossible de concilier. Noé, étant lors du déluge, selon les trois textes de 600 ans, et Adam ayant vécu 930, il s'ensuit que, d'après le texte samaritain, les deux Patriarches auraient passé ensemble 223 ans, ce que contredisent les deux autres textes, car la Genèse hébraïque fait naître Noé 126 ans après la mort d'Adam, et la Genèse des Septante après 732 ans. C'est pour cette raison, je pense, que Josèphe, si estimé chez les Chrétiens, rejetant les deux versions, a adopté pour le déluge la date 2256 donné ci-dessus.

2ème preuve : Depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham il s'est écoulé, 292 ans selon le texte hébraïque, 942 d'après le samaritain, et 1072

d'après le texte grec. Le dit Commentaire de Henry et Scott donne, aussi, un tableau, où sont noté les âges des divers Patriarches de la seconde période, depuis le déluge jusqu'à la naissance d'un fils, mais ne donnant pour le fils de Seru (Arphaxad) que la simple date depuis le déluge. Voici ce tableau :

	Hébreux	Samaritain	Grec
Seru eut Arphaxad après le déluge	2	2	2
Arphaxad	35	135	135
Cainan	Non mentionné	Non mentionné	130
Saleh	30	130	130
Eber	34	134	134
Péleg	30	130	130
Réu	32	132	132
Sérug	30	130	130
Nahor	29	79	79
Tarah	70	70	70
	292	942	1072

Ici, aussi, on voit des différences qu'il n'est pas possible de concilier, et comme Abraham serait né, d'après le texte hébreu, l'an 292 du déluge, et que Noé a vécu, après cet événement, selon la Genèse (IX. 28), 350 ans, il s'ensuit qu'à la mort de Noé, Abraham devait avoir 58 ans, ce que contredisent la Genèse samaritaine et la Genèse grecque, puisque, d'après celle-ci, Abraham serait né 722 ans après la mort de Noé, et d'après l'autre, 592. De plus, le texte grec donne entre Arphaxad et Saleh un génération, celle de Cainan, que les deux autres passent sous silence. C'est le texte grec que Luc a suivi pour sa généalogie du Christ.

Ces divergences excessives ont divisé les opinions des docteurs chrétiens, et ont obligé les chronologistes à rejeter les trois textes et à fixer cette date de la naissance d'Abraham à l'an 352. L'historien Josèphe les a également rejetés et a porté la date de 992, comme on le voit dans Henry et Scott. Le plus illustre docteur du 4e siècle, Augustin, et des théologiens distingués des premiers siècles, pensent que le texte grec est le plus correct. Horsley (Com. sur la Gen. XI. 11) et Hales sont d'avis que le samaritain doit être préféré, le célèbre Horne semble aussi pencher vers la même opinion. Cette opinion serait, aussi celle du Commentaire de Henry et Scott, qui rapporte, sur la chronologie du Vieux Testament, les paroles d'Augustin, que j'ai déjà citées dans l'introduction, c'est-à-dire, que "les Juifs auraient altéré le texte hébraïque pour ce qui regarde l'âge des Patriarches, qui ont vécu avant et après le déluge, jusqu'à Moïse, afin de discréditer le texte grec, et par inimitié contre le Christianisme " et qui ajoute, après, que telle était aussi l'opinion des premiers pères de l'Eglise, qui accusaient les Juifs d'avoir fait les dites

altérations en 130 de l'ère Chrétienne.

Horne dit, dans le 2ème volume de son Introduction : "Hales a prouvé par des arguments sérieux l'authenticité de la copie samaritaine. Je ne puis ici résumer ses arguments et je doit renvoyer le lecteur à son ouvrage" (p. 80 et suiv.). Kennicott dit : "Si l'on considère le caractère des Samaritains, leur respect bien connu pour les livres de la Loi, et surtout, si on se rappelle le célèbre entretien entre Jésus et la Samaritaine, où celle-ci invoque le texte samaritain des Ecritures (Jean IV. 19, 20), sans que Jésus la corrige, si l'on considère tout cela, dit je, on conviendra que c'est les Juifs qui ont altéré le texte hébraïque, et que le texte samaritain est celui qui mérite le plus de foi". Voyez comment ils sont enfin forcés de convenir de l'altération de leurs Ecritures!

3ème preuve : On lit dans le Deutéronome (XXVII. 4) : "*Quand vous aurez passé le Jourdain, placez les pierres (selon ce) que je vous recommande aujourd'hui, **sur la montagne d'Ebal**, et enduisez-les de chaux". Le texte samaritain dit : "**Placez les pierres, sur le mont Ghérizim**". Ainsi d'après le texte hébraïque, Moïse aurait recommandé aux Hébreux d'établir l'autel sur le mont Ebal, tandis que d'après le samaritain, il aurait recommandé de le construire sur le Ghérizim. C'est une dispute célèbre entre les deux sectes, qui s'accusent, l'une l'autre d'avoir altéré les Ecritures dans cette partie, les mêmes discussions se sont reproduites parmi les savants protestants.*

Le célèbre Adam Clarke dit (ad XXVII. Deut.) : "Kennicott soutient la leçon samaritaine, Parry et Verschuir la leçon hébraïque. Mais on croit que les arguments donnés par Kennicott son irréfutables, et on en conclut que les Juifs ont altéré le texte hébraïque par haine pour les Samaritains. Tous reconnaissent que Ghérizim est une montagne couverte de végétation, possédant de nombreuses sources, tandis que le mont Ebal est un roc aride. La nature même semble avoir désigné le premier de ces monts pour y faire entendre les bénédictions, et l'autre pour les malédictions". Ainsi d'après les raisons prépondérantes de Kennicott, c'est le texte hébraïque qui aurait été corrompu.

4ème preuve : On lit dans la Genèse (XXIX.) : "*Il regarda et vit un puit dans un champ, et trois troupeaux de brebis se reposaient alentour, car on abreuvait les troupeaux à ce puits, la pierre sur l'ouverture du puits était grande. ... Et ils répondirent, nous ne le pouvons pas jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés...*"

Il faut substituer au mot "troupeaux" dans le 2ème et le 8e verset, celui de bergers, d'après la traduction arabe de Walton. Horsley dit dans son Commentaire au verset 2 : "Peut-être faudrait-il lire pâtres. Vide Kennicott," et au verset 8 : "Peut-être serait-il préférable de dire; jusqu'à ce que tous les bergers soient assemblés comme dans le code samaritain et les Septante,

ainsi que dans Kennicott et dans la version arabe de Houbigant". Clarke dit dans son commentaire : "Houbigant insiste fort sur l'authenticité de la leçon samaritaine". Horne est ici d'accord avec Kennicott et Houbigant, il dit : "Je crois que par une erreur de copiste le mot 'troupeaux' a été substitué au mot 'bergers'".

5^{ème} preuve : On lit dans le 2^{ème} Samuel (XXIV. 13) le mot "Sept", et dans le 1^{er} Chroniques (XXI. 12) le mot "trois", l'une de ces deux leçons est sans doute erronée. Adam Clarke dit en commentant le passage de Samuel : "Les Chroniques disent 'trois ans' et non sept, comme on le lit ici. Les Septante sont ici d'accord avec les Chroniques, il n'est pas douteux que c'est la vraie leçon".

6^e preuve : On lit dans le 1^{er} Chroniques (IX. 35) : "*Le nom de sa sœur était Micah*" il faudrait lire "sa femme" comme dans la Vulgate, les Septante, et les textes syriaque, arabe, et chaldéen. "C'est", dit Ad. Clarke, "cette dernière leçon qui est généralement suivie". Voilà donc un passage dans lequel la critique protestante cesse d'être fidèle au texte hébraïque, et reconnaît qu'il est erroné.

7^{ème} preuve : On lit dans le 2^{ème} Chroniques (XXII. 2) : "*Achazias était âgé de quarante-deux ans quand il commença à régner*". C'est certainement une erreur, car Joram, père Achazias, avait quarante ans lorsqu'il mourut Achazias aurait, donc, eu deux ans de plus que son père. Dans le 2^{ème} Rois (VIII. 26) il est dit : "Qu'il était alors âgé de 22 ans". Adam Clarke dit, en commentant le passage des Chroniques dont il s'agit : "La version syriaque et l'arabe disent vingt deux ans, quelques copies des Septante portent vingt ans, on croit que l'original hébraïque était conforme à cette leçon, et que la leçon actuelle résulte d'une erreur de copiste, qui aurait écrit un 'Mem' au lieu d'un 'Kef'. La leçon du 2^{ème} Rois est la bonne. On ne saurait en effet admettre une leçon dont il résulterait que le fils était plus âgé que son père de deux ans". Horne et le Commentaire de Henry et Scott reconnaissent, également, qu'il y a ici une erreur de copiste.

8^{ème} preuve : On lit dans le 2^{ème} Chron. (XXVIII. 19) texte hébreux : "*Le Seigneur avait humilié Juda à cause d'Ahaz, roi d'Israël*". Le mot Israël est sans doute une erreur, parce qu'Ahaz était roi de Juda. La Vulgate et les Septante portent, en effet, "Juda," l'altération, donc, est dans le texte hébraïque.

9^{ème} preuve : Psaumes (XL. 6) : "*Tu m'as creusé des oreilles*". Paul rapportant ces paroles dans l'Épître aux Hébreux (X. 5) les transcrits ainsi : "*Tu m'as donné un corps*". L'un des deux textes est certainement erroné, et les savants chrétiens se trouvent pour cela dans l'embarras.

Le Commentaire de Henry et Scott reconnaît l'erreur, mais ne sait à qui

l'attribuer. Adam Clarke (ad loc.) dit : "Le texte hébraïque est altéré ici", attribuant ainsi la corruption au texte des Psaumes. Le Commentaire de D'Oyly et Mant dit, au contraire : "Il est étonnant que dans le texte grec et dans l'Épître aux Hébreux, au lieu de ce passage, il y ait celui-ci : 'tu m'as préparé un corps'. Ces commentateurs reconnaissent, donc, que l'altération est dans le texte de l'Évangile" (sc. Épître).

10ème preuve : On lit dans les Psaumes (CV. 28) : "**ils ne lui ont pas désobéi**" et dans le texte grec : "**ils lui ont désobéi**". Le premier passage est affirmatif, le second négatif, l'un des deux est certainement erroné, ce qui embarrasse fort les docteurs chrétiens. Le Commentaire de Henry et Scott dit : "cette diversité entre les deux textes a donné lieu à de longues discussions. C'est une particule négative en plus ou en moins que s'est glissée par erreur dans l'un des textes, ou qui a été omise par erreur dans l'autre".

11ème preuve : Le 2ème Samuel (XXIV. 9) dit : "Alors Joab donna le rôle du dénombrement du peuple au roi, et il se trouva de ceux d'Israël **huit cent mille** hommes de guerre, tirant l'épée, et de ceux de Juda **cing cent mille hommes**". Le 1er Rois (XXI. 5) donne pour les Israélites **un million cent mille**, et pour "ceux de Juda" **quatre cent soixante-dix mille**. Il y a, certainement, erreur dans l'un ou dans l'autre de ces deux textes.

Adam Clarke dit (ad. loc.) : "Les deux passages ne peuvent pas être à la fois corrects, il est difficile de déterminer laquelle, entre ces deux leçons, est la bonne. La plus probable est que c'est la première. Il y a dans les livres historiques de l'Ancien Testament, de nombreuses fautes qu'il serait vain de vouloir corriger".

12èmes preuve : Le commentateur Horsley dit, au sujet du 4e verset du chap. xii des Juges, sur ce reproche des Ephraïmites (ou Ephratites ou Ephraïmites) aux Galaadites : "Il n'y a pas de doute que ce verset est erroné".

13ème preuve : On lit dans 2ème Samuel (XV. 8) le mot **Aram** : il n'y a pas de doute que c'est une faute, et qu'on doit lire **Edom**. Adam Clarke dit que c'est une erreur de copiste.

14ème preuve : On lit dans le 7e verset du même chap. : "Il arriva donc, au bout de quarante ans, qu'Absalom dit au roi..." quarante est certainement une faute, c'est quatre qu'on doit lire.

Adam Clarke (ad. loc.) dit : "Il est certain qu'il y a une faute ici". Et plus loin : "La majorité des savants croient qu'il y a ici une erreur du copiste, qui a écrit quarante au lieu de quatre" :

15ème preuve : Adam Clarke (ad XXIII. 8 du 2ème Sam.) cite ces paroles du

Dr. Kennicott : "Ce seul verset contient trois grandes corruptions dans le texte hébreu". Ce docteur reconnaît, donc, ici trois grandes corruptions.

16ème preuve : On lit dans le 1er Chroniques (VII. 6) : "*Les enfants de Benjamin sont **Bélah, Béker, et Jédiaël***" et au chap. VIII du même livre : "*Benjamin engendra **Bélah, son aîné, Aschbel, qui fut le deuxième, Achrah, le troisième: Noha, le quatrième, et Rapha, le cinquième***".

Cependant, dans la Genèse (XLVI. 21) : "*Les enfants de Benjamin sont **Bélah, Béker, Aschbel, Guéra, Nahaman, Ahi (ou Eki), Rosch, Muppim, Huppim, et Ard***". Ces trois versions diffèrent entre elles sous le double rapport des noms et du nombre. D'après le premier texte, les enfants de Benjamin seraient trois, d'après le second, cinq, d'après le troisième, dix. Les deux premiers textes appartenant au même livre, il faut admettre que le rédacteur, Esdras, s'est contredit lui-même.

De plus, il ne peut y avoir de vraie qu'une seule de ces versions : les deux autres doivent forcément être erronées. C'est ce qui a fort embarrassé les exégètes qui ont dû reconnaître l'erreur et l'attribuer à Esdras. Voici ce que dit Adam Clarke sur ce verset des Chroniques : ... "Nous voyons par là que dans bien des cas les petits-fils sont appelés fils et que ces deux appellations sont souvent confondues ensemble dans les tables généalogiques. Chercher à concilier de pareilles divergences serait une tâche aussi interminable qu'inutile.

Les Rabbins disent qu'Esdras, rédacteur de ce livre, ne savait pas si quelques-uns de ces enfants étaient des fils ou des petits-fils de Benjamin, ils ajoutent en outre, que les tables généalogiques, suivies par Esdras, étaient souvent incomplètes, et nous devons en rester là pour toutes ces sortes de matières".

Je prie le lecteur intelligent d'observer combien les docteurs Juifs et Chrétiens sont embarrassés ici, à tel point qu'ils ne peuvent se dégager qu'en accusant Esdras de s'être contredit. Et le savant Adam Clarke, réduit aux abois, reconnaît qu'il est inutile de chercher à concilier de pareilles divergences, et que nous devons en rester là pour toutes ces sortes de matières.

Observation : Il faut faire ici une remarque importante. Les Juifs et les Chrétiens disent que le 1er et le 2ème livre des Chroniques ont été rédigés par Esdras avec le concours des Prophètes Aggée et Zacharie. Les historiens disent d'autre part, que les livres saints, avant l'invasion de Nabuchodonosor, étaient dans un état incomplet, et qu'après cette invasion ils disparurent complètement, et que si Esdras n'avait pas réécrit tous ces livres on n'aurait pu les trouver de son temps, moins encore après lui. C'est un fait admis par tous les "gens du livre" (les Israélites et les Chrétiens) sur la foi de ce qui est dit dans le livre attribué à Esdras lui-même, livre que les

Protestants considèrent, il est vrai, comme apocryphe, mais qui, toutefois, mérite autant de confiance que les autres livres historiques des Chrétiens, on y lit en effet (2ème Esd. XIV) que les livres de la Loi furent brûlés, en sorte que personne ne la connaissait plus, et qu'Esdras recomposa de nouveau ce qu'elle contenait par inspiration divine.

Clément d'Alexandrie dit : "Les Ecritures s'étant, perdues, Esdras les écrivit de nouveau par une inspiration divine". Tertullien dit, aussi : "On sait qu'Esdras composa les livres saints après la prise de Jérusalem par le Roi de Babylone". Et Théophilacte : "Les Saintes Ecritures s'étant perdues entièrement, Esdras les recomposa par inspiration divine". John Milner, Catholique, dit dans son ouvrage imprimé à Derby en 1 843, p. 115, "Les savants sont unanimes pour affirmer que les livres saints furent détruits par les soldats de Nabuchodonosor, et que la reproduction authentique donnée par Esdras, fut aussi perdue à l'invasion d'Antiochus".

Cela posé, je reviens aux paroles du commentateur mentionnées, ci-dessus, et dis :

1) Que le Pentateuque que nous avons maintenant n'est pas celui que Moïse a écrit, ni même celui qu'Esdras a reproduit par inspiration divine, parce qu'il ne se serait pas éloigné si souvent du texte qu'il devait reconstituer, et il ne se serait pas servi de généalogies incomplètes et fautives. On ne peut pas nous objecter qu'Esdras se servait de copies fautives du Pentateuque original, car à ce compte il serait impossible d'accorder la moindre autorité au texte reconstitué, quand même il ait été fait par Esdras.

2) Si Esdras s'est trompé dans ce livre, malgré qu'il eût le secours de deux prophètes, il est permis de supposer qu'il ait fait erreur dans les autres, il n'y a pas de mal, par conséquent, à nier tout ce qui contredit des faits avérés, ou choque la raison. **Ainsi, par exemple, on peut ne pas croire ce qui est dit, dans la Genèse (XIX.), du commerce incestueux de Loth avec ses deux filles, qui donna naissance à Moab et à Ammon. On peut ne pas admettre l'histoire de l'adultère de David avec la femme d'Urie (1er Sam. XXI), celle de l'idolâtrie de Salomon dans sa vieillesse (1er Rois XI.), et une foule d'autres histoires, qui font frissonner d'horreur tous les hommes pieux, et que la raison repousse.**

3) Si un passage est corrompu, le fait qu'un autre prophète ait été envoyé par la suite sans corriger l'erreur ne prouve nécessairement pas que cette corruption a cessé d'exister, cela n'a jamais été pratiqué par la divinité.

4) Des savants protestants ont avancé que les Prophètes et les

Apôtres, quoique sujets aux fragilités humaines, sont véridiques dans ce qu'ils ont écrit, et qu'on doit considérer ce qu'ils ont avancé comme exempt de toute sorte d'erreur et d'oubli. Les Ecritures elles mêmes prouvent que cette opinion est erronée, autrement pourquoi Esdras, qui a écrit avec l'assistance de deux prophètes', ne serait-il pas également infallible?

5) Qu'il y a des moments et certaines circonstances où les prophètes, quoique ayant besoin de l'inspiration, n'étaient pas inspirés, comme le démontre le cas d'Esdras.

6) Que cela prouve la justesse de la croyance des Musulmans qui n'admettent pas que tout ce qui a été compris dans ces livres est inspiré, parce qu'on ne peut pas concilier l'existence de l'erreur avec l'inspiration divine, comme je l'ai déjà démontré, et comme je le démontrerai encore, avec l'aide Dieu, par la suite.

7) Que si Esdras ne fut pas infallible, que dirons-nous de Marc et de Luc, les Evangélistes qui n'étaient pas du nombre des Apôtres pour être comme eux infallibles? Esdras est considéré comme prophète inspiré, et il avait été assisté par deux autres prophètes inspirés comme lui. Mais Marc et Luc n'étaient pas des prophètes inspirés. De plus, nous autres Musulmans nous ne considérons pas Matthieu et Jean inspirés, quoique les Chrétiens pensent le contraire, ajoutez, que les écrits des quatre Evangélistes fourmillent de contradictions et d'erreurs grossières.

17ème preuve : Adam Clarke dit dans son Commentaire (ad 1er Chron. VIII. 29) : "Depuis ce verset jusqu'au verset 38, tout le passage se retrouve, avec quelque variation dans les noms, au chap. IX. 35-44. Les Rabbins disent qu'Esdras, ayant trouvé deux livres qui avaient ces passages avec une différence dans les noms, a cru mieux faire de les insérer tous les deux, n'ayant pas pu distinguer lequel était le plus correct". Nous pouvons répéter à ce sujet ce que nous avons dit à l'article précédent.

18ème preuve : Il est dit (2ème Chro. XIII. 3) que l'armée d'Abia était de 400.000 hommes, et celle de Roboam de 800.000 hommes. Au verset 15, on dit qu'il tomba, dans le combat, 500.000 soldats de l'armée de Roboam. Ces chiffres ont paru exagérés par rapport à ces petits rois, et la Vulgate leur a substitué respectivement quarante, quatre-vingt, et cinquante mille. Des commentateurs ont approuvé cette altération du texte. Horne dit : "Le chiffre donné par la version latine est préférable". Adam Clarke (ad loc.), après avoir cité les variantes de divers manuscrits, conclut en ces termes : "Le lecteur a maintenant toute l'évidence qu'il m'a été possible de placer sous ses yeux; il peut choisir : les plus petits nombres me paraissent les plus corrects. Nous avons souvent eu occasion de soupçonner de pareilles corruptions dans les livres historiques et de nous en plaindre".

19ème preuve : On lit (2ème Chron. XXXVI. 9) : "**Joachim avait huit ans**, à son avènement" on lit toutefois dans le 2ème livre des Rois (XXIV. 8) : "**Joachim était âgé de 18 ans lorsqu'il monta sur le trône**". Voici les paroles d'Adam Clarke sur ce dernier passage : "Le 2ème Chroniques (XXXVI. 9) porte huit, mais c'est une erreur : en effet Joachim après un règne de trois mois, fut conduit captif à Babylone, et là il avait des femmes, or il n'est pas probable, qu'un enfant de 8 ou 9 ans eût des femmes, il n'est pas probable, non plus, qu'un enfant de cet âge eût déjà « fait ce qui était mauvais devant l'Eternel ». Ce passage des Chroniques doit donc être corrompu".

20ème preuve : Dans le texte hébraïque des Psaumes (XXI. 17 d'après quelques copies, et XXII. 16 d'après d'autres) on lit : "*Mes deux mains comme le lion*". Les versions, tant Catholiques que Protestantes, donnent : "*Ils ont percé mes mains et mes pieds*". Voilà, donc, les partisans des deux sectes qui sont d'accord pour altérer le texte.

21ème preuve : Adam Clarke dit (ad LXIV. 2ème d'Isaïe) : "Pour ma part, je suis enclin à croire que le texte est très corrompu en cet endroit, ..." il faut lire : "*Comme la cire se fond au feu*".

22ème preuve : Le 4e verset du même chap. d'Isaïe, mentionné à l'article précédent, est ainsi conçu : "*Car on n'a jamais ouï, ni entendu des oreilles, et l'oeil n'a jamais vu d'autre Dieu que toi, qui fit de telles choses à ceux qui s'attendent à lui*". Voici comment Paul transcrit ces mots (1er Cor. 11. 9) : "*Comme il est écrit : Ce sont des choses que l'oeil n'avait point vues, que l'oreille n'avait point entendues, et qui n'étaient point venues dans l'esprit de l'homme, et que Dieu avait préparées à ceux qui l'aiment*".

Quelle différence entre ces deux textes : Le Commentaire de Henry et Scott dit : "Il paraît que le texte hébraïque est corrompu". Adam Clarke, en commentant ce passage d'Isaïe, rapporte différentes opinions qu'il réfute, et ajoute : **En présence de ces difficultés je ne sais si je puis faire autre chose qu'offrir au lecteur cette désagréable alternative : ou bien de considérer le texte hébreu et les Septante comme altérés ici par les Juifs de propos délibéré, - et l'on a de grands soupçons contre eux au sujet d'autres passages du Vieux Testament cités dans le Nouveau (voy. le Dr. Owen sur la version des Septante, secs. VI. IX.)-, ou bien de considérer la citation de St. Paul comme n'ayant pas été faite du livre d'Isaïe, mais de l'un ou de l'autre des deux livres apocryphes intitulés l'Ascension d'Isaïe et l'apocalypse d'Elie, dans lesquels on a trouvé ce passage, et quelques-uns supposent que l'Apôtre a, dans d'autres endroits, puisé dans ces livres apocryphes.** Comme la première de ces deux conclusions ne sera peut-être pas admise par plusieurs, je dois, franchement, avertir mes lecteurs que la seconde est considérée par Jérôme comme très peu moins grave qu'une hérésie".

23ème à la 28ème preuve : De l'aveu de Horne, les passages suivants du texte hébreu sont corrompus :

- 1) Malachie III 1
- 2) Michée V 3
- 3) Psaumes XVI. 81 1
- 4) Amos IX. 11, 12
- 5) Psaumes X. 6-8
- 6) Psaumes CX 4.

Ainsi, ce critique distingué de la secte Protestante reconnaît que le texte hébreu est corrompu dans ces six passages. Son aveu consiste en ceci, que le 1er passage est cité par Matthieu (XI. 10), Marc (1. 2), et Luc (VII. 27), et la citation de ces Evangélistes diffèrent du texte hébraïque et des anciennes traductions en ce que les paroles devant ta face *dans "voici, j'envoie mon ange devant ta face"*, ne se trouvent pas dans Malachie, et que les paroles : qui préparera ton chemin devant toi, sont dans Malachie, *"Et il préparera la voie devant moi"*.

Horne dit dans une note à ce propos : **"Il n'est pas possible d'expliquer autrement cette différence qu'en supposant que quelque corruption se soit glissée dans les anciennes copies."** Le second passage est cité par Matthieu (11. 6), le 3e par Luc (Act. 11. 25-28), le 4e par Luc aussi (Act. XV. 16, 17), le 5e par Paul (Héb. X. 5-7). Tous ces passages diffèrent des textes originaux. Le 6e est cité par Paul (Héb. V. 6). Je n'ai pas pu bien comprendre la différence qu'offre cette dernière citation, mais, comme Horne est un des critiques Protestants les plus distingués, son opinion fait autorité.

29ème preuve : On lit dans le texte hébraïque de l'Exode (XXI. 8) : *"Qu'il l'affranchisse"*, en parlant de l'esclave qui déplaît aux yeux de son maître : la leçon en marge est "qu'il la maintienne chez lui".

30ème preuve : On lit (Lévit. XI. 21) une prescription relative aux insectes qui sautent sur la terre, la leçon en marge ajoute la négation "non pas". Ce qui donne au passage un sens opposé.

31ème preuve : Même contradiction entre le texte et la leçon en marge dans le Lévitique (XXV 30). Les traducteurs protestants ont préféré, dans les trois passages susmentionnés, la leçon en marge à celle du texte, ce qui prouve qu'ils ont considéré le texte comme erroné. Ces variantes rendent les prescriptions tout à fait douteuses, parce qu'on ne peut pas dire si c'est

l'affirmation, ou la négation que l'auteur sacré sa voulu donner. On voit par là que l'assertion de ces Messieurs, qu'aucune des prescriptions, aucun des préceptes de l'Écriture n'a été affecté par des altérations du texte, est inexacte.

32ème preuve : On lit dans les Actes (XX. 28) "... pour paître l'Église de Dieu, qu'il a acquise par son propre sang". Griesbach dit ici : "Le mot Dieu est une faute, il faut lire le Seigneur".

33ème preuve : On lit dans la 1ère Épître de Paul à Timothée (III. 16) : "**Dieu** s'est manifesté en chair". Griesbach dit que le mot Dieu est erroné, et que la version la plus correcte est le pronom de la 3ème personne, c'est-à-dire « **lequel** ».

34ème preuve : Dans le 13e verset du chap. VIII de la Révélation (viz, Apocalypse) il est dit : "J'ai vu un **ange** qui volait". Griesbach et Sholtz disent que le mot "ange" est une erreur, et que la version la plus correcte est le mot "**aigle**".

35ème preuve : Dans le verset 21 du chap. V. de l'Épître de Paul aux Ephésiens on trouve : "Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de **Dieu**". Griesbach et Sholtz disent qu'il n'y a aucun doute que le mot Dieu a été inséré par erreur au lieu de **Christ**.

Nous nous contenterons de ce qui précède pour ne pas paraître trop long.

SECONDE SECTION : Interpolations

1ère preuve : Sache, lecteur, que huit livres de l'Ancien Testament étaient rejetés par les Chrétiens comme apocryphes jusqu'en 324 de l'ère chrétienne, ce sont :

- 1) Esther
- 2) Baruch
- 3) Tobie
- 4) Judith
- 5) La Sagesse
- 6) L'Ecclésiastique
- 7) et 8) Les deux livres des Macchabées.

En 325 l'Empereur Constantin convoqua un Concile à Nicée pour décider à l'égard de ces livres, et après la plus mûre considération, il fut jugé qu'il fallait admettre le livre de Judith, et les autres livres restèrent à l'état d'apocryphes. Ce fait résulte de l'introduction dont Jérôme a fait précéder ce livre. Il y eut ensuite le Concile de Laodicée, qui se réunit l'an 364, et les savants qui y assistèrent admirèrent les conclusions du Concile antécédent à l'égard du livre de Judith, et y ajoutèrent le livre d'Esther, décision lui fut notifié par des lettres encycliques. **En 397 il y eut le Concile de Carthage, auquel assistèrent 127 des plus grands savants et des plus distingués docteurs de l'époque, parmi lesquels se trouvait l'illustre Augustin qui passe chez tous les chrétiens pour le plus éminent prélat de son temps. Ce Concile admit les décisions des deux précédents, et, en outre, reconnut la canonicité des autres livres,** mais considéra le livre de Baruch comme faisant partie du livre de Jérémie, parce que Baruch était comme vicaire de Jérémie, par conséquent ce livre ne fut pas porté séparément dans la liste des livres canoniques.

Il y eut ensuite trois autres Conciles, à Trullo, à Florence, et à Trente, qui confirmèrent les décisions des trois Conciles précédents, et ainsi ces livres furent reconnus comme canoniques par la généralité des Chrétiens pendant douze cents ans. Vint ensuite la secte protestante qui rejeta les décisions des Conciles à l'égard des livres de Baruch, Tobie, Judith, La Sagesse, l'Ecclésiastique et les Maccabées, et décida que ces livres devaient être éliminés de la liste des livres canoniques, et du livre d'Esther, les neuf premiers chapitres et trois versets du 10e chapitre furent admis comme canoniques, et dix versets de ce chapitre, ainsi que six chapitres restants, furent rejetés comme apocryphes. Les Protestants se basent pour cela :

- 1) Sur ce l'historien Eusèbe a dit dans le chapitre 22 du 4e livre de son histoire que ces livres sont altérés, particulièrement les deux livres des Macchabées,
- 2) Sur ce que les hébreux ne les considèrent pas comme inspirés.

Cependant l'Eglise catholique, qui compte beaucoup plus de partisans que le Protestantisme, admet ces livres et croit à leur inspiration. Ils font partie de la Vulgate, qui est tenue en grande estime par les Catholiques, et forme la base de leur religion et de leur croyance. **On le voit, des livres qui, pendant 324 ans, avaient été considérés comme corrompus et non inspirés, furent ensuite déclarés canoniques par les nombreux Conciles qui se sont succédés, et admis au nombre des livres inspirés par des milliers de savants chrétiens, et par l'Eglise catholique, qui, jusqu'à ce jour, les conserve dans son canon. Cela démontre que l'opinion des Chrétiens primitifs n'est d'aucun poids. Il y a là d'ailleurs un argument d'une importance capitale pour les adversaires du Christianisme.** Les Chrétiens primitifs, en admettant comme canoniques des livres dont le texte

est altéré et peu authentique, ont donné preuve d'une telle faiblesse de sens critique qu'il est permis de supposer que les Evangiles, acceptés par eux et transmis à leur postérité, ne sont que les ouvrages apocryphes qui avaient cours alors.

Les Chrétiens des premiers siècles croyaient à l'authenticité de la version grecque, et à la corruption du texte hébraïque, qui aurait été altéré selon eux en 130 de l'ère chrétienne par les Juifs. Malgré cela, l'Eglise grecque et les Eglises orientales continuent de croire à l'authenticité de ce texte. D'autre part, les Protestants renversent la question, et disent de la version grecque, ce que les Grecs disent du texte hébraïque. L'Eglise romaine soutient, de son côté que la Vulgate latine est le seul texte digne de foi, ce qui est démontré faux par les Protestants. Voici ce que dit Horne dans son Introduction (vol. IV. p. 463, éd. 1822) : "**De nombreuses altérations ont été introduites dans la version latine du 5e au 15e siècle**". Et plus loin (p. 467) : "**Il ne faut pas oublier qu'il n'y a point de texte aussi corrompu que celui de la version latine. Les copistes ont souvent transposé des versets entiers et confondu les notes marginales avec le texte**".

Si une traduction, aussi généralement connue et adoptée que la version latine, a pu subir de telles altérations, comment espérer que le texte original, qui n'était pas aussi connu, se soit conservé dans son intégrité? Il est bien probable que ceux qui ont falsifié la traduction aient, pour se garantir, falsifié aussi l'original. Je ne comprends pas que les théologiens protestants n'aient rejeté qu'une partie du livre d'Esther, ce livre ne mentionne pas une seule fois le nom de Dieu, il ne fait allusion à aucun de ses attributs, et à aucune de ses lois, l'auteur en est absolument inconnu, et les commentateurs de l'Ancien Testament l'attribuent, par simple supposition, à l'un des docteurs du Temple qui se sont succédés d'Esdras à Siméon. Philon l'attribue à Joachim fils de Josué, qui retourna de Babylone après la captivité, et Augustin à Esdras luimême. D'autres l'attribuent à Mardochée, quelques-uns disent qu'il fut composé par Mardochée, et par Esther.

On lit dans le Catholic Herald (vol.11. p. 347) : "Méliton n'a pas porté ce livre dans sa liste des livres canoniques, dont parle Eusèbe (Hist. Ecclés. 1V. 26) : Grégoire de Nazianze donne dans ses poèmes les noms des livres authentiques de l'Ecriture, mais ne fait aucune mention de celui d'Esther, Arnphiloque (évêque l'Icône, mort en 396), dans les vers adressés à Séléucus, semble douter de l'authenticité de ce livre, Athanase, dans sa 33e Epître, parle avec dédain du livre d'Esther".

2ème preuve : Le vers. 31 du chap. XXXVI de la Genèse dit : "*Voici les rois qui ont régné dans les pays d'Edom avant qu'il y eût des rois en Israël*". Ces paroles ne peuvent être de Moïse, car la royauté ne fut établie parmi les Israélites que 356 ans après lui. Adam Clarke dit (Com. vol. I. ad.loc.) : "**Je crois que Moïse n'a pas écrit ce verset et ceux qui le suivent, jusqu'au**

39e, car ces versets se retrouvent dans le 1er Chroniques (chap. I), il est probable qu'ils avaient été transcrits en marge, et que le copiste les a incorporés dans le texte par mégarde". Ce commentateur reconnaît par conséquent qu'il y a neuf versets interpolés dans le texte sacré.

3ème preuve : Il est dit dans le Deutéronome (III. 14) : « Jaïr, fils de Manassé, prit toute la contrée d'Argob jusqu'à la frontière des Guescuriens et des Mahacathiens, et donna son nom au pays de Basçan en l'appelant les bourgs de Jaïr (Baschon-havoth-Jaïr), nom qu'ils ont eu jusqu'à ce jour ». Ces paroles ne peuvent pas avoir été écrites par Moïse, car l'auteur doit avoir vécu longtemps après Jaïr, comme l'indiquent les mots "jusqu'à ce jour". Horne dit à ce propos (Intr. vol. I) : **"Ces paroles ne peuvent pas avoir été écrites par Moïse, mais cela ne doit pas diminuer notre confiance dans les Ecritures. Moïse doit avoir écrit seulement, il les appela de son nom, Baschonhavoth-Jaïr, et les copistes postérieurs ajoutèrent en marge les paroles jusqu'à ce jour (c'est-à-dire, nom qu'ils ont conservé jusqu'à ce jour), par manière d'éclaircissement, mais plus tard on les incorpora dans le texte"**.

Ainsi, Horne avoue que Moïse ne peut pas être l'auteur de ces derniers mots. Ce n'est, cependant, que par une hypothèse toute personnelle, qu'il explique cette altération du texte primitif, mais elle implique, de sa part, un aveu tacite que les Ecritures ont pu être altérées par erreur du copiste, ou autrement, quelques siècles après la rédaction originale, et les paroles "mais cela ne doit pas diminuer notre confiance dans les Ecritures", ne prouvent rien autre sinon qu'il y a chez ce critique un parti pris qui veut qu'on croie quand même Le Commentaire de Henry et Scott dit à son tour : "Les derniers mots ont été certainement ajoutés, par une main étrangère, bien après Moïse. On pourrait les omettre sans inconvénient". Ce ne sont pas seulement les derniers mots, c'est le verset tout entier qui ne peut être de Moïse, ainsi que l'avoue Horne.

Indépendamment de l'interpolation, dont il s'agit ici, il y a dans le texte une autre erreur, c'est que Jaïr n'est pas fils de Manassé, mais de Ségub, ainsi qu'il est dit dans 1er Chroniques II. 22.

4ème preuve : On lit dans le livre des Nombres (XXXII. 41) : *"Et Jair, fils de Manassé, alla et prit leurs villes et les nomma Havoth-Jaïr, c'est-à-dire, villes de Jair"*.

On doit faire ici la même observation que pour le passage précédent du Deutéronome. Je lis dans le " Bible Dictionary", ouvrage de Calmet, achevé par C. Taylor et publié en Amérique et en Angleterre : « On trouve dans les livres écrits par Moïse quelques passages qui ne peuvent pas être de lui, par exemple : Nomb. XXXII. 41, Deuté. III. 14 : d'autres dont le style diffère de celui de Moïse. Sans affirmer que ces passages sont d'une main étrangère, nous dirons cependant qu'il est tout au moins probable qu'ils aient été ajoutés

pas Esdras. (Cf Esdras IX. X., Néhém. VIII.)» Ces savants affirment que quelques passages du Pentateuque ne sont pas de Moïse, mais sans pouvoir en indiquer les auteurs, ils les ont attribués gratuitement à Esdras, cette supposition n'a aucune valeur, car rien dans les chapitres auxquels ils renvoient, n'autorise à la faire, car aux deux chapitres d'Esdras il est parlé de la douleur de ce prophète pour les péchés des Israélites (en épousant des étrangères), et du repentir de ces derniers, et dans celui de Néhémie il est parlé de la manière dont se fit la lecture de la Loi.

5ème preuve : On lit (Genèse XXII. 14) ce qui suit : *"comme il est dit encore aujourd'hui : 'En la montagne de l'Eternel il y sera pourvu".* **Or cette montagne ne reçut le nom de montagne de l'Eternel, qu'après la construction du Temple par Salomon, 450 ans après la mort de Moïse.** Adam Clarke, dans son Introduction au Commentaire sur Esdras, considère ce passage comme interpolé. "Cette montagne", dit-il, "ne fut généralement connue sous ce nom qu'après que le Temple y fut construit".

6ème preuve : Le 12e verset du 2ème chap. du Deutérome dit : *"A Saïr demeurèrent auparavant les Hourim, mais les enfants d'Esau les en chassèrent et les détruisirent de devant eux et s'établirent à leur place, ainsi que l'ont fait les enfants d'Israël dans la terre qui leur avait été donnée en héritage".* Adam Clarke dit, dans l'Introduction déjà citée, que ce verset est interpolé, il en donne pour preuve les mots « *ainsi que l'ont fait les enfants d'Israël* ».

7ème preuve : Le 11e verset du 3e chap. du Deutérome dit : *"Car Og, roi de Bassan, était le seul du reste des géants, voici son lit, un lit de fer, n'est il pas à Rabbathammoun (Rabba des fils d'Ammon). Sa longueur est de 9 coudées, sa largeur de 4 coudées en coudées d'homme".* Adam Clarke (loc. cit) dit qu'un examen attentif de la fin de ce passage, démontre que ce verset a été écrit longtemps après que ce roi fut tué, et non par Moïse, qui mourut cinq mois après cet événement.

8ème preuve : Il est dit dans les Nombres (XXI. 3) : *"Et l'Eternel exauça la voix d'Israël, et il livra entre ses mains les Cananéens, qu'il détruisit à la façon de l'interdit, avec leurs villes, et il nomma le lieu Horma".* Adam Clarke (ad.loc) dit : **"Ce verset a été ajouté après la mort de Josué, parce que les Cananéens ne furent complètement détruit qu'à une époque postérieure à la mort de Moïse".**

9ème preuve : Le verset 35 du 16e chap. de l'Exode : *"Et les enfants d'Israël mangèrent la manne, pendant 40 ans, jusqu'à ce qu'ils furent parvenus au pays où ils devaient habiter".* **Ces expressions ne sont pas de Moïse, car la manne n'a pas cessé de son vivant, et ils n'entrèrent dans le pays de Canaan qu'après sa mort.** Adam Clarke dit (ad. Loc.) : "L'opinion générale à l'égard de ce verset est que l'Exode a été écrit après que Dieu retira la manne

aux enfants d'Israël, mais il est possible qu'Esdras ait ajouté ce passage". Je dis que l'opinion générale est correcte, et l'opinion du commentateur qui ne se base que sur des conjectures n'est pas admissible. Ce qui est vrai, c'est que les cinq livres attribués à Moïse n'ont point été composés par lui, comme nous l'avons démontré dans la 1ère partie.

10ème preuve : Le 14e verset du 2e chap. des Nombres dit : "*C'est pourquoi il est dit au livre des guerres du Seigneur : De même qu'il a fait dans la mer de Soupha, de même il fera dans les torrents d'Arnon*". Ces expressions ne peuvent être de Moïse, elles démontrent, au contraire, qu'il n'est pas l'auteur du livre des Nombres, car cet auteur a retracé ce qui se trouve dans le livre des guerres du Seigneur, dont l'auteur, l'époque, et le lieu sont absolument ignorés. Ce livre est pour les Hébreux et les Chrétiens comme cet animal fabuleux (Phénix), dont on prononce le nom sans qu'on l'ait jamais vu, en effet, ils ne le possèdent pas. Adam Clarke dit, dans sa préface au Commentaire de la Genèse, que ce verset est interpolé, puis il ajoute : "**Ce qui paraît le plus probable c'est que le passage du livre des guerres du Seigneur' était en marge, et que par la suite on l'a incorporé dans le texte**".

C'est un aveu que leurs livres étaient susceptibles d'altérations, car à son dire les paroles en marge furent incorporées dans le texte, et la chose se généralisa par les copies qu'on en fit dans la suite.

11ème preuve : Le nom d'Hébron dans la Genèse (XIII. 18, XXXV. 27, XXXVII.14) est le nom d'un village qu'on appelait précédemment Kariat Rabâ, il fut donné par les Israélites, eux-mêmes, après leur entrée en Palestine sous Josué, comme il est dit au chap. XIV du livre qui porte son nom. Ces versets ne peuvent donc pas être de Moïse, mais bien d'un individu qui aurait vécu à une époque postérieure à l'entrée en Palestine, et au changement du nom primitif. De même dans le 14e verset du 14e chap. de la Genèse, il y a le nom de Dan, petite ville qui ne fut fondée que du temps des Juges. Or, après la mort de Josué les enfants d'Israël conquièrent la ville de Leith, et en tuèrent les habitants. Ils la brûlèrent, et à sa place fondèrent une nouvelle ville à laquelle ils donnèrent le nom de Dan. Ce fait est prouvé par le 18e chap. du livre des Juges, il s'en suit que ce verset aussi n'est pas de Moïse. Horne dit : « **Il se peut que Moïse ait écrit les villages de Rahâ et Leith, et quelques copistes aient altérés ces passages en adoptant Hébron et Dan** ».

Il est étonnant que des gens, doués d'une aussi haute intelligence, soient réduits à faire usage de ces futiles arguments, tout en avouant les altérations, ce qui prouve qu'ils reconnaissent leurs Livres Saints comme ayant été susceptibles de corruption.

12ème preuve : Dans le 7e verset du chap. XIII de la Genèse il y a ce passage : "*en ce temps les Cananéens et les Phérésiens demeuraient dans*

le pays" et dans le 6e verset du 12e chap du même livre il y a : "*Et il y avait alors des Cananéens dans le pays*". Ces deux passages démontrent que ce n'est pas Moïse, qui parle, et les commentateurs reconnaissent qu'ils ont été ajoutés. Il est dit dans le Commentaire de Henry et Scott : "**Ce passage « et il y avait alors des Cananéens dans le pays » et les passages « et il y avait alors des Cananéens dans le pays » et les passages analogues qu'on trouve dans beaucoup d'autres endroits, ont été ajoutés pour compléter le sens, c'est Esdras, ou une autre personne inspirée, qui les aura ajoutés lorsqu'on a réuni les livres du Pentateuque**".

Ainsi les Docteurs Chrétiens reconnaissent que des passages ont été ajoutés, mais leur assertion que "c'est Esdras, ou une autre personne inspirée", qui l'aurait fait, ne repose que sur une hypothèse toute gratuite.

13ème preuve : Adam Clarke dit (ad Deut. I.) : "Les cinq premiers versets sont une espèce d'introduction au reste du livre, et ne sont point de Moïse, il est très probable que Josué ou Esdras les aient ajoutés." Ce grand critique reconnaît, donc, que les cinq versets sont ajoutés, il les attribue sans autres preuves à Josué ou à Esdras, mais son opinion seule n'est pas suffisante.

14ème preuve : Le 34e chapitre du Deutéronome n'est pas de Moïse. Adam Clarke dit : "**Ce chapitre ne saurait avoir été écrit par Moïse. Un homme ne peut certainement pas faire le récit de sa propre mort et de sa sépulture**. Nous pouvons donc considérer les paroles de Moïse comme finissant avec le dernier verset du chapitre précédent, car ce qui le suit ne peut absolument pas avoir été écrit par lui. Supposer qu'il ait prévu ces circonstances, ou qu'elles lui aient été apprises par une révélation spéciale, ce serait s'écarter trop de la convenance et de la nécessité, et impliquer dans l'absurdité le sujet même, car, Dieu n'accorde d'autres visions prophétiques que celles qui sont absolument nécessaires, et ici, il n'y a pas nécessité, car l'Esprit qui a inspiré l'auteur du livre suivant pouvait naturellement lui inspirer aussi la matière contenue dans ce chapitre. Je crois, donc que le chap. XXXIV du Deutéronome devait former le premier chapitre de Josué Sur ce sujet la note suivante, de la plume d'un Israélite intelligent, ne déplaira pas au lecteur : "La plupart des commentateurs sont d'opinion qu'Esdras est l'auteur du dernier chapitre du Deutéronome, quelques-uns pensent qu'il est de Josué, d'autres, qu'il a été fait par les soixante-dix anciens immédiatement après la mort de Moïse.

Ils ajoutent que le Deutéronome se terminait originellement par les bénédictions prophétiques adressées au douze tribus : « *Que tu es heureux, Israël, qui est comme toi, o peuple sauvé par l'Eternel?* », que ce qui forme maintenant le dernier chapitre du Deutéronome était précédemment le premier de Josué, et qu'il fut détaché de ce livre-ci et ajouté à celui-là en forme de supplément. Cette opinion ne paraîtra pas improbable, si l'on considère que les sections, et les autres divisions, ainsi que les points et les

pauses, ne furent inventés que longtemps après la composition de ces livres, car, dans ces premiers âges, plusieurs livres étaient unis ensemble, et mis, à la suite l'un de l'autre, dans un même rouleau. Le commencement d'un livre pouvait, donc facilement être ajouté à la fin d'un autre, et être considéré, dans la suite des temps, comme une vraie conclusion de ce livre, ainsi qu'est le cas pour ce chapitre du Deutéronome, d'autant plus que ce chapitre supplémentaire contient un récit des derniers actes et de la mort du grand auteur du Pentateuque" (fin des paroles de Clarke).

Donc, Chrétiens et Juifs, s'accordent à dire que ce chapitre n'est pas de Moïse, mais qu'il a été ajouté, et l'opinion de Clarke est que c'était le 1er du livre de Josué. Quant à ce que disent les Juifs, à l'égard de la rédaction de ce chapitre par les soixante-dix anciens, elle ne repose sur aucune autorité sérieuse. Pour ces motifs Henry et Scott disent : "Les paroles de Moïse finissent au chapitre précédent, et ce chapitre (le 34^e) est une addition qui peut bien avoir été faite par Josué, Samuel, Esdras, ou un autre prophète postérieur; on ne sait rien de positif à ce sujet, et il est probable que les derniers versets ont été ajoutés à une époque postérieure à celle où les enfants d'Israël furent délivrés de la captivité de Babylone. La même opinion est énoncée dans le Commentaire de D'Oyly et Mant.

Maintenant considérez ce que disent les docteurs chrétiens : "L'auteur des passages ajoutés peut bien être Josué," : et voyez l'embarras où ils se trouvent, et la différence qu'il y a entre leur langage dubitatif et les affirmations des commentateurs juifs. Quant aux paroles "ou quelque autre prophète", elles ne reposent sur aucune preuve. Je n'ai dit, à l'égard des versets reproduits, depuis la 2^eme preuve jusqu'à celle-ci, qu'ils démontrent la corruption du texte des Ecritures par l'interpolation de versets et de paragraphes, ou d'expressions évidemment étrangères, que parce que j'ai voulu, pour un instant, admettre comme fondée la croyance des Hébreux et des Chrétiens, que le Pentateuque est l'œuvre de Moïse, autrement ces citations suffisent, à elles seules, pour démontrer que les livres ne sont pas de Moïse, et que c'est une erreur que de les lui attribuer et c'est l'opinion unanime des savants musulmans.

Quant à l'assertion de certains docteurs protestants, que ces interpolations ont été faites par quelqu'un des prophètes, elle ne saurait être prise en considération, à moins qu'elle ne soit soutenue par des arguments solides, ou par des traditions authentiques, remontant sans interruption au prophète à qui les additions sont attribuées. En ces Messieurs sont bien loin de pouvoir le faire!

15^eme preuve : Adam Clarke rapporte (ad Deut. X.) un long passage de Kennicott, dont voici la substance. Que le codex Samaritain est correct et celui des Hébreux erroné, que les versets 6 à 9 de ce même chapitre sont interpolés, et qu'on pourrait les omettre sans nuire au sens, que ces 4 versets

auraient été insérés ici par une faute de copiste et qu'ils faisaient partie du 2ème chapitre du Deutéronome, à la suite de cette citation Clarke dit complaisamment : "Qu'on ne se hâte pas de désapprouver cette opinion!"

16ème preuve : Le 2ème verset de Deut. XXIII. dit : "*L'homme issu d'une union illicite n'entrera pas dans la congrégation de l'Eternel, même à la dixième génération*". Cette sentence ne peut émaner de Dieu, ni avoir été écrite par Moïse. Autrement David aurait dû être exclu de la congrégation du Seigneur, lui et ses pères jusqu'à Pharez, parce que David est le dixième génération de Pharez, selon ce qui est dit au 1er chap. de Matthieu, et Pharez d'après la Genèse (XXXVIII) était un bâtard. **Le commentateur Horsley pense que ces expressions "même à la dixième génération" ont été ajoutées.**

17ème preuve : Le Commentaire de Henry et Scott dit (ad Josué 1V. 9) au sujet des mots "*jusqu'à ce jour*" : "**De semblables expressions se rencontrent dans les parties historiques de l'Ecriture. Il est probable qu'elles aient été ajoutées par des copistes, ou des réviseurs, dans des époques postérieures**". Voilà, donc, ces commentateurs qui confessent que ce passage, et tous ceux qui lui ressemblent dans l'Ancien Testament, sont des interpolations, - et il n'y en a pas mal, on en retrouve de semblables dans le livre de Josué V. 9, VIII. 28, 29, X. 27, XIII. 13, 14, XV, 63, XVI. 10). Ainsi ces huit passages d'un seul livre ont été reconnus comme interpolés. Si nous voulions faire la revue des autres livres de l'Ancien Testament, nous en trouverions bien d'autres!

18ème preuve : (Josué X. 13) "*Et le soleil fut immobile et la lune s'arrêta jusqu'à ce que le peuple eut fini sa vengeance. Cela n'est il pas écrit dans le livre de Jasser*". Quelques traductions portent Jasar, d'autres Jascher. En tout cas, Jasser ou Jascher, ce verset ne peut pas être de Josué parce qu'il est pris de ce livre, et jusqu'à présent on n'en connaît, ni l'auteur, ni la date du temps de David ou après sa mort. Le Commentaire de Henry et Scott, en parlant du dernier morceau de Josué XV. 63, avoue que "ce passage démontre que le livre a été écrit avant la 7ème année du règne de David". Or David est né 358 ans après la mort de Josué, ainsi que le rapportent les historiens protestants eux-mêmes. Et les docteurs de cette secte considèrent, aussi, comme interpolé le 15 verset du dit chap. X., cité ci-dessus, parce qu'il manque dans le texte des Septante. Horsley dit (ad loc.) : "Supprimez ce verset (d'accord) avec les Septante".

19ème preuve : Ce même Horsley dit « que les 7e et 8e versets du 13e chap. de ce même livre de Josué, sont erronés, et que la version des Septante est la correcte. »

20ème preuve : On lit dans Josué (XIII. 25), à l'égard de l'héritage des fils de Gad : "*Et la moitié de la terre des fils d' Ammon jusqu'à Aroër, qui est en face*

de *Rabba*". Cela aussi est une erreur, Moïse n'a donné aux fils de Gad aucune partie du territoire des Ammonites, car Dieu le lui avait défendu, comme il est dit au 2ème chap. du Deutéronome. Horsley a dû avouer que sur ce point : **"Le texte hébraïque est altéré"**.

21ème preuve : Le 34 e verset de Josué XIX dit : "*Et à Juda au soleil levant du Jourdain*". C'est une autre erreur, parce que le territoire de Juda était très éloigné du côté du sud, c'est pourquoi Adam Clarke a dit : **"Il est très probable qu'il y ici une altération du texte"**.

22ème preuve : Henry et Scott (Commentaire ad loc.) disent au sujet du dernier chapitre de Josué : "Les cinq derniers versets ne sont assurément pas de Josué; c'est Phinéas ou Samuel qui les auront ajoutés, **ces sortes d'additions étaient très communes chez les anciens**". Ils reconnaissent donc que ces cinq derniers versets sont interpolés, mais leur assertion que "c'est Phinéas ou Samuel qui les auront ajoutés" n'a aucune preuve à son appui. Quant à leur assertion que "ces sortes d'additions étaient communes parmi les anciens", elle donne prise sur eux à ceux qui soutiennent que les Ecritures sont corrompues. En effet, s'il est avéré, qu'une telle pratique ait été commune chez les anciens, on ne saurait plus assigner des limites aux altérations des divers textes des livres saints.

23ème preuve : Horsley dit que six versets du 1er chap. du livre des Juges, c'est à dire, du 10e au 15e sont interpolés.

24ème preuve : Le 7e verset du 17e chap. des Juges, en parlant d'un individu de la tribu de Juda, dit "*qu'il était Lévitte*". Cela ne pouvant pas être, le commentateur Horsley a dit : **"C'est une erreur, parce qu'un homme appartenant à la tribu de Juda ne pouvait pas être Lévitte"**. Houbigant, ayant reconnu que ce passage était une interpolation, l'a rayé du texte.

25ème preuve : Il est dit au 1er Sam. VI. 19 : "*Et l'Eternel frappa parmi les gens de Beth-Schémés, parce qu'ils avaient regardé dans l'arche de l'Eternel, et il frappa parmi le peuple cinquante mille et soixante-dix hommes*". C'est une erreur. Adam Clarke dit, à ce propos. "Le plus probable est que le texte hébreu a été altéré, ou par la suppression d'un passage ou par l'addition des mots cinquante mille, soit de propos délibéré, soit par une erreur involontaire, parce qu'on ne peut pas admettre qu'un aussi petit village que Beth-Schémés pût contenir un tel nombre d'hommes, et encore moins que ce nombre fût, à la fois, occupé à faucher les prés. Il est impossible, en outre, que cinquante mille aient pu, tous à la fois, regarder dans l'arche sur le rocher d'Abel, dans le champ au blé de Josué.

Clarke ajoute ensuite : **"Le texte latin dit soixante-dix chefs et cinquante mille soixante-dix hommes, le Syriaque 5070, l'Arabe également 5070. L'historien Josèphe parle seulement de soixante-dix morts. Salomon**

Jarchy et d'autres Rabbins donnent une version différente. Toutes ces différences nous font croire qu'il y a ici une altération du texte primitif, soit par omission, soit par interpolation". Henry et Scott disent : "Le texte hébreu, en donnant le nombre des morts, renverse l'ordre naturel de la phrase, de plus, il est invraisemblable qu'un tel nombre de personnes pussent se rendre coupables à la fois et périr dans un petit village. Josèphe ne parle que de 70 morts".

Vois, lecteur, comment ces commentateurs, dans leur embarras, n'ont pu faire autrement que de reconnaître une altération dans le texte.

26ème preuve : Adam Clarke dit (ad 1er Sam. XVII. 12) : "Ce verset et les suivants jusqu'au 31e, le 41e, les versets 54 et suivants, les 5 premiers versets du chap. XVIII., et les versets 9, 10, 11, 17, 18, 19, ont été omis dans les Septante, bien qu'on les trouve dans le codex d'Alexandrie, mais il paraît que le MS., sur lequel ce codex a été copié, ne les avait pas. Le Dr. Kennicott a prouvé que ces versets ne font point partie du texte primitif".

Voici quelques passages de Kennicott, puisés dans ce que Clarke a donné à la fin du chapitre : "Il s'agit maintenant de déterminer", dit-il, **"l'époque où cette interpolation eut lieu. On sait que les Juifs, du temps de Josèphe, croyaient orner le texte primitif de l'écriture, en y ajoutant de longs discours, des hymnes, des prières, et aussi de nouveaux articles d'histoire, comme le prouvent les nombreuses additions faites au livre d'Esther, les épisodes des femmes, du vin, de la vérité ajoutés aux livres d'Esdras et de Néhémie, le cantique des trois jeunes gens dans la fournaise, ajouté au livre de Daniel, et, enfin, les nombreuses additions faites au texte de Josèphe. Probablement ces additions étaient, d'abord, écrites en marge, et elles furent ensuite incorporées dans le texte par une méprise de copiste"**. Horsley dit (Com. vol. 1. p. 330) : "Kennicott (ad 1er Sam. XVII.) démontre que vingt versets de ce chapitre (*1 3 1) sont interpolés, et qu'il faudrait par conséquent les omettre dans la réimpression du texte hébraïque".

S'il en est ainsi, s'il est vrai, comme l'a dit Kennicott, que les Juifs avaient coutume d'altérer le texte des Écritures en y faisant des additions, jusqu'au temps de Josèphe, comment peut-on ajouter foi à ce texte, et croire que la parole de Dieu nous est arrivée dans toute sa pureté, ainsi que le prétendent les théologiens juifs et chrétiens?

27ème preuve : On lit dans Matt. (XIV. 3) : "*Car Hérode avait fait saisir Jean, et l'avait fait lier et mettre en prison, à cause d'Hérodias, femme de Philippe son frère*". Marc dit (VI. 17) : "*Car Hérode avait envoyé prendre Jean et l'avait fait enchaîner dans la prison, à cause d'Hérodias, femme de Philippe son frère, parce qu'il l'avait épousée*". Luc (111. 19) : "*Mais Hérode le tétrarque, ayant été repris par Jean à cause d'Hérodias, femme de Philippe*".

Ce nom de Philippe qu'on trouve dans les trois Evangiles est sans doute une erreur, car aucun historien ne dit que le mari d'Hérodiade s'appelait Philippe, Josèphe (XVIII. 5). Horne a dit même qu'il s'appelait Hérode, comme le tétrarque. C'est pourquoi dit (Intr. vol. 11. p. 6231 : "Philippe est une erreur de copiste, Griesbach l'a, par conséquent, omis dans son édition". Cette erreur, selon nous, n'est pas attribuable au copiste, mais aux Evangélistes eux-mêmes.

Voyez aussi avec quelle hardiesse ils corrigent le texte sacré, imitant en cela l'exemple qui a été donné par leurs ancêtres !

28ème preuve : Luc (VII. 31) : "*Alors le Seigneur dit : A qui donc comparerais-je les hommes de cette génération, et à qui ressemblent-ils?*" Ces mots, "*alors le Seigneur dit*", ont été ajoutés par erreur. Adam Clarke dit (ad loc) : "Ces mots ne faisaient point partie du texte primitif. **Tous les commentateurs le reconnaissent, c'est pourquoi Griesbach et Bengel les ont omis**". Ce qui m'étonne c'est que les Protestants n'omettent pas ces mots dans leurs versions. Est-ce que l'existence de passages, reconnus faux par tous les commentateurs, dans ce qu'ils prétendent être la parole de Dieu, ne constitue telle pas une corruption du texte?

29ème preuve : On lit dans Matt. (XXVII. 9) : "**Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète : Ils ont pris trente pièces d'argent, qui étaient le prix de celui qui a été apprécié, et que les enfants d'Israël ont mis à prix**". On sait que c'est-là une des fautes les plus connues du livre de Matthieu, car le passage en question ne se trouve ni dans Jérémie, ni dans aucun livre de l'Ancien Testament. On trouve à la vérité quelque chose d'analogue dans Zacharie (XI. 13), mais la ressemblance est trop peu précise pour qu'on puisse dire que Matthieu a pris sa citation dans ce livre. Les théologiens chrétiens se montrent assez embarrassés ici. Thomas Ward dit dans son Errata (déjà citée) : "**Jewel dit que Marc a fait erreur en écrivant Ahiathar au lieu d'Achimélech et Matthieu en mettant Jérémie au lieu de Zacharie**".

Horne dit : "Ce passage est fort embarrassant, car cette citation ne se retrouve pas dans Jérémie. On lit quelque chose de semblable dans Zacharie (XI. 13), mais les expressions ne correspondent pas à celles de Matthieu". Il ajoute peu après : "On croit généralement que Matthieu avait écrit, « *Ce qui a été dit par le Prophète* », sans donner le nom, ce qui est d'autant plus vraisemblable que Matthieu ne mentionne presque jamais les prophètes auxquels il emprunte des citations". Le même critique dit, ailleurs : "L'Evangéliste n'avait pas écrit le nom du Prophète qui a été ajouté par un copiste". D'Oyly et Mant disent (ad loc). "**Ces mots ne se trouvent pas dans Jérémie, mais dans Zacharie (XI. 13). On croit généralement que c'est une méprise du scribe, qui a substitué Jérémie à Zacharie en copiant**".

Jewad-ben-Sabath dit dans la préface de son livre intitulé « El-Barahin Es-Sabatia » (Démonstrations, ou Preuves Sabatiennes) : "J'ai demandé souvent aux théologiens chrétiens de me donner la solution de cette difficulté : il me fut répondu : C'est une erreur de copiste". Buchanan (ou Boukanan), Martyros, et Kyrakos disent que "Matthieu s'est trompé en citant de mémoire, d'autres ont supposé qu'il se pourrait que Jérémie fût un autre nom pour Zacharie".

Il résulte de tout cela que l'erreur est de Matthieu ainsi que l'ont reconnu Ward, Jewel, Buchanan, Martyros, et Kyrakos, et les hypothèses que l'on a trouvées sont d'une extrême faiblesse, et nous avons vu que Horne, lui-même, avoue que les paroles de Zacharie ne sont pas celles que rapporte Matthieu, le nom de Zacharie ne sont pas celles que rapporte Matthieu, le nom de Zacharie, par conséquent, mis au lieu de Jérémie, ne servirait à rien, à moins qu'on ne reconnaisse qu'il y a altération dans l'un des deux textes. Je n'ai, d'ailleurs, cité cet exemple que sur l'admission provisoire de l'assertion de ceux qui prétendent que le nom de Jérémie est une insertion faite par le copiste.

Ayant rapporté l'erreur de Matthieu, il convient que je parle, aussi, de l'erreur de Marc, que reconnaissent Ward et Jewel. Cet Evangéliste dit (11. 25) : *"Mais il leur dit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David, quand il fut dans la nécessité, et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui? Comment il entra dans la maison de Dieu, **du temps d'Abiathar**, souverain sacrificateur, et mangea les pains de proposition, qu'il n'était permis de manger qu'aux sacrificateurs, et en donna même **à ceux qui étaient avec lui?**"* Jewel et Ward avouent que le mot Abiathar est une erreur, et que ces paroles "Ceux qui étaient avec lui" sont une autre erreur, parce que David se rendit seul chez le sacrificateur (1er Sam.). Ce passage étant erroné, il s'ensuit que les passages correspondants de Matthieu et de Luc doivent l'être aussi.

En effet, Matthieu dit (XII. 3, 4) : *"Mais il leur dit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, ayant faim, tant lui que ceux qui étaient avec lui, comment il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition, dont il n'était pas permis de manger, ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui...?"*

Et Luc (VI. 3, 4) : *"N'avez-vous pas lu ce que fit David lorsque lui, et ceux qui étaient avec lui, étaient pressés par la faim? Comment il entra dans la maison de Dieu, et prit les pains de proposition, et en mangea, et en donna?"*

Il y a donc dans ces paroles « à ceux qui étaient avec lui », mises dans la bouche de Jésus même sept erreurs, en tenant compte du nombre des Evangélistes qui les ont rapportées, ce qui constitue sept altérations. Les docteurs chrétiens les mettraient-ils toutes sur le compte des copistes, que cela ne nuirait pas à notre thèse.

30ème preuve : On lit dans Matt. (XXVII. 35) : "*Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses habits au sort, afin que ce qui a été dit par le prophète s'accomplît : Ils se sont partagé mes habits, et ils ont jeté le sort sur ma robe*". Ces mots "*afin que ce qui a été dit*", sont une interpolation, ainsi que l'a démontré Horne (Intro. vol. II. p. 330, 331), il ajoute : "**Griesbach a omis avec raison ces mots comme étant décidément apocryphes**" Adam Clarke, aussi, dit (ad loc) : "Il faut omettre ce passage qui n'appartient pas au texte primitif, il a été évidemment emprunté à l'Evangile de Jean (XIX. 24)".

31ème preuve : On lit dans la 1ère Epître de Jean (V. 7, 8) : "*Il y a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le père, le Verbe, et le Saint-Esprit, et ces trois-là sont un. Il y a aussi trois qui rendent témoignage sur la terre, savoir, l'esprit, l'eau, et le sang, et ces trois-là se rapportent à un*". Le verset 7, d'après les exégètes, n'était pas dans l'original, et a été ajouté par les partisans de la Trinité. **Griesbach et Scholz sont d'accord pour l'affirmer, Horne, malgré sa partialité, est obligé de la reconnaître aussi, le commentaire Henry et Scott et Adam Clarke sont du même avis, Augustin, le plus grand des docteurs trinitariens du 4e siècle, a écrit dix traités sur cette Epître, et pourtant il ne cite jamais le passage dont il s'agit, bien qu'il eût affaire avec une secte arienne, qui niait la Trinité.**

Comment se fait-il qu'Augustin, défenseur ardent de la Trinité, et qui cherchait partout des arguments en faveur de cette doctrine, ne se soit pas prévalu du verset en question? Si ce verset existait de son temps il s'en serait certainement servi, et n'aurait pas eu recours à des interprétations forcées de ce même passage en disant que par l'eau il fallait entendre le Père, par sang le Fils, et par esprit, le Saint-Esprit. C'est, je crois, parce que cette interprétation était absurde que les sectaires de la Trinité se sont, dans la suite, avisés d'interpoler leur texte.

Dans la dispute publique que j'ai soutenue en 1270 (A.D. 1853) contre l'auteur du "Mizan-el-Haqq" et un autre ecclésiastique, ces derniers déclarèrent spontanément que cet endroit de Jean, et quelques autres du même livre, étaient interpolés. Horne discute longuement la question dans son ouvrage, je rapporterai ici, d'après le commentaire de Henry et Scott, le résumé des conclusions auxquelles il est arrivé. "Horne examine la question de l'authenticité de ce passage de Jean avec le plus grand soin, il résume ensuite, en forme de conclusion, les preuves pour et contre. Voici un résumé de cette conclusion. Les preuves contre l'authenticité du passage sont :

- 1) Que ce verset ne se trouve dans aucune copie grecque faite avant le 16e siècle.
- 2) Qu'il ne se trouve pas dans les premières et meilleures éditions.
- 3) Qu'il ne se trouve dans aucune version ancienne sauf la Vulgate latine.

- 4) Qu'il est omis dans les anciennes copies de la version latine elle-même.
- 5) Qu'il n'est cité par aucun père de l'Eglise grecque, et aucun ancien auteur ecclésiastique.
- 6) Qu'il n'est cité, non plus, par aucun des pères latins.
- 7) Que les Réformateurs protestants, eux-mêmes, l'ont omis, ou marqué comme douteux.

Pour l'authenticité du passage l'évidence externe est :

- 1) Qu'il se trouve dans la plus ancienne version latine et dans la plupart des manuscrits de la Vulgate.
- 2) Qu'il se trouve dans le symbole de foi et la liturgie de l'Eglise grecque, et dans la liturgie primitive de l'Eglise latine, et qu'il est cité par quelques père latins.

Tous ces points, cependant, sont révoqués en doute, surtout le dernier. L'évidence interne serait :

- 1) Que la connexion de la phrase en exige l'assertion.
- 2) Que la construction grammaticale le veut.
- 3) Que les règles de l'article grec sont en sa faveur.
- 4) Que le mode d'expression et de penser est particulier à St-Jean.
- 5) Que l'omission peut en être expliquée en supposant deux éditions du texte original, que la rareté des copies primitives offrait aux scribes des facilités pour la fraude ou la négligence, que les Arianistes pouvaient l'avoir supprimé, que les Orthodoxes pouvaient, aussi, l'avoir retiré par égard pour le mystère de la Trinité, que la négligence des copistes a produit plusieurs omissions analogues à celle-ci, que les pères grecs ont omis de citer plusieurs autres passages qui supportent cette controverse (la Trinité).

Après une revue complète des arguments qui précèdent, continuent Henry et Scott, revue remarquable par sa clarté et sa candeur, T H. Horne dit qu'il pense que le passage doit être abandonné comme apocryphe, et qu'il n'y a que l'autorité positive d'un manuscrit authentique, et non douteux, qui puisse justifier l'admission, dans le sacré canon, d'un passage aussi important. Il reconnaît, avec Marsh, que les arguments tirés de l'évidence interne quelque ingénieux qu'ils soient, ne peuvent contrebalancer la masse de l'évidence externe qui porte sur la question". Considère, maintenant, lecteur, comment

nos adversaires s'obstinent à adopter l'opinion contraire à celle de leur grand critique Horne, bien qu'ils reconnaissent, d'une part, qu'il a traité le sujet avec équité et candeur, et de l'autre, que les raisons en faveur du maintien du passage sont insoutenables. Des raisons, ou excuses, par lesquelles ce dernier parti cherche à soutenir sa cause, il résulte :

1) Que le champ de l'altération des Ecritures était ouvert, aux scribes et aux copistes des partis, avant la découverte de l'impression, et qu'ils réussissaient à atteindre leur but, comme le prouve la suppression de ce passage par les copistes, par les Arianistes, ou par les Orthodoxes eux-mêmes, de manière qu'il a pu disparaître de tous les textes grecs, de toutes les versions, excepté la latine, et d'un grand nombre des copies de cette dernière.

2) Que les personnes les plus pieuses et les plus attachées à leur religion avaient pour habitude d'altérer les textes selon leurs besoins, comme ils ont supprimé ce passage, "par égard pour le mystère de la Trinité" (comme il est dit dans la citation de Henry et Scott, qui précède) et comme "les pères grecs ont omis plusieurs autres passages qui supportent cette controverse".

Si c'était là l'habitude des personnes pieuses et attachées à la religion, et des pères de l'Eglise, pourrait-on faire un crime, aux partis dissidents, d'avoir suivi leur exemple? On voit par là que ces Messieurs ont mis en pratique, tous les modes possibles de corruption avant la découverte de l'imprimerie. Y a-t-il lieu de s'en étonner, en voyant qu'après cette découverte, même, ils ont persisté dans leur ancienne habitude? Je me contente d'un seul exemple, en preuve de ce dernier fait. Le célèbre guide de la secte Protestante, le premier Cher des Réformateurs du Christianisme, le savant Luther, fit une traduction allemande de la Bible pour l'usage et l'édification de ses adeptes. Il en omit ce passage. Plusieurs éditions de sa Bible furent faites de son vivant, et dans toutes, le passage ne figure pas. Etant devenu vieux, et voyant, que la mort approchait, il commença une nouvelle édition de sa Bible en 1546, mais comme il craignait de ne pouvoir la terminer, et qu'il connaissait l'habitude des gens du livre en général, et des Chrétiens en particulier, Il recommanda dans son introduction de ne rien changer dans son texte.

Cette recommandation étant contraire à l'habitude des gens du livre, il n'en fut point tenu compte, à peine une trentaine d'années s'était écoulée depuis sa mort, qu'une nouvelle édition fut faite à Francfort, où le passage omis fut réintégré. Il paraît cependant que dans la suite les Francfortois eurent des remords de cette transgression, ou craignirent le blâme de leurs co-sectaires, et supprimèrent le passage dans leurs éditions subséquentes. Toutefois, les partisans de la Trinité, trouvant le sacrifice d'un si beau passage trop lourd, le réintégrèrent, à leur tour, dans une édition faite à Wittemberg en 1596- 1599.

Leur exemple fut imité, dans la même année, par les Hambourgeois. Mais peu de temps après, ceux de Wittemberg se repentirent comme leurs frères de Francfort, et supprimèrent le passage dans les éditions postérieures. Les plus ardents adorateurs de la Trinité, parmi les disciples du traducteur, ne pouvant se résigner au sacrifice du passage, eurent le dessus et finirent par l'avoir inséré dans toutes les éditions qui furent faites après celle que je viens de mentionner, contrairement à la recommandation de leur chef. Dans cet état des choses comment peut-on espérer qu'un nombre très limité de manuscrits, qui existaient avant la découverte de l'imprimerie, eût pu échapper à l'altération qui était alors en vogue? Le célèbre philosophe Isaac Newton a écrit un petit ouvrage, dans lequel il a prouvé que le passage, dont nous parlons, ainsi que le verset 16 de la 1^{ère} Ep. de Paul à Timothée (III) sont corrompus. Ce dernier verset, étant utile aux adorateurs de la Trinité, ils l'ont aussi altéré pour le succès de ce dogme absurde.

32ème preuve : On lit dans l'Apocalypse de Jean (. 10) : *"Et je fus ravi en Esprit, un jour de dimanche, et j'entendis derrière moi une voix éclatante comme le son d'une trompette, qui disait : Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, écris ce que tu verras"*. Griesbach et Scholtz pensent que les mots "le premier et le dernier" sont interpolés, ils ont été omis dans plusieurs traductions de la version arabe, imprimée en 1761 et en 1821 on omis aussi les mots "Alpha et Oméga".

33e preuve : On lit dans les Actes (VIII. 37) : *"Et Philippe lui dit : Si tu crois de tout ton cœur, cela t'est permis. Et l'eunuque répondant, dit : Je crois que Jésus Christ est le Fils de Dieu"*. Ce verset est interpolé par les partisans de la Trinité, c'est l'opinion de Griesbach et de Scholtz.

34ème preuve : On lit dans les Actes (IX. 5, 6) : *"Et il répondit; Qui es-tu, Seigneur? Et le Seigneur lui dit : Je suis Jésus, que tu persécutes, il te serait dur de regimber contre les aiguillons, alors, tout tremblant et effrayé, il dit : Seigneur, que veux-tu que je fasse? Et le Seigneur lui dit : Lève-toi, et entre dans la ville, et là on te dira ce qu'il faut que tu fasses"*. D'après Griesbach et Scholtz, ces mots : *"Il te serait dur de regimber contre les aiguillons, alors tout tremblant et effrayé, il dit Seigneur, que veux-tu que je fasse?"* sont interpolés.

35ème preuve : On lit dans les Actes (X. 6) : *"Il est logé chez un certain Simon, corroyeur, qui a sa maison près de la mer, c'est lui qui te dira ce qu'il faut que tu fasses"*. Cette dernière partie de la phrase "c'est lui qui te dira" est interpolée selon Griesbach et Scholtz.

36ème preuve : Dans 1 Corinthiens X. 28 il y a : *"Mais si quelqu'un vous dit : Cela a été sacrifié aux idoles, n'en mangez point, à cause de celui qui vous en a averti, et à cause de la conscience, car la terre et tout ce qu'elle contient est au Seigneur"*. Cette dernière phrase est interpolée. Horne, après avoir

démontré cela ajoute : "Griesbach a omis ces mots dans son texte comme une clause qui devait très indubitablement être éliminée".

37ème preuve : Dans Matthieu (XII. 8) on lit : "*Car le Fils de l'Homme est maître même du Sabbat*". Le mot "même" est interpolé. Horne le prouve puis il dit : "Cela est pris de Marc (II. 28) ou de Luc (VI. 5). Griesbach a cru, avec raison, devoir omettre ce mot, comme étant interpolé".

38ème preuve : Dans Matthieu (XII. 35) il y a : "*L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur...*" Les mots "son cœur" sont interpolés. Horne dit (vol. II. p. 330) : "On a pris ces mots de Luc (VI. 45)".

39ème preuve : Matthieu (VI. 13) : "*Et ne nous abandonne point à la tentation, mais délivre-nous du malin. Car à toi appartient le règne, la puissance, et la gloire à jamais, Amen*". Il y a ici l'interpolation des mot : « *Le règne, la gloire et la puissance à jamais* » : Les Catholiques romains les rejettent, et on ne les trouve ni dans la Vulgate latine, ni dans la version Catholique anglaise.

Th. Ward dit dans son Errata (p. 18) au sujet de ces mots : "**Non seulement Erasme les réprovoque, mais Bullinger, lui même, les considèrent comme une simple pièce postiche ajoutée au reste par, il ne sait, qui, et approuve le jugement d'Erasme condamnant Laurentius Valla pour avoir trouvé une faute à l'édition latine dans l'omission de ces paroles. 'Laurentius Valla', dit-il, 'n'a pas raison de tant s'échauffer comme si une pièce importante avait été retranchée de la prière du Seigneur. C'est plutôt leur témérité qu'on devrait blâmer pour avoir osé attacher leurs bimbolots à la prière du Seigneur'**". Les théologiens protestants eux-mêmes considèrent ces mots comme peu authentiques.

Adam Clarke, bien qu'il ne soit pas lui-même de cet avis, reconnaît cependant que "des critiques éminents, notamment Griesbach et Wetstein, croient ces mots interpolés". On le voit la falsification n'a pas même épargné la prière du Christ qui est dans toutes les bouches!

40ème preuve : Le verset 53 du 7e chap. de Jean et les vers. 1 à 11 du 8e sont interpolés. Horne dit à ce sujet (IV. 310) : "Erasme, Calvin, Bèze, Grotius, Le Clerc, Wetstein, Semler, Schulze, Morus, Haenlein, Paulus, Schmidt, et plusieurs autres mentionnés par Wolfius et par Koecher, n'admettent pas l'authenticité de ces passages". Il ajoute peu après : "Ils ne se trouvent pas dans plusieurs versions anciennes et ils ne sont ni cités ni commentés par Chrysostôme, Théophylacte, Nonnus, qui écrivirent des commentaires ou des expositions de cet Evangile, ni par Tertullien ou Cyprien, qui ont écrit longuement sur la chasteté et l'adultère, et avaient par conséquent toute l'opportunité de citer ces passages, s'ils avaient existé dans leurs manuscrits". Th. Ward dit (sur l'autorité de Jérôme et d'Hilaire), que

quelques anciens écrivains ecclésiastiques révoquaient en doute le commencement du 8e chapitre de Jean. Norton, aussi, est d'avis que ces versets sont interpolés.

41ème preuve : Matthieu (VI. 18) : "... *Et ton père, qui te voit dans le secret, te récompensera publiquement*". Le mot publiquement est interpolé. Adam Clarke dit (ad loc) ... "... Ce mot « publiquement » étant, selon toute vraisemblance, interpolé, a été omis par Griesbach, Wetstein, Bengel, et autres".

42ème preuve : Dans Marc (II. 17) on lit les mots "au repentir", qui sont interpolés. Adam Clarke, après avoir dit qu'ils manquent dans plus de 32 manuscrits, dans la version syriaque, la persane, la copte, l'éthiopienne, la gothique, la Vulgate, dans six copies de l'Itala, et qu'ils sont omis par Euthymius et Augustin, ajoute qu'ils ont été omis par Griesbach, Grotius, Mill, et Bengel.

43ème preuve : Les mêmes mots se trouvent dans Matthieu (IX. 13), et ont été omis par les mêmes autorités et par d'autres encore, d'après Adam Clarke.

44ème preuve : Matthieu (XX. 22, 23) : "*Mais Jésus répondant leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé? Et ils lui dirent : Nous le pouvons. Et il leur dit : Il est vrai que vous boirez ma coupe, et que vous serez baptisés du même baptême dont je serais baptisé*"...

Les mots "et être baptisés", et les suivants, "et que vous serez baptisés", sont interpolés, et ont été omis par Griesbach dans les deux éditions de son texte. Adam Clarke dit (après avoir donné la liste des autorités MSS et pères de l'Eglise qui omettent ces passages) : "D'après les règles posées pour distinguer les vraies leçons des fausses, on ne saurait considérer ces passages comme faisant partie du texte".

45ème preuve : Luc (IX. 55, 56) : "*Mais Jésus se tournant vers eux les censura et leur dit : Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. Car le Fils de l'Homme n'est point venu pour faire périr les hommes, mais pour les sauver. Et il s'en allèrent dans un autre bourg*".

Ces mots "*le fils de l'Homme*" sont interpolés de l'aveu d'Adam Clarke, qui dit : "Griesbach a omis ces mots. La leçon originale paraît avoir été la suivante : *Mais Jésus se tournant vers eux les censura et leur dit : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. Et ils s'en allèrent dans un autre bourg ».*

TROISIÈME SECTION : Altérations par Omission

1ère preuve : On lit dans la Genèse (XV. 13) : *"Et l'Eternel dit à Abraham : Sache certainement que ta postérité séjournera dans un pays qui ne sera point à elle, qu'elle servira les habitants de ce pays, et y sera affligée pendant 400 ans"*.

Cette prédiction et celle du vers. 14, *"Je jugerai la nation"*, se réfèrent évidemment à l'Egypte. On lit dans l'Exode (XII. 40) : *"Or le séjour que firent les enfants d'Israël en Egypte fut de 430 ans"*. La différence est claire. On doit donc ou avoir omis le mot trente dans la Genèse, ou l'avoir ajouté dans l'Exode. Mais il y a d'autres raisons qui me prouvent à ne plus en douter qu'il y a erreur dans les deux livres.

1) Moïse, était petit-fils et arrière petit-fils de Lévi, parce qu'il est fils de Josébed fille de Lévi par sa mère, et fils de Amran fils de Kéath fils de Lévi par son père, car Amran, père de Moïse, avait épousé sa tante (Exod. VI., Nom. XXVI.), Kéath, aïeul de Moïse, était né avant l'arrivée des fils de Jacob en Egypte (Gen. XLVI. 11). Le séjour des Israélites en Egypte ne peut donc pas avoir été de plus de 215 ans.

2) Les théologiens protestants admettent tous, que les enfants d'Israël n'ont demeuré en Egypte que 215 ans (voyez l'ouvrage intitulé guide de ceux qui étudient les Saintes Ecritures, imprimé à Malte en 1840 par les soins de la société Biblique Anglaise).

3) On lit dans l'Epître aux Galates (III. 16, 17) : *"Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il ne dit pas et à ses postérités, comme s'il avait parlé de plusieurs, mais il dit comme parlant d'une seule postérité qui est le Christ. Voici donc ce que je dis : que l'alliance que Dieu a auparavant confirmée en Jésus Christ, n'a pu être annulée, ni la promesse abolie par la loi, qui n'est venue que 430 ans après"*. Ces paroles de Paul, bien qu'elles ne soient pas en elles-mêmes exemptes d'erreur, sont contraires à ce qui est dit dans l'Exode. Paul calcule le temps qui s'est écoulé entre Abraham et la promulgation de la loi, et le fixe à 430 sans tenir compte du séjour des Israélites en Egypte, que d'après l'Ecriture, a été de 430 ans. Le 40 e verset de l'Exode (XII.) a été ainsi corrigé dans la samaritaine et dans la version grecque : *"Et le temps que les enfants d'Israël, et leurs pères et leurs ancêtres, séjournerent dans Canaan et dans la terre d'Egypte, fut de 430 ans"*.

Adam Clarke dit (Com. ad. loc. vol. I. p. 369) : "Tous les Commentateurs trouvent une grande obscurité dans ce verset". Il y a autre chose que de l'obscurité, il y a une erreur certaine dans ce passage. Le même Commentateur rapporte la leçon samaritaine, et ajoute : "Le Codex Alexandrinus est ici d'accord avec le texte samaritain, plusieurs critiques

éminents pensent que, pour les cinq livres de Moïse, le samaritain est le texte le plus correct. On sait aussi que le Codex d'Alexandrie est le meilleur et le plus ancien, pour le texte de la version grecque. On ne saurait, d'autre part douter de la véridicité de Paul. Le témoignage de ces trois autorités est d'ailleurs confirmé par l'histoire : "En effet, 25 ans se sont écoulés entre l'établissement d'Abraham dans la terre de Canaan et la naissance d'Isaac, Isaac avait soixante ans lors de la naissance de Jacob, et celui-ci était âgé de cent trente ans lorsqu'il entra en Egypte - total 215 ans. En ajoutant à ce chiffre les 215 ans que les Israélites passèrent en Egypte, on a 430 ans".

Henry et Scott, après avoir dit que les Israélites séjournèrent en Egypte pendant 215 ans, rapportent la leçon du texte samaritain, et ajoutent ensuite : "Il n'est pas douteux que cette leçon est la vraie, et qu'elle dissipe toutes les difficultés que présente ce passage". **On le voit, les critiques Chrétiens ne peuvent se tirer de difficulté qu'en avouant qu'il y a une erreur dans le texte hébraïque.**

J'ai dit que les paroles de Paul elles-mêmes n'étaient exemptes d'erreur : en effet Paul, calcule 430 ans du pacte d'alliance, qui eut lieu, d'après la Gen. (XVII. 21) un an avant la naissance d'Isaac, à la révélation de la loi dans le troisième mois après la sortie d'Egypte (Ex. XIX.), on a, d'après le calcul d'Adam Clarke, un total de 407 ans, et non 430, comme l'a dit Paul. Ici j'ai une remarque à faire. J'ai dit qu'Amaran (ou Amran) avait épousé sa tante. C'est là la vraie leçon qui se trouve sans un grand nombre de versions, entre autres l'anglaise, l'arabe, la persane.

Cependant dans la Bible arabe, imprimée en 1625, le mot tante a été changé en celui de cousine. Cette édition, faite sous le pontificat d'Urbain VIII, avait été corrigée, par un bon nombre de prêtres, de moines et de savants versés dans l'hébreu, l'arabe, et le grec, comme il est dit dans la préface. Il paraît donc que ces messieurs ont corrompu le texte, de propos délibéré, pour dégager du blâme les parents de Moïse, attendu que le Lévitique (XVIII. 12 et XX. 19) défend d'épouser sa propre tante. La même altération se trouve aussi dans l'édition arabe de 1848.

2ème preuve : On lit dans la Genèse (IV. 8) : "*Et Caïn parla à Abel, et, quand ils furent dans les champs, Caïn se leva contre Abel et le tua*". La samaritaine, la version grecque, et les anciennes versions disent : "*Et Caïn dit à Abel son frère, viens sortons aux champs*". Ce qui n'est pas dans le texte hébraïque. Horne dit (Com. ad loc. vol. I : p. 193) : "Ces mots se trouvent dans la samaritaine, dans la version grecque, dans la syriaque et dans la Vulgate de l'édition polyglotte de l'évêque Walton. Kennicott est d'avis qu'il faudrait les insérer dans le texte hébraïque, et il n'y a pas de doute que ce ne soit la leçon la plus correcte". Il dit aussi (p. 338, vol. 1.), après avoir cité la leçon des : **« Ici il y a évidemment une lacune dans tous les textes hébraïques septante : tant manuscrits qu'imprimés. »**

Les auteurs de la traductions Anglaise autorisée n'ayant pas pu découvrir ce qui avait été dit ... se contentèrent de mettre : *'Et Caïn parla à Abel son frère'*.

Cette lacune se trouve remplie par les septante que corroborent le texte samaritain, la version syriaque, la Vulgate, les deux Targums (Commentaires) chaldéens, la version d' Aquila, et le passage cité par Philon ... Il n'y a donc point de doute que ces paroles se trouvaient dans le texte primitif.." Adam Clarke (Com. vol. 1. p. 63) dit la même chose que Horne. Ces mots ont été insérés dans la traduction arabe, éd. de 1831 et de 1848.

3ème preuve : On lit dans la Genèse hébraïque (VII. 17) : "*Le déluge était depuis 40 jours sur la terre*", dans plusieurs versions latines et dans la version grecque ce passage est ainsi conçu : "*Et le déluge était depuis quarante jours et quarante nuit sur la terre*. Horne dit (vol. 1.) : "**Il faut ajouter les mots « et quarante nuits » aux texte hébraïque**".

4ème preuve : (Genèse XXXV. 22) texte hébraïque : "*Pendant qu'Israël demeurait dans ce pays. Reuben vint et coucha avec Bilha, concubine de son père. Israël l'apprit...*" Henry et Scott disent : "**Selon les Rabbins, il manque ici quelques mots dans le texte hébraïque, la version grecque complète la phrase ainsi « Et ce fut mauvais à ses yeux »**". Les docteurs Juifs reconnaissent donc les lacunes dans leur texte, il n'y a pas à s'étonner, les gens du livre ne trouvent pas extraordinaire qu'on ait supprimé de leur texte un passage entier, habitués comme ils sont à reconnaître de si fréquentes omissions de lettres et de syllabes.

5ème preuve : Horsley dit (vol. I. p. 82, ad Gen. XLIV. 5) : "Il faut ajouter au commencement de ce verset, d'après la version grecque, les mots suivants : « **Pourquoi avez-vous volé mon Gobelet?** » De l'aveu, donc, de ce savant, ces mots ont été omis dans le texte hébraïque.

6ème preuve : Genèse L. 25 : "... *Vous ramènerez mes ossements d'ici*". La samaritaine et les versions grecque et latine disent : "*vous ramènerez mes ossements d'ici avec vous*". Les mots « *avec vous* » manquent dans le texte hébraïque, Horne le reconnaît et approuve le Dr. Boothroyd de les avoir ajoutés dans sa nouvelle traduction.

7ème preuve : (Exode II. 22) : "*Elle lui enfanta un fils et il l'appela Gerson, disant: Moi aussi j'étais hôte dans une terre étrangère*". La version grecque et la latine ajoutent : "*Et elle lui enfanta un second fils, et l'appela Eléazar, disant : Parce que Dieu mon père m'a aidé et m'a sauvé de l'épée de Pharaon*". Clarke dit (ad. loc.) : "Houbigant a ajouté cette phrase dans sa traduction latine en déclarant que c'est là sa place, elle ne se trouve, toutefois, dans aucune copie du texte hébraïque, manuscrite ou imprimée, bien qu'elle se trouve dans les traductions anciennes les plus estimées".

8e preuve : (Exode VI. 20) : "*Et elle lui enfanta Aaron et Moïse*". La samaritaine et la version grecque disent : « *Elle lui enfanta Aaron et Moïse et Miriam leur sœur.* » Adam Clarke dit : "La plupart des critiques les plus estimés pensent que ces mots se trouvaient dans le texte hébraïque, et ont été omis".

9ème preuve : (Nombres X. 6) : "*Et quand vous sonnerez la seconde fois d'un son éclatant, les compagnies qui sont campées vers le midi partiront, ...*" La version grecque ajoute : "*et quand le cor retentira une troisième fois, on lèvera le camp au couchant et à la quatrième fois on lèvera le camp au levant*". Adam Clarke dit (vol. I. p. 663) : "Le texte hébraïque ne dit pas ce qu'on faisait pour les deux autres parties du camps, mais la version grecque complète le sens par ces mots : « *Quand le cor retentira une troisième fois* ».

10ème preuve : Horsley dit qu'il manque quelque chose dans Juges (XIV. 13, 14), qu'on peut suppléer par la version grecque, ainsi qu'il suit : "*et il lui dit : Si tu prends sept cheveux de ma tête et les tresses avec du lin, et m'attaches au clou du mur, je deviendrai comme les autres hommes, et elle l'endormit, prit sept cheveux de sa tête, les tressa et le garotta*".

11ème preuve : Adam Clarke dit (vol. II. p. 1676) : Dans la version grecque on a omis tout le 3e verset excepté le mot chécania et les versets 4, 5, 6, 9, 37 à 41 : La traduction arabe omet les vingt-six premiers versets, et le verset 29.

12ème preuve : (Job XLII. 17) : "*Job mourut âgé et rassasié de jours*". La version grecque ajoute : "*Et il sera ressuscité de nouveau parmi ceux que ressuscitera le Seigneur*", suit un aperçu sommaire de la généalogie et de la vie de Job.

Calmet et Herder, admettent l'authenticité de cet aperçu, il l'était aussi par Philon et par Polyhistor, il était aussi généralement admis comme authentique du temps d'Origène, et il se trouve dans la version de Théodotion. Il s'ensuit que, d'après la croyance des Chrétiens du temps d'Origène, le texte hébreu était dans cet endroit mutilé. Les critiques Protestants le croient interpolé, donc la version grecque serait, d'après eux, corrompue par interpolation. Horne dit : "Mais il (l'aperçu) est certainement apocryphe, car, non seulement il n'a jamais fait partie d'aucun MS. hébraïque, mais en admettant même qu'il fût antérieur au temps de N. S., il est trop récent pour être admis comme évidence pour un fait d'une antiquité si reculée...". S'il est vrai qu'elle est antérieure au Christ il faut admettre que les Apôtres, et les Chrétiens après eux, ont reconnu pendant quinze cents ans comme parole de Dieu un texte faux, parce qu'ils avaient la version grecque en grande estime, et la considéraient comme correcte, et regardaient le texte hébraïque comme mutilé.

13ème preuve : Au 14e Psaume, on lit, après le 3e verset, dans la Vulgate, dans la version éthiopienne, dans la traduction arabe, et dans le MS. Vatican de la version grecque, les paroles qui suivent : "*Leur gosier est un sépulcre ouvert, avec leurs langues ils disaient le faux, dans leurs lèvres il y a le venin des aspics, leur bouche est pleine de blasphèmes et d'amertume, leurs pieds sont empressés à répandre le sang, ... La perdition et les infortunes sont dans leurs sentiers, et ils ne connurent pas la voie de la paix, la crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux*".

Ces paroles ne se trouvent pas dans le texte hébraïque, on les lit dans l'épître de Paul aux Romains. De deux choses l'une : ou les juifs ont omis ce passage dans le texte hébraïque, et dans ce cas il y aurait corruption du texte par mutilation, ou les Chrétiens l'ont ajouté dans leurs versions pour justifier la citation de leur sanctifié Paul, et alors il y aurait interpolation. Adam Clarke dit (ad loc.) : On trouve après ce verset (sc.le V. 3) dans le Codex Vaticanus, dans la Vulgate, dans la traduction éthiopienne, et dans l'arabe, six autres, que Paul rapporte dans l'Epître aux Romains (III. 13- 1 8)

14ème preuve : Isaïe (XL. 5) : "*Et la gloire de l'Eternel se manifestera, toute chair ensemble (la) verra, car la bouche de l'Eternel a parlé*". La version grecque dit : "*et toute chair verra le salut de notre Dieu, car la bouche de l'Eternel l'a dit*".

Adam Clarke dit (vol. IV. p. 2785) : "Je crois que la leçon grecque est la plus correcte. **Le texte hébraïque a dû être mutilé à une époque fort ancienne, avant les versions chaldéenne, latine, et syriaque.** Ce passage se trouve dans toutes les copies de la version grecque, et dans Luc chap. III, cependant je possède un MS. très ancien dans lequel ce verset manque entièrement". Horne dit la même chose (vol. II. 1ère part. sect. 6). Henry et Scott disent : "Il faut ajouter ici, après le mot 'verra', « le salut de notre Dieu ». Voy. LII. 10, et la version grecque". Le texte hébraïque est donc corrompu de l'aveu de ces savants, et cette omission, d'après Adam Clarke, remonte à une date fort ancienne.

15ème preuve : Adam Clarke dit (ad. Isaïe, LXIV. 5) : "Je crois que le copiste a sauté ici quelques mots. Cette omission doit être fort ancienne, et les interprètes modernes n'ont pas été plus heureux que les anciens dans les efforts qu'ils ont faits pour expliquer ce verset".

16ème preuve : Horne dit (vol. IV. p. 478) : "Dans le 21e chapitre de Luc, on a omis tout un verset, entre le 33e et le 34e. Il faut l'y ajouter, d'après Matthieu XXIX. 36, ou Marc XIII. 32". Il ajoute en note : Aucun commentateur n'avait remarqué cette grave lacune, jusqu'à Hales qui la releva le premier : Voilà donc de l'aveu de Horne, une omission d'un verset entier qu'il faut réintégrer en l'empruntant à Matthieu ou à Marc. Voici ce verset : "**Mais quant à ce jour-là et à l'heure, personne n'en a connaissance, pas même les anges des**

cieux, sinon mon père seul".

17ème preuve : Actes XVI. 7 : "... *mais l'Esprit ne le leur permet pas*". Griesbach et Schultz disent : "Il faut lire ici ... *mais l'Esprit de Jésus ne le leur permet pas*". Ces mots se trouvent dans la traduction arabe, éd. de 1761 et de 1821.

18ème preuve : L'Evangile qui porte le nom de Matthieu, et qui est le premier en date n'est pas certainement celui qui a été rédigé par cet Evangéliste. **En effet tous les Chrétiens primitifs, disent que l'Evangile original de Matthieu était en hébreu, et qu'il se perdit par le fait de quelques sectes chrétiennes. L'Evangile qui porte maintenant le nom de Matthieu n'est que la traduction de cet original. Mais tout cela est si peu certain, qu'on ne sait même pas le nom du traducteur, ainsi que l'avoue Jérôme.** Les apologistes chrétiens disent à la vérité, c'est un tel ou c'est tel autre, mais ce sont là des assertions toutes gratuites qui ne sauraient satisfaire les opposants car on ne peut prouver qu'un écrit est réellement l'œuvre de la personne à laquelle il est attribué, par de simples hypothèses.

Nous ne pouvons non plus accepter les allégations des savants protestants, qui disent que c'est Matthieu, lui-même, qui a traduit son ouvrage de l'hébreu. Voici ce que dit à ce sujet, la Cycl. Britannica (vol.XIX.) : "Tous les livres du Nouveau Testament ont été rédigés en grec, sauf l'Evangile de Matthieu et l'Épître aux Hébreux, qui ont été certainement écrits en hébreu".

Lardner dit (Œuvres vol. 11. p. 1 19) : **"Papias dit que Matthieu a écrit son Evangile en hébreu, et que chacun le traduisit ensuite comme il pouvait"**. Ces mots « *chacun le traduisit* », prouvent que plusieurs traductions ont été faites, mais à moins qu'il ne soit démontré, par des témoignages authentiques, que la traduction existante est l'œuvre d'un tel, et que ce tel était inspiré, comment peut-on considérer l'ouvrage comme inspiré, comment peut-on considérer l'ouvrage comme inspiré? **Mais loin, d'être prouvé que ce traducteur était inspiré, on ne sait pas même s'il était digne de confiance.**

Lardner dit ensuite (loc. cit p. 170) : "Irenée dit que Matthieu écrivit son Evangile pour les Juifs, dans leur langue, au temps où Pierre et Paul prêchaient à Rome". Il ajoute (p. 574) : "Il y a trois versions relatives à cet Evangile, d'après Origène, la première rapportée par Eusèbe, est que Matthieu aurait fait son Evangile en hébreu pour les convertis Juifs, la seconde que Matthieu aurait composé son Evangile en hébreu, à l'intention des croyants Israélites, la troisième qu'il l'aurait écrit pour les Juifs, qui attendaient la venue de celui qui devait descendre d'Abraham et de David".

Lardner dit ensuite (vol. IV. p. 95) : **"Eusèbe rapporte que Matthieu, voulant aller prêcher ailleurs après avoir prêché parmi les Hébreux, écrivit son**

Evangile en leur langue et le leur laissa". Le même auteur cite ensuite Cyrille, Epiphane, Jérôme, Augustin, Chrysostôme, Isidore, pour prouver que la rédaction primitive de l'Evangile de Matthieu a été faite en hébreu (vid. Lardner, vol. IV. p. 174, 187, 439, 441, 501, 538, vol. V. p. 137). Horne dit (vol. IV) : **"Bellarmin, Grotius, Casauban les évêques Walton et Tomline, les Drs. Cave, Hammond, Mill, Harwood, Owen Campbell, Adam Clarke, Simon, Tillemont, Pritius, Du Pin, Calmet, Michaëlis, Irénée, Origène, Cyrille, Epiphane, Chrysostôme, Jérôme et autres, suivent l'opinion de Papias, que l'Evangile de Matthieu a été écrit en hébreu"**. Par "et autres", Horne entend : Grég. de Nazianze, Ebedjésu, Théophylacte, Euthymius, Eusèbe, Athanase, Augustin, Isidore, et autres, cités par Lardner, Watson.

On lit dans le Commentaire de D'Oyly et Mant (ad Matth.) : **"Il y a eu, dans ces derniers temps, une grande différence d'opinion au sujet de la langue dans laquelle cet Evangile fut originairement écrit. Cependant un grand nombre des Pères primitifs déclarent positivement qu'il fut écrit par St. Matthieu, lui-même, en hébreu**, c'est-à-dire, dans la langue qui était parlée alors en Palestine, et dans une question de ce genre, qui est une question de fait, le témoignage réuni de l'antiquité devrait être décisif pour nous". Henry et Scott disent, à leur tour, que l'original hébraïque de Matthieu s'est perdu, parce que les Ebionites, qui niaient la divinité de Jésus-Christ, altérèrent le texte en plusieurs endroits, et il finit par être détruit après la destruction de Jérusalem. D'autres disent que les Nazaréens, ou Juifs convertis au christianisme, altérèrent le texte hébraïque en plusieurs endroits et les Ebionites en retranchèrent une foule de passages.

Riaux dit dans son Histoire de l'Evangile : "On a dit que Matthieu a écrit son Evangile en grec, c'est une erreur contredite par Eusèbe et par d'autres écrivains ecclésiastiques des plus renommés, qui rapportent que Matthieu écrivit son Evangile en hébreu". Norton écrit, à ce propos, une page fort importante que je rapporterai ici (Com. vol. 1. p. 45, éd. de 1837, Boston) : **"On croit que Matthieu a rédigé son Evangile en hébreu, sur l'affirmation unanime des anciens écrivains ecclésiastiques.**

Je ne citerai que ceux qui jouissent du plus d'autorité : Papias, Irénée, Origène, Eusèbe, Jérôme sont d'accord sur ce point, cet aveu est d'autant plus précieux à recueillir, que l'esprit de parti était aussi fort du temps de ces écrivains qu'il est de nos temps, et que s'il y avait eu le moindre doute à ce sujet, on se fût empressé de soutenir que l'original était en grec, et que le texte hébraïque n'était qu'une version. Jusqu'ici cette affirmation n'a jamais été discutée, tout concourt à prouver au contraire, que le texte hébraïque original, altéré ou non, était entre les mains des Juifs convertis au christianisme".

Tout concourt à prouver cette vérité, que l'Evangile de Matthieu était à

l'origine écrit en hébreu, et que ce texte existait du temps de Jérôme. On ne saurait donc admettre ces paroles de Horne, "il faut croire que Matthieu a écrit son Evangile en grec et en hébreu" car rien ne prouve cette affirmation. On sait d'ailleurs que Matthieu avait été témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte : or rien dans son récit ne décèle ce fait. Jamais il ne parle en son nom personnel. Dans les Epîtres attribuées aux Apôtres, ceux-ci parlent toujours en leur nom, de même dans son Evangile et dans les Actes, jusqu'au chapitre XIX., Luc ne prend jamais la parole en son nom, parce qu'il ne fait que rapporter ce qu'il avait entendu, mais à partir du chapitre XX., il s'exprime de telle manière qu'on voit qu'il a pris part aux faits qu'il raconte.

Qu'on n'objecte pas ici l'Evangile de Jean et la Pentateuque de Moïse, qui pour nous sont plus que douteux, comme on l'a vu au chapitre 1. D'ailleurs, comment peut-on s'attacher à des hypothèses que contredit l'état extérieur de la chose, sans que des preuves solides supportent ces hypothèses? Un auteur ne saurait être considéré comme digne de foi et de confiance, qu'autant que ses écrits le prouvent comme tel.

En outre, ne voit on pas que, de l'aveu de Henry et Scott, dès le 1er siècle de l'ère chrétienne, cet Evangile n'était pas universellement reconnu comme authentique et non altéré, et que l'habitude de corrompre les écritures était déjà répandue dès cette époque reculée? Si cette habitude n'était pas alors générale, il n'aurait pas été possible de corrompre cet écrit, et en supposant que quelqu'un eût réussi à y faire de altérations, cela n'aurait certainement pas porté la masse des Chrétiens de ce temps à rejeter l'écrit tout entier. Et si l'original n'a pas pu échapper à la corruption, comment croire qu'une traduction, dont on ignore l'auteur, et sur laquelle on n'a aucune donnée certaine, ait pu y échapper? Le fait est que la traduction actuelle de l'Evangile de Matthieu est corrompue et que le célèbre savant manichéen, Faustus, ne faisait peut-être, que constater un fait avéré en disant que "l'Evangile attribué à Matthieu n'est pas l'Œuvre de cet Apôtre".

Et l'allemand Braufessor dit que "cet Evangile est entièrement faux". L'Evangile des Marcionites n'avait pas les deux premiers chapitres, ces deux chapitres, donc, seraient apocryphes d'après cette secte. Ils l'étaient aussi d'après les Ebionites. Les Unitairiens, aussi, les considèrent comme tels, de même que le Rév. Williams et un grand nombre d'autres passages seraient apocryphes d'après Norton.

19ème preuve : Matthieu II. 23 : "*Et elle alla demeurer dans une ville appelée Nazareth, de sorte que fut accompli ce qui avant été dit par les Prophètes, il sera appelé Nazaréen*". On ne trouve rien de semblable dans aucun prophète. Admettons toutefois, avec les catholiques, que cette citation se trouvait dans les livres des Prophètes, qui furent détruits par les Juifs pour démentir les livres chrétiens. Je dis que la suppression de livres divins est un fait peut-être plus grave que l'inexactitude d'une citation.

Cette thèse a été soutenue par un catholique, Manfred, dans un ouvrage publié à Londres en 1843 : "Les livres où se trouvaient ces paroles, dit-il, ont été détruits par les Juifs. **Chrysostôme dit, dans son 9e Commentaire sur Matthieu qu'une foule de livres des Prophètes n'existent plus, parce que les Juifs les perdirent par insouciance, ou de propos délibéré.** Il semble plus probable que les Juifs aient fait disparaître, avec intention, les livres des Prophètes, lorsqu'ils virent que les Apôtres tiraient profit de ces textes pour démontrer la religion chrétienne. Ainsi, par exemple, plusieurs livres qui sont cités par Matthieu, n'existent plus. Justin dit, dans sa dispute contre Triphon : **"Les Juifs ont supprimé plusieurs livres de l'ancien Testament pour montrer que la nouvelle loi n'était pas de tout point conforme à l'ancienne"**. Il résulte de ces paroles de Manfred :

- 1) Que les Juifs détruisirent, par une insouciance irrégion, quelques livres de l' Ancien Testament,
- 2) Que les falsifications étaient faciles dans les temps anciens. Quand on sait cela rejettera-t-on comme improbable l'hypothèse que les Juifs et les Chrétiens aient supprimé également, dans leurs livres, tout ce qui pouvait offrir un argument en faveur des Musulmans?

20ème preuve : Matthieu I. 11 : "*Josias engendra Jéchonias et ses frères, lors de la transportation à Babylone*". Il y a trois erreurs ici :

- 1) Jéchonias est fils de Joachim, fils de Josias. Il est donc petit-fils de ce dernier.
- 2) Jéchonias n'avait pas de frères, c'est son père Joachim qui en avait.
- 3) Au temps de la captivité de Babylone, Jéchonias avait dix-huit ans déjà.

Adam Clarke dit : "D'après Calmet le verset 11 doit être lu ainsi: Josias engendra Joachim et ses frères, et Joachim engendra Jéchonias lors de la transportation de Babylone". D'après cette leçon proposée par Calmet et adoptée par Adam Clarke, ces mots, "Josias engendra Joachim", devraient être ajoutés au texte, ce qui est un aveu implicite que le texte est mutilé. De plus, elle n'écarte pas la 3e objection.

Ayant donné, ainsi, cent exemples en preuve des différentes espèces d'altérations qu'a subies le texte de l'Écriture, je crois devoir m'arrêter pour ne pas être trop prolix. J'ai, d'ailleurs, donné assez d'exemples pour prouver le fait de la corruption dans les livres saints de nos adversaires, sous ses trois formes, et répondre, ainsi, d'avance aux objections et allégations erronées qu'ils nous adressent. Mais, pour mieux préciser encore cette partie de mon sujet, je veux choisir, parmi les fausses allégations par lesquelles les

docteurs chrétiens cherchent à surprendre la bonne foi du monde, les cinq principales, et tâcher de les réfuter.

PREMIÈRE ALLÉGATION des chrétiens pour justifier les altérations, omissions et autres et réponse

Les théologiens protestants essaient souvent d'insinuer que les Musulmans ont été les premiers, et son les seuls, qui mettent en doute l'intégrité du texte des Ecritures. Ils traitent cette assertion de notre part, péremptoirement comme inadmissible, et ne la discutent pas dans leurs livres de controverse avec nous. Nous allons voir, ce qu'il y a de vrai dans cette allégation de nos adversaires. Je dis, donc, que cette thèse a été soutenue, de tout temps par les Chrétiens et les Juifs eux-mêmes, mais avant de m'engager dans cette démonstration, je fixerai le sens des deux mots. « Errata » et « Variantes », qu'on trouve fréquemment dans les ouvrages de théologie.

Horne dit (vol. II. p. 325, éd. de 1822) : Errata veut dire une faute dans le texte provenant d'une erreur du copiste, la variante est une leçon différente de celle donnée par le texte, et comme l'a dit Michaëlis, il n'y a qu'une seule variante qui soit bonne, les autres étant l'œuvre d'un copiste peu attentif ou d'un faussaire. Mais cette distinction n'étant généralement pas facile à faire, on dira variante toutes les fois qu'il y a doute entre plusieurs leçons, et errata lorsqu'il est prouvé que le copiste a mal écrit".

Ainsi, laissant de côté le sens que ces messieurs donnent au mot Errata, je dis que leur définition de la variante est précisément ce que, nous autres Musulmans, nous entendons par Tahrif (altération), car du moment qu'il y a deux ou plusieurs mots différents, qui influent sur le sens précis d'une phrase, cette phrase ne peut être qu'altérée. **Or d'après le Dr. Mill, il y aurait trente mille variantes dans les Evangiles, Griesbach porte le nombre de ces variantes à cent cinquante mille. Mais Scholz, qui est le plus récent, dit que le nombre n'en est pas encore fixé d'une manière définitive. Il est dit dans l'Encyclopédie Britannique, au mot "Scriptures", que Wetstein a réuni plus d'un million de variantes!**

Ce point établi, je vais citer les exemples qui concourent à prouver que l'altération est admise par ces messieurs, et je les diviserai en trois classes. Dans la 1ère je citerai le témoignage de ceux que les Chrétiens appellent infidèles, dans la 2ème le témoignage des sectes que les Catholiques et les Protestants appellent hérétiques, et dans la 3ème , des exemples admis par les Catholiques et par les Protestants, ou ce qui revient à peu près au même, par les orthodoxes.

PREMIÈRE CATÉGORIE- Témoignage des Infidèles

Celsus, savant païen du 2ème siècle, a écrit un livre contre la religion

chrétienne, où il est dit que "les Chrétiens ont changé leurs Evangiles trois ou quatre fois, et même plus". Ce polythéiste affirme que jusqu'à son époque, les Evangiles avaient déjà subi plusieurs remaniements, rien de plus précis que ce témoignage. Il serait trop long de citer ici tous les passages des auteurs appelés infidèles par les Chrétiens, et qui sont des libres penseurs qui ne croient ni à la mission des Prophètes, ni à la Révélation, et dont le nombre est considérable dans toute l'Europe. Je ne mentionnerai que deux de ces ouvrages.

Parker dit : **"Les Protestants prétendent qu'une série de miracles a préservé, dans toute son intégrité, le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais comment serait-il désormais possible de soutenir une pareille thèse, en présence d'une armée de trente mille variantes?"**

Remarquez avec quel air moqueur, cet écrivain démontre l'absurdité de l'allégation des Chrétiens : Il ne s'est servi que du relevé du Dr. Mill, il aurait pu dire une armée de cent cinquante mille, et même une armée d'un million.

L'auteur de l'Ecce Homo donne (chap. V. éd. de 1813, Londres) la liste des livres attribués par les anciens Chrétiens, au Christ et aux Apôtres. On y trouve le nom de sept livres attribués à Jésus, huit celui de Jean, deux celui d'André, deux celui de Matthieu, quinze celui d'André, deux celui de Matthieu, quinze celui de Paul. L'auteur ajoute : "Quand on se voit inondé par cette masse énorme d'Evangiles, d'Actes, d'Epîtres et d'Apocalypses, et dont quelques-uns sont encore tenus pour authentiques par un grand nombre de Chrétiens de nos jours, comment est-il possible de prouver que les seuls livres authentiques sont ceux que les Protestants reconnaissent? Et si nous considérons, en outre, que ces derniers, avant l'invention de l'imprimerie, étaient aussi sujets à la corruption et à la falsification que les autres, notre embarras doublera".

SECONDE CATÉGORIE. - Témoignage des Hérétiques.

Les Ebionites étaient une secte juive du 1er siècle, adversaire acharnée de Paul, qu'elle traitait d'apostat. Elle acceptait l'Evangile de Matthieu, mais elle soutenait que le texte, reçu maintenant parmi les adeptes de Paul, n'était pas celui qu'avait composé l'Évangéliste, et que les deux premiers chapitres, et une foule de versets dans les autres chapitres, sont interpolés. Les adeptes de Paul renvoient la balle à cette secte en l'accusant d'avoir elle-même corrompu le texte de Matthieu. Bell dit, dans son histoire de cette secte : "Les Ebionites n'admettaient des livres de l'Ancien Testament que le Pentateuque, elle avait horreur des noms de David, de Salomon, de Jérémie, d'Ezéchiel, et des livres du nouveau, que l'Evangile de Matthieu, qu'ils avaient interpolé, en plusieurs endroits, et duquel ils retranchaient les deux premiers chapitres".

Les Marcionites, secte non moins ancienne que les Ebionites, rejetaient, eux aussi, tous les livres de l'Ancien Testament, dont ils refusaient de reconnaître

l'inspiration, ils rejetaient de même tout le Nouveau Testament, à l'exception de l'Evangile de Luc, dont, cependant, ils retranchaient les deux premiers chapitres, et de dix Epîtres de Paul, dont ils rejetaient aussi tous les passages contraires à leurs principes (vid. Bell Loc. cit.). J'ajoute à ce que dit Bell, que les Marcionites ne se contentaient pas de rejeter de l'Evangile de Luc les deux premiers chapitres seulement, mais bien autre chose encore.

Lardner dit, en exposant les endroits de l'Evangile de Luc qui étaient rejetés par cette secte : "Les endroits interpolés ou altérés dans cet Evangile étaient les suivants, d'après les Marcionites : les deux premiers chapitres, le baptême de Jésus par Jean Baptiste, la généalogie de Jésus au chap. III, la tentation de Jésus, l'entrée de Jésus au temple et sa lecture d'Isaïe, chap. IV., les versets 30-32, 49-51, du chap. XI avec ce passage du verset 29 du même chap. *'sinon le signe de Jonas le prophète'*, les ver. 6, 28 du chap. XII. les ver. 16 du chap. XIII., les versets. 11-32 du chap. XV., 31-33 du chap. XVIII., 28-46 du chap. XIX., 9-18 du chap XX., 8, 21, 23 du chap. XXI, 16, 35, 36, 37, .43 du chap. XXIII., 26 et 28 du chap. XXIV. Ces 50, 51 du chap. XXII. , détails nous sont donnés par Epiphane". Le Dr. Mill dit, à son tour, que les Marcionites rejetaient aussi les versets 38-39 du chap. IV".

Lardner dit en outre (vol. III) sur la foi d'Augustin, à la fin de l'article où il expose les principes des Manichéens, que Faustus, un des plus grands docteurs de cette secte au 4e siècle, avait coutume de dire : "Je repousse tout ce que vos ancêtres ont par tricherie ajouté au texte du Nouveau Testament, qu'ils ont défiguré et corrompu, car il est certain que ce Nouveau Testament n'est ni l'œuvre du Christ ni l'œuvre des Apôtres, mais c'est l'oeuvre d'un homme inconnu, demi-Juif, qui l'a attribué aux Apôtres du Christ et à leurs disciples, pour lui donner une plus grande autorité. Il a fait aux Chrétiens un tort immense en leur donnant des livres remplis de fautes et de contradictions. Ainsi, dès le 4e siècle de l'ère chrétienne un homme illustre, par son savoir, proclamait que les adorateurs de la Trinité avaient corrompu le Nouveau Testament, et que celui qu'ils possédaient n'était pas l'œuvre des Apôtres ou de leurs disciples, mais d'un faussaire inconnu. Bien que ce savant appartienne à une secte considérée comme hérétique, ses assertions n'en sont pas moins vraies pour cela.

Nous avons vu plus haut que Norton est auteur d'un ouvrage où il démontre que le Pentateuque n'est pas de Moïse, et que l'Evangile qui porte le nom de Matthieu n'est qu'une traduction très altérée d'un original hébraïque. Celui qui désire approfondir cette question n'a qu'à consulter cet ouvrage. On voit donc que, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, les différentes sectes chrétiennes, que les adorateurs de la Trinité considèrent comme hérétiques, de même que les auteurs mentionnés dans la 1^{ère} catégorie et que les Chrétiens appellent infidèles, ont toujours soutenu que le texte des Ecritures est altéré

TROISIÈME CATÉGORIE : Témoignage des Orthodoxes

Je citerai maintenant les opinions des théologiens les plus réputés parmi les Chrétiens.

1) Adam Clarke dit (vol. V. p. 369) : "Les hommes qui ont joué un grand rôle dans le monde ont, naturellement, attiré l'attention des historiens d'une manière spéciale. C'est le cas de notre Seigneur, qui a eu beaucoup de biographies, mais les erreurs, les omissions, les méprises, volontaires ou involontaires, abondent dans ces récits, surtout dans ceux qui ont été composés dans le pays où a été rédigé l'Évangile de Luc. C'est pourquoi le St.-Esprit a voulu faire connaître à Luc tous les faits authentiques de la vie de notre Seigneur, afin que les Chrétiens en aient un récit sincère et complet". Ainsi, ce célèbre critique de la secte protestante, reconnaît ici l'existence de plusieurs faux Évangiles avant que Luc eût composé le sien, et que ces Évangiles contenaient des erreurs, des omissions, et des méprises volontaires ou involontaires, ce qui prouve que leurs auteurs étaient des hommes de peu ou de mauvaise foi.

2) Paul dit (Galat. 1. 6, 7) : "*Je m'étonne qu'en abandonnant celui qui vous avait appelés à la grâce de Jésus Christ, vous avez passé si promptement à un autre Évangile. Non qu'il y ait un autre Évangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Évangile du Christ*". Trois choses résultent des ces paroles :

- 1) Qu'il y avait du temps des Apôtres un Évangile appelé l'Évangile du Christ
- 2) Qu'il y avait aussi, du vivant de ce champion sanctifié, un autre Évangile différent de l'Évangile du Christ
- 3) Que les corrupteurs étaient déjà en train de falsifier l'Évangile du Christ, du temps même de ce champion sanctifié, indépendamment des falsifications ultérieures, qui n'ont laissé au véritable Évangile du Christ que le nom.

Adam Clarke, en commentant ce passage de Paul, dit : "**Il est certain que dans les premiers siècles de l'Église, il y avait une foule d'Évangiles apocryphes, c'est même à cause de cela que Luc a rédigé son Évangile, on compte plus de soixante dix écrits de cette espèce que Fabricius a réunis et publiés en trois volumes, et où les prescriptions Mosaiques, telles que la circoncision, se mêlent aux préceptes du Christianisme : et c'est à un de ces Évangiles que l'Apôtre fait allusion ici**". De l'aveu, donc, de ce commentateur, un grand nombre de faux Évangiles existaient déjà avant l'époque où Luc fit le sien, et avant que Paul écrivit son Épître aux Galates. Et par ces paroles, "c'est à un de ces Évangiles que l'Apôtres fait

allusion", il prouve que, dans son opinion, Paul prend le mot Evangile au sens propre, et non au sens figuré, comme l'ont prétendu les docteurs protestants surtout dans leurs controverses avec nous.

Observation : On a cru avec raison d'après ces paroles de Paul, qu'il y avait un Evangile appelé "l'Evangile du Christ". Cette thèse a été soutenue par Eichhorn, par Le Clerc, Michaëlis, Lessing, Niemayer, Marsh comme nous l'avons vu déjà.

3) On lit dans la 2ème Corinth. (XI. 12, 13) : "*Mais ce que je fais et ce que je ferai encore, c'est afin d'ôter tout prétexte à ceux qui ne cherchent que des prétextes, et afin qu'il se trouve qu'ils n'ont aucun avantage sur nous, dans les choses dont ils se vantent. Car ces sortes de faux Apôtres sont des ouvriers trompeurs, qui se déguisent en Apôtres du Christ*". Aussi ce champion des Chrétiens proclame hautement que de son temps il y avait déjà "des faux Apôtres" qui se déguisaient en " Apôtres du Christ".

Adam Clarke dit (ad .loc.) : "Ces imposteurs prétendaient être Apôtres de notre Seigneur, et ils ne l'étaient pas, qui feignaient de faire les travaux de la prédication, mais ils n'avaient en vue que leur avantage personnel.

4) Voici ce qu'on lit dans la 1ère Epître de Jean (IV. 1) : "*Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits, pour savoir s'ils viennent de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde*". Jean répète, on le voit, les déclarations de Paul contre les imposteurs et les faux prophètes qui abondaient de son temps. A ce propos Adam Clarke dit (ad h. loc) : "Dans les premiers temps chaque prédicateur (ou maître) prétendait être inspiré par le St.-Esprit, parce que tous les prophètes ont prouvé leur mission par cette prérogative (ou ce don), et le mot esprit était employé pour désigner l'homme qui prétendait être sous l'influence du St.Esprit, ou prêcher par son inspiration. « *Eprouvez les esprits* » veut dire : mettez ces maîtres à l'épreuve, et les paroles « *car plusieurs faux prophètes* » signifient : les hommes non-inspirés par l'Esprit de Dieu (qui s'étaient répandus) surtout parmi les Juifs". Ces paroles prouvent qu'à cette époque tout maître prétendait à l'inspiration divine, et les précédentes, que ces sortes d'imposteurs étaient alors très nombreux.

5) Outre le Pentateuque actuel, on attribue à Moïse six autres livres, c'est-à-dire : les Visions, la Petite Genèse, l'Ascension, le livre des Mystères, le Testament, et la Confession. **La Petite Genèse en hébreu existait encore au 4e siècle : Jérôme et Cédrénus en ont beaucoup profité, et la citent souvent, Origène dit même que Paul a pris dans ce livre le verset 6 du chap. V. et le verset 15 du chap. VI de son Epître aux Galates, la traduction de la Petite Genèse existait encore au 16e siècle, époque à laquelle le Concile de Trente la déclara apocryphe. C'est étonnant que cette facilité avec laquelle les Chrétiens acceptent ou rejettent les livres**

sacrés de leur religion, il paraît qu'il en est de ces livres comme de leurs lois et règlements politiques, qu'ils changent ou maintiennent selon leur convenance. Le livre de l'Ascension jouissait d'une grande considération parmi les premiers Chrétiens.

Lardner dit (vol. 11. p. 512) que "d'après Origène Jude a pris dans ce livre le verset 9 de son Epître". Tous ces livres sont considérés maintenant comme apocryphes, mais les versets qui en ont été insérés dans les livres reconnus comme authentiques, n'en sont pas moins maintenus comme inspirés. Horne dit : "**On croit que ces livres apocryphes ont été écrits dès les premiers temps du Christianisme**". C'est donc au 1er siècle que ce commentateur place la composition des faux livres.

6) Mosheim dit (vol. I. p. 65, éd. 1832) : "Les disciples de Platon et de Pythagore soutenaient qu'il n'était pas seulement légitime de tromper et de mentir dans la cause de la vérité et de la piété, mais que c'était même louable. Les Juifs qui vivaient à Alexandrie apprirent d'eux ce sentiment avant l'ère chrétienne, comme il résulte de plusieurs preuves. Et des deux, ce vice s'est répandu parmi les Chrétiens. Celui qui considère la grande quantité de livres forgés et attribués à des hommes éminents, ne saurait douter de ce fait. Avec une pareille doctrine comment s'étonner des falsifications et des interpolations qu'on a fait subir aux livres de l'Ecritures?"

7) Eusèbe dit : (Justin le Martyr) cite, dans sa dispute contre Triphon, certaines déclarations prophétiques, et démontre que les Juifs les ont supprimées de leurs livres". Watson dit (vol. III. p. 32) : "Je ne doute pas que les passages, cités par Justin contre Triphon, et qu'il accuse les Juifs d'avoir supprimés, n'existassent dans les textes hébraïques et grec du temps de Justin et d'Irénée, bien qu'on ne les trouve plus dans les textes que nous possédons, et notamment le passage que Justin dit qu'il se trouvait dans le livre de Jérémie. Sylburgius dans ses annotations sur Justin, et Dr. Grabe dans ses annotations sur Irénée, disent que quand Pierre écrivit le 6e verset du chap. IV de sa 1ère Epître il avait en vue cette prophétie".

T. H. Horne dit (vol. IV. p. 62) : "Il y a, dans la conférence de Justin avec le Juif Tryphon, un passage extraordinaire, concernant le sens typique de la pâque, dans lequel Esdras en explique le mystère comme se rapportant clairement au Christ, et que Justin accuse les Juifs d'avoir supprimé de leurs livres dès les premiers temps comme favorisant trop le Christianisme. Ce passage peut être traduit ainsi : Esdras dit au peuple : « *Cette pâques est notre sauveur et notre refuge, si vous la comprenez et l'appréciez dans vos cœurs, que nous allons l'humilier par ce signe et qu'ensuite nous croirons en lui, alors ce lieu ne sera pas rendu désert, dit ce Seigneur des armées. Mais si vous ne croyez pas en lui, ni en ses prédications, vous serez la risée des Gentils* ».

Whitaker croit que ce passage devait se trouver entre les versets 19 à 22, probablement entre le 20 et 21 e. Le Dr. A. Clarke est disposé à en admettre l'authenticité".

On voit par ces passages que Justin, martyr et docteur réputé de l'Eglise primitive, accusait les Juifs d'avoir supprimé une foule de prophéties se rapportant au Messie, et cette accusation est confirmée par les docteurs modernes que je viens de mentionner. De plus, selon Watson, ces prophéties existaient encore dans les textes hébraïque et grec du temps de Justin et d'Irénée, quoique elles ne se trouvent plus dans les copies existantes. Il s'ensuit, de deux choses l'une : Ou bien que ce grand saint et docteur des Chrétiens, et les cinq commentateurs modernes qui soutiennent son opinion ont défiguré la vérité, en vertu du principe de Platon et de Pythagore noté ci-devant, ou bien que les Juifs ont réellement supprimé les passages dont il s'agit. Dans les deux cas l'objection contre l'intégrité du texte sacré demeure toute entière.

8) Lardner dit (vol. V. p. 124) : "Le texte des Evangiles fut déclaré corrompu par des critiques ignorants, du temps de l'Empereur Anastase, qui en ordonna la révision". Si à l'époque désignée par Lardner les Evangiles étaient universellement considérés comme inspirés, et s'il y avait une chaîne non interrompue de traditions authentiques remontant aux Apôtres, et prouvant que les Evangiles étaient vraiment de leur composition, l'ignorance attribuée à ces anciens critiques n'aurait pas eu de raison d'être, et l'Empereur Anastase n'aurait pas ordonné la révision des dits Evangiles. Dans tous les cas il est certain que ces textes furent revus, qu'on en corrigea les erreurs et les contradictions, ce qui constitue l'altération du texte. Dieu merci, nous pouvons maintenant déclarer faux ce qu'affirment les théologiens protestants, c'est-à-dire, que jamais le texte des Ecritures n'a été modifié. C'est une nouvelle confirmation de ce qui a été dit par Eichhorn et par d'autres savants allemands.

9) Nous avons vu plus haut (1e sect. 2e pr.) qu'Augustin et les premiers Chrétiens accusaient les Juifs d'avoir altéré le texte des Ecritures, afin qu'il ne correspondit pas à la version grecque. Cette accusation, qui date de l'année 130, est confirmée par Hales et Kennicott, Hales a même prouvé l'authenticité du texte samaritain.

10) On a vu (ibid. 3e pr.) que Kennicott croit que le texte le plus correct est le Samaritain, les arguments donnés par ce savant sont irréfutables aux yeux de bien des gens, qui affirment que les Juifs ont altéré leur texte par haine pour les Samaritains.

11) Nous avons cité (ibid. 1 le pr.) ce que dit Adam Clarke au sujet de la corruption des livres historiques de l'Ecriture, c'est à dire, que les passages altérés y sont très nombreux, et qu'il vaut mieux admettre sans détours ce

qu'on ne saurait espérer démentir.

12) On a vu (ibid. 22e pr.) que, d'après Adam Clarke, le verset 4 du chapitre 64 d'Isaïe, est corrompu dans le texte hébraïque et dans la version grecque, et qu'il y a raison de croire à une altération intentionnelle de ce passage de la part des Juifs, ainsi qu'on l'a supposé pour d'autres passages de l'Ancien Testament cités dans l'Évangile.

13) On a vu (ibid. 23e pr.) que, d'après Horne, onze versets avaient été corrompus intentionnellement dans différents livres de l'Écriture.

14) Nous avons vu (2e sect. le pr.) que les Catholiques admettent l'inspiration de sept livres, cités au dit paragraphe, ainsi que l'authenticité de la traduction latine, et que les Protestants rejettent ces livres comme corrompus et non inspirés, ils disent de la traduction latine, que de nombreuses altérations y ont été introduites du 5e au 15e siècle, et qu'il n'y a point de texte aussi corrompu que celui de cette traduction, où des copistes ignorants ont, par mégarde, transporté des versets entiers d'un livre à l'autre, et confondu avec le texte des notes qui se trouvaient en marge, admise par l'Église romaine, elle est, d'après les Protestants, pleine de fautes et de contresens.

15) J'ai rapporté (ibid. 26e pr.) ce que dit Adam Clarke, d'après Kennicott, au sujet de l'habitude qu'avaient prise les Juifs, du temps même de Josèphe, d'orner leurs livres en y ajoutant des prières, des cantiques et des anecdotes, j'ai cité comme exemple de cette pratique le livre d'Esther l'épisode relatif au vin, aux femmes, et à la vérité, ajoutés au livre d'Esdras et de Néhémie, qu'on désigne maintenant par 1er Esdras, le cantique des trois jeunes gens, dans le livre de Daniel, et les nombreuses additions faites à l'histoire de Josèphe. Comme ces additions avaient pour objet d'orner leurs livres, ils doivent s'y être livrés sans restrainte, surtout en vertu de l'habitude platonopythagorienne mentionnée ci-dessus.

16) On a vu (ibid. 1e pr.) qu'Adam Clarke dit que d'après plusieurs théologiens dignes de confiance, le texte samaritain est celui qui mérite le plus de foi pour les cinq livres de Moïse.

17) Nous avons vu (3e sect. 12e pr) que les protestants considèrent le résumé qui se trouvent à la fin du livre de Job, dans la version grecque, comme apocryphe, bien qu'il fût antérieur à l'époque du Christ, et qu'il existât dans la traduction faite au temps des Apôtres, et qu'il ait été reçu par tous les Chrétiens primitifs.

18) Nous avons cité (ibid. 19e pr.) l'opinion de Chrysostôme que les Juifs avaient égaré une partie des livres saints par négligence, et détruit d'autres de propos délibéré par leur peu de foi (ou irréligion), et l'opinion de ce père est l'opinion, préférée, de la secte catholique.

19) Horne dit (vol. II) au sujet de la version grecque : "Cette version est fort ancienne. Elle jouissait d'une grande autorité parmi les Juifs et les anciens Chrétiens, et était lue dans les cérémonies religieuses de deux partis. Tous les pères de l'Eglise latine et grecque ont constamment suivi cette version qui a servi de base à toutes les traductions, sauf la Syriacque". Il ajoute : "Il est certain pour moi que cette version remonte à 285 ou 286 avant Jésus Christ". Il dit ensuite : "Pour démontrer toute l'autorité dont jouissait cette version, il suffit de dire que les auteurs du Nouveau Testament n'en citent pas d'autre.

Aucun des pères, à l'exception d'Origène et de Jérôme, ne connaissait l'hébreu, ils étaient ainsi obligés de suivre les auteurs inspirés, et d'adopter en tout point leur interprétation. L'Eglise grecque avait la plus grande vénération pour cette version. Cette traduction était adoptée par l'Eglise grecque et la latine jusqu'en 1500, et même dans les synagogues juives, mais au commencement du 1er siècle, lorsque les Chrétiens se prévalurent de cette version contre eux, les Juifs prétendirent qu'elle n'était pas conforme au texte hébraïque. Au commencement du 2ème siècle, ils avaient déjà supprimé une foule de versets de cette version qu'ils finirent pas abandonner tout à fait pour celle d'Aquila de Sinope".

Thomas Ward dit aussi : "Les hérétiques d'Orient ont corrompu cette version". Ainsi le théologien protestant avoue que les Juifs ont altéré cette version, parce que les Chrétiens commençaient à s'en faire une arme contre eux, le théologien catholique dit la même chose. Les Chrétiens ne sauraient donc nier que le texte de cette version a été altéré, et altéré intentionnellement. Si un texte aussi connu, aussi généralement adopté, que celui de la version grecque, a pu être corrompu ainsi, comment ne pas admettre que l'original hébraïque, moins connu et moins répandu que la version grecque, l'ait été aussi, soit que cette corruption ait eu pour but, comme l'ont dit Augustin, Ad. Clarke, Horne, de démentir les affirmations des Chrétiens, ou, comme l'ont dit Kennicott et d'autres savants protestants de diminuer le crédit de la Samaritaine, ou, enfin, les rivalités qui existaient au premier siècle parmi les différentes sectes, comme nous l'avons déjà vu?

Un docteur juif qui se convertit à l'Islam sous le règne de Bajazet, et qui prit le nom d'Abdus-Salam, a écrit un petit traité contre les Juifs, intitulé "Er-Risala El-Hadia", dans la troisième partie de cet ouvrage, il dit, entre autres choses : "Sache que dans un des commentaires les plus autorisés de la Bible, que les Juifs appellent Talmud, il est dit que Ptolémée demanda aux docteurs juifs de lui faire connaître leur loi, mais ceux-ci voyant que leurs lois étaient sur quelques points, contraires à celles du roi, nommèrent un comité de soixante-dix personnes qui changèrent les passages qui auraient pu déplaire au roi. Dans un tel état des choses comment ajouter foi aux textes qui nous sont transmis par les Juifs?"

Je puis demander aux savants catholiques : s'il est vrai que les

hérétiques des Eglises orientales ont pu réussir à corrompre ce texte qui était lu dans toutes les Eglises de l'Orient et de l'Occident, et surtout dans la vôtre, pendant quinze cents ans, d'après Horne, comment vous disculpez-vous de l'accusation que les Protestants portent contre vous, c'est-à-dire, que vous avez, vous aussi, corrompu la version latine qui se lisait dans vos églises? Non, par Dieu : Vous ne le pouvez pas. Leur accusation est juste.

20) On lit dans la "New Cyclopaedia" du Dr. Rees, au mot "Bible" : "Selon Kennicott les copies de l'Ancien Testament (texte hébraïque?) que nous possédons ont été écrites entre l'an 1000 et 1400 : c'est que, d'après ce savant, toutes les copies écrites en 70 ou 800 furent détruites par ordre du Grand Conseil adoptées par eux. Walton dit aussi, qu'on trouve fort rarement des copies qui aient plus de 600 ans, celles qui datent de sept ou huit cents ans sont extrêmement rares". De l'aveu, donc, de ces deux savants, la destruction de toutes les anciennes copies aurait eu lieu deux cents ans après notre Prophète, que le salut soit sur lui. Depuis cette époque, aussi, quand tout les textes authentiques eurent disparu de la face de la terre, et qu'il ne resta entre les mains des gens du livres que les copies altérées selon leurs vues, le champs de l'altération resta encore assez libre jusqu'à l'époque de l'invention de l'imprimerie, et même, après cette invention, les écritures ne furent pas à couvert, comme nous l'avons vu par ce qu'a pu faire Luther et autres,

21) Horsley dit (ad Lib. Jos.) : "Il n'y a pas de doute que le texte sacré a été corrompu, ce qui est démontré par la fréquence des variantes. On croit, et il est presque certain, que quelques erreurs des plus frappantes ne sont que des fautes d'impression, d'ailleurs ces fautes ne sont pas plus nombreuses dans le livre de Josué que dans les autres livres de l'Ancien Testament". Le même auteur dit plus loin (p. 285) : "Il est démontré que du temps de Nabuchodonosor, et même un peu avant, le texte des Ecritures était déjà fort corrompu". Ces affirmations n'ont pas besoin de commentaire.

22) Watson dit (III. p. 283) : "**Origène se plaint souvent des variantes qu'il trouvait dans le texte des écritures, et qu'il attribue tantôt à l'ignorance des copistes et tantôt à leur mauvaise foi ou à leur insouciance. Jérôme dit que quand il voulu traduire l'Ancien Testament, il collationna l'une avec l'autre les copies qu'il avait, et y trouva de notable différences**".

23) Adam Clarke dit (vol. I. Intro.) : " Avant Jérôme, on avait fait plusieurs traductions latines de la Bible, mais elles étaient extrêmement fautives, et souvent contradictoires".

24) Ward doit (pp. 17, 18) : "Le Doct. Humphrey dit (p. 178) que les suppressions faites par les Juifs dans le texte de l'Ancien Testament sont si évidentes que le lecteur le moins prévenu en est immédiatement frappé. C'est

surtout sur les prophéties relatives au Christ que ces altérations ont porté".

25) Philippe Guadagnolus publia en 1644 une réfutation du livre d'Ahmed Ech-Chérif, ben Zéin-el-' Abidin d'Ispahan. Il dit au chap. vi : "Il y a beaucoup d'erreurs dans la version Chaldéenne, surtout dans les livres de Salomon. Rabbi Aquila, connu sous le nom d'Onchelos (ou Onkelos), a traduit tout le Pentateuque, Rabbi Jonathan ben Uziel, Josué, les Juges, les Rois, Isaïe, et les autres prophètes, Rabbi Youssef A'ama (l'aveugle), les Psaumes, Job, Esther, Ruth, et Salomon. Tous ces traducteurs ont altéré le texte. Nous autres, Chrétiens, nous avons conservé tous ces livres, afin de convaincre les Juifs d'erreur, nous rejetons leurs falsifications". Ce religieux du 17e siècle était déjà convaincu de l'altération des écritures par le fait des Juifs.

26) Horne dit (vol. I. p. 68) : "Il faut admettre, sur le chapitre des interpolations, que certains passages interpolés ont été trouvés (dans la Bible)". Il ajoute plus loin (vol. II. p. 445) : "Les endroits corrompus dans le texte hébraïque sont en petit nombre, on n'en a relevé que neuf ainsi que nous l'avons déjà dit".

27) Les Protestants présentèrent au roi Jacques I une pétition pour lui représenter **"que les Psaumes qui se trouvent dans notre rituel diffèrent considérablement du texte hébraïque, et présentent plus de deux cents variantes"**.

28) Carlisle dit : **"Que les traducteurs anglais ont perverti le sens, obscurci la vérité, et trompé l'ignorant, que dans plusieurs endroits ils ont détourné le vrai sens des écritures, et qu'ils montrent qu'il aiment les ténèbres plus que la lumière, le mensonge plus que la vérité"**.

29) **M. Broughton demanda récemment aux Lords du Conseil qu'on fit une traduction nouvelle de la Bible « parce que la version actuellement adoptée en Angleterre fourmille de fautes ». Cette traduction, dit-il altère (corrompt, pervers) le texte de l'Ancien Testament en huit cent quarante-huit endroits, ce qui est cause que des millions de millions rejettent le Nouveau Testament et se précipitent dans les flammes éternelles »**. J'ai rapporté ce qui précède (N°.27 28, 29) d'après Ward, et je pourrais citer encore bien d'autres auteurs, mais je crains d'être trop rolix, je me bornerai à une seule citation, qui sert à déterminer les différentes causes des altérations.

30) Horne dit (vol. II chap. VIII.) que les variantes qu'on rencontre dans la bible ont quatre causes :

- 1) Les fautes de copistes par mégarde, ignorance, ou autres motifs.
- 2) L'état incomplet ou défectueux de la copie suivie par le scribe.

3) Les corrections conjecturales faites par le copiste, pour rétablir la concordance des textes, ou par ignorance.

4) Les altérations intentionnelles faites pour les besoins de leur cause par un parti ou une secte, un de ceux qui eurent recours le plus fréquemment à cet artifice est Marcion".

Horne, dont je viens de résumer les paroles, donne des exemples de chaque espèce de variantes, je ne rapporterai ici que quelques exemples des altérations introduites dans les textes sacrés par l'esprit de secte : ainsi on supprima le verset 43 du chap. XXII de Luc parce qu'on pensa que l'intervention de l'ange, apparaissant pour fortifier le cœur de Jésus, s'accordait mal avec la nature divine du Christ. On supprima dans Matthieu (I. 18) ces mots "*avant qu'ils fussent ensemble*", et V 25) les mots « *son fils aîné* » pour qu'on ne mît pas en doute la virginité de Marie. On substitua « onze » au mot « douze », dans la première aux Corinthiens (XV. 5), pour réparer une erreur de Paul, car Judas Iscariote était déjà mort.

On supprima les mots "*ni le fils*" dans quelques MSS de Marc (XIII. 32), parce qu'on s'était imaginé qu'ils étaient favorables aux vues des Arianistes, dans la traduction Syriaque, Arabe, Ethiopienne et autres, ainsi que dans un grand nombre des citations des pères, on a ajouté à Luc I. 35 quelques mots en opposition des Eutychiens, qui niaient les deux natures de J.C. (les monophysites). Comment ne pas croire, après cela, que les Chrétiens n'aient supprimé aussi dans leurs livres tout ce qui pouvait avoir trait à la religion musulmane.

DEUXIÈME ALLÉGATION

On a dit que le Christ a reconnu l'authenticité des Ecritures, dont il a cité plusieurs passages. Je répondrai à cela par ce qui suit :

I) Les divers livres de l'Ecriture ne nous ont pas été transmis par une suite authentique et continue de traditions, ainsi que nous l'avons déjà vu pour le livre d'Esther, pour celui de Matthieu, et comme nous le verrons pour le livre de Job, pour le Cantique des Cantiques et autres, les nombreuses interpolations qu'offrent ces textes ne nous permettent pas de les considérer comme authentiques, et la citation de quelques versets isolés ne prouve rien en faveur de leur sincérité. Ces versets eux-mêmes peuvent être des interpolations faites à la fin du 2ème siècle, ou au commencement du troisième, pour combattre les Ebionites, les Marcionites, les Manichéens et d'autres, qui niaient l'authenticité de l'Ancien Testament, en tout ou en partie.

Bell dit dans son ouvrage, que nous avons déjà cité, en parlant des Marcionites : "Cette secte croyait à l'existence de deux Dieux, dont un avait créé le bien et l'autre le mal, et que le Pentateuque et tous les autres livres de

l'Ancien Testament étaient une création du principe du mal". Lardner dit (vol. VIII. p. 486) : "Les Marcionites disaient que le Dieu des Juifs n'était pas le père de Jésus, et que le Christ était venu pour détruire la loi de Moïse, car elle était contraire à celle qu'il prêchait".

Lardner dit aussi, en parlant des Manichéens (vol. III. p. 390) : "Tous les historiens sont unanimes à affirmer que cette secte n'admettait pas les livres de l'Ancien Testament. Dans les Actes d'Archelaüs, les principes de cette secte sont exposés ainsi, le diable trompa les prophètes juifs, ce fut lui qui parla à Moïse et aux prophètes. Ils citaient aussi le 8^{ème} verset du chap. X. de Jean, où le Christ appelle ces prophètes voleurs et brigands". Mais je n'insisterai pas d'avantage là-dessus.

II) Ces versets dont on se prévaut contre nous ne fixent ni le nombre, ni les noms de l'Ancien Testament. Ces livres sont-ils les trente-neuf admis par les Protestants, ou les quarante-six reçus par les Catholiques, au nombre desquels on trouve le livre de Daniel, que les Juifs contemporains de Jésus et de Josèphe rejetaient comme non inspiré? Josèphe, historien estimé des Juifs et des Chrétiens, et qui reconnaissait lui-même l'inspiration du livre de Daniel, dit dans son histoire : "Nous n'avons pas des milliers de livres, se contredisant les uns les autres. Nous n'avons que vingt-deux livres, où sont racontés les événements des temps passés, et qui sont d'inspiration divine : ce sont les cinq livres de Moïse, qui contiennent l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la mort de Moïse, treize livres écrits par les prophètes contenant l'histoire de leur temps depuis la mort de Moïse jusqu'au temps d'Artaxerce : les quatre autres livres contiennent les louanges du Seigneur"

Ce passage de Josèphe ne prouve rien en faveur de l'authenticité des livres de l'Ancien Testament que nous possédons, car les Protestants admettent outre le Pentateuque, trente-quatre livres inspirés, et les Catholiques quarante un, tandis que Josèphe ne parle que de dix-sept livres, qui très probablement ne sont pas ceux que nous connaissons. Josèphe attribue à Ezéchiel outre les prophéties, deux autres livres que nous ne possédons pas, et qu'il doit avoir compris dans les dix-sept livres inspirés de l'Écriture. Nous avons vu plus haut, que Chrysostôme, et d'autres théologiens catholiques, ont accusé les Juifs d'avoir détruit ou perdu quelques-uns des saints livres, il n'est pas impossible qu'au nombre des ouvrages détruits, il y ait eu quelques-uns des dix-sept dont parle Josèphe. **Il y a d'ailleurs d'autres ouvrages dont ni les Protestants, ni les Catholiques ne peuvent nier la perte.**

1) Le livre des guerres du Seigneur dont il est parlé dans les Nombres (XXI. 14). Henry et Scott disent : **"On croit que ce livre fut rédigé par Moïse pour l'instruction de Josué, et qu'il contenait la délimitation du pays de Moab"**.

2) Le livre de Jascher, dont il est parlé dans Josué (X. 13), et dans 2 Samuel

(l. 18).

3) 4) 5) Trois ouvrages de Salomon, c'est à dire, un recueil de mille cinq psaumes composés par ce roi, l'histoire des créatures (ou le livre des plantes de des animaux), et trois mille proverbes ou maximes. Il est parlé de ces livres dans 1 Rois (IV. 32, 33). Adam Clarke dit (vol. II. ad. loc.) : "Les proverbes attribués à Salomon sont au nombre de neuf cents ou 923, ou bien de 650, suivant ceux qui croient que les six premiers chapitres ne sont pas de Salomon. Il ne reste des mille et cinq Psaumes que le Cantique des Cantiques, en admettant que le Psaume 127 qui porte le nom de Salomon ne soit pas de lui". Clarke ajoute : "**Les savants regrettent la perte irréparable du livre des créatures**".

6) Le livre des maximes des rois (ou des droits du royaume?) écrit par Samuel et dont il est parlé dans 1 Samuel (X. 25).

1) L'histoire de Samuel.

2) Les actes de Nathan le prophète.

3) L'histoire de Gad le voyant (1 Chron. XXIX. 30). Adam Clarke dit (vol. II p. 1522) : "**Tous ces livres n'existent plus**".

4) Le livre de Schemaïa le prophète.

5) Le livre de Iddo le voyant (2 Chron. XII. 15).

6) Le livre du prophète Ottya.

7) La vision de Jehdi le voyant (2 Chron. IX. 29). Adam Clarke dit (vol. II p. 1539) : "**Tous ces livres sont perdus**".

8) Le livre de Jéhou fils de Hanani (2 Chron. XX. 34). Adam Clarke dit (vol. II p. 1561) : "**Ce livre n'existe plus bien que le rédacteur du 2ème livre des Chroniques paraisse l'avoir eu sous les yeux**".

9) Le livre du prophète Isaïe dans lequel on lisait toute l'histoire du roi Ozias (cf 2 Chron. XXVI. 22). Adam Clarke dit (vol. II p. 1573) : "**Ce livre est entièrement perdu**".

10) Le livre des visions d'Isaïe, contenant l'histoire du roi Ezechias (2 Chron. XXXII. 32).

11) L'élégie de Jérémie sur Josias (2 Chron. XXXV. 25). Adam Clarke dit : "**Cette élégie n'existe plus**". On lit dans le Commentaire de D'Oyly et Mant : "**Cette élégie est perdue, il ne faut pas la confondre avec les**

Lamentations, qui ont pour sujet la désolation de Jérusalem et la mort de Sédécias".

12) Le livre des Chronologies (Néhém. XII. 23). Adam Clarke dit (vol. II p. 1676) : "Ce livre ne se trouve pas parmi ceux que nous possédons, il ne faut pas le confondre avec les Chroniques que nous avons". Nous avons vu plus haut que Josèphe attribue au prophète Ezéchiel deux livres qui n'existent plus. **Ce serait donc vingt livres qui nous manqueraient et les Protestants eux-mêmes ne sauraient le nier. Thomas Ingles dit, dans son ouvrage intitulé "Le Miroir de la Vérité", publié en Hindoustani en 1851, et déjà cité : "Le nombre des livres perdus est de vingt environ, d'après tous les savants".**

Observation : Dans les anciens livres musulmans on lit des prédictions, tirées des Ecritures, qu'on ne trouve pas dans les livres que les Juifs et les Chrétiens reconnaissent maintenant comme authentiques. Elles étaient probablement dans les livres perdus. Ainsi on sait par Josèphe que de son temps on attribuait à Moïse cinq livres de l'Ancien Testament, mais rien ne prouve que ces livres soient ceux qui lui sont attribués. C'est plutôt le contraire qui paraît vrai vu que Josèphe est, parfois en contradiction avec le Pentateuque, et l'on sait combien il était bon Juif. On ne comprendrait pas que, sans motif il se fût mis en contradiction avec des livres qu'il croyait inspirés.

III) En admettant que les mêmes livres que nous avons aient existé du temps de Jésus Christ et des Apôtres, et qu'il en eût affirmé l'authenticité, nous dirons que leur témoignage ne prouve autre chose que l'existence de ces livres parmi les Juifs à cette époque. Cela ne veut pas dire qu'ils appartiennent réellement aux auteurs auxquels on les attribue, ni que tout ce qui est dit dans ces livres est vrai sans exception. Il y a plus, la citation, par le Christ, ou par les Apôtres, d'un passage des Ecritures n'est pas une preuve sans réplique de la vérité de ce passage, si le Messie avait dit expressément que tel passage, ou telle loi, est une révélation divine, et si cette opinion de Jésus nous eût été transmise par une suite de traditions authentiques, il n'y aurait plus rien à dire, ce passage serait inspiré, mais tout le reste demeurerait également douteux. Ce que je dis là n'est pas seulement une opinion personnelle à moi, c'est celle qu'ont dû adopter les savants protestants pour répondre à ceux qu'ils appellent des infidèles, et dont le nombre est grand dans tous les pays de l'Europe.

Paley dit (P. III ch. 3, éd. de 1850) : "Assurément notre Sauveur affirme l'origine divine de la loi Mosaïque, et abstraction faite de son autorité, je crois qu'il est très difficile d'expliquer autrement l'origine de cette loi, surtout quand on voit les Juifs demeurer fidèles au Monothéisme, pendant que tous les autres peuples croupissaient dans l'idolâtrie, quand on les voit si peu avancés dans les arts de la paix et de la guerre, et cependant supérieurs à tous les

autres peuples par leur conception de Dieu. Notre Sauveur reconnaît aussi le caractère prophétique de plusieurs des écrivains de l'Ancien Testament, jusque là, nous autres Chrétiens nous devons croire ce qui a été dit par Jésus-Christ. Mais de là à rendre le Christianisme garant, au risque de son existence même, de la vérité de chaque passage de l'Ancien Testament, de l'authenticité de chacun de ses livres, de la connaissance, de la fidélité et du jugement de chacun de leurs auteurs respectifs, c'est, à coup sûr, s'imposer à plaisir, je ne dirai pas de grandes difficultés, mais des difficultés inutiles.

Ces livres étaient généralement, lus et admis par les Juifs du temps de notre Seigneur. Lui et ses Apôtres, en commun avec les autres Juifs, se référaient à ces livres, en parlaient, s'en servaient. Néanmoins, à l'exception des cas où N.S. attribue une autorité divine à une prédiction déterminée, je ne pense pas que nous puissions à la rigueur tirer d'autre preuve, de cet emploi et de cette application des dits livres, que celle, - qui en effet en est une, - de leur notoriété et de leur admission à cette époque (c'est-à-dire qu'ils étaient reçus et admis comme authentiques par tout le monde). A ce point de vue, nos Ecritures présentent un témoignage précieux en faveur de celles des Juifs. Mais il faut bien s'entendre sur la nature de ce témoignage. Ce n'est pas, comme on semble l'entendre quelquefois, une confirmation de tous les faits et de toutes les opinions qui se trouvent dans l'Ancien Testament, et non seulement de tous les faits, mais de tous les motifs assignés à chaque action, avec le jugement de louange ou de blâme porté sur chacune. St. Jacques dit dans son Epître (V. 11) : *"Vous avez ouï parler de la patience de Job, et vous avez vu la fin du Seigneur"*. Malgré cette citation, on a toujours cru pouvoir discuter, sans impiété, la réalité de l'histoire de Job, et même son existence.

L'autorité de St. Jacques ne prouve qu'une chose, l'existence du livre de Job de son temps, et l'autorité dont ce livre jouissait parmi les Juifs. St. Paul, dans sa 2^{ème} Epître à Timothée (III 8) dit : *"De même de Janès et Jambres ont résisté à Moïse, de même ceux-ci résistent à la vérité"*. Ces noms ne se trouvent pas dans l'Ancien Testament, on ne sait si St. Paul les a trouvés dans quelque écrit apocryphe de son temps, ou pris d'une tradition qui avait cours alors. Mais personne n'a jamais pensé que Paul voulût ici affirmer la vérité du fait qu'il citait, d'après un livre ou une tradition de son époque, encore moins peut-on songer à faire dépendre la vérité et l'autorité des paroles de Paul du plus ou du moins de vérité de ce fait, savoir : si Janès ou Jambres ont résisté à Moïse. Je ne sais comprendre pourquoi on doit procéder autrement dans d'autres cas. Ce n'est pas que je pense que les autres points de l'histoire juive soient aussi douteux que la vie de Job, et l'existence de Janès et de Jambres.

Cela est même bien loin de ma pensée, je veux dire seulement qu'une allusion faite dans le Nouveau Testament à un passage de l'Ancien, ne le confirme pas à tel point que tout doute doit cesser à cet égard, et que c'est une maxime bien nouvelle et bien dangereuse que de dire, comme on ne l'a

dit d'aucune autre, que l'histoire juive doit être ou entièrement vraie ou entièrement fausse. J'ai pensé devoir établir bien clairement ce point, parce que depuis quelque temps, on semble vouloir attaquer le Christianisme du côté du Judaïsme. Quelques-unes des difficultés que l'on présente sont fondées sur un malentendu, d'autres sur des exagérations, mais elles partent toutes de cette supposition que, le témoignage du fondateur et des promulgateurs du Christianisme en faveur de la mission divine de Moïse et des prophètes, doivent s'étendre aussi à toute les parties de l'histoire juive, et qu'il s'y relie si étroitement, que la vérité du Christianisme dépendrait de la vérité circonstancielle, et je dirais, presque, de l'exactitude critique de chacun des faits contenus dans l'Ancien Testament" (fin des paroles de Paley).

Je prie maintenant le lecteur de voir si ces paroles de Paley ne correspondent pas exactement à ce que j'ai répété jusqu'ici. Les doutes qu'on a soulevés, d'après lui, sur la réalité de l'histoire de Job, et même sur l'existence de ce personnage, remontent à une date assez ancienne. Le célèbre Maïmonide, Michaëlis, Le Clerc, Semler, et d'autres, disent que Job est un nom supposé, et son histoire un conte imaginaire, une pure fable, Calmet, Van Til, et autres affirment, au contraire, que Job a réellement existé. Mais les divergences éclatent surtout quand il s'agit de déterminer l'époque à laquelle Job a existé, il y a sept opinions différentes à cet égard. Les uns ont soutenu que Job était contemporain de Moïse, d'autres le font vivre au temps des Juges, après Josué, d'autres le disent contemporain d'Assuérus, de Jacob, de Salomon, de Nabuchodonosor, et d'autres, enfin, le font antérieur au passage d'Abraham dans la terre de Canaan.

Horne dit : "La légèreté avec laquelle toutes ces hypothèses ont été présentées est déjà une preuve de leur insuffisance". La position du pays d'Ouz, où Job habitait, n'a pas donné lieu à moins de discussions, Bochart, Spanheim, Calmet, et d'autres croient que ce pays est l'Arabie, Michaëlis, Ilgen, et Jahn le placent près de Damas, l'Evêque Lowth, l'Archevêque Magee, les Drs. Hales et Good et autres parmi les plus modernes croient que c'est d'Idumée. Le livre de Job a pour auteur selon les uns Elie, selon d'autres Job, Salomon, Isaïe, ou un inconnu contemporain de Manassé, ou Ezékiel, ou Esdras, ou un descendant d'Elihu, ou enfin Moïse. Les partisans de cette dernière opinion ne sont pas non plus d'accord sur la rédaction primitive de ce livre. Les uns disent que Moïse l'a écrit dès l'origine en hébreu, d'autres, parmi lesquels figure Origène, qu'il l'a traduit du syriaque en hébreu. Nous avons déjà exposé les discussions auxquelles a donné lieu la conclusion du livre.

Voilà donc vingt-quatre opinions différentes qui démontrent d'une manière irréfutable que les gens du livre n'ont pas une suite authentique de traditions pour fixer la valeur de leurs écritures, et qu'ils procèdent au hasard et par hypothèse.

L'Evêque Théodore, qui vivait au 5ème siècle, critiqua vivement le livre de Job : Ward rapporte ces paroles de Luther : "Le livre de Job n'est qu'un roman". Ce livre, qu'admettent également les Protestants de les Catholiques, n'est donc, d'après Maimonide, Michaëlis, Le Clerc, Semler, et tous les autres critiques que nous avons nommés plus haut, qu'une fable, qu'un conte fabriqué, d'après Théodore, il donne prise à la critique de tout côté, d'après Luther, ce grand fondateur de la secte protestante, il ne mérite pas la moindre attention, et, enfin, d'après les autres, on n'en connaît même pas l'auteur, dans ces conditions, comment est-il possible de le considérer comme inspiré? Nous avons vu aussi que le livre d'Esther était considéré, jusqu'en 346, comme apocryphe, et que l'auteur même en est inconnu.

Il en est autant du Cantique des Cantiques qui a été vivement critiqué par Théodore, le même qui a critiqué le livre de Job, Simon et Le Clerc n'en reconnaissent pas l'authenticité, Wiston et plusieurs savants modernes disent que c'est une chanson licencieuse, qu'on ne devrait pas admettre parmi les livres inspirés, Semler le croit apocryphe, d'après Ward, Castalio disait qu'il aurait fallu rayer ce livre du canon.

Il en est de même de bien d'autres livres des deux Testaments. Si les témoignages du Christ et des Apôtres étaient une preuve décisive de l'authenticité de l'Ancien Testament, dans toutes ses parties, on n'aurait pas vu des divergences aussi grandes parmi les savants chrétiens de toutes les époques. Ce que Paley a dit doit être considéré comme leur réponse définitive, en dehors de laquelle ils ne pourraient trouver d'autres arguments à opposer aux adversaires du Christianisme. Puisque c'est un fait admis, par les Juifs et les Chrétiens à la fois, qu'Esdras a commis des erreurs dans les livres des Chroniques, comment peut-on résoudre la difficulté si l'on n'admet pas aussi la conclusion de Paley?

IV) En admettant, par l'absurde, que le témoignage du Christ et des Apôtres soit une confirmation de l'Ancien Testament dans toutes ses parties, cela ne nuirait en rien à notre cause, car nous avons vu que Justin, Chrysostôme, Augustin, et autres parmi les anciens pères, tous les docteurs catholiques modernes et parmi les Protestants : Salbergius, Grabe, Whitaker, Ad. Clarke, Humphrey, et Watson, accusent, tous, les Juifs d'avoir corrompu les textes de l'Ecriture postérieurement à la venue du Christ et à l'époque des Apôtres, et nous avons vu, aussi, qu'indépendamment de cette accusation, les critiques Protestants sont obligés de reconnaître que dans bien des endroits le texte hébraïque est corrompu.

Or nous demanderons à ces Messieurs : Les passages qu'ils reconnaissent comme altérés, l'étaient-ils du temps du Christ et des Apôtres, quand ils attestaient l'authenticité du texte dans toutes ses parties, ou ne l'étaient-ils pas? Le premier cas, aucune personne religieuse ne l'admettrait, le second ne nuirait pas au témoignage du Christ et des Apôtres, ce témoignage ne

pouvant être affecté par les altérations postérieures. Quant à la raison qu'ils donnent, que si l'altération eût été faite par les Israélites avant le Christ, il le leur aurait reproché, je dirai, d'une part, que d'après l'habitude qui était en vogue chez les premiers Chrétiens, cette raison n'est pas admissible, et d'ailleurs, il est prouvé que des altérations eurent lieu de leur temps et ils en accusèrent les Juifs. Mais, abstraction faite de cette ancienne habitude, je dirais d'autre part, que, selon les principes de nos adversaires, il n'y avait pas de nécessité pour un tel reproche.

N'avons nous pas vu, au sujet des monts Ghérizim et Ebal que les critiques protestants sont divisés en deux partis, que le premier soutient l'authenticité de la leçon du texte hébraïque, et que le second, Kennicott en tête, soutient celle du texte samaritain. et prétend que les Israélites auraient altéré leur texte cinq cents ans après Moïse, et conséquemment 951 ans avant le Christ, que nonobstant l'inimitié entre les Juifs et les Samaritains, produite par leur dispute au sujet de ces deux noms ainsi que les autres différences existantes entre les deux textes, le Christ ne fit aucune observation à ce sujet dans la conversation qu'il eut avec la femme samaritaine, et à laquelle nous avons fait allusion aussi, et que Kennicott a pris ce silence comme une preuve de l'authenticité du texte samaritain? En outre parmi les différences entre les deux textes, le Samaritain contient un commandement en plus des dix que donne le texte hébraïque, la dispute, entre les deux partis, à ce sujet, date aussi d'un temps très reculé, cependant, ni le Christ, ni ses Apôtres, n'en ont rien dit. Cela ne prouve-t-il pas ce que j'avance?

TROISIÈME ALLÉGATION

On nous dit : Les Juifs, et les Chrétiens étaient aussi religieux que vous prétendez l'être vous-mêmes, c'est pourquoi, il n'est pas probable qu'ils aient osé corrompre des textes qu'ils croyaient être divins. La réponse à cela est facile à trouver pour tous ceux qui ont lu ce qui précède. Nous avons vu que l'altération des textes est un fait reconnu par les plus éminents savants catholiques et protestants, et que cette pratiques était non seulement permise, mais presque approuvée parmi les Juifs et les Chrétiens, en vertu de la célèbre maxime de Platon et de Pythagore dont nous avons fait mention plus haut.

QUATRIÈME ALLÉGATION

On nous dit également que les copies de l'Ecriture étaient répandues partout, et qu'il était impossible de les corrompre toutes, de même qu'il serait impossible de corrompre le Qouran. Je dois référer le lecteur à ce que j'ai dit plus haut. Du moment que la corruption des textes de l'Ecriture est chose démontrée et reconnue, il est inutile de discuter sur la possibilité de ce fait. La comparaison de l'Ecriture avec le Qouran pêche par la base. L'Ecriture avec le Qouran pêche par la base. L'Ecriture n'était pas si répandue avant

l'invention de l'imprimerie qu'on ne pût la corrompre. Les Juifs n'ont-ils pas, de l'aveu unanime de tous les savants protestants, corrompu la version grecque, malgré qu'elle fût dans mes mains de tous, et qu'elle fût autrement connue que le texte hébraïque?

Le Qouran, d'autre part, s'est conservé, non seulement dans les copies authentiques, mais dans la mémoire de la plupart des Musulmans à toutes les époques. Il suffit, pour se convaincre de l'exactitude de mes paroles, d'aller dans une mosquée musulmane, dans le Jamêe-el-Azhar du Caire, par exemple, on y trouvera à tout moment de la journée plus de mille personnes qui savent très correctement le Qouran tout entier et le récitent par cœur. Les plus petits villages de l'Egypte on trouvera un certain nombre de personnes qui peuvent réciter de mémoire tout le Qouran. Peut-on trouver en Europe un nombre égal de personnes qui sachent l'Evangile par cœur? Je suis convaincu qu'on ne trouverait pas dans toute l'Europe un nombre de personnes égal à celui qu'on trouverait dans un seul village de l'Egypte. Nos muletiers sont, à cet égard, plus avancés que leurs évêques et leurs théologiens les plus savants.

Le Prophète Aggée était célèbre parmi les Juifs parce qu'il savait l'écriture entière par cœur. Nous pouvons présenter plus de cent mille Musulmans qui se trouvent dans le même cas. C'est encore là un des faits qui constituent la prééminence de l'Islam, et un miracle permanent en faveur de notre Prophète.

Anecdote : Un Lord (ou général) anglais étant entré un jour dans une école de la ville de Sahar Naphur, dans l'Inde, vit des enfants occupés à apprendre le Qouran par cœur. Il demanda au précepteur ce qu'était ce livre. Celui-ci lui répondit : "C'est le Qouran vénéré". Le Lord demanda si quelqu'un des enfants savait par cœur le Qouran tout entier. Le professeur répondit affirmativement en lui en désignant plusieurs. L'Anglais en fut étonné, et demanda qu'on lui présentât un enfant et un Qouran pour en faire l'essai. Le précepteur lui dit qu'il n'avait qu'à choisir lui-même, et l'Anglais choisit alors dans le nombre un enfant de 13 à 14 ans, et l'examina sur plusieurs endroits du livre. Lorsqu'il s'assura qu'il savait répéter tout le Qouran par cœur, il resta surpris et dit : "J'avoue qu'il n'y a pas de livre qui soit aussi bien conservé que le Qouran, les enfants, eux-mêmes, peuvent le répéter avec une telle exactitude d'orthodoxie qu'on pourrait le transcrire de leur bouche".

Mais je rapporterai quelques faits qui prouvent que l'altération des livres sacrés des Chrétiens n'est pas aussi invraisemblable qu'ils le prétendent :

1) Moïse avait écrit une copie du Pentateuque, et l'avait donnée aux docteurs et aux chefs de la nation, en leur recommandant de la conserver dans l'arche de l'alliance, et de la lire au peuple de 7 en 7 ans, le jour de pâques. Cette première génération observa les préceptes de Moïse, mais

depuis, les Hébreux furent en buttes aux péripéties, et ils continuèrent, tantôt apostats et tantôt repentants, jusqu'au règne de David. Sous ce saint roi, et dans les premières années du règne de Salomon, les enfants d'Israël furent dans de meilleures conditions, et gardèrent la foi de leurs pères, mais au milieu des péripéties qu'ils avaient traversées, le Pentateuque primitif se perdit, on ne sait pas précisément le temps où cette perte eut lieu, et tout ce que l'on sait à cet égard c'est quelle eut lieu avant l'époque de Salomon.

Lorsque ce roi ouvrit l'arche il n'y trouva que les deux tables de la loi, comme il est dit au 1er livre des Rois (VIII.9) : *"Il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre que Moïse y avait déposées à Horeb quand l'Eternel traita alliance avec les enfants d'Israël, lorsqu'ils sortirent du pays d'Egypte"*. Les vicissitudes qui eurent lieu vers la fin du règne de Salomon, et qui sont racontées dans les Ecritures, son apostasie, le culte qu'il rendit, sur l'instigation de ses femmes, aux dieux étrangers, démontrent qu'on n'avait plus aucune foi dans les Ecritures. Après sa mort, le désordre fut au comble, les tribus d'Israël se divisèrent, et le royaume fut partagé en deux. Dix des tribus se constituèrent en un royaume séparé et deux en un autre.

Jéroboam devint roi des dix tribus qui formèrent le royaume d'Israël, et Roboam, fils de Salomon des deux tribus qui s'appelèrent royaume de Juda. L'impiété et l'apostasie furent alors à l'ordre du jour dans les deux royaumes, car Jéroboam apostasia dès son avènement au trône, et fit apostasier les dix tribus avec lui. Ils adorèrent les idoles, et les prêtres qui étaient restés fidèles à l'ancienne foi prirent refuge dans le royaume de Juda. Ces tribus restèrent idolâtres pendant 250 ans, jusqu'à ce que Dieu envoya contre elles les Assyriens qui les asservirent et les dispersèrent, ne laissant qu'un faible reste de population au milieu de laquelle ils établirent des colonies d'idolâtres. Bientôt les étrangers et les habitants primitifs contractèrent des liaisons. Ils s'entremarièrent, et leurs descendants formèrent ceux qu'on appela depuis Samaritains.

Ainsi à partir du règne de Jéroboam jusqu'à la chute du royaume d'Israël, les dix tribus ne paraissent pas s'être souciées des Ecritures, dont l'existence même paraît avoir été parmi elles comme celle du Phénix. Voilà pour ce qui regarde les dix tribus et le royaume d'Israël. Le royaume de Juda eut vingt rois dans les 372 ans qui suivirent la mort de Salomon, et les apostats étaient plus nombreux que les fidèles. L'adoration des idoles pendant le règne de Roboam devint si générale, qu'on en plaça une sous chaque arbre dans le pays, et au temps d'Ahaz, grand sacrificateur, on éleva des autels à Bâal dans tous les coins de Jérusalem. Les portes du Temple furent fermées. Jérusalem et le Temple avaient déjà été saccagés deux fois avant cette époque, la première par le roi d'Egypte, qui s'empara de tout ce qu'il trouva dans le Temple et dans le palais royal, et la seconde par le roi apostat d'Israël, qui n'épargna non plus ni le Temple ni le palais du roi.

L'idolâtrie fit de si grands progrès sous Manassé, que la plupart des habitants devinrent idolâtres, Manassé éleva un autel aux idoles, au seuil même du Temple de Dieu, l'idole qu'il adorait fut mise dans le sanctuaire.

Tel était aussi l'état des choses au temps d'Ammon son fils. Mais Josias, fils d'Ammon, en venant au trône, donna des preuves de sincère repentance, et lui et les principaux personnages de sa cour firent tous leurs efforts pour rétablir le Mosaïsme, cependant aucune mention n'est faite de l'existence de quelques copie de l'Écriture jusqu'à la 17^e année du règne de ce roi, c'est dans la 18^e année de ce règne que le prêtre Hilkija prétendit avoir trouvé dans le Temple un copie du livre de la loi, qu'il donna au scribe Shaphan pour la lire à Josias. Cette lecture fit une telle impression sur le roi, qu'il déchira ses vêtements pour les péchés des Hébreux, comme il est dit au 2 Rois XXII et 2 Chron. XXIV.

Cependant on ne saurait prêter foi, ni à cette copie, ni à l'assertion de Hilkija, car le Temple avait été pillé deux fois avant l'époque d'Ahad, ensuite on y avait placé des idoles et les desservants de ces idoles le fréquentaient tous les jours, et pourtant personne n'avait soupçonné l'existence de cette copie jusqu'à la 17^{ème} année du règne de Josias, bien que ce roi, les personnes de sa cour et le peuple fissent tous leurs efforts pour rétablir le culte du vrai Dieu. Les prêtres pénétraient même tous les jours dans le Temple, et il est bien étrange que personne n'y eût découvert l'existence de la prétendue copie.

Cette copie doit donc avoir été une invention de Hilkija, qui, voyant les bonnes dispositions du jeune roi et de son entourage, aurait eu recours à ce moyen pour rétablir le culte Mosaïque, il doit avoir recueilli les traditions, vraies ou fausses, qui étaient parvenues à sa connaissance, et, pour leur donner du poids, il aura attribué le livre à Moïse, ce qui le prouverait c'est qu'il mit dix-sept ans pour achever ce travail, n'ayant envoyé le livre au roi qu'à la 18^e année du règne de ce dernier.

Ces fraudes pieuses étaient reçues parmi les Hébreux des derniers temps et les premiers Chrétiens, comme nous l'avons déjà vu, mais sans insister davantage sur ce point, je noterai qu'on trouva une copie du Pentateuque pendant la 18^{ème} année de Josias, et qu'elle fut en vigueur pendant les treize années que dura encore le règne de ce roi. Mais Joachaz son successeur apostasia, et fit triompher l'infidélité. C'est alors que le roi d'Égypte le détrôna et donna la couronne à son frère, qui fut infidèle à l'égal de ce dernier. A sa mort, son fils lui succéda, et celui-ci fut aussi infidèle que son père et son oncle. Nabuchodonosor le fit prisonnier avec un grand nombre des siens, pillà le Temple et le palais royal, et donna le royaume à son oncle, qui fut apostat comme son neveu.

Je crois par conséquent que la transmission authentique de l'Écriture était

déjà interrompue avant le règne de Josias, et pour moi, la copie trouvée pendant son règne n'a aucune valeur, d'autant plus qu'elle n'a été observée que pendant les treize dernières années du règne de ce roi, et qu'après cette époque on ne sait pas ce qu'elle est devenue. Elle s'est probablement perdue sous les successeurs de Josias avant la conquête de Nabuchodonosor, en supposant qu'elle se soit conservée jusque là, il est vraisemblable, qu'elle fût détruite lors de l'invasion de la Judée par ce roi.

2) Nabuchodonosor envahit une seconde fois la Judée, à cause de la tyrannie du roi qu'il avait établi, fit ce roi prisonnier, égorga ses enfants en sa présence, lui creva les yeux, le mit en chaînes et l'envoya à Babylone. Il brûla le Temple, le palais royal, et détruisit toutes les maisons de Jérusalem, tous les édifices remarquables, tous les palais des grandes, il fit même démolir les murs de la ville et mena en captivité tout le peuple, ne laissant dans le pays que quelques misérables laboureurs et vigneron. Pendant cette seconde invasion le Pentateuque fut détruit, ainsi, que tous les autres livres du vieux Testament qui avait été composés avant cette époque. Ce fait est admis par les Juifs et les Chrétiens, comme je l'ai déjà dit précédemment.

3) Lorsque Esdras refit, ou recopia le livre de la loi selon ce que l'on prétend, il arriva un autre événement dont il est fait mention au 1er livre des Macchabées dans ces termes : *"Lorsque Antiochus conquiert le royaume de Jérusalem il fit brûler toutes les copies du livre de la loi qu'il put trouver après les avoir déchirées. Il condamna à la peine de mort tous ceux qu'on trouverait en posséder une copie. Une inspection à cet effet était faite chaque mois, et l'on mettait à mort tous ceux qui l'on trouvait une copie que l'on détruisait en même temps"*.

Cette persécution eut lieu en 161 avant J.C. et dura trois ans et demi, comme il est dit dans leurs histoires, et comme le déclare aussi l'historien Josèphe, et pendant ce temps toutes les copies du texte rétabli par Esdras furent détruites, ainsi que je l'ai dit précédemment. John Milner, historien catholique, dit : **"Après la restitution du texte par Esdras, les copies en furent de nouveau perdues au temps d'Antiochus"**. Il ajoute "Rien ne prouverait donc l'authenticité de ces livres si nous n'avions le témoignage de Jésus et des Apôtres". J'ai donné une idée de la valeur de cette preuve ci-dessus.

4) La Judée eut encore à subir d'autres invasions, pendant lesquelles les livres d'Esdras et une foule de copies se perdirent. L'invasion de Titus en 37 A.D. fût surtout terrible. Cet événement est raconté en détail par l'historien Josèphe et par d'autres. Les Juifs perdirent en cette circonstance à Jérusalem et ses environs onze cent mille hommes par la faim, le feu, l'épée et les supplices, et quatre vingt dix-sept mille furent réduits en esclavage et vendus dans différents pays, des masses innombrables perdirent aussi la vie dans les autres provinces de la Judée.

5) Les premiers Chrétiens ne donnaient aucune importance au texte hébraïque de l'Ancien Testament, en général ils le considéraient comme altéré, et jusqu'à la fin du 2ème siècle la traduction grecque fut le seul texte adopté. Cette traduction était même admise dans toutes les synagogues juives jusqu'à la fin du 1er siècle. C'est ce qui explique aussi l'extrême rareté des copies du texte hébraïque.

6) Les Juifs détruisirent les copies des livres saints faites aux 7e et 8e siècle parce qu'elles différaient notablement des textes adoptés par eux. C'est pourquoi aucune copie portant cette date n'est parvenue aux exégètes européens. Après la destruction de ces copies, il ne resta que les textes qu'ils avaient admis, ils eurent donc tout le loisir nécessaire pour les altérer, comme je l'ai déjà fait remarquer.

7) Les premiers Chrétiens ont traversé également des péripéties qui doivent avoir rendu leurs livres extrêmement rares et facilité la corruption des textes. Leurs histoires démontrent que, pendant trois cents ans, ils eurent à souffrir toutes sortes d'adversités et de malheurs dans dix persécutions.

La 1ère sous Néron en 64, où l'Apôtre Paul. Ces massacres eurent lieu à Rome et dans les provinces. Cela dura tant que vécut cet Empereur, et les Chrétiens ne purent professer ouvertement leur foi sans encourir les plus terribles dangers.

La 2ème sous Domitien, qui, comme Néron, se montra hostile à la religion Chrétienne, et ordonna le supplice de ceux qui professaient cette religion.

La 3ème eut lieu sous Trajan, qui commença l'an 101 et continua pendant dix huit ans. Ignace, évêque de Corinthe, ainsi que Clément, évêque de Rome, et Simon, évêque de Jérusalem, furent du nombre des victimes.

La 4ème eut lieu sous Marc Antonin en 161, et dura plus de dix ans, on ne voyait partout que des massacres. Cet Empereur, philosophe célèbre, était un idolâtre fort zélé.

La 5ème persécution eut lieu sous l'Empereur Sévère en 202. Des milliers de gens furent massacrés en Egypte, dans la Gaule et à Carthage, la violence de cette persécution fut telle, que les Chrétiens crurent que l'Antechrist était venu.

La 6ème arriva sous Maximin, dont le règne commença l'an 237, cet Empereur fit tuer la plupart des savants, croyant par cela rendre le peuple plus docile. Les Papes Pontien et Anthère furent au nombre des victimes.

La 7ème arriva en 325. L'Empereur Décius voulant détruire la religion Chrétienne, envoya des édits dans ce sens aux gouverneurs des provinces,

et plusieurs Chrétiens apostasièrent. L'Egypte, l'Italie, l'Afrique et l'Orient furent le théâtre de cette persécution.

La 8ème était en 257, l'Empereur Valérien fit périr des milliers de Chrétiens, puis il décréta la mort des évêques et des prêtres, la dégradation des patriciens et la confiscation de leurs biens, la peine de mort était applicable à ceux qui auraient persévéré dans le Christianisme. Les patriciennes devaient être dépouillées de leurs bijoux et bannies, et tous les autres Chrétiens devaient être réduits à l'esclavage ou mis aux fers et condamnés aux travaux publics.

La 9ème eut lieu sous l'Empereur Aurélien en 274, un édit fut rendu contre les Chrétiens, mais l'Empereur fut tué avant que son édit eût pu être mis en entière exécution.

La 10ème enfin eut lieu en 302, il eut à cette époque un massacre général, et les villes de Phrygie furent toutes et simultanément brûlées, de sorte qu'il n'y resta plus un seul Chrétien. Or si ces choses sont vraies, comme ils le disent, on ne conçoit pas que le texte des livres sacrés ait pu être conservé. Ils ne pouvaient en multiplier les copies ni les collationner ni les vérifier, et c'était une excellente opportunité pour ceux qui avaient intérêt à corrompre ces livres. J'ai déjà dit, en répondant à la 1ère allégation, que les Chrétiens du 1er siècle étaient habitués à cette espèce de fraude pieuse.

8) L'Empereur Dioclétien voulut détruire les Ecritures des Chrétiens, il fit tous ses efforts à cet effet, et en 303 il ordonna la démolition de leurs églises, la destruction par le feu de leurs livres, et défendit l'exercice du culte chrétien. Les églises furent démolies et tous les livres brûlés. Ceux qu'on soupçonna d'en avoir caché des copies, ou qui ne voulurent pas les donner furent mis à la torture. Les réunions religieuses furent défendues comme on peut le voir par les histoires des Chrétiens. Lardner dit (vol. VII. p. 522) : "**Dioclétien décréta au mois de Mars de la 19e année de son règne, la démolition des églises et la destruction des Ecritures**".

Il ajoute ensuite : "**Eusèbe dit avec un profonde douleur qu'il a vu lui-même les églises démolies et les Saintes Ecritures brûlées dans les places publiques**". Je ne dis pas que tous les exemplaires des Saintes Ecritures doivent avoir disparu alors de la surface de la terre, mais je dis que, sans aucun doute, les bonnes copies doivent par le fait de cette persécution être devenues extrêmement rares, un bon nombre des plus correctes et des plus authentiques ayant dû être détruites, nulle part les Chrétiens et leurs livres saints n'étaient aussi nombreux que dans les villes et les provinces de l'Empire romain, et cette destruction en masse des copies existantes doit avoir ouvert la porte à la forgerie et à la corruption.

Il n'y a même pas à s'étonner que quelques originaux se soient complètement

perdus, et qu'on leur ait substitué des copies apocryphes et différentes, substitutions très possibles à cette époque où l'imprimerie n'existait pas encore, comme je l'ai déjà fait remarquer, en prouvant que les copies de l'Ancien Testament, qui différaient du texte hébraïque connu, avaient été détruites tout à fait après le 8ème siècle. Adam Clarke dit, dans la préface de son commentaires : "L'original du commentaire de Tatien s'est perdu, celui qu'on lui attribue actuellement est contesté, à juste titre, par les savants". Watson dit, au 3ème volume de ses œuvres : **"Le commentaire attribué à Tatien existait du temps de Théodoret, on le disait dans toutes les églises, mais Théodoret en détruisit toutes les copies et les fit remplacer par l'Evangile"**.

On voit donc, par ces citations, que le commentaire de Tatien a pu être totalement détruit par Théodoret, et que les Chrétiens lui en ont substitué un autre. Il n'y a pas de doute que la puissance de l'Empereur Dioclétien était plus grande que celle des Juifs et que celle de Théodoret, il n'est donc pas invraisemblable que quelques livres du Nouveau Testament se soient perdus pendant les persécutions de cet Empereur et celles de ses prédécesseurs, et que les Chrétiens en aient forgé d'autres pour les remplacer, comme ils ont fait pour le commentaire de Tatien, d'autant plus qu'il était plus important pour eux d'avoir les livres sacrés que d'avoir le commentaire de Tatien, et pour la raison, encore, que dans ces premiers temps, les forgeries et les altérations des livres sacrés étaient considérées comme une pratique louable.

Les événements que nous venons de relater doivent avoir interrompu, chez les Juifs et les Chrétiens, la chaîne des traditions prouvant l'authenticité de leurs livres. J'ai souvent demandé, comme je l'ai déjà dit, à des théologiens distingués, dans les discussions publiques qui eurent lieu entre eux et moi, de produire une suite de traditions formant autorité, quelques-uns me répondirent que le manque d'une tradition suivie, chez les Chrétiens, devait être attribué aux persécutions aux quelles ils ont été en butte pendant les 313 premières années de leur ère, j'ai examiné les autorités sur lesquelles ils s'appuient, je n'y ai trouvé que des suppositions et des conjectures, et on m'accordera que cela ne suffit pas pour établir une tradition digne de foi.

CINQUIÈME ALLÉGATION

On a dit que plusieurs copies des livres saints, remontant à une époque antérieure à notre Prophète (saw), existent encore chez les Chrétiens et sont en tous points conformes à celles qu'ils possèdent. Je dis en premier lieu qu'on affirme ici deux choses :

- 1) Que ces livres ont été écrits avant le temps du Prophète (saw).
- 2) Qu'ils sont conformes aux textes reçus par les Chrétiens de nos jours.

Aucune de ces deux affirmations n'est exacte. Nous savons déjà que ceux qui ont restitué le texte de l'Ancien Testament ne possédaient aucune copie hébraïque du 7^{ème} ou 8^{ème} siècle, les copies complètes ne remontaient guère qu'au 10^{ème} siècle, la plus ancienne copie, que Kennicott ait pu se procurer, est celle qu'on appelle Codex Laudianus, qui date, d'après lui, du 10^{ème} siècle, ou d'après De Rossi, du 10^{ème} siècle, et lorsque Van der Hooght publia le texte hébraïque complètement vérifié, comme il le prétend, il nota 14.000 variantes dont plus de deux mille pour le Pentateuque seul.

Quant aux copies de la version grecque on en compte trois très anciennes : Le codex Alexandrinus, le Codex Vaticanus, et le Codex Ephremicus. Le premier se trouve à Londres, le second à Rome, et le troisième à Paris. Cette dernière copie ne contient que le Nouveau Testament. Nous allons examiner la valeur de ces trois textes.

Horne dit, dans le 2^{ème} volume de son Introduction à l'égard du Codex Alexandrinus : "Ce texte est en quatre vols : les trois premiers contiennent les livres authentiques et apocryphes de l'Ancien Testament : le 4^{ème} contient le Nouveau Testament, la 1^{ère} Epître de Clément aux Corinthiens et les Psaumes apocryphes de Salomon". Il dit ensuite : "Les Psaumes sont précédés de l'Epître d'Athanase à Marcellinus et suivis d'un rituel et de 14 autres psaumes dogmatiques, dont le 11^{ème} est l'hymne de Marie, généralement connu sous le nom de Magnificat, et le reste est entièrement faux, ou extrait des Evangiles, et enfin les notes d'Eusèbe sur ces psaumes et ses canons sur les Evangiles.

La valeur de ce texte a été exagéré par les uns et trop abaissée par les autres, surtout par Wetstein. **Grabe et Schulze pensent que cette copie doit avoir été écrite avant la fin du 4^{ème} siècle**, selon Michaëlis, ce serait là la date où cette copie a été achevée, qu'on ne saurait la faire remonter à une époque plus ancienne, puisqu'on y trouve l'Epître d'Athanase. **Oudin (Casimir) pense qu'elle a été écrite aux 10^{ème} siècle, selon Wetstein elle est du 5^{ème}.** Ce savant croit que ce texte était une des copies réunies à **Alexandrie, en 615 pour servir à la traduction syriaque. Mais le docteur Sernler pense qu'elle fut écrite au 7^{ème} siècle. Montfaucon dit : On ne**

saurait affirmer d'une manière décisive à l'égard du texte Alexandrin, ou de tout autre, qu'il ait été écrit avant le 6e siècle.

Michaëlis dit que cette copie a été écrite au temps où la langue Arabe devint la langue du peuple en Égypte, c'est à dire 100 ou 200 ans après la prise d'Alexandrie par les Sarrazins, **qui eut lieu en 640**, parce que le copiste y confond souvent entre eux les m et les b, ce qui a lieu en arabe, il en conclut que cette copie est tout au plus du 8e siècle.

Selon Woide, elle aurait été faite entre la moitié et la fin du 4ème siècle, elle ne peut, d'après lui, être antérieure à cette époque, parce qu'elle contient non seulement les Titloi ou Kefhulaia majora, mais aussi les Kefhulaia minora, ou section Ammoniennes (Ammonian sections) accompagnés de références aux canons d'Eusèbe. Spohn combat les arguments de Woide.

Quelques-uns des principaux arguments de ceux qui soutiennent que ce texte doit être du 4ème ou du 5ème siècle sont : Que les Epîtres de Paul n'y sont pas divisées par chapitres comme les Evangiles, quoique cette division eût commencé à être usitée dès 396, époque à laquelle chaque chapitre fut précédé d'un argument ou sommaire, qu'on y trouve les Epîtres de Clément, qui furent condamnées par les Conciles de Laodicée en 364 et de Carthage en 419, **Schulze se prévaut de ce fait pour démontrer que cette copie a été écrite avant 364**, il ajoute à cette conclusion un argument nouveau tiré de la dernière des quatorze hymnes, qui viennent après les psaumes, cette hymne ne contenant pas à la fin la doxologie : "Dieu saint, Dieu fort. Dieu immortel, aie pitié de nous", qui était en usage entre les années 434 et 446, il conclut que cette copie doit être antérieure à ces années.

Wetstein pense, même qu'elle devait être antérieure à Jérôme, parce que le texte grec y a été altéré sur l'ancienne version italique, et que le scribe semble avoir ignoré que les Arabes étaient désignés par le nom d'Agarènes, car il a écrit (1 Chron. V. 20) « agoraii » au lieu d' « agaraii ». On a répondu à Wetstein que c'était là une simple erreur de copiste, parce que le nom d' « agaraion » se rencontre dans le verset précédent (du dit chap.), « agaritis » dans 1 Chron. XXVII. 31, et « agareni » dans le Psaumes LXXXII. 7.

Michaëlis dit que tous ces arguments ne prouvent rien, que cette copie a été faite nécessairement sur une autre, et qu'en supposant que le copiste y ait apporté tous les soins possibles, les arguments que l'on vient de citer doivent se rapporter à l'exemplaire sur lequel on a copié, et non sur cette copie elle-même, tout au plus on pourrait faire des conjectures sur l'écriture, la forme des lettres et le manque des accents. Une autre preuve que ce codex n'a pas pu être écrit au 4ème siècle est l'opinion du Dr. Semler que l'Epître d'Athanase sur la valeur et l'excellence des psaumes ne peut y avoir été insérée du vivant de l'auteur, mais on doit considérer qu'Athanase avait dès

cette époque un très grand nombre de très chaleureux partisans. Oudin déduit du fait de cette Epître que la copie doit être du 10ème siècle, parce que cette Epître est forgée, et elle ne peut avoir été faite du vivant d'Athanase, tandis que le 10ème siècle a été très fertile en productions de ce genre...".

Horne dit, en outre (ib.) au sujet du Codex Vaticanus : **"La préface de l'édition des Septante de 1590, dit que cette copie a été faite avant 387, c'est-à-dire, au 4ème siècle. Montfaucon et Blanchini disent qu'elle est du 5ème ou du 6ème siècle, Dupin qu'elle est du 7ème, et le Professeur Hug la croit du 4ème siècle, Marsh du 5ème.** Il n'y a pas de manuscrits qui présentent de plus grandes différences entre eux que le codex Alexandrinus et cette copie". Puis il ajoute : "Une chose est digne de remarque qu'aucune des deux copies (le Codex Alexandrinus et le Codex Vaticanus) n'a les astérisques d'Origène, bien que toutes les deux soient du cinquième siècle, ce qui, d'après le Dr. Kennicott, serait une preuve qu'elles ne furent, ni médiatement, ni immédiatement, prises des Hexaples", mais sur des textes qui n'avaient pas été soumis à sa recension, c'est-à-dire, à une époque où ce signe dans les copies était déjà abandonné.

Le même Horne dit ensuite au même vol., en parlant du Codex Ephremii : **"Wetstein dit, mais sans le prouver, que cette copie est une de celles qu'on avait réunies à Alexandrie, en 616, pour collationner la traduction syriaque, il croit pouvoir affirmer d'après la note en marge de l'Epître aux Hébreux (VIII. 7) que cette copie a été écrite avant 542. Mais Michaëlis ne trouve pas cette déduction assez fondée et se borne à dire que le Codex est assez ancien. D'après Marsh il serait du 7e siècle"**.

On voit par ce qui précède que les Chrétiens n'ont pas de preuves certaines pour déterminer la date de ces copies, dont aucune ne porte, à la fin, mention de l'année où elle aurait été faite, comme cela se voit dans la plupart des livres musulmans. Tout ce que ces savants disent ne repose que sur des conjectures, ce qui n'est pas suffisant pour convaincre les contradicteurs. Les raisons de ceux qui croient que le codex d'Alexandrie a été écrit au 4ème ou 5ème siècle sont d'une extrême faiblesse, et l'hypothèse de Semler est peu vraisemblable, parce que la langue d'un pays ne change pas d'un jour à l'autre, comme il semble le supposer, et les Arabes se sont emparés d'Alexandrie au 7ème siècle de l'ère Chrétienne, c'est à dire, dans la 20ème année de l'Hégire, selon l'opinion la plus accréditée.

Les arguments de Michaëlis sont plus solides, il faut conclure que cette copie ne peut avoir été faite avant le 8ème siècle, il est même, possible, comme le dit Oudin, qu'elle soit du 10ème siècle, époque où les falsifications étaient le plus fréquentes, et ce qui confirme cette manière de voir, c'est que cette copie contient aussi les livres apocryphes, c'est-à-dire, que le copiste doit avoir vécu à une époque où il était difficile de distinguer les livres canoniques

des apocryphes, et le 10ème siècle est l'époque par excellence où cette distinction était le plus impossible à faire.

Il est difficile du reste de croire que les manuscrits aient pu se conserver aussi parfaitement pendant plus de 1400 ans, surtout si on réfléchit que les moyens de conservation et de transcription n'étaient pas bien perfectionnés à cette époque.

Michaelis réfute les arguments de Watson à l'égard du Codex Ephremii, j'ai déjà mentionné les opinions de et Montfaucon et de Kennicott, celles de Dupin à l'égard du Codex Vaticanus et celles de Marsh qui croit que le codex Ephremii et le Codex Vaticanus sont du 7ème siècle. Il résulte de tout cela que la première affirmation (c'est-à-dire, l'existence de textes authentiques avant Muhammad (saw)) n'est pas fondée, parce que le Prophète, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui, apparut à la fin du 6ème siècle de l'ère Chrétienne, d'autre part, s'il est vrai que le Codex Alexandrinus contient des livres apocryphes, que plusieurs critiques, et notamment Wetstein, ont nié toute valeur à ce texte, et qu'il diffère de tout point du Codex Vaticanus.

Si tout cela est vrai, je dis que la seconde assertion (c'est à dire que ces codex sont conformes aux textes reçus par les Chrétiens de nos jours) n'est pas plus fondée que la première. Je dis en second lieu qu'en admettant même que ces trois copies soient antérieures à Muhammad (saw), cela ne nuirait point à notre cause, nous ne disons pas en effet que les Ecritures, que les Chrétiens considèrent comme saintes, n'étaient pas corrompues avant la venue du Prophète, et qu'elles l'ont été à partir de cette époque, nous reconnaissons que ces livres existaient avant la mission de Muhammad (saw), mais nous soutenons, en même temps, qu'il n'y a pas de traditions suivies prouvant leur authenticité, et qu'ils étaient corrompus déjà dès cette époque et l'ont été plus encore par la suite. La multiplicité même des copies ne serait pas suffisante à détruire cette assertion, au lieu de trois en existerait-il mille comme le code d'Alexandrie, que cela ne ferait que militer en notre faveur, l'existence des livres apocryphes dans ces copies et les nombreuses variantes qu'elles contiennent ne feraient que prouver encore mieux que les livres des Chrétiens ont été corrompus dès les premiers siècles du Christianisme.

LIVRE QUATRIEME : DE LA TRINITE

PRÉLIMINAIRES : LA TRINITÉ

Dans ces préliminaires j'établirai douze points sur lesquels il est important d'appeler l'attention du lecteur, pour la compréhension de ce qui va suivre.

(Les 4 premiers points n'ont pas été cités)

5) En outre des cas cités aux paragraphes 3 et 4, la métaphore est dans l'écriture d'un usage très fréquent. Dieu parlant à Abraham, dans la Genèse (XIII. 16), lui dit : *"Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il pourra aussi compter ta postérité"*. Et dans chap. XXII. 17 du même livre, Dieu dit : *"Je te bénirai certainement, et je multiplierai tes enfants en aussi grand nombre que les étoiles du ciel, et le sable qui se trouve sur le bord de la mer..."*. Dieu promet également à Jacob de rendre sa postérité aussi nombreuse que le sable de la mer, bien que jamais elle n'ait égalé même une livre de sable. L'Exode (III. 8) décrivant la terre promise dit que le lait et le miel y coulent, le Deut. (I. 28 et IX. 2) dit qu'on y trouvait des villes grandes et fortifiées jusqu'au ciel. Le Ps. LXXVIII. 65, 66, dit : *"Le Seigneur s'éveilla comme un homme qui a dormi, comme un héros qui sort de son vin... Et il refoula ses adversaires, il les chargera d'un opprobre éternel"*. Le Ps. CIV. décrit Dieu comme celui qui *"voûte d'eau ses demeures supérieures, des nuages il fait son char, il marche sur les ailes du vent"*.

Le style de Jean est plein de figures : il n'y a presque point de verset où on n'en trouve, je n'en donnerai qu'un exemple, pris dans l'Apocalypse (XII. 1-7) : *"Il parut aussi un grand signe dans le ciel, savoir, une femme revêtue du soleil, et qui avait la lune sous ses pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. Elle était enceinte, et elle criait étant en travail, et souffrant des douleurs de l'enfantement. Il parut aussi un autre grand signe dans le ciel, c'était un grand dragon roux, qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes. Et sa queue entraînait la troisième partie des étoiles du ciel, et elle les jeta sur la terre, puis le dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son enfant, quand elle l'aurait enfanté. Or elle enfanta un fils mâle, qui doit paître toutes les nations avec une verge de fer, et son enfant fut enlevé vers Dieu et vers son trône. Et la femme s'enfuit dans un désert, où dieu lui avait préparé un lieu, afin qu'elle y fût nourrie pendant 1260 jours. Alors il y eut un combat dans le ciel, Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon contre eux avec ses anges"*.

Ce langage pris à la lettre est celui d'un insensé, d'un radoteur, et les savants chrétiens pour le rendre intelligible sont obligés d'attribuer aux mots un sens mystique et métaphorique, et encore les explications qu'ils en donnent sont-elles plutôt forcées. D'ailleurs les gens du livre (les Juifs et les Chrétiens) ne

manquent pas de prendre ces sortes de passages dans un sens figuré, et sont unanimes à reconnaître dans leurs livres saints l'existence des expressions métaphoriques.

L'auteur du " Murched Et-Talibin ila Al-Kitàb El-Moqaddas Et-Thamin" (Guide de ceux qui étudient la Sainte et précieuse Ecriture) reconnaît que souvent on rencontre dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament des métaphores obscures : **"les conversations de Notre Seigneur offrent de nombreux exemples de ce langage figuré, dont les hérétiques, ou les adversaires du Christianisme, ont tiré parti pour les besoins de leur cause.** Ainsi Notre Seigneur a dit aux Juifs : *« Je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel, si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde »* (Jean VI. 51). Les Juifs matérialistes prirent ces mots au sens littéral, et Ils disputaient entre eux disant : Comment cet homme peut-il nous donner sa chair à manger. Ils ne considérèrent pas que Jésus a voulu parler du sacrifice de la croix. **L'Eglise Romaine a pris à la lettre ces paroles de Notre Seigneur : « Ceci est mon corps, et ceci est mon sang » (Matthieu XXVI. 26), et c'est sur cette interprétation, contraire à toutes les traditions, qu'elle fonde la doctrine de la conversion de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang du Christ, bien que les cinq sens nous montrent que le pain reste pain et le vin vin même après la consécration. Les paroles du Christ n'ont qu'un sens symbolique".**

Il faut prendre acte de l'argument employé ici par l'auteur, il réfute les Catholiques en invoquant le témoignage des sens. Ce témoignage peut être invoqué par nous, à notre tour, contre la doctrine de la Trinité. La doctrine de la transsubstantiation est fautive, d'ailleurs pour plusieurs raisons :

a. L'Eglise Romaine soutient que le pain se transforme en corps et en sang du Christ. Mais si le pain devient le Christ entier et vivant, avec ses deux natures, il faut aussi qu'il reproduise les qualités inhérentes au corps humain, telles que la peau, les os, le sang. Rien ne change, cependant, dans ce pain qu'on dit transformé, en le touchant, en le mangeant, on n'y aperçoit aucun changement, si on le garde trop longtemps, comme tout autre pain, il se moisit. S'il y avait réellement transformation, il serait moins absurde que ce fût celle du Christ en pain, bien que celle-ci soit tout aussi choquante pour la saine raison, et non du pain en Christ.

b. La présence du Christ en plusieurs endroits à la fois, quoiqu'elle soit possible par rapport à sa prétendue nature divine, est tout à fait impossible quant à son humanité. Comme homme, le Christ mangeait, buvait, dormait, il était sujet aux mêmes passions et aux mêmes faiblesses que nous, comment, ayant tout en commun avec nous, aurait-il le don d'ubiquité? Avant et même après son ascension au ciel, il n'est jamais apparu dans deux endroits à la fois, c'est bien longtemps après qu'on s'est avisé de lui attribuer

ce don.

c. En supposant la consécration de plusieurs hosties à la fois en différents endroits, chacune d'elles sera le Christ, né de la Vierge : alors de deux choses l'une : chacun de ces Christs sera identique à l'autre, ou il sera différent. Cette dernière supposition étant repoussée par les Chrétiens, il faudra admettre la première. Mais celle-ci est absurde, car la substance de chaque hostie est différente de la substance de l'autre.

d. Si le pain se convertit en un Christ entier sous la main du prêtre, il faut qu'une de deux choses arrive, quand le prêtre rompt le pain (pour l'administrer aux fidèles), c'est-à-dire : ou le corps du Christ est mis aussi en autant de fragments qu'il y a de morceaux de pain ou bien chaque morceau devient un Christ entier (sans un nouveau procédé de consécration). Dans le premier cas, chaque morceau ne représenterait plus qu'un fragment du corps du Christ, et la personne qui le mangerait ne prendrait pas le Christ entier, dans le second, nous aimerions qu'on nous dît, d'où sont venus tous ces nouveaux Christs, la consécration ayant d'abord été faite sur un seul morceau de pain converti en un seul Christ.

e. Si la cène, qui a eu lieu avant la crucifixion du Christ, est le sacrifice même qui a été fait sur la croix, elle aurait dû suffire au salut du monde, il n'y avait pas nécessité que le Christ souffrît personnellement le supplice de la croix de la main des Juifs, parce que, au dire des Chrétiens eux-mêmes, le Christ est venu au monde pour délivrer les hommes par un seul sacrifice, il n'y est pas venu pour souffrir plusieurs fois, ainsi qu'on le voit par l'Épître aux Hébreux (chap. IX.).

f. Si ce que les Chrétiens disent est vrai, ils sont cent fois plus coupables que les Juifs, car les Juifs n'ont sacrifié (crucifié) le Christ qu'une seule fois, et ne l'ont pas mangé après sa mort, les Chrétiens, au contraire, le sacrifient et le mangent chaque jour en mille endroits différents. Si ceux qui ont crucifié le Christ une seule fois ont mérité pour ce méfait la malédiction et l'exécration, que ne méritent ceux qui l'égorgent chaque jour, dans des millions de lieux à la fois, et mangent sa chair et boivent son sang? Que Dieu nous préserve de ceux qui mangent leur Dieu et en boivent le sang : Si leur pauvre Dieu n'échappe point à leurs mains meurtrières, qui peut en échapper? Que Dieu nous tienne éloignés d'eux!

g. Dans Luc (XXII.) on rapporte ces paroles de Jésus pendant la cène : *"faites ceci en mémoire de moi"*. Mais si la cène était le sacrifice lui-même, elle ne peut pas en être le symbole, le souvenir, parce qu'une chose ne peut pas servir de symbole à elle-même. Or, je dis : Puisqu'il y a des hommes d'un entendement sain qui peuvent se laisser aller à de tels écarts d'imagination, dans les choses qui tombent, cependant, sous le contrôle des sens, à plus forte raison n'est-il pas invraisemblable que ces mêmes personnes se soient

laissées aller à des écarts analogues dans le domaine de la métaphysique, et surtout à l'égard de la nature de Dieu.

Mais je laisse ces faits de côté et m'adresse aux théologiens protestants en leur disant : Puisque d'après vous il y a des gens sensés et intelligents qui, soit pour garder foi aux traditions des docteurs de leurs Eglises, soit pour d'autres motifs particuliers, ont pu imposer à leur raison un dogme que vous condamnez comme contraire au témoignage de notre esprit et de nos sens, il se peut que, de commun avec ces antagonistes, vous commettiez avec eux la même méprise pour le dogme de la Trinité, qui est pour le moins tout aussi contraire au critérium de la raison humaine que le dogme de la transsubstantiation. Il y a actuellement parmi vous en Europe des personnes aussi sensées, aussi intelligentes et aussi éclairées que vous, qui professaient jadis le Christianisme et qui l'ont abandonné, précisément à cause des dogmes absurdes qu'il contient, le nombre de ces personnes que vous appelez infidèles est égal peut-être au vôtre, et même à celui de vos antagonistes, les sectaires de l'Eglise Romaine, et leurs ouvrages sont pleins des plus amères railleries contre vous. Vous avez aussi le parti unitarien qui rejette votre dogme, quant aux Musulmans et aux Israélites, ils n'ont cessé de stigmatiser ce dogme, comme une hallucination, un rêve incohérent.

6) Le Christ s'exprimait avec une concision qui rendait difficile de le comprendre, même pour ses contemporains et ses Disciples. Il était obligé d'expliquer lui-même le sens de ses paroles. Celles qu'il n'a pas expliquées, n'ont été comprises que longtemps après lui, et d'autres sont restées absolument inintelligibles. J'en donnerai ici quelques exemples : Dans le 2ème chap. de Jean, on lit la conversation suivante entre Jésus et quelques Juifs, qui lui demandaient un miracle. *"Jésus répondit : Abattez ce temple, et je le rétablirai dans trois jours. Et les Juifs lui dirent : On a été quarante-six ans à bâtir ce temple, et tu le relèveras en trois jours? Mais il parlait du temple de son corps. Après donc qu'il fut ressuscité, ses disciples se souvinrent qu'il leur avait dit cela, et ils crurent à l'Ecriture, et à cette parole que Jésus leur avait dite"*. On le voit les Disciples eux-mêmes n'avaient pas compris ce que Jésus voulait dire.

Jean rapporte (chap. III) la conversation de Jésus avec Nicodème, un des principaux docteurs juifs : *"Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, Je te dis, que si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. Et Nicodème lui dit : Comment un homme peut-il renaître quand il est vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître une seconde fois?"* Jésus essaie d'expliquer, mais le docteur ne comprend pas encore, et lui demande : *"Comment ces choses peuvent-elles se faire?"* Et Jésus répondit : *"Tu es un docteur en Israël, et tu ne sais pas comprendre ces choses?"* Une autre fois, s'adressant aux Juifs, Jésus leur dit : *"Je suis le pain vivant, qui est descendu*

du ciel, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde. Les Juifs donc disputaient entre eux, disant : Comment cet homme peut-il nous donner sa chair à manger? Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle.... Car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair, et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. Comme le Père, ainsi celui qui me mangera vivra par moi... Et plusieurs de ses disciples, l'ayant ouï, dirent : **Cette parole est dure, qui peut l'ouïr... Dès cette heure-là plusieurs de ses disciples se retirèrent et ils ne marchaient plus avec lui**" (Jean VI.).

Dans ce cas, comme dans l'exemple précédent, les Disciples eux-mêmes sont rebutés par la difficulté de pénétrer le véritable sens des paroles de Jésus. Dans le chap. VIII. (21, 22, 51, 52) de Jean on lit : "Jésus leur dit encore : je m'en vais, et vous me cherchez, et vous mourrez dans votre péché : vous ne pouvez venir où je vais. Les Juifs donc disaient : Se tuera-t-il lui-même, puisqu'il dit : Vous ne pouvez venir où je vais? ...En vérité, en vérité, je vous dis, que si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent : Nous voyons bien maintenant que tu es possédé du démon : Abraham est mort, et les prophètes aussi, et tu dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne pourra jamais?" Ici aussi les Juifs n'ont pas compris le vrai sens des paroles de Jésus, et ils l'ont même accusé d'être possédé du démon.

Dans un autre endroit nous voyons les Disciples se méprendre sur le sens des discours de leur maître (Jean XI. 11 - 14) : "Il parla ainsi, après cela il leur dit : Lazare notre ami dort, mais je vais l'éveiller. Les disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort il sera guéri. Or, Jésus avait dit cela de la mort de Lazare, **mais ils crurent qu'il parlait d'un véritable sommeil**. Jésus donc leur dit alors ouvertement : Lazare est mort".

Matthieu (XVI. 6-12) dit aussi : "Et Jésus leur dit : Gardez-vous avec soin du levain des Sadducéens et des Pharisiens. Sur quoi ils pensaient en eux-mêmes et disaient : C'est parce que nous n'avons point pris de pain. Et Jésus connaissant cela leur dit : Gens de peu de foi, pourquoi dites-vous nous n'avons point pris de pain? ...Comment ne comprenez-vous pas que je ne vous parlais pas du pain, lorsque je vous ai dit de vous garder du levain des Sadducéens et des Pharisiens?**Alors ils comprirent que ce n'était pas du levain de pain, mais que c'était du levain de la doctrine des Pharisiens et des Sadducéens, qu'il leur avait dit de se garder**".

Luc (VIII. 52, 53) nous raconte le miracle de la résurrection de la jeune fille en ces termes : "Et tous pleuraient et se lamentaient à cause d'elle, mais il dit : Ne pleurez point, elle n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui, sachant qu'elle était morte". Ici aussi on ne comprit point Jésus. Dans Luc

(IX. 44, 45) Jésus parlant à ses disciples, leur dit : *"Pour vous, écoutez bien ces paroles : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes. Mais ils n'entendaient point cette parole, elle était si obscure pour eux, qu'ils n'y comprenaient rien, et ils craignaient de l'interroger sur ce sujet"*.

Le même Evangéliste dit (XVIII. 31-34) : *"Jésus prit ensuite à part les douze Apôtres et leur dit : Voici, nous montons à Jérusalem, et toutes les choses, qui ont été écrites par les prophètes touchant le Fils de l'homme, vont être accomplies. Car il sera livré aux nations, on se moquera de lui, il sera outragé, et on lui crachera au visage. Et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir, et le troisième jour il ressuscitera. **Mais il n'entendirent rien à tout cela, ce discours leur était caché, et ils ne comprenaient rien à ce qu'il leur disait"**.*

Ici les Apôtres ne comprennent pas non plus, bien qu'il n'y eût en apparence aucune obscurité dans les paroles de Jésus, mais ils avaient entendu dire aux Juifs que le Messie serait un roi puissant, en s'attachant à Jésus, ils avaient cru suivre le Messie, c'est-à-dire, ce souverain redoutable, si longtemps attendu. Jésus leur avait promis qu'ils seraient assis sur douze trônes pour juger les tribus d'Israël, ils crurent que Jésus leur promettait une domination temporelle, et nous verrons plus loin que c'était là, en effet, leur croyance. Voilà pourquoi ils trouvèrent obscures les prédictions qu'il leur dit en dernier lieu.

Des autres choses que Jésus avait dites à ses Apôtres, deux restèrent obscures pour eux jusqu'à la fin de leur vie. Ce sont : 1) La prédiction relative à l'immortalité de Jean, et 2) la doctrine que le jour du jugement aurait eu lieu de leur vivant, nous avons déjà vu cela au chap. 1^{er}.

Il est certain, d'ailleurs, que les véritables paroles de Jésus ne se trouvent dans aucun des Evangiles, elles sont rapportées, dans le texte grec, d'après ce que l'Ecrivain avait compris. Nous avons vu (Liv. II) que l'Evangile de Matthieu n'existe plus, et que celui que nous avons sous ce nom n'est que la version d'un auteur inconnu. Rien ne prouve que les autres Evangiles soient réellement des Apôtres auxquels on les attribue, il est certain que le texte en a été altéré, et que la pratique de falsifier les textes sacrés était chose reçue, et même approuvée, parmi les Chrétiens d'une certaine époque.

Nous avons vu aussi, que la doctrine même de la Trinité n'a pu être établie qu'au moyen d'une interpolation, en ajoutant au chap. v de la 1^{ère} Epître de Jean les mots suivants : *"Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le père, le Verbe, et le Saint-Esprit, et ces trois là sont un"*. On a interpolé également quelques mots dans le 1^{er} chap. de Luc. On en a supprimé d'autres du 1^{er} chap. de Matthieu, on a ôté tout un verset du chap. XXII de Luc. Lors même que l'on trouverait quelques passages dans les Evangiles qui sembleraient être en faveur de la doctrine de la Trinité, on ne doit y faire

aucun fonds, d'autant plus qu'ils sont loin d'être explicites, ainsi que nous le verrons ci-après

7) Notre intelligence peut ne pas comprendre ce que certaines choses sont en elles-mêmes et dans leur essence, tout en affirmant leur possibilité, ces choses seront possibles. Nous jugeons également, à première vue, ou en vertu d'un argument décisif de l'impossibilité de certaines choses, ce qui voudrait dire que leur existence impliquerait une condition impossible à réaliser : il y a évidemment entre ces deux catégories une différence considérable, à la seconde catégorie appartient par exemple, la coexistence des contraires : il est impossible qu'une même chose soit en même temps et sous le même rapport, une et plusieurs, que plusieurs unités deviennent une seule, sans se confondre essentiellement, que deux contraires soient réunis dans le même sujet, comme la lumière et les ténèbres, le chaud et le froid, le noir et le blanc, la siccité et l'humidité, la vue et la cécité, le repos et le mouvement. Tout esprit raisonnable admettra sans examen, l'évidence de cette proposition.

8) Deux propositions contraires s'entre détruisent, s'il est impossible de les expliquer. Dans le cas où l'explication soit possible, il faut y avoir recours à la condition qu'elle n'implique pas une proposition absurde ou fausse...

9) Le nombre étant une fraction de la quantité, il ne peut exister par lui-même, mais par ses parties constituantes, tout ce qui existe est susceptible d'individualité ou de pluralité, mais l'être qui possède l'individualité parfaite et la distinction réelle ne peut être, en même temps aussi, une pluralité réelle, autrement l'individu serait un et plusieurs à la fois, ce qui est contradictoire. Ce n'est que d'une manière abstraite que plusieurs individualités réelles peuvent être considérées comme une unité idéale.

10) La discussion, entre nous et les partisans de la Trinité, ne peut exister, qu'autant qu'ils affirment que l'Unité et la Trinité sont à la fois réellement, dans l'essence divine, s'ils disent que la Trinité seule est réelle et que l'unité est idéale ou relative, il n'y a plus lieu à discussion entre nous, mais ils affirment que l'essence divine est à la fois un et trois, comme on peut le voir dans tous les livres de théologie, tant Protestants que Catholiques, et comme le répète, à satiété, l'auteur du Mizan El-haqq.

11) Le savant Maqrizi dit, dans son livre déjà mentionné, en parlant des différentes sectes de Chrétiens qui existaient de son temps : "Il y a une foule de sectes chrétiennes : les Melchites, les Nestoriens, les Jacobistes, les Bodhaniens, et les Marcolites autrement appelés Rahamites, qui vivaient dans les régions de Harran, et autres". Il ajoute : "Les Melchites, les Jacobistes, et les Nestoriens croient, tous que leur Dieu est en trois personnes, et que ces trois personnes ne forment qu'un être seul, ayant une seule et même essence éternelle, et que son expression est : Le Père, le Fils,

et le Saint-Esprit. Un seul Dieu". Le même auteur dit ensuite : "Ils croient que le Fils a pris une chair humaine, de telle manière que lui et le corps où il s'est incarné ne forment qu'un seul Messie, le Messie selon eux, est le dieu du genre humain, mais ils ne sont pas d'accord sur la manière dont s'est faite cette union des deux essences, les uns disent que l'essence divine s'est unie à l'essence humaine, sans que l'une se soit confondue dans l'autre, que le Messie, selon eux, est Dieu en même temps qu'il est le fils de Marie qui l'a conçu et enfanté, et qu'il a été crucifié.

D'autres disent qu'il y a, dans le Messie, depuis l'incarnation, deux natures : une divine et l'autre humaine, et que c'est la nature humaine seule qui a souffert la crucifixion et que Marie a conçu et enfanté le Messie sous le rapport de sa nature humaine. C'est l'opinion des Nestoriens, ils disent, enfin, que le Messie en entier (sc. avec ses deux natures) est Dieu et fils de Dieu (combien Dieu est au dessus de ces allégations !), d'autres prétendent que l'essence divine est simple, non composée, et que l'incarnation s'est faite par l'union de cette essence au corps humain, d'autres, que l'incarnation consiste dans l'union et la fusion, pour ainsi dire du Fils avec le corps humain qu'il avait choisi, d'autres encore, qu'elle s'est opérée en guise de manifestation comme l'empreinte que laisse un cachet sur la cire ou comme la réflexion du corps humain dans un miroir : et d'autres assertions semblables, tellement nombreuses et disparates, qu'on n'en trouve de semblables dans aucune autre religion.

Les Melchites disent que Dieu est l'expression de trois significations (hypostases), il est trois-un et un-trois. Les Jacobites disent qu'il est éternel, unique, qu'il était immatériel, et qu'ensuite il s'est incarné et a assumé la nature humaine, les Marcolites disent que Dieu est unique, que sa sagesse est distincte en lui et co-éternelle avec lui, et que le Messie est son fils, sous le rapport de la grâce, comme on dit qu'Abraham est l'ami de Dieu". On voit par ces paroles de Maqrizy que le rapport de la personne du Fils avec le corps visible du Messie est loin d'être nettement déterminé : cela justifie la variété d'explications que l'on trouve, à ce sujet, dans les anciens livres Musulmans : il n'y a de discussion, entre nous (Musulmans) et les Marcolites, que dans la détermination du rapport de la grâce. Les Protestants voyant les périls qu'aurait présenté cette discussion, ont préféré garder le silence sur les rapports des trois personnes de la Trinité.

12) La doctrine de la Trinité n'a été connue d'aucun peuple, depuis Adam jusqu'à Moïse : nous ne nous occuperons pas des prétendues allusions à ce dogme que ses partisans ont voulu trouver dans quelques passages de la Genèse, parce que, pour nous, ces passages sont en réalité altérés, et l'allusion, que les Trinitaires s'imaginent y trouver, ne repose que sur une interprétation purement imaginative et forcée des textes. Il n'est pas nécessaire de prouver que cette doctrine n'est pas dans la loi Mosaique, tous ceux qui ont lu la bible qui se trouve

actuellement entre les mains des Juifs et des Chrétiens le savent très bien. Jean Baptiste lui-même, jusqu'à sa mort, douta de la nature et de la mission de Jésus, on voit par le 11 e chap. de Matthieu, qu'il envoya deux de ses disciples à Jésus, pour lui demander s'il était Celui qu'on attendait. Si Jésus était vraiment Dieu, il faudrait accuser Jean Baptiste d'impiété, car c'est une impiété que de douter de Dieu : on ne conçoit pas qu'il ait pu ne pas reconnaître son Dieu, du moment qu'il était son prophète, et même le plus grand des prophètes, ainsi que l'a déclaré Jésus lui-même (Matthieu loc.cit.), si le plus grand des prophètes et contemporain de Jésus n'a pas eu connaissance de sa divinité, on doit excuser les prophètes précédents de l'avoir ignorée. A plus forte raison doit-on excuser les docteurs juifs, depuis Moïse jusqu'à nos jours, de ne pas l'avoir connue. Dieu, dans son infinité et dans la plénitude de Ses attributs, de Sa perfection, existe de toute éternité, si le dogme de la Trinité était vrai, Moïse et les autres prophètes hébreux auraient dû l'expliquer de la manière la plus claire, il est vraiment étrange que ce dogme, si essentiel au salut, selon les Trinitaires, soit resté lettre close pour tous les prophètes, depuis Moïse jusqu'au Christ.

Moïse a exposé, de la manière la plus détaillée, et avec une insistance qui semble parfois excessive, les prescriptions les moins importantes en leur donnant la sanction des peines les plus sévères : et cependant il n'a pas fait la moindre allusion à cette doctrine, pourtant si essentielle selon ses adeptes, **mais ce qui est encore plus étrange c'est que Jésus lui-même ne se soit jamais expliqué sur cette doctrine : qu'il n'ai jamais dit par exemple : Dieu est un composé de trois personnes, le père, le Fils, et le St.Esprit, et la personne du Fils est, avec ma personne dans tel ou tel rapport ou d'une manière que votre intelligence ne peut pas arriver à comprendre :** qu'il vous suffise de savoir le fait, et de le croire aveuglément : ou quelque autre chose de semblable, mais les partisans de la Trinité ne peuvent produire de Jésus que quelques paroles, énigmatiques et peu claires. L'auteur du "Mizan Elhaqq" dit dans son livre intitulé « Miftah-ul-Asrar » (clef des Secrets) : "Si on nous demandait pourquoi le Christ n'a pas dit clairement, « Je suis Dieu », nous répondrions :

1) (Cette première réponse inadmissible en elle-même, n'ayant rien à faire avec le point en discussion nous la passons outre)

2) Qu'aucun n'aurait pu comprendre ce rapport et le concilier avec l'idée de l'unité de Dieu, avant la résurrection de Jésus et son ascension au ciel, s'il avait dit qu'il était Dieu, ses disciples et les Juifs auraient pris cela dans le sens d'une divinité corporelle et visible, ce qui est une erreur. C'est encore là une des choses auxquelles Jésus faisait allusion quand il disait à ses disciples « *Il y a bien des choses que je ne vous dis pas, parce que vous ne pourriez les comprendre, mais quand viendra cet Esprit de vérité* ». (Jean XVI. 12, 13).

Les deux raisons données par l'auteur du Mizan sont d'une extrême faiblesse. **Dire que les auditeurs du Christ ne l'auraient pas compris s'il avait pu leur faire part de sa divinité, tout en leur disant que le rapport de l'union du Fils avec le corps humain qu'il avait revêtu était au dessus de leur intelligence, et qu'il fallait se contenter de savoir qu'il était Dieu sous un autre rapport que celui du corps.** L'impuissance de comprendre cette relation des deux natures subsiste après comme avant l'ascension du Christ, car jusqu'à présent aucun théologien n'a réussi à la déterminer, et tout ce qu'ils en ont dit n'a servi qu'à augmenter la confusion dans les idées, aussi, voyons-nous les théologiens protestants s'abstenir de toute explication, et l'auteur du Mizan avoue lui-même, en plusieurs endroits, que la chose est au dessus de notre compréhension.

Quant à la seconde raison donnée par cet auteur, elle est tout aussi faible. Le Christ n'est venu, selon les Chrétiens, que pour servir de victime expiatoire des péchés du monde, il savait qu'il serait crucifié par les Juifs, et prévoyait même le temps où sa crucifixion aurait eu lieu, il n'avait donc rien à craindre de la part des Juifs, en exposant le dogme de la Trinité, il est vraiment étrange que le Créateur du ciel et de la terre, l'Etre tout-puissant, ait eu peur de ses créatures, et qu'il ait craint de faire connaître un dogme aussi essentiel au salut éternel, quand ses serviteurs Isaïe, Jérémie, Jean-Baptiste n'ont jamais hésité à dire toute la vérité, et ont même exposé leur vie, pour accomplir leur mission.

N'est il pas encore plus étrange que le Christ ait craint d'exposer cette doctrine, quand on le voit attaquer hardiment les mœurs de son siècle, dire aux Pharisiens les plus rudes vérités, et les appeler conducteurs aveugles, hypocrites, insensés, sépulcres blanchis, vipères. (Matthieu XXIII., Luc XI.). **On ne peut pas croire que celui qui était si courageux à dénoncer le mal, ait pu hésiter à faire part d'un dogme dont dépend le salut éternel. Il résulte, donc, des paroles du Miftah, que le Christ n'a jamais parlé aux Juifs de sa divinité d'une manière explicite, et que cette doctrine leur était même si antipathique qu'ils voulaient lapider Jésus pour y avoir fait allusion d'une manière énigmatique!**

CHAPITRE II : RÉFUTATION DE LA TRINITÉ PAR LES PAROLES DE JÉSUS-CHRIST

1ère citation : Jean XVII. 3 : "*Et c'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent, **Toi qui est le seul vrai Dieu**, et Jésus-Christ que tu as envoyé*". Le Christ fait consister la vie éternelle à connaître Dieu et Jésus-Christ son prophète, il ne dit pas que la vie éternelle s'acquiert en croyant que l'essence divine se compose de trois personnes, que Jésus est à la fois homme et Dieu, qu'il s'est incarné. Jésus s'adressait ici à Dieu, on ne peut pas dire qu'il a dissimulé la vérité par la crainte des Juifs. Si la croyance à l'unité de Dieu et à la mission prophétique de Jésus est essentielle au salut, il s'ensuit que la croyance contraire implique la damnation éternelle et la mort de l'âme.

L'unité de Dieu est contraire à la notion de la Trinité, la mission prophétique de Jésus ne peut se concilier avec sa nature divine - la vie éternelle se trouve donc par la grâce de Dieu, chez les Musulmans : les mages, les idolâtres des Indes et de la Chine, les Chrétiens, les Juifs en sont privés, les uns parce qu'ils ignorent absolument la mission prophétique de Jésus et l'unité de Dieu, les autres parce qu'ils la méconnaissent ou la nient.

2e citation : Marc XII. 28-34 : "*Alors un des scribes, qui les avait ouïs disputer ensemble, voyant qu'il leur avait bien répondu, s'approcha et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements? Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : Ecoute, Israël, **le Seigneur notre Dieu est le seul Dieu**. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force. C'est là le premier commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a point d'autres commandements plus grands que ceux-ci.*

Et le scribe lui répondit : Maître, tu as bien dit, et selon la vérité, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en point d'autres que lui. Et que l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute son âme, de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et tous les sacrifices. Jésus voyant qu'il avait répondu en homme intelligent, lui dit : Tu n'es pas éloigné du royaume de Dieu ».

L'unité de Dieu est donc ici le principe fondamental du salut, aucune allusion n'est faite au dogme de la trinité, que Jésus n'aurait certainement pas manqué d'expliquer, au moins sommairement, s'il en avait eu l'importance que les Chrétiens lui attribuent : C'est en vain qu'on essaie par des interprétations forcées de retrouver ce dogme dans les prophètes hébreux : si le dogme de la Trinité avait été si essentiel ils l'auraient expliqué avec autant de clarté que le dogme de l'unité de Dieu.

On lit dans le Deutéronome (IV. 35, 36) : "*A toi il fut donné de connaître que*

*l'Eternel, lui, est Dieu, et nul hors de lui.... Reconnais donc aujourd'hui et dépose dans ton cœur que l'Eternel, lui, est Dieu, au ciel en haut, et sur la terre en bas, et nul autre que lui". Et dans le chap. vi du même livre (4, 5) : "Ecoute, Israël, **l'Eternel notre Dieu, l'Eternel est un**. Tu aimeras l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes facultés". Isaïe (XLV. 5, 6) : "Je suis Jéhovah, et nul autre hors moi, **il n'y a point d'autre Dieu que moi**, je t'ai aimé avant que tu me connaisses. Afin que l'on sache, du lever du soleil jusqu'à son coucher, que nul n'est hors de moi, moi Jéhovah, et il n'y en a pas d'autre". Isaïe (XLVI. 9) : "**Je suis Dieu, et nul autre ne l'est, je suis Dieu, et nul ne l'est comme moi**".*

Observation : La traduction arabe publiée en 181 la changé dans les paroles du Christ (Marc XII. 29) le pronom de la 1ère personne en celui de la seconde, elle fait dire à Jésus, "*Le Seigneur ton Dieu*", détruisant ainsi toute la valeur de l'expression primitive qui démontre que Jésus se reconnaît inférieur à Dieu. Il paraît que ce changement a été fait à dessein.

3e citation : Marc (XIII. 32) : "**Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, non pas même les anges qui sont dans le ciel, ni même le Fils, mais seulement le père**". Ce passage est en contradiction formelle avec le dogme de la Trinité : le Christ affirme que Dieu seul connaît le jour de la résurrection, et se place lui-même au niveau des autres hommes. Comment concilier cela avec sa nature divine, surtout si l'on pense que le Fils et le Verbe ne sont que l'expression de l'omniscience de Dieu. Quelle que soit la manière dont l'incarnation s'est opérée, il n'est pas douteux que le Fils, même sous sa forme humaine, devait savoir ce que savait le père. La connaissance étant une opération essentiellement spirituelle, il n'y a plus lieu d'admettre la fameuse excuse, qu'ils allèguent toujours en pareil cas, c'est-à-dire que Jésus n'a parlé de son ignorance que par rapport à sa nature corporelle.

4e citation : Matthieu (XX. 20-23) : "*Alors la mère des fils de Zébédée, s'approcha de lui avec ses fils, et se prosterna pour lui demander quelque chose. Et il lui dit : Que veux-tu? Elle lui dit : Ordonne que mes deux fils, qui sont ici, soient assis l'un à ta droite, l'autre à ta gauche dans ton royaume. Mais Jésus répondant leur dit : ... **Mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de l'accorder : cela ne sera donné qu'à ceux à qui mon père l'a destiné**". Jésus avoue ici son impuissance, comme il a déjà avoué son ignorance, ce qui n'aurait pu avoir lieu s'il eût été Dieu.*

5e citation : Matthieu (XIX. 16. 17) : "*Et voici quelqu'un, s'approchant, lui dit : Mon bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle? Il lui répondit : **Pourquoi m'appelles-tu bon? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu...**" Si le Christ avait été Dieu, ces paroles n'auraient pas eu de sens : il repousse par humilité le nom de bon, comment peut-il accepter les titres que lui donnent les Trinitaires, et s'entendre appeler O Jésus, Notre Seigneur, Notre Dieu? ...*

Que Dieu nous garde de croire qu'il accepte volontiers toutes ces adorations.

6e citation : Matthieu (XXVII. 46-50) : *"Et environ la neuvième heure, Jésus s'écria à haute voix, disant : Eli, Eli, lama sabachtany? C'est-à-dire, Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as tu abandonné? ... Et Jésus ayant encore crié à haute voix, rendit l'esprit"*. Luc (XXIII. 46) : *" Alors Jésus criant à haute voix, dit : Mon père, je remets mon esprit entre tes mains. Et ayant dit cela, il expira"*. La divinité du Christ ne peut se concilier avec cet appel suprême à dieu, avec ce cri : **"Je remets, ô mon père, mon esprit entre tes mains "** s'il avait été Dieu lui-même il n'aurait pas imploré le secours d'une autre Divinité.

On lit dans Isaïe (XL. 28) : *"Ne sais-tu pas, n'as tu pas appris que l'Eternel est le Dieu de l'univers, qu'il a créé les extrémités de la terre, qu'il ne se fatigue pas, ne faiblit pas, que son intelligence est impénétrable?"* Et plus loin (XLIV. 6) : *"Ainsi dit l'Eternel, le roi d'Israël, et son rédempteur, Jéhovah Sébaoth : Je suis le premier et le dernier, et hors de moi il n'y a pas de Dieu"*. Jérémie (X. 10) : *"Mais l'Eternel Dieu est vérité, c'est lui qui est un Dieu vivant et un roi éternel, dont la colère ébranle la terre, et dont les peuples ne supportent pas les fureurs"*. Habacuck (I. 12) : *"Jéhovah, mon Dieu, mon Saint, tu ne mourras pas"*. Paul (1 ère Epître à Timothée 1. 17) : *"Au roi des siècles, immortel, invisible, à Dieu seul sage, honneur et gloire..."*

Comment peut-il faiblir et mourir, ce Dieu terrible, saint et immortel, hors duquel il n'y a point d'autre Dieu? Celui qui meurt, et qui est impuissant à se défendre, est-il Dieu? Dieu nous garde de dire cela, le véritable Dieu est celui auquel Jésus s'adressait, d'après ce qu'ils disent. Il ne leur suffit pas, cependant, de faire mourir Dieu, mais ils disent aussi qu'après sa mort, il alla à l'enfer. Jewad ben Sabath rapporte cela, d'après un livre de prières de 1603, où il est dit : *"Nous croyons que notre Seigneur est mort pour nous, et qu'il est descendu à l'enfer"*.

Philippe Guadagnolus a écrit, en arabe, une réfutation de l'ouvrage l'Ahmed Chérif fils de Zein El'-Abidin d'Ispahan : cette réfutation, intitulée "visions de Philippe" a été imprimée à Rome en 1669, et elle m'a été prêtée par la bibliothèque de Delhi, l'auteur dit que le Christ a "souffert pour nous, et est descendu aux enfers, et est ressuscité le troisième jour". Dans le « Prayer book » (le livre des prières protestant) on trouve, dans l'exposition de la doctrine d'Athanase, le mot hell, "enfer". Jewad ben Sabath dit que le prêtre Martyros, pour lui expliquer cette croyance, lui dit que le Christ, ayant revêtu la forme humaine, s'était soumis à tous les accidents de sa nouvelle nature, et avait dû souffrir les peines éternelles dans l'enfer : mais ensuite il en était sorti et avait délivré toutes les âmes qui y souffraient avant sa descente.

Ben Sabath lui demanda si cette tradition reposait sur des textes, à quoi le prêtre répondit, "Qu'elle était généralement adoptée et qu'il n'y avait pas besoin de textes pour la soutenir. Un des assistants remarqua alors, en

badinant, que le père devait être bien cruel s'il avait pu laisser le Fils dans les tortures de l'enfer. Le prêtre se fâcha, et chassa le plaisant, qui vint ensuite chez moi (Ben Sabath) et se convertit à l'Islam, mais il me fit promettre de ne pas dévoiler sa conversion tant qu'il serait en vie".

Joseph Wolff, célèbre ecclésiastique, qui prétendait, même, avoir des révélations spéciales, et annonçait la résurrection pour 1847, vint à Luknow en 1883, et y soutint une dispute publique avec un Chiite, qui le questionna au sujet de ce dogme. Wolff répondit : "Oui, c'est vrai, le Messie est descendu à l'enfer et y a souffert, mais il n'y a pas de mal à cela, car il l'a fait pour son peuple". Mais il y a des sectes chrétiennes dont les croyances à cet égard sont encore plus surprenantes.

Bell dit dans son histoire : "Les Marcionites croyaient que Jésus, après sa mort, était descendu aux enfers, et avait délivré des peines les âmes de Caïn et des habitants de Sodome, parce qu'ils ne croyaient pas au principe du mal, mais qu'il y avait laissé, au contraire, les âmes d'Abel, de Noé, d'Abraham, et des autres patriarches, parce qu'ils avaient des croyances différentes, cette secte croyait que la création du monde n'est pas l'œuvre du Dieu qui a envoyé Jésus, et n'admettait pas l'inspiration des livres de l'Ancien Testament".

Les Marcionites croyaient par conséquent :

- 1) Que les âmes des saints, des patriarches, et de tous les hommes de bien, indistinctement, qui avaient vécu avant Jésus-Christ étaient dans l'enfer à l'égal des âmes des méchants.
- 2) Que Jésus était descendu à l'enfer.
- 3) Que Jésus avait délivré les âmes coupables, et avait laissé dans les peines les âmes innocentes et vertueuses.
- 4) Que les patriarches étaient contraires à Jésus et les coupables en sa faveur.
- 5) Que le monde est produit par deux principes, le principe du bien et le principe du mal, et que Jésus représentait le premier de ces principes, tandis que les autres prophètes représentaient le second.
- 6) Que les livres de l'Ancien Testament ne sont pas inspirés.

L'auteur du "Mizan" dit dans son ouvrage intitulé Hallul-Achkal" (déjà cité) : "Il est vrai que, selon le dogme chrétien, Jésus est descendu à l'enfer et en est remonté le troisième jour : mais ce qu'on veut exprimer dans ce cas, par le mot enfer, est une région intermédiaire entre l'enfer et l'éther, où le Christ a

pénétré pour montrer à ses compagnons sa gloire, et pour leur annoncer qu'il était le maître de la vie, qu'il avait racheté tous les péchés par sa crucifixion, et qu'il avait vaincu Satan et l'enfer, qui désormais n'existaient plus pour tous les fidèles". Je remarquerai que :

1) Tous les textes que j'ai cités, et les paroles de Wolff rapportées plus haut, indiquent que le mot enfer est pris ici dans son sens ordinaire. L'auteur lui-même du "Mizan" reconnaît que c'est bien la doctrine chrétienne, ses efforts pour l'expliquer n'aboutissent à rien, car il faut qu'il prouve l'existence de cette région intermédiaire entre l'enfer et le ciel, et ensuite que le Messie y est entré seulement pour annoncer sa victoire sur l'enfer.

2) Cette région est un séjour de félicité ou un lieu de peines. Dans le premier cas, l'annonce donnée par le Christ n'était pas nécessaire, car ceux qui y étaient jouissaient même avant cela, du parfait bonheur : dans le second cas, il est inutile de chercher des interprétations forcées, l'enfer ne peut être qu'un lieu de tourments.

3) L'assertion que la mort du Christ sur la croix est l'expiation du péché est absurde, car par ce mot "péché" les Chrétiens entendent le péché originel, commis par Adam, et non les péchés commis par ses descendants, et il est injuste de considérer ces derniers comme punissables pour ce péché originel, les fils ne sauraient être responsables des fautes de leur père, et vice versa, cela est contraire à l'équité, (Ezék. XVIII. 20) : *"Le fils ne portera pas le crime du père, et le père ne portera pas le crime du fils, la justice du juste tient à lui, comme l'impiété de l'impie tient à lui"*.

4) Que veut dire cette victoire sur Satan et sur la mort, quand d'après le dogme chrétien, Satan était enchaîné pour l'éternité, bien avant la venue de Jésus. Jude (Ep. 6) : *"Il a réservé dans des liens éternels et dans les ténèbres, pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont quitté leur propre demeure"*. Comme s'il ne leur eût pas suffi de croire à la crucifixion et à la damnation de leur Dieu, les Chrétiens ajoutent, et l'auteur du "Mizan" l'avoue, de son plein gré dans plusieurs endroits de ses ouvrages, que Jésus a été aussi maudit.

Que Dieu nous préserve de proférer de tels blasphèmes. Paul dit, en effet (Ep, aux Galates III. 13) : *"Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous (car il est écrit : Maudit quiconque est pendu au bois)"*. De pareils blasphèmes étaient punis de la lapidation, selon la loi mosaïque. Un homme a été même lapidé par ordre de Moïse pour avoir maudit le nom de Dieu (Lévit. XXIV. 10- 16). Maudire son père et sa mère est même un crime punissable de mort (Ibid. XX. 9).

7e citation : Jean (XX. 17) : "*Jésus lui dit : Ne me touche point, car je ne suis pas encore monté vers mon père, mais va vers mes frères, et dis leur que je monte **vers mon père et votre père, et vers mon Dieu et votre Dieu***". Jésus ne se distingue pas des autres, il dit qu'il est le fils de Dieu, adorateur de Dieu, au même titre, et dans les mêmes conditions, que ses disciples, que tous les autres hommes, cet aveu solennel, fait dans ses derniers moments, confirme ce que Dieu dit de lui dans le Qouran : "**Je ne leur ai dit que ce que tu m'avais ordonné de leur dire : Adorez Dieu, qui est mon Dieu et le vôtre**".

8e citation : Jean (XIV. 28) : ... "**Je m'en vais à mon père, car mon père est plus grand que moi**". Autre aveu de l'humanité de Jésus, car Dieu n'a rien au dessus de lui.

9e citation : Jean (XIV. 24) : "*Celui qui ne m'aime pas, ne garde point mes paroles, **et la parole que vous entendez n'est pas de moi, mais du père qui m'a envoyé***". Nouvel aveu du Christ qu'il n'est qu'un envoyé et que sa parole est de la part de Dieu.

10e citation : Matthieu (XXIII. 9, 10) : "*N'appellez personne sur la terre votre père, car vous n'avez qu'un seul père, à savoir celui qui est dans les cieux. Et ne vous faites point appeler maîtres, car vous n'avez qu'un seul maître, qui est le Christ*". Une autre déclaration de Jésus que Dieu est un et que lui-même n'est qu'un maître, un guide.

11e citation : Matthieu. (XXVI. 36-44) : "*Alors Jésus s'en alla avec eux dans un lieu appelé Gethsémané, et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici, pendant que je m'en irai là pour prier. Et ayant pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, il commença à être fort triste, et dans une amère douleur. Et il leur dit : Mon âme est saisie avec moi. **Et étant allé un peu plus avant, il se jeta le visage contre terre, priant et disant : Mon père, que cette coupe passe loin de moi, s'il est possible ! Toutefois, qu'il en soit, non comme je le voudrais, mais comme tu le veux**. ... Il s'en alla encore pour la seconde fois disant : Mon père, s'il n'est pas possible que cette coupe passe loin de moi, sans que je la boive, que ta volonté soit faite ! ... Et les ayant laissés, il s'en alla et pria pour la troisième fois, disant les mêmes paroles*".

Toutes ces circonstances conviennent plutôt à un homme qu'à un Dieu. Est-ce qu'un Dieu s'attriste, et prie, et s'humilie et meurt ? Non : assurément! D'ailleurs puisqu'il était venu pour sauver le monde par l'effusion de son sang, pourquoi se serait-il affligé, et aurait-il demandé si cette coupe pouvait passer?

12e citation : Jésus avait l'habitude, en parlant de lui-même, de s'appeler le Fils de l'homme, Matthieu VIII. 20, IX. 6, 13, 27 et passim, et dans les autres Evangiles aussi. Or il est clair que le Fils de l'homme ne peut être qu'un

homme.

CHAPITRE III : SUITE DE LA RÉFUTATION DE LA TRINITÉ

Nous avons vu que le style de Jean est des plus figurés, et qu'on trouve à peine un verset qui n'exige une interprétation. Nous avons vu également que le Christ s'exprimait souvent avec une concision extrême, et que ses disciples mêmes avaient besoin qu'il leur expliquât sa pensée, enfin, nous avons démontré que le Christ ne s'est jamais expliqué d'une manière précise sur la divinité de sa nature. Les textes sur lesquels s'appuient les Chrétiens sont de Jean pour la plupart, et se divisent en trois classes :

1) Ceux dont le sens réel n'indique d'aucune manière la divinité de Jésus, et que les Chrétiens interprètent dans un sens tout à fait arbitraire.

2) Des passages dont le sens nous est donné par les explications postérieures ou par d'autres passages dans l'Évangile,

3) Des passages qui exigent une interprétation pour être ramenés au sens voulu. Cette interprétation cependant ne doit en aucun cas être contraire aux principes rationnels, ni à des textes formels. Et les Chrétiens ont-ils suivi cette voie. Je n'examinerai pas ici tous ces passages, j'en rapporterai toutefois une grande partie, afin que le lecteur soit mis à même de juger le reste.

1) L'importance que nos adversaires attribuent au titre de Fils de Dieu, donné au Christ, est purement imaginaire, d'abord parce que ce titre de Fils de Dieu est contre balancé par celui de Fils de l'homme et de fils de David, que Jésus lui-même s'est donné plus d'une fois, ensuite parce que le mot fils ne peut, ici, être pris que dans une acception métaphorique. Fils veut dire le produit de l'union de deux êtres, sens qu'il ne saurait avoir dans notre cas, c'est donc par pure métaphore qu'on l'applique à Jésus. On sait d'ailleurs, que le nom, Fils de Dieu, se donnait à tout homme vertueux.

On lit dans Marc (XV. 39) : "*Et le centurion qui était vis-à-vis de lui, voyant qu'il était expiré en criant ainsi, dit : **Cet homme était véritablement Fils de Dieu***". Luc (XXIII. 47) rapporte ainsi ces paroles du centurion : "*Certainement cet homme était juste*". Ce nom est d'ailleurs donné à d'autres qu'à Jésus, de même qu'on donne le nom de fils du Diable à des impies. Matthieu (V. 9, 44, 45) : "*Heureux ceux qui procurent la paix, **car ils seront appelés enfants de Dieu** ... Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, ... **afin que vous soyez enfants de votre père qui est dans les cieux***".

Jésus appelle fils de Dieu ceux qui font le bien et Dieu est considéré comme le père des hommes vertueux. On lit dans Jean (VIII. 41 -44) : "*Vous faites les œuvres de votre père. Et ils lui dirent : Nous ne sommes pas des enfants*

bâtards, **nous n'avons qu'un seul père, qui est Dieu**. Et Jésus leur dit : Si Dieu était votre père, vous m'aimeriez sans doute, parce que je suis issu de Dieu, et que je viens de sa part. ... Le père dont vous êtes issus, c'est le Diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père, ... car il est meneur, et le père du mensonge". Les mots père et fils dans ce passage doivent être évidemment pris dans un sens figuré.

On lit dans la 1ère Epître de Jean (III. 9, 10) : "**Quiconque est né de Dieu, ne fait point de péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu. C'est à ceci que l'on reconnaît les enfants de Dieu, et les enfants du Diable, quiconque ne fait pas ce qui est juste, et n'aime pas son frère, n'est point de Dieu**". On lit dans la même Epître (IV. 7) : "Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car la charité vient de Dieu, **et quiconque aime les autres est né de Dieu et il connaît Dieu**". Et (chap. V. 1, 2) : "Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu, et quiconque aime Dieu qui l'a engendré, aime aussi celui qui est né de lui. **Nous connaissons à ceci que nous aimons les enfants de Dieu, lorsque nous aimons Dieu**".

Et (Phil. II. 14, 15) : "Faites toutes choses sans murmures et sans disputes, afin que vous soyez sans reproches, **enfants de Dieu....**".

Ces exemples doivent dissiper toute incertitude à l'égard du véritable sens de l'expression « l'enfants de Dieu ». Nous avons vu que le nom de Dieu ne désigne pas la nature divine de la personne à laquelle il est donné. Il ne faut pas oublier combien le langage figuré est familier aux auteurs de l'Ancien et du Nouveau Testament et combien fréquemment ces mots de père et de fils reviennent sous la plume des écrivains sacrés. J'en rapporterai ici quelques exemples :

1) Luc (III.) dans la généalogie du Christ, dit qu'il est fils de Joseph, et qu'Adam est fils de Dieu : il ne prend pas ces deux mots au propre, mais il veut dire que Jésus et Adam, n'ayant pas de père, proviennent directement de Dieu.

2) On lit dans l'Exode (IV. 22, 23) : "Tu diras à Pharaon : Ainsi parle l'Eternel : **Israël est mon fils, mon aîné**. ... Et je t'ai dit : Laisse aller mon fils qu'il me serve, et si tu refuses de le laisser aller, voici, je vais tuer ton fils, ton premier né". On voit qu'Israël n'est pas seulement appelé ici fils de Dieu, mais même son premier né.

3) On lit dans les Psaumes (LXXXVIII. 21, 26, 27) : "J'ai trouvé mon serviteur David, je l'ai oint de mon huile sainte. ... Lui, il m'invoquera disant : **Tu es mon père, mon Dieu**, et le rocher de mon salut. Moi aussi, je l'institue **pour mon aîné**, supérieur à tous les rois de la terre". David ici est appelé fils de Dieu. et il invoque Dieu en l'appelant mon père.

4) Dans Jérémie (XXXI. 9) on fait dire à Dieu : "**... car je suis devenu un père pour Israël, et Ephraïm est mon premier né**". On donne ici à Ephraïm le titre de fils aîné (ou premier né), si ces sortes de titres impliquaient la divinité, Israël. David, et Ephraïm auraient plus de droit à la divinité que le Christ, ils sont appelés fils aînés ou premiers nés, et dans toutes les lois, et d'après tous les usages, les premiers nés ont le pas sur les cadets. Si l'on prétextait que le Christ est appelé fils unique, je répondrais que ce titre devrait être pris au figuré, puisque Dieu lui-même déclare qu'il a d'autres fils qu'il appelle ses premiers nés. Le mot unique, donc, doit être pris au figuré tout aussi bien que le mot fils.

5) Dans 2 Sam. (VII.) Dieu dit en parlant de Salomon : "**Je lui serai père et il sera mon fils**". Si ce passage doit être pris à la lettre, Salomon aurait plus de droit que le Christ à la divinité, parce qu'il est son prédécesseur et un de ses aïeux.

6) On lit dans le Deut. (XIV. 1, XXXII. 19), dans Isaïe (1, 2, XXX. 1, LXI. 8), et dans Osée (I. 10), l'expression "fils de Dieu", appliquée à tous les enfants d'Israël.

7) Dans Isaïe (LXIII. 16) le prophète s'adresse ainsi à Dieu : "*Car tu es notre père, Abraham ne sait pas qui nous sommes, et Israël ne nous connaît pas, toi, **Jéhovah, tu es notre père, ton nom est notre sauveur, depuis l'éternité***". Le même prophète (LXIV. 8) dit : "*Et maintenant, **O Dieu notre père***".

8) On lit dans Job (XXXVIII 7) : "*quand les astres du matin chantèrent ensemble, et que tous **les fils de Dieu** poussèrent des cris de joie*".

9) Nous avons déjà vu que les hommes vertueux et bienfaisants sont appelés fils de Dieu en divers endroits de l'Écriture.

10) On lit dans les Psaumes (LXVIII. 6) : « *Dieu de sa sainte demeure est le père des orphelins et le juge des veuves* ».

11) Genèse (chap. VI. 2, 4) : "**Les fils de Dieu** virent que les filles des hommes étaient belles, ils les prirent pour femmes. ... Les géants étaient alors sur la terre, même après que **les fils de Dieu** eurent eu commerce avec les filles des hommes", fils de Dieu veut dire les grands, et filles des hommes les jeunes filles du peuple, et c'est ainsi que ces mots sont rendus dans la version arabe de 1811.

12) On trouve dans une foule de passages de l'Évangile les paroles "votre père", appliquées à Dieu par rapport aux disciples de Jésus et autres.

13) Les mots père et fils servent à indiquer toute espèce de relation. Le père

du mensonge est le Diable, les fils de l'Enfer et les fils de Jérusalem sont les Juifs (Matth. XXIII.). Les fils du temps sont les hommes, les fils de Dieu, les bienheureux (Luc XX.). Dans la 1ère aux Thessal. (V. 5) on appelle les habitants de Thessalonique fils de la lumière, fils du jour.

II) On lit dans Jean (VIII. 23) : "*Et il leur dit : Vous êtes d'ici bas, et moi je suis d'en haut, vous êtes de ce monde, **et moi je ne suis pas de ce monde***". Cela voudrait-il dire que le Christ est d'une essence supérieure incarnée dans un corps humain? Cette explication ne saurait être acceptée :

1) Parce qu'elle est contraire aux principes rationnels et aux textes.

2) Parce que le Christ, en parlant de ses disciples, s'exprime d'une manière analogue (Jean XV. 19) : "*Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui, **mais parce que vous n'êtes pas du monde, mais que je vous ai choisis dans le monde, c'est pour cela que le monde vous hait***". (Ibid. XVII. 14, 16) : "*Je leur ai donné ta parole, et le monde les a haïs, **parce qu'ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde...*** »

Le Christ dit ici que ses Disciples ne sont pas du monde, et cela n'implique pas évidemment la divinité de leur nature, car dans ce cas nous aurions autant de Dieux qu'il y a d'Apôtres, ce passage de Jean, veut dire simplement, vous recherchez les choses du monde, et moi je ne cherche que la vie éternelle et la volonté de Dieu. Ce sont des expressions qui se retrouvent dans toutes les bouches, on dit d'un homme consacré au service de Dieu, qu'il n'est pas de ce monde.

III) On lit dans Jean (X. 30) cette parole de Jésus : "*Moi et le père, nous ne sommes qu'un*". Selon les Chrétiens cela s'appliquerait à l'unité de nature de Jésus et de Dieu. Cette interprétation est inacceptable :

1) Parce que le Christ avait aussi, de l'aveu même des Chrétiens, une nature humaine et mortelle, et sous ce rapport il n'était pas un avec le père. Ils répondent à cela, il est vrai : que Jésus est un homme parfait et un Dieu parfait, et qu'il est un avec le père sous le rapport de la divinité, nous avons vu que cette explication n'est pas soutenable.

2) Parce que les mêmes paroles se trouvent appliquées aux Apôtres. Jean (XVII. 21, 23) : "*Afin que tous ne soient qu'un, comme toi, O mon père, tu es en moi, et moi je suis en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé. Je leur ai fait part de la gloire que tu m'as donnée, **afin qu'ils soient un comme nous sommes un***. Je suis en eux et tu es en moi, afin qu'ils soient perfectionnés dans l'unité".

Jésus ne parle de l'unité des Apôtres avec lui et entre eux que dans un sens figuré : de même il faut prendre au figuré l'unité qu'il dit exister entre lui et Dieu, il ne veut exprimer par là que la perfection morale et la soumission à la loi divine, dans laquelle les fidèles occupent des degrés diversement élevés, selon l'énergie et la pureté de leur âme. Ce qui prouve que c'est bien là pour Jésus le sens du mot unité, c'est ce passage de la 1ère Epître de Jean (I. 5-7) : *"Or la doctrine que nous avons entendue de lui, et que nous vous annonçons, c'est que Dieu est la lumière, et qu'il n'y a point en lui de ténèbres. Si nous disons que nous avons communion avec lui, et que nous marchons dans les ténèbres, nous mentons, et nous n'agissons pas selon la vérité. Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous avons une communion mutuelle"*. L'union avec Dieu est donc une communion spirituelle et non une réelle unité.

IV) On lit dans l'Evangile de Jean (XIV. 9,10) : *"Celui qui m'a vu a vu mon père? Ne crois-tu pas que je suis en mon père, et que mon père est en moi? Les paroles que je vous dis ne sont pas de moi-même : mais le père, qui demeure en moi, est celui qui fait les œuvres que je fais"* On prétend que ces paroles sont une nouvelle preuve de l'unité de nature de Jésus et de Dieu. C'est encore là une induction bien peu fondée : en premier lieu, parce que, d'après les Chrétiens eux-mêmes, Dieu ne saurait être vu, ils expliquent la vision de Dieu par la connaissance de Dieu, mais cela est insuffisant, car la vue de Jésus sous la forme corporelle ne prouve pas la divinité de sa nature, c'est pourquoi la vue de Dieu est la connaissance de Jésus sous le rapport divin. Mais nous avons vu que toutes ces explications ne sauraient être acceptées en présence des textes et de la raison.

En second lieu, parce que l'explication qu'on voudrait donner à ce passage de Jean ne s'accorde pas avec le V. 20 du même chapitre, où il est dit : *"En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon père, et que vous êtes en moi, et que je suis en vous"*. Nous avons déjà vu plus haut que le Christ parlant aux Apôtres leur a dit : *"Je suis en vous et vous êtes en moi"* et il est évident que ce qui est semblable à un autre est dans les mêmes conditions que lui.

On lit dans la 1ère Epître aux Corinthiens (VI 19) : *"Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit, qui est en vous, et qui vous a été donné de Dieu, et que vous n'êtes point à vous-mêmes"*. Et dans la 2ème aux Corinthiens (VI. 16) : *"Car vous êtes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : J'habiterai au milieu de vous et j'y marcherai"*. Et dans l'Ep. aux Ephésiens (IV. 6) : *"Un seul Dieu et père de tous, qui est au dessus de tous, et parmi tous, et en vous tous"*.

Si la présence de Dieu dans quelqu'un entraînait la divinité de l'homme auquel il s'est communiqué, non seulement les Apôtres, mais tous les habitants de Thessalonique et d'Ephèse seraient des Dieux. Le sens vrai de tous ces passages c'est que quand des êtres inférieurs, sont dans un état de

rapport quelconque avec un être supérieur, tel que d'être ses envoyés, ses disciples, les titres de louange ou autres qui leur sont attribués ne sont que des expressions figurées qui se rapportent à l'être supérieur lui-même. C'est dans ce sens que Jésus dit à ses disciples : *"Celui qui vous recevra me recevra, et celui qui me recevra, recevra mon père qui m'a envoyé"* (Matthieu X. 40). C'est encore dans ce sens qu'il a dit : *"celui qui reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit, et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé"* (Luc X. 48), et qu'il a dit aux soixante-dix disciples : *"Qui vous écoute m'écoute, et qui vous rejette me rejette, et qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé"* (Luc X. 16).

Dans Matthieu (XXV.) nous voyons un exemple plus étendu de cette manière de s'exprimer. Dans Jérémie (LI. 34) Dieu dit : *"Il m'a dévoré, m'a détruit, Nabuchodonosor, roi de Babylone, il m'a placé comme un vase vide. ..." ...*

Ainsi, la connaissance de Jésus est, dans ce sens, la connaissance de Dieu. De même, dire que Dieu est dans quelqu'un, ou que quelqu'un est en Dieu exprime simplement la soumission et la piété de celui dont on parle. On lit dans la 1^{ère} Epître de Jean (III. 24) : *"Celui qui garde ses commandements demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui, et nous connaissons qu'il demeure en nous, par l'esprit qu'il nous a donné"*.

On essaie de prouver la divinité de Jésus de différentes autres manières. L'un des arguments qu'on en donne est qu'il est né sans père. Mais on serait fondé, pour les mêmes raisons, à attribuer la nature divine à tous les êtres, y compris Adam, qui, comme Jésus, ont été créés directement par Dieu, et n'ont point eu de père. Adam serait même supérieur à Jésus sous ce rapport, parce qu'il n'avait même pas de mère, ainsi que Melchisédec, contemporain d'Abraham, dont Paul a dit (Ep. aux Hébr. VII. 3) : *"Sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement de jours ni fin de vie"*.

On s'appuie aussi sur les miracles accomplis par Jésus, et surtout sur les ressuscitations de morts opérées par lui. Sans insister sur le peu de fondement que l'on peut faire sur ces récits, je remarquerai que d'après l'Evangile, Jésus n'a ressuscité que trois personnes. Le Prophète Ezéchiel en a ressuscité des milliers, comme il le dit lui-même (XXXVII), Elie a aussi ressuscité un mort (I Rois XVII), Elisée un (2 Rois IV) pendant sa vie et un autre après sa mort (Ibid. XIII).

On nous oppose également quelques versets de l'Ancien Testament et quelques textes des Apôtres. Je les ai discutés dans mon livre intitulé "Izalat ul-Auham" auquel je réfère le lecteur. Je ne les mentionnerai pas ici, d'abord à cause de leur peu d'importance, ensuite parce qu'elles dépendent toutes de l'admission de ce principe, que Jésus était homme parfait et Dieu parfait. Les passages des Apôtres qu'ils allèguent sont tout aussi discutables, en supposant même qu'ils établissent expressément la doctrine que nous

combattons, ils ne prouveraient rien, si ce n'est l'opinion personnelle de leur auteur. Nous avons déjà établi que les Apôtres n'écrivaient pas par inspiration divine, fait qui est d'ailleurs prouvé par les erreurs, les contradictions, et les omissions où ils tombent fréquemment.

L'autorité de Paul n'est pas non plus décisive pour nous, cet homme n'était ni apôtre, ni inspiré et son caractère personnel ne nous inspire aucune confiance.

Je prie le lecteur de remarquer que je n'ai discuté tous les passages des Apôtres que pour les besoins de l'argumentation et à l'effet d'en démontrer la faiblesse, et cela en supposant pour un instant que ces passages étaient, en effet, des auteurs auxquels on les attribue. Mais nous autres, Musulmans, nous ne croyons pas que ces passages sont réellement de Jésus et de ses Apôtres, parce qu'il n'y a pas une suite de traditions qui le prouve, et parce que les erreurs et les contradictions y abondent, surtout sur ce point de la nature divine de Jésus. Ma conviction personnelle est que Jésus et ses Apôtres n'ont jamais professé, ni enseigné cette croyance impie, et ma croyance est qu'il n'y a qu'un seul Dieu, que Muhammad est son serviteur et son prophète, que Jésus est aussi son serviteur et son prophète, et que les Apôtres étaient les envoyés du prophète de Dieu.

Prophéties de Muhammad (saw) dans la bible

Première Prophétie : Deut. (XVIII, 17-22)- : "L'Eternel me dit : *Ils ont bien dit dans tout ce qu'ils ont dit. Je leur susciterai un prophète **du milieu de leurs frères comme toi** je mettrai mes paroles dans sa bouche, il leur dira tout ce que je lui commanderai. Et la personne qui n'écouterà pas les paroles qu'il prononcera en mon nom, je m'enquerrai d'elle. Mais le prophète qui osera dire une chose en mon nom que je ne lui aurai pas ordonné de dire, ou qui parlera au nom d'autres dieux, qu'il meure. Et si tu dis en ton cœur : Comment pourrions-nous connaître la chose que l'Eternel n'a pas dite? Quand ce prophète parlera au nom de l'Eternel, et que la chose n'arrive pas, c'est une chose que l'Eternel n'a pas dite, le prophète l'a dite avec effronterie, n'aie point peur de lui*".

Cette prophétie ne se réfère pas à Josué, comme le disent les savants juifs, ni à Jésus Christ, ainsi que l'ont prétendu les savants protestants. Elle annonce la venue de Muhammad, que le salut soit sur lui. Je le prouverai par dix raisons :

1) Nous avons dit (3e Obs.) que les Juifs contemporains de Jésus attendaient un prophète outre Jésus. Ainsi, celui dont le Deutéronome annonce la venue ne peut être ni Jésus, ni Josué.

2) Le Deutéronome dit "**un prophète comme toi**", or ni Jésus, ni Josué n'étaient pareils à Moïse, en premier lieu, parce que comme Israélites ils ne pouvaient pas l'être, car, dit l'Ecriture, il n'y a aucun prophète en Israël aussi grand que Moïse (Deut. XXXIV, 10), en second lieu, parce qu'il n'y a aucune ressemblance entre Moïse et Josué. Moïse est fondateur d'une religion et législateur, Josué n'est rien de tout cela. Il n'y a pas non plus de points communs entre Jésus et Moïse, car Jésus est, d'après les Chrétiens, une personne divine, un dieu, et Moïse n'est qu'un simple mortel. Jésus a été maudit pour expier les péchés du peuple (Gal. III),

Moïse n'a pas subi de malédiction. Jésus est descendu aux enfers après sa mort et a été crucifié, et Moïse n'a pas souffert ces supplices. La religion de Moïse contient des préceptes hygiéniques, des prescriptions relatives aux ablutions, aux aliments défendus, à la proportion des peines, qui manquent absolument dans le culte institué par Jésus. Moïse était le premier dans son peuple, jouissant d'une influence et d'une autorité sans bornes, tandis que Jésus était pauvre et obscur.

3) Le texte du Deutéronome dit "**parmi leurs frères**". Si l'Ecriture avait voulu dire que le Prophète serait de la race d'Israël, elle aurait dit "l'un d'eux", le mot frère indique une affinité de race, une communauté d'origine. La Genèse dit, en parlant d'Ismaël (XVI, 12) : "*Il plantera ses tentes devant ses frères*", et dans un autre endroit (XXV, 18), "*Il établit devant tous ses frères*", c'est-à-dire

devant les descendants d'Esau, d'Isaac et des autres enfants d'Abraham. On lit dans les Nombres (XX, 14) : *"Et Moïse envoya de Gadès un messenger au roi d'Edom, pour lui dire : Ton frère Israël dit,"* et dans le Deutéronome (11 2-8) : *"et l'Eternel me dit, ... Et ordonna au peuple, savoir .Vous allez passer par la frontière de vos frères, les enfants d'Esau, qui demeurent à Seïr... Nous nous détournâmes de nos frères, les enfants d'Esau qui demeuraient à Seïr"*. Le mot frères est pris ici, comme dans beaucoup d'autres endroits, au sens propre pour indiquer les descendants d'une même souche. Or Josué et Jésus étant Israélites, la prophétie ne saurait leur être appliquée.

4) La prophétie est au futur : *"Je susciterai"*. Or Josué était présent quand Moïse communiqua ces paroles au peuple, ainsi ce n'est pas de lui que Dieu a voulu parler.

5) Le Deutéronome dit : *"Je mettrai mes paroles dans sa bouche"*, ce qui indique la révélation d'un livre, d'une parole divine, que le prophète apprendra par cœur, ne sachant pas lire. Cela prouve encore une fois que Josué n'est pas celui dont on annonce la venue.

6) Il est dit aussi : *"Celui qui n'écouterà pas les paroles qu'il a prononcées, je m'occuperai de lui"*. C'est évidemment une punition temporelle, terrestre que Dieu a voulu indiquer, car les peines futures sont communes à tous ceux qui nient un prophète quelconque, ces peines temporelles, manquent dans la religion de Jésus qui n'a ni la guerre religieuse, ni d'autres punitions tandis que Dieu ordonne à ce prophète dont il annonce la venue de punir ceux qui ne croient point en lui.

7) On lit, dans les Actes (III, 19-23) : *"Amendez-vous donc et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés, quand les temps du rafraîchissement seront venus de la part du Seigneur, et qu'il aura envoyé Jésus Christ qui vous a été annoncé auparavant; lequel il faut que le ciel contienne, jusqu'au temps du rétablissement de toutes les choses, dont Dieu a parlé par la bouche de tous les saints prophètes dès le commencement. Car Moïse a dit à nos pères : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera, d'entre vos frères, un prophète comme moi, écoutez-le en tout ce qu'il vous dira. Et quiconque n'écouterà pas ce prophète, sera exterminé du milieu de son peuple"*.

8) Ce passage prouve à l'évidence que le prophète dont il s'agit n'est pas Jésus Christ, et il suffit à lui seul à détruire toutes les affirmations des théologiens protestants aux yeux de tout homme impartial et de bonne foi. Les sept circonstances que je viens de mentionner conviennent toutes à notre Prophète, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui. Il a avec Moïse beaucoup de points communs.

a) Il est serviteur et prophète de Dieu.

- b) Il a un père et une mère.
- c) Il a des enfants et une famille.
- d) Sa religion contient aussi une législation politique.
- e) La guerre religieuse lui est prescrite comme à Moïse.
- f) Il prescrit la propreté corporelle avant d'accomplir les pratiques religieuses.
- g) L'obligation de se laver pour ceux qui ont eu une pollution, pour les femmes qui ont leurs règles et pour les femmes en couches.
- h) La prescription relative à la propreté des vêtements qui ne doivent pas être salis d'urine.
- i) La défense des animaux tués sans la formule légale et des sacrifices faits aux idoles.
- j) Les préceptes relatifs aux détails du culte.
- k) La punition de l'adultère.
- l) La détermination des peines et des supplices.
- m) Le pouvoir comme Moïse de mettre ses lois en vigueur.
- n) La défense de l'usure.
- o) La désapprobation de ceux qui prêchent un autre culte que celui de Dieu.
- p) La défense de l'appeler autrement que serviteur de Dieu et apôtre de Dieu.
- q) Comme Moïse, il est mort dans son lit.
- r) Il a été enterré.
- s) Il n'a pas été maudit pour son peuple.

Il y aurait encore d'autres points communs à relever dans la religion et dans la vie de Muhammad (saw) et de Moïse, c'est à cause de cette ressemblance que Dieu a dit : **"Nous vous avons envoyé un prophète qui témoignera contre vous, de même que nous avons envoyé à Pharaon un prophète"**

(LXXII, 15).

Muhammad (saw) était d'un peuple qui était frère du peuple d'Israël, il était illettré, Dieu mit sa parole dans sa bouche, et il parlait d'après les révélations qui lui étaient faites, ainsi que Dieu lui-même l'a dit : **"Il ne parle pas d'après son caprice, c'est par inspiration surnaturelle"** (LIII, 3-4). Il avait ordre de faire la guerre pour étendre l'empire de sa religion, et Dieu eut soin de le venger des principaux Qoréichites, des Kosroès, des Césars et des autres qui n'avaient pas voulu croire en lui. Il est venu avant le retour de Jésus, que le ciel devait contenir jusqu'à la venue du Prophète, qui devait rétablir toutes choses dont Dieu a parlé et détruire le polythéisme et l'idolâtrie. Et nous ne nous effrayons pas du grand nombre actuel des polythéistes trinitaires, car notre Prophète, le véridique et le révérend, nous a prédit ces temps avec tous les détails désirables, au point de ne nous laisser aucun doute que leur grand nombre est signe de l'approche du temps où doit paraître Al-Mahdi, que Dieu lui soit propice, ce moment est proche, avec l'aide de Dieu, et alors l'Imam apparaîtra, et la vérité avec lui, et toutes les religions adoreront Dieu! Que Dieu nous fasse la grâce de contribuer et de servir au triomphe de cette religion. Amen!

Soi Il est dit expressément dans ce passage du Deutéronome que le prophète qui parlera faussement au nom de Dieu périra, si Muhammad n'avait pas été un véritable prophète, il aurait donc été tué par la colère divine. Dieu dit dans le Qouran : **"Si tu prononçais en notre nom des paroles que nous n'aurions pas dites nous te ferions périr"** (LXIX, 44-46). Loin de le tuer, Dieu a dit de lui : **"Dieu te rendra invulnérable contre les attaques des ace hommes"** (V, 71). **Dieu tint sa promesse et le protégea contre tous jusqu'à ce qu'il mourut de mort naturelle, tandis que Jésus fut tué et crucifié, au dire de nos adversaires; si cette prophétie lui était applicable, il faudrait conclure qu'il était un faux prophète, comme l'ont prétendu les Juifs, que Dieu nous préserve de ces blasphèmes.**

9) Dieu dit que l'on reconnaîtra le faux prophète à la fausseté de ses prédictions, mais toutes les prophéties de Muhammad, et elles sont nombreuses, se sont vérifiées, ainsi que nous l'avons déjà démontré; Muhammad (saw) est donc un vrai prophète.

10) Les docteurs juifs ont reconnu que le Prophète était annoncé dans l'écriture, mais les uns embrassèrent l'Islam, les autres restèrent infidèles, de même que Caïphas, grand sacrificateur, et prophète même au dire de l'Évangéliste Jean, insulta le Christ tout en sachant qu'il était son Dieu. On connaît la tradition de Mokhairiq, savant docteur juif, très riche en palmiers, et qui reconnut dans le Prophète tous les signes de celui qui avait été annoncé. Cependant, son éducation israélite prévalut contre sa conscience, jusqu'au jour de la bataille d'Ohod qui eut lieu un Samedi. Mokhairiq dit : "Ô Juifs, mes frères, vous savez que c'est un devoir pour nous d'aider Muhammad (saw)".

"Mais c'est aujourd'hui samedi", lui répondit-on. "Non, il n'y a pas de samedi", répondit le docteur, et prenant ses armes, il se rendit au camp du Prophète à Ohod. Il combattit et fut tué, et le Prophète fut l'héritier universel d'après la recommandation expresse de Mokhairiq, qui avait dit en partant : "Si je suis tué, donnez tous mes biens à Muhammad (saw) pour qu'il en fasse ce que Dieu voudra". Le Prophète avait l'habitude de dire : "Mokhairiq est le meilleur des Juifs", et il affecta les biens qu'il avait hérités de lui à ses aumônes à Médine.

Abou-Horeira raconte que le Prophète, que le salut et la, bénédiction de Dieu soient sur lui, se rendit un jour à la synagogue, il dit à la congrégation : "Choisissez le plus savant d'entre vous". On députa Abdullah ben Souria. Le Prophète, s'étant retiré à l'écart avec lui, le conjura par tous les bienfaits dont Dieu avait comblé le peuple d'Israël, par la manne et les caillies de lui dire s'il savait qu'il était le Prophète de Dieu : "Oui", répondit Ben Souria "je sais que tu es le Prophète, et mes frères aussi, ta venue est annoncée dans le Pentateuque, mais ils t'envient". "Mais quel est le motif qui te retient?" "Je ne veux pas", dit le Juif, "me séparer de mon peuple. S'il se convertit, je me convertirai aussi".

Safia, fille de Huïia, que Dieu l'agrée, dit : "Lorsque le Prophète arriva à Médine et descendit à Qaba, mon père Huïia ben Akhtab et mon oncle Abou Yasir ben Akhtab allèrent le visiter de grand matin. Ils retournèrent au coucher du soleil, fatigués, épuisés, et marchant lentement, je vins à leur rencontre, mais ils semblèrent ne point s'apercevoir de moi tant ils étaient préoccupés. J'entendis alors mon oncle Abou Yasir dire à mon père : "Est-ce lui, est-ce lui?" (C'est à dire celui annoncé par l'Écriture). Mon père répondit : "Oui, par Dieu", "L'as tu bien reconnu", reprit mon oncle. "Oui". "Et quel parti penses-tu prendre à son égard?" "Son inimitié, par Dieu, tant que je serai en vie".

Voilà dix arguments qui prouvent que la prophétie du Deutéronome ne peut se rapporter qu'à Muhammad. On nous objectera peut-être que les enfants d'Ismaël n'étaient pas les seuls frères des Beni-Israël, qu'il y avait aussi, par exemple, les enfants d'Esaü et ceux de Katoura, femme d'Abraham, mais on ne réfléchit pas qu'aucun de ces peuples n'a eu l'homme auquel on puisse appliquer la prophétie dont il s'agit, d'ailleurs Dieu avait promis cela à Abraham et à Agar, tandis que la bénédiction donnée par Isaac à Esaü leur promettait un avenir bien différent (Gen. XXVII).

Les savants protestants présentent plusieurs objections contre notre interprétation. Ces objections ont été résumées par l'auteur du "Mizan" dans son livre intitulé " Solutions des difficultés" en réponse à l'Istifsar :

1) Le Deut. (XVIII, 15) dit : "*L'Éternel ton Dieu instituera un prophète de ton sein d'entre tes frères*". Les mots "*de ton sein*" prouveraient que le prophète

doit être du peuple d'Israël et non des enfants d'Ismaël.

2) Jésus s'est appliqué à lui-même cette prophétie dans l'Evangile de Jean (V, 46) : "*Car Moïse a écrit de moi*".

Je répondrai : 1) Que le verset du Deutéronome qu' on nous oppose n'est nullement contraire à notre thèse. Muhammad s'étant réfugié à Médine, sa mission reçut son plein accomplissement, il se trouvait par là au milieu des Beni-Khaibar, des Ben-Qainouka', de Nadhir et d'autres tribus juives, il était donc, à proprement parler, sorti de leur sein. S'il était d'une race, sœur de celle des Israélites, on peut dire qu'il était sorti de leur sein. Nous ferons observer en outre que les mots "*de ton sein*" ne se trouvent pas dans le verset 18 du Deutéronome, où la même prophétie est répétée. L'Apôtre Pierre, en citant ce verset, a omis aussi ces trois mots. Etienne plaidant sa cause devant le grand sacrificateur, cite ainsi ce verset (Act. VII, 37) : "*Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, d'entre vos frères*".

L'auteur de l'Istifar dit : "**Les mots de votre sein sont une interpolation postérieure**". Quant à la deuxième objection, je réponds que le verset de l'Evangile est ainsi conçu (Jean V, 46) : "*Car si vous croyez à Moïse, vous croirez aussi à moi, car il a écrit de moi*". Il n'y a ici aucune indication du livre où Moïse a parlé de lui, nous admettons que Moïse a fait allusion à la venue du Christ, comme on le verra ci-après, mais nous nions que ce soit dans le passage du Deutéronome, dont nous avons discuté l'interprétation, pour les raisons que nous venons d'indiquer. Si Jésus, que la paix soit sur lui, avait dit positivement que dans le Pentateuque Moïse n'a fait allusion à d'autre prophète qu'à lui, l'interprétation de nos adversaires mériterait alors d'être prise en considération, mais ne l'ayant pas dit, elle devient de nulle valeur.

Deuxième Prophétie : (Deut. XXII, 21) : « *Ils m'ont rendu jaloux d'une non-divinité, ils m'ont irrité par leurs idolâtries, et moi je les rendrai jaloux par un non-peuple, je les irriterai par une nation ignorante* ». La nation ignorante sont les Arabes, qui étaient plongés dans la barbarie et dans l'idolâtrie et regardés avec mépris par les Juifs comme descendants d'Agar. Le sens du verset est que Dieu irritera les Juifs et les humiliera en leur préférant cette nation barbare et ignorante qu'ils méprisent. Dieu accomplit sa menace en suscitant au milieu de ce peuple le Prophète, que la paix et la bénédiction soient sui lui. Dieu dit dans le chapitre du Vendredi : "**C'est lui qui a été envoyé parmi les illettrés, comme Prophète choisi dans leur sein, pour leur raconter les progrès, pour les purifier, pour leur enseigner le livre et la sagesse, tandis qu'avant ils étaient dans un égarement manifeste**" (LXII, 2).

Ce peuple ignorant n'est pas les Grecs, ainsi que paraît l'affirmer Paul dans son Epître aux Romains (chap. X), les Grecs avaient atteint, trois cents ans

avant Jésus Christ, le plus haut degré de civilisation et de culture, ils avaient eu Socrate, Hyppocrate, Pythagore, Platon, Aristote, Archimède, Euclide, Galien et d'autres hommes illustres dans la philosophie, dans les mathématiques, dans les sciences naturelles, etc.

Du temps même du Christ, les Grecs conservaient encore les traditions savantes et la civilisation d'autrefois et ils connaissaient par la traduction des Septante, faite deux cent cinquante-six ans avant Jésus Christ, tous les livres de l'Ancien Testament, ils n'embrassèrent pas cependant la religion de Moïse et continuèrent à s'occuper des recherches scientifiques et spéculatives, comme le dit Paul lui-même (I e Cor. I, 22-23) : "Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse. Mais nous prêchons Christ crucifié, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Grecs". Les Grecs ne peuvent donc pas être le peuple ignorant dont parle l'Écriture, et l'interprétation donnée par Paul dans l'épître aux Romains est erronée ou dite dans un autre sens que le sens littéral. On sait d'ailleurs que nous n'accordons aucune autorité aux paroles de Paul.

Troisième Prophétie : (Deut. XXXIII, 2) : "*Jéhovah est venu du Sinaï, il a brillé pour nous au dessus de Seïr, **il a comparu sur le Mont Paran**, il vint au milieu de myriades de saints, de sa droite est sortie une loi de feu*". Sa venue du Sinaï est la révélation de la loi à Moïse, la venue du Seïr est la révélation de l'Évangile à Jésus, et l'apparition sur le Paran est la révélation du Qouran, car Paran est une des montagnes de la Mecque. On lit dans la Genèse (XXI, 20-21) : "*Et Dieu fut avec lui 'Ismaël, et il devint grand, et habita au désert, il fut tireur d'arc. **Et il demeura au désert de Paran**, et sa mère lui prit une femme du pays d'Égypte*". Il est certain qu'Ismaël a habité la Mecque.

On ne saurait dire que Dieu s'est manifesté dans tel endroit sur la simple apparition d'un feu, si cette apparition n'a pas été suivie d'une révélation ou de quelque autre événement analogue. Nos adversaires reconnaissent que l'apparition du feu sur le Mont Sinaï a été suivie d'une révélation, il faut qu'il en ait été de même de l'apparition sur Seïr et Paran.

Quatrième Prophétie : (Gen. XVII, 20) : "*Je t'ai aussi exaucé à l'égard d'Ismaël, voici, je l'ai béni et je le ferai croître et multiplier très abondamment. Il sera père de douze princes, **et je le ferai devenir une grande nation***". Ce passage se réfère à Muhammad (saw), car aucun autre descendant d'Ismaël n'a fondé une grande nation comme lui. Dieu dit aussi dans son vénérable Qouran, rapportant les bénédictions d'Abraham et d'Ismaël « **Seigneur, envoie leur un prophète de leur race, qui leur raconte tes merveilles, qui leur enseigne le livre et la sagesse, et qui les purifies, car tu es le puissant, le sage !** " (II, 123).

Cinquième Prophétie : (Gen. XLIX, 10) : « *Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, **jusqu'à ce que le Scilo vienne**, à lui*

appartient l'assemblée des peuples ».

Le mot Scilo a été diversement expliqué. 'Abdus-Salam dit (op.cit.) : "Le gouvernant ne cessera point d'être dans Juda, ni le législateur d'être dans son sein, jusqu'à la venue de celui autour duquel se rassembleront les peuples. Celui autour duquel se rassembleront les peuples est Muhammad, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui, car le gouvernant est Moïse, le législateur Jésus Christ et, après eux, Muhammad est le seul qui ait fondé une nouvelle religion, et réuni les peuples. Cette dernière expression prouve clairement que c'est à lui que s'applique la prophétie de Jacob, car lui seul a ramené à l'unité les peuples divers qui étaient auparavant dispersés". Le mot gouvernant veut dire Moïse, car il fonda une religion autoritaire et sanctionnée par des peines. Jésus est simple législateur, car il se borna à donner des règles, sans les accompagner d'aucune sanction. Si, comme le prétendent les docteurs protestants, le mot sceptre veut dire domination terrestre, et le mot législateur un gouverneur temporel, le mot Scilo, dans ce cas, ne saurait s'appliquer ni au Messie des Hébreux, comme le prétendent les Rabbins Israélites ni à Jésus, comme le prétendent les Chrétiens.

Il ne saurait s'appliquer au Messie des Juifs parce que depuis plus de deux mille ans, les enfants de Juda ont perdu toute espèce de puissance temporelle, et rien jusqu'ici n'a fait soupçonner la venue du Messie des Juifs, il ne saurait, non plus, s'appliquer à Jésus, parce que six cents ans avant sa venue le sceptre n'existait plus dans Juda, Nabuchodonosor avait mené en captivité Juda et le peuple juif. Sous le règne d'Antiochus, ce peuple fut exposé à de nouvelles péripéties, Jérusalem fut prise en 170 avant Jésus Christ, quarante mille de ses habitants furent passés au fil de l'épée, le temple saccagé, un gouverneur étranger, Philippe, imposé à la Judée, la religion mosaïque persécutée et presque anéantie, les livres sacrés livrés aux flammes, le temple profané et consacré à Jupiter, dont la statue s'éleva sur l'autel même des sacrifices.

Si tout cela est vrai, ainsi que l'histoire en fait foi, comment peut-on appliquer à Jésus la prophétie de Jacob? On peut dire que la prophétie indique que les Juifs devaient rester distingués des autres peuples, cela a été vrai jusqu'au temps de Muhammad, car les tribus juives de Khaybar et autres formaient des communautés autonomes et indépendantes, en possession de territoires séparés, de villes fortifiées, mais depuis la venue du Prophète, le peuple juif a perdu toute puissance, il a été dispersé dans tous les pays et est resté soumis partout à la domination étrangère. Tout porte donc à croire que Scilo veut dire Muhammad, que la paix soit sur lui, et non Jésus ou le Messie des Juifs.

Sixième Prophétie : (Ps. XLV, 1-18) : *"Mon cœur bouillonne d'un bon propos, je dis : Mes ouvrages seront pour le roi, ma langue sera le stylet d'un écrivain habile. Tu es plus beau qu'aucun des fils de l'homme, la grâce est*

répandue sur tes lèvres, parce que Dieu t'a béni éternellement. Ô puissant, ceins ton glaive sur ta hanche, ta majesté et ta magnificence. Et en ta magnificence pars pour la cause de la vérité et le droit, et ta droite t'enseignera des choses terribles. Tes traits aigus perceront sous toi. Ton trône, Ô Dieu, est toujours et à perpétuité, le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité. Tu aimes la justice et tu hais la méchanceté, c'est pourquoi ton Dieu t'a oint d'une huile délicieuse par dessus tes compagnons. La myrrhe, l'aloès et la casse parfument tous tes vêtements, des palais d'Ivoire, l'harmonie des cordes te réjouissent.

Des filles de rois sont parmi tes femmes chéries, ton épouse est à droit, parée d'or d'Ophir. Ecoute, fille, et considère, incline ton oreille et oublie ton peuple et ta maison paternelle. Et le roi sera épris de ta beauté, car c'est lui qui est ton maître, prosterne-toi devant lui. Et la fille de Tyr, les plus riches du peuple implorant ta faveur. Toute radieuse la fille du roi et dans l'intérieur, son vêtement est brodé d'or. En vêtements brodés elle se présente devant le roi, les jeunes filles ses compagnes derrière elle sont amenées devant toi. Présentées avec réjouissance et allégresse, elles arrivent au palais du roi. Tes enfants seront au lieu de tes pères, tu les établiras comme princes par toute la terre. Je rappellerai ton nom dans tous les âges, à cause de cela les peuples te célébreront toujours et à perpétuité".

Les Juifs et les Chrétiens reconnaissent que David annonce dans le Psaume qu'on vient de lire un prophète qui viendra après lui. Jusqu'ici, les Juifs n'ont pas eu de prophète auquel cette description puisse s'appliquer. Les Protestants affirment que cette prophétie annonce la venue de Jésus Christ, les Musulmans l'appliquent à Muhammad, que la paix soit sur lui. Les qualités que le Psalmiste célèbre dans ce prophète sont les suivantes :

- 1) Une grande beauté.
- 2) Sa supériorité sur tous les hommes.
- 3) La grâce répandue sur ses lèvres.
- 4) La bénédiction éternelle dont il est entouré.
- 5) Le glaive dont il est ceint.
- 6) La force du corps.
- 7) La justice et le bon droit.
- 8) Les merveilles qu'accomplit sa main.
- 9) Les traits perçants qu'il lance.

- 10) Les peuples qui tombent sous lui.
- 11) L'amour pour la justice et la haine du péché.
- 12) Qu'il sera servi par les filles des rois.
- 13) Les présents qui lui seront offerts.
- 14) Les plus riches du peuple imploreront sa faveur.
- 15) Ses enfants succéderont à leurs pères dans le gouvernement.
- 16) Le souvenir perpétuel de son nom.
- 17) Les louanges qui, de tout temps, lui seront prodiguées par les nations.

Cette description convient de tout point à Muhammad, que la paix et la bénédiction soient sur lui

1) Abou Horeïra dit : *"Je n'ai jamais vu d'homme plus beau que le Prophète, le soleil semblait rayonner dans sa figure, et quand il riait, son rire brillait sur les murailles"*. Ummu-Ma'bad a dit en décrivant le Prophète : *"Le plus beau des hommes vu de loin, le plus sympathique et le plus séduisant vu de près"*.

2) Dieu a dit : **"Ces prophètes nous les avons faits supérieurs les uns aux autres"** : (II, 254). Et Muhammad, que la paix soit sur lui, a été distingué entre tous par une éclatante supériorité. L'Imam Ar-Razi a longuement commenté ce verset du Qouran dans son grand ouvrage. Le Prophète lui-même a dit : *"Je serai le seigneur de tous les hommes le jour du jugement, (et je le dis) sans m'en vanter"*, c'est-à-dire sans vanité personnelle, mais pour reconnaître les bienfaits de Dieu.

3) Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'éloquence du Prophète, ceux qui l'ont connu sont unanimes sur ce point, et les traditions disent "qu'il était le plus sincère des hommes dans ses expressions", ce qui est le plus haut degré de l'éloquence.

4) Dieu a dit : « **Dieu et ses anges adressent envoient la Salah au Prophète** » (XXXIII, 56), et des millions d'hommes aussi demandent la Salah sur son nom dans les cinq prières.

5) Le cinquième point n'a pas besoin de commentaire, le Prophète a dit lui-même : *"Je suis un prophète ceint d'un sabre"*.

6) Il était d'une force musculaire prodigieuse. On sait que Rekana se

trouvant seul avec le Prophète, avant sa conversion à l'Islam, le Prophète lui dit : *"Ne veux-tu pas craindre Dieu, Rekana, et recevoir ce que je dis?"* "Par Dieu", répondit Rekana, "si je savais que ce que tu dis est la vérité, je te suivrais". *"Si je te terrasse"*, reprit le Prophète, *"reconnaitras-tu que je dis vrai?"* "Oui", répondit Rekana. Le Prophète fondit sur lui et, en un clin d'œil, Rekana se trouva par terre. "Essaie encore une fois, Muhammad", dit-il en se relevant. Le Prophète le mit par terre une seconde fois. "Cela est bien surprenant, O Muhammad", dit-il. *"Je te ferai voir quelque chose de plus surprenant encore"*, reprit le Prophète, et il appela un arbre qui vint jusqu'à lui, puis retourna à sa place sur l'ordre du Prophète.

Rekana rentra chez lui et dit à sa tribu : "O Beni-Menaf, je n'ai pas vu de sorcier plus puissant que lui" et il leur raconta ce qu'il avait vu. Ce Rekana était un lutteur célèbre par sa vigueur. Quant au courage du Prophète, je citerai ces paroles du fils d'Omar : *"Je n'ai pas vu d'homme plus courageux ni plus brave que le Prophète, que la bénédiction et le salut soient sur lui"* 'Ali a dit aussi : *"Lorsque le combat s'engageait, nous avions toujours des craintes pour le Prophète car il se tenait constamment dans les premiers rangs, et personne n'était jamais plus près que lui de l'ennemi. A la bataille de Badr, nous nous serrions autour du Prophète qui combattait avec le plus grand élan le plus près de l'ennemi"*.

7) La justice, la sincérité, la loyauté étaient au nombre des principales vertus du Prophète (saw). En-Nedr ben El-Hareth dit aux Qoreïchites assemblés : "Muhammad a été depuis son enfance le plus sincère, le plus loyal, le plus estimé entre vous, maintenant que ses tempes grisonnent, vous dites : Il pratique la magie? Non, il n'est pas sorcier, par Dieu". Héraclius demanda à Abou Soufian : "Est-ce qu'il avait une réputation de menteur avant qu'il ne vous annonçât la religion nouvelle?" "Non", répondit Abou Soufian.

8) Quant aux miracles de sa main, on sait qu'à la bataille de Badr, et à celle de Honêin, il lança une poignée de poussière contre les infidèles, qui en furent aveuglés et s'enfuirent devant les Musulmans, ces faits et beaucoup d'autres sont les merveilles qu'accomplit sa main.

Septième Prophétie : (Ps. CXLIX, I -9) : *"Chantez à Jéhovah un nouveau cantique, que sa louange soit répétée dans l'assemblée des fidèles. Qu'Israël se réjouisse de son fondateur, que les fils de Sion soient dans l'allégresse en leur roi. Qu'ils célèbrent son nom avec des danses, qu'ils jouent en son honneur avec le tambourin et le kinnor. Car Jéhovah a agréé son peuple, il couronne de victoire les humbles. Ses bien-aimés se réjouissent de sa gloire sur leurs couches, ils en chantent haut. Les hymnes de Dieu sont dans leurs bouches, et le glaive à deux tranchants dans leurs mains, pour exercer la vengeance sur les nations, le châtiment sur les peuples, pour charger de liens, et les plus glorieux d'entre eux de chaînes de fer, pour exercer sur eux le jugement qui est écrit : C'est honorable pour tous ses bien-aimés"*.

L'homme dont on annonce la venue dans ce psaume est appelé roi, ses suivants des fidèles, on les décrit comme généreux, chantant les louanges de Dieu, maniant une épée à double tranchant, tirant vengeance des peuples et subjuguant les rois. Cette description convient parfaitement à notre Prophète et à ses compagnons, et ne saurait être appliquée à Salomon, qui n'a pas étendu le royaume de son père et qui, à la fin de sa vie, s'est livré au culte des faux dieux (Note : Selon la Bible. et non pas selon le Quran. qui innocente Salomon de ces calomnies)

Le psaume ne s'applique pas non plus au Christ et à ses disciples qui, pour la plupart, furent emprisonnés et mis à mort, bien loin du subjuguement des autres.

Huitième Prophétie : (Isaïe XLII, 9-17) : *"Les premiers événements se sont accomplis, et j'en annonce de nouveaux, afin qu'ils arrivent, je les annonce. Chantez à Jéhovah un nouveau cantique, proclamez sa gloire de l'extrémité de la terre, vous qui descendez de la mer et aux îles, aux rives éloignées et leurs habitants. **Le désert, les villes et les villages qu'habite le Kédar** sont dans la joie, les habitants des rochers se réjouissent, que cela retentisse du sommet des montagnes. Qu'on fasse hommage à Jéhovah et que les rives éloignées proclament sa gloire. Jéhovah sort comme un héros, il ranime son zèle comme un homme de guerre, il élève la voix, jette des cris, se montre puissant contre ses ennemis. Je me suis tu longtemps, je fus tranquille et je me suis contenu, mais maintenant je pousse un cri comme celle qui enfante, je détruirai et j'engloutirai tout. Je ravage les montagnes et les collines, j'en dessèche l'herbe, je convertirai les fleuves en îles et je dessècherai les étangs.*

Je conduirai les aveugles sur un terrain qui leur est inconnu, je les dirigerai dans des sentiers qu'ils ne connaissent pas, je changerai l'obscurité en clarté devant eux, et les chemins tortueux en plaine, ce sont là les choses, je les fais et ne m'en abtiens pas. Ils se retirent en arrière, ils seront confondus de honte ceux qui mettent leur confiance dans les images sculptées, ceux qui disent aux idoles de fonte : Vous êtes nos dieux!"

Le prophète annonce ici des choses nouvelles qui auront lieu dans un temps, comme il le dit lui-même peu après, verset 23 : *"Qui de vous prêtera l'oreille à ceci, sera attentif et écoutera à l'avenir?"*

Le nouveau cantique est le nouveau culte institué par Muhammad (saw); la mention des habitants des îles, des montagnes et des déserts est une prophétie de l'empire étendu et des vastes régions sur lesquelles dominera la religion musulmane, **le mot Kédar prouve clairement que la prophétie se rapporte au Prophète (saw) qui descendait de Kédar, fils d'Ismaël**, les mots *"du sommet des montagnes"* indiquent le rite du pèlerinage où des centaines de personnes crient : "Me voici, O Seigneur, me voici". Ces paroles

"*les rives éloignées proclament sa gloire*" indiquent l'appel des Mouadhhdhin à la prière proclamant cinq fois par jour la gloire de Dieu, le verset "*Jéhovah sort comme un héros, il ranime son zèle comme un homme de guerre*", est une belle allusion à la guerre sainte, indiquant que le Prophète (saw) et ses compagnons auraient combattu uniquement pour la cause de Dieu et en son nom, sans aucune pensée d'intérêt personnel,

Le 14e verset décrit la cause de la guerre sainte, dans le 16e verset, le prophète Isaïe donne une description des Arabes, tels qu'ils étaient avant l'Islam, ignorants, superstitieux, pratiquant des rites abominables, ainsi que Dieu lui-même l'a dit dans le Qouran : " **Ils étaient autrefois dans un égarement manifeste** " (III, 158).

Dans le 17e verset, les mots "*ceux qui mettent leur confiance dans les images sculptées, ceux qui disent aux idoles de fonte : vous êtes nos dieux, se retireront et seront confondus de honte*", annoncent que les Arabes idolâtres et les adorateurs de la croix et des images seront confondus et défaits.

Toutes ces promesses se sont accomplies, les Arabes païens, Héraclius, le roi de Perse firent tous leurs efforts pour éteindre la lumière de l'Islam, mais ils ne recueillirent comme prix de tant d'efforts, que la confusion et la ruine, l'idolâtrie fut extirpée dans toute la péninsule arabique, l'empire persan s'écroula sans laisser de trace, et la domination chrétienne cessa en Syrie, disparut à Bokhara, dans le Qaboul, et ne cessa de décroître dans d'autres pays, comme les Indes. Le monothéisme s'est répandu partout à l'Orient et à l'Occident.

Neuvième Prophétie : (Isa. LIV, 1-17) : "*Réjouis-toi stérile, qui n'enfante pas, éclate en cantiques et pousse des cris de joie, toi qui n'as pas souffert les douleurs de l'enfantement, car les fils de la femme abandonnée sont plus nombreux que les fils de celle qui a son époux, dit Jéhovah. Elargis l'enceinte de la tente, que les voiles de tes demeures s'étendent, ne t'épargne pas : allonge tes cordes et affermis tes pieux. Car tu t'étendras à droite et à gauche, ta postérité expulsera des peuples et peuplera des villes désertes. Ne crains pas car tu ne seras pas confondue, ne sois pas confuse, car tu ne connaîtras pas la honte, tu oublieras l'ignominie de ta jeunesse, et tu ne te rappelleras plus l'opprobre de ton veuvage.*

Car ton Créateur est ton époux, Jéhovah Sabaoth est son nom, ton rédempteur est le saint d'Israël, il s'appelle Dieu de toute la terre. Car Jéhovah t'a appelée comme une femme délaissée et au cœur affligé, comme une épouse de sa jeunesse jadis délaissée, dit ton Dieu. Un petit moment, je t'avais délaissée, mais je te recueillerai avec une grande pitié. Dans un accès de colère, j'avais un moment caché ma face devant toi, mais avec une éternelle faveur j'ai eu pitié de toi, dit ton rédempteur Jéhovah. Ce sera pour

moi comme des eaux de Noé, comme j'ai juré de ne plus m'irriter contre toi, et de ne plus t'insulter. Que les montagnes s'éloignent, que les collines chancellent, ma faveur ne s'éloignera pas, et mon alliance ne chancellera pas, dit Jéhovah, qui a pitié de toi. Toi pauvre, battue par la tempête, non consolée, voici, je garnirai de rubis tes pierres, et je te donnerai une fondation de saphirs. Je ferai tes fenêtres en cristal et tes portes en escarboucles, tes confins seront pleins de pierres précieuses.

Tous tes fils seront disciples de Jéhovah, grand sera le bonheur de tes enfants. Par la justice tu seras consolidée, tu seras éloignée de la violence, car tu n'as rien à craindre, et de l'anxiété, car elle ne t'atteindra pas. Que s'il y en a qui s'ameutent, ce n'est plus par moi, celui qui s'ameute contre toi succombera devant toi. Certes, c'est moi qui ai créé le forgeron qui souffle dans le fer avec le soufflet, et exécute un instrument pour son travail, et moi j'ai créé le destructeur pour faire périr ., tout instrument forgé contre toi ne réussira pas, toute langue qui s'élèvera contre toi en justice, tu la réfuteras. Tel est l'héritage des serviteurs de Jéhovah, dit Jéhovah".

La femme stérile est la Mecque, qui après Ismaël n'avait produit aucun prophète, tandis que Jérusalem avait donné une foule de messagers divins et d'hommes inspirés d'en haut. Les fils de la femme abandonnée sont les fils d'Agar, répudiée et abandonnée dans le désert, et à laquelle Dieu avait dit au sujet d'Ismaël, "il sera un homme sauvage" (Gen. XVI). Les "fils de la femme qui vit avec son époux" sont les descendants de Sara. Dieu invite donc la Mecque à se réjouir parce que ses enfants seront supérieurs à ceux de Sara et, en effet, il a envoyé Muhammad, le plus saint et le plus parfait des hommes, et le dernier et le plus grand des prophètes, qu'il a choisi parmi les enfants d'Agar :

C'est aussi Muhammad (saw) qui est "le forgeron qui souffle dans le feu avec le soufflet et exécute un instrument pour son travail : les demeures de la Mecque se sont étendues, car depuis la venue du Prophète jusqu'à nos jours, il n'est point de temple si fréquenté que la Ka'ba, où il se fait plus de sacrifices chaque année que le temple de Jérusalem n'en eut jamais, excepté à deux occasions extraordinaires, l'inauguration par Salomon et la réouverture par Josias. Cette affluence et cette grandeur seront toujours le partage de la Mecque, par la grâce de Dieu, car Dieu lui promet, par la bouche d'Isaïe, "qu'elle ne connaîtra pas la honte", qu'il aura pitié d'elle avec une éternelle faveur, que "Sa faveur ne s'éloignera pas, et son alliance ne chancellera pas".

Les enfants de la Mecque étendirent leur domination à l'Orient et à l'Occident, conquièrent de vastes pays et peuplèrent des villes dans un petit espace de temps, vingt-deux ans environ depuis l'hégire. Un triomphe aussi grand et aussi rapide ne s'est jamais vu dans l'histoire depuis Adam jusqu'à notre Prophète, c'est ce triomphe que Dieu annonce dans ces paroles d'Isaïe. "Tu

t'étendras à droite et à gauche, ta postérité expulsera des peuples et peuplera des villes désertes". Les souverains musulmans ont, de tout temps, tâché d'embellir la Ka'ba et la Mecque, de creuser des puits, de construire des réservoirs et d'y faire des travaux d'utilité et d'ornement. Depuis longtemps, c'est à la famille d'Othman qu'incombe ce soin, et ils se sont acquittés du service des deux villes saintes depuis l'origine de leur dynastie jusqu'à nos jours avec un zèle infatigable, le titre de serviteur des deux villes saintes est devenu pour eux le plus glorieux des titres.

Les étrangers aiment le séjour de la Mecque, et des centaines de milliers de fidèles s'y rendent chaque année de tout pays. Dieu a également réalisé la promesse contenue dans ces paroles : *"Celui qui s'ameute contre toi succombera devant toi"*. Tous ceux qui ont attaqué la Mecque ont été couverts de confusion. On connaît l'histoire d'Abraha, roi du Yémen, qui avait juré de démolir la Ka'ba, et dont l'armée fut exterminée par des oiseaux merveilleux, dont chacun tenait un caillou dans son bec et un autre avec ses griffes dans chacun de ses deux pieds, et chaque caillou était plus grand qu'une lentille et plus petit qu'un pois chiche, Abraha et son armée atteints par ces cailloux moururent foudroyés. Le ministre d'Abraha réussit seul à se sauver et à se réfugier auprès du Négoch d'Abyssinie. Quand il eut fini de lui raconter la défaite de l'armée, il tomba mort devant le Négoch atteint d'un caillou lancé par un des oiseaux qui l'avait suivi jusque là. Dieu a raconté ce fait dans le chapitre de l'Eléphant (CV) C'est également en vertu de cette promesse que l'Antéchrist (Dajjal) n'entrera pas dans la Mecque et en sera repoussé avec confusion, ainsi qu'en témoignent les traditions authentiques.

Dixième prophétie : (Isaïe LXV, 1-6) : *"J'ai répondu à ceux qui ne m'ont pas demandé, je me suis laissé trouver par ceux qui ne m'ont pas cherché, j'ai dit : Me voici, me voici, à une nation qui ne porte pas mon nom. J'étendais journellement mes mains vers un peuple rebelle qui marche sur une voie qui n'est pas bonne, suivant leurs propres pensées. Ce peuple qui m'irrite toujours devant ma face, qui sacrifie dans les jardins et encense sur les briques; qui demeure dans des tombeaux, passe la nuit dans des cavernes, mangeant de la chair de porc et remplissant ses vases de sources impures, qui dit retire-toi, n'approche pas de moi, car je suis plus saint que toi, voilà ce qui fait monter la fumée dans mes narines, feu qui brûle toujours. Voici, il est écrit devant moi, je ne veux pas me taire, mais je le rendrai, je le rendrai dans leur sein"*.

Ceux qui n'ont pas demandé Dieu sont les Arabes, qui ignoraient les véritables attributs de Dieu, ses préceptes et ses lois et qui, par conséquent, ne demandaient pas de Dieu, ainsi que Dieu l'a dit dans le chapitre de la famille d'Imran (III) : **"Dieu a comblé de faveurs les croyants, en leur envoyant un Prophète de leur nation, pour leur montrer ses prodiges, pour les purifier et leur enseigner le Livre et la sagesse, quoiqu'ils fussent avant dans un égarement manifeste"**

On ne saurait appliquer cette prophétie aux Grecs pour les raisons que nous avons développées plus haut, la description des verset 2 et 3 convient aux Juifs et aux Chrétiens, celle du verset 4 convient mieux aux Chrétiens, celle enfin du verset 5 se rapporte plus spécialement aux Juifs. Ce qui prouve que le Seigneur les a rejetés, et qu'il a élu le peuple de Muhammad, que la paix soit sur lui.

Onzième Prophétie : (Daniel II, 31 -45) : *"Toi, ô roi ! Tu regardais, et voilà une grande statue, une statue immense dont la splendeur était grande, s'élevait devant toi, et son aspect était terrible, statue dont la tête était d'or pur, sa poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, et les jambes de fer, les pieds étaient en partie de fer et en partie d'argile. Tu étais à la regarder jusqu'à ce qu'une pierre se fût détachée, non pas des mains, elle frappa la statue sur les pieds d'argile et de fer, et la broya. Alors furent broyés ensemble le fer, l'argile, le bronze, l'argent et l'or, et ils devinrent comme la poussière de l'air d'été que le vent emporte, et il n'y en eut plus de trace. Mais la pierre qui avait frappé la statue devint une montagne considérable et remplit la terre.*

Voilà le rêve, nous en dirons maintenant l'explication au roi. Toi, ô roi, roi des rois, à qui le roi du ciel a donné le royaume, la force, la puissance et la dignité, et partout où demeurent les enfants des hommes il a donné en ta main les animaux des champs et les oiseaux du ciel, et t'a fait dominer sur tous, tu es la tête d'or, et après s'élèvera un autre royaume, inférieur à toi, et un troisième royaume après, d'airain, qui dominera sur toute la terre, et un quatrième royaume dur comme le fer, de même que le fer amincit et dompte tout. de même que le fer qui brise toute chose, ce royaume amincira et brisera tout, et de ce que tu as vu des pieds et des doigts en partie d'argile du potier et en partie de fer, c'est que ce sera un royaume divisé, il y aura de la dureté du fer en lui, parce que tu as vu le fer mêlé à l'argile du potier, et les doigts des pieds en partie de fer et en partie d'argile, ainsi le royaume sera en partie fort et en partie brisé.

Et de ce que tu as vu le fer mêlé à l'argile du potier, ils se mêleront par les alliances humaines, mais ils ne tiendront pas l'un à l'autre, de même que le fer ne se mêle pas à l'argile. Et dans les jours de ces rois, Dieu suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit et dont l'empire ne sera pas donné à un autre peuple, il brisera et il consumera tous ces royaumes, et il subsistera éternellement. C'est pourquoi tu as vu une pierre se détacher de la montagne, non pas des mains, et elle brisera le fer, l'airain, l'argile, l'argent et l'or, Le grand Dieu a fait savoir au roi ce qui sera après cela, le songe est véritable et son interprétation est fidèle".

La première monarchie est celle de Nabuchodonosor, la deuxième celle des Mèdes, la troisième celle des Achéménides (les Perses), car Cyrus s'empara de Babylone en 536 A.C. et établit une domination solide et durable sur les

ruines de l'empire des Mèdes, la quatrième monarchie est celle d'Alexandre fils de Philippe, qui détruisit l'empire persan en 330 A.C., et fut fort comme le fer. Alexandre divisa l'empire persan parmi différents princes, et cet empire resta désuni et faible jusqu'à l'avènement des Sassanides où il recouvra son éclat primitif, il traversa depuis des phases successives de puissance et de déclin, jusqu'au temps de Chosroès Anouchirwan, alors naquit Muhammad, fils d'Abd-Allah, que le salut et la bénédiction de Dieu soient sur lui, auquel Dieu donna la puissance en ce monde et dans l'autre : ses successeurs étendirent en peu d'années, leur domination sur tout l'empire persan, à l'Orient et à l'Occident. et fondèrent la monarchie qui ne sera jamais détruite et dont l'empire ne sera pas donné à un autre peuple.

Le plein accomplissement de cette prophétie aura lieu sous l'Imam Al-Mahdi, que Dieu lui soit propice, et sera précédé d'une courte période d'affaiblissement et de tiédeur dont nous voyons déjà quelques signes. Alors toutes les religions reconnaîtront Dieu. Cette pierre qui "s'est détachée, non pas des mains (d'homme)", et qui a broyé l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or qui est devenue ensuite une grande montagne et a rempli toute la terre, est Muhammad, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui.

Douzième Prophétie : (Ep. de Jude, 14, 15) : *"Enoch, le septième homme depuis Adam, a prophétisé en disant : Voici, le Seigneur est venu avec des milliers de ses saints pour exercer le jugement contre tous les hommes et pour convaincre tous les impies d'entre eux de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises, et de toutes les paroles injurieuses que les pécheurs impies ont proférées contre lui"*.

On donne le nom de Seigneur à tout homme considérable, comme je l'ai prouvé dans les "préliminaires" du livre IV. Le mot saint est employé, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, dans le sens de fidèle, croyant.

C'est ainsi qu'on lit dans le livre de Job (V, 1) : « *Crie maintenant, y aura-t-il quelqu'un qui te réponde? Et à qui d'entre les saints t'adresseras-tu?* » Et dans la 1^{ère} épître aux Corinthiens (1, 2) : " *A l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés par Jésus Christ, qui sont appelés saints (c'est-à-dire les croyants en Jésus Christ, qui se trouvent à Corinthe), prenez part aux nécessités des saints..."* (Rom. XII, 13). "*Mais présentement je vais à Jérusalem, pour y porter des aumônes aux saints..."*" "*Car ceux de Macédoine et d'Achaïe ont bien voulu faire une contribution pour les pauvres d'entre les saints qui sont à Jérusalem*" (ibid. XV, 25-26). "*Paul et Timothée serviteurs de Jésus Christ, à tous les saints en Jésus Christ qui sont à Philippi*" (Phil. I, 1).

Dans tous ces passages, le mot saint veut toujours dire fidèle, croyant. Après avoir ainsi fixé le sens des mots Seigneurs et saint je dirai que par Seigneur , ici, on entend Muhammad, que le salut soit sur lui, les légions de saints sont

les compagnons du Prophète (Sahaba), la forme passée indique la certitude de l'événement. En effet, le Prophète est venu avec des légions de saints, il a subjugué les infidèles, il a réduit au silence les hypocrites et les blasphémateurs, les infidèles à cause de leur idolâtrie, les Juifs à cause de leur conduite à l'égard de Jésus, les Chrétiens à cause de l'adoration de la croix et des images et des autres principes absurdes qu'ils proclament.

Treizième prophétie : (Matt. III) : *"En ce temps-là, Jean-Baptiste vint prêchant dans le désert de Judée, et disant, Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche"* (ibid. IV).

"Or, Jésus, ayant appris que Jean avait été mis en prison, se retira dans la Galilée ... Dès lors, Jésus commença à prêcher et à dire, " Amendez, vous, car le royaume des cieux est proche ... Et Jésus allait par toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'Évangile du règne de Dieu ... Dans la prière que Jésus enseigna à ses disciples, on trouve les mots *"Que ton royaume arrive"* (Matt. VI). Dans les instructions données par Jésus à ses apôtres, on lit : *"Et quand vous serez partis, prêchez et dites : Que le royaume des cieux approche"* (Matt. X, 7).

On lit aussi dans Luc (IX, 1 -2) : *"Puis Jésus ayant assemblé ses douze disciples, il leur donna puissance et autorité sur tous les démons, et le pouvoir de guérir les maladies. Il les envoya donc annoncer le règne de Dieu, et guérir les maladies".* (Ibid. X, 1 -2, 8-10). *"Après cela, le Seigneur établit encore soixante dix autres disciples, et il les envoya deux à deux devant lui, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller. Et il leur disait ... De même, dans quelque ville que vous entriez, si on vous y reçoit, mangez de ce qu'on vous présentera. Guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : Le règne de Dieu s'est approché de vous. Mais dans quelque ville que vous entriez, si on ne vous reçoit pas, sortez dans les rues, et dites : Nous secouons contre vous la poussière qui s'est attachée à nous dans votre ville, sachez pourtant que le règne de Dieu s'est approché de vous".*

Ainsi Jean-Baptiste, Jésus, les apôtres et les soixante-dix disciples annoncent tous, et dans les mêmes termes, l'avènement de ce royaume des cieux. Mais ce royaume vainement attendu du temps de Jean-Baptiste, de Jésus Christ, des apôtres ne peut pas être par conséquent la voie de salut ouverte par la religion de Jésus Christ, car il n'aurait pas dit que le royaume des cieux approchait, et il n'aurait pas enseigné à ses disciples une prière où il est dit : *"Que ton royaume vienne"*.

Jésus avait déjà proclamé sa nouvelle religion, pourquoi aurait-il dit que le royaume des cieux approchait s'il était déjà venu? Tout porte donc à croire que le royaume des cieux est la religion fondée par Muhammad (saw). En effet, le mot "royaume" entraîne une idée de puissance et de force, l'idée de

la lutte contre l'infidélité, et d'un livre surnaturel contenant les lois fondamentales de cette organisation politique et religieuse : tout cela se trouve dans la religion de Muhammad (saw).

D'après les théologiens protestants, le royaume des cieux serait la propagation du Christianisme et sa diffusion sur toutes les parties du monde après le retour de Jésus sur la terre. Cette interprétation est fort contestable, elle est contraire aux images dont se sert Jésus pour indiquer le royaume des cieux. *"Le royaume des cieux, dit-il, est semblable à un homme qui avait semé de la bonne semence dans son champ"*. (Matt. XIII). *"Le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde que quelqu'un prend et sème dans son champ"* (ibid.). *"Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée"*.

Remarquons que le Christ compare le royaume des cieux à un semeur, et non à une semence qui croît, à un grain de moutarde, et non à ce grain développé et devenu plante à du levain et non à toute la pâte que le levain pénètre. C'est toujours avec la même intention que le Christ a dit : *"C'est pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à une nation qui en rapportera les fruits"*. Le royaume des cieux est donc la religion même et non la diffusion de la religion. Il faut dire, par conséquent, que ce royaume est celui annoncé par Daniel, et que ces prophéties se sont accomplies par la venue de notre Prophète, que le salut et la bénédiction de Dieu soient sur lui. Mais Dieu est plus savant que nous, et sa science est plus parfaite.

Quatorzième prophétie : (Matt. XIII, 31-32) : *"Il leur proposa une autre similitude, et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde, que quelqu'un prend et sème dans son champ. Ce grain est la plus petite de toutes les semences, mais après sa croissance, il est plus grand que les autres herbes, et il devient un arbre, tellement que les oiseaux du ciel y viennent, et font leurs nids dans ses branches"*. Le royaume du ciel est la voie de salut, qui a été annoncée par notre Prophète, à un peuple chétif et obscur, regardé avec dédain à cause de son ignorance et de sa barbarie, surtout par les Juifs parce qu'il descendait d'Agar, et ce peuple à l'appel de Muhammad, que le salut et la bénédiction soient sur lui, se réveilla tout à coup. La loi du Prophète, qui au début était comme un grain de moutarde, devint forte et vigoureuse à tel point que ceux qui n'obéissaient à aucune religion se soumirent à ses prescriptions.

Quinzième prophétie : (Matt. XX, 1-16) : *"Car le royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui sortit dès la pointe du jour, afin de louer des ouvriers pour travailler à sa vigne. Et s'étant accordé avec les ouvriers d'un denier par jour, il les envoya à sa vigne. Il sortit encore environ vers la troisième heure du jour, et il en vit d'autres qui étaient au marché sans rien"*

faire auxquels il dit : Allez, vous aussi, à ma vigne et je vous donnerai ce qui sera juste. Et ils y allèrent. Il sortit encore environ sur la sixième et la neuvième heure, et il fit la même chose. Et vers la onzième heure, il sortit, et en trouva d'autres qui étaient sans rien faire auxquels il dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire? Et ils lui répondirent : Parce que personne ne nous a engagés. Et il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne, et vous recevrez ce qui sera juste.

Quand le soir fut venu, le maître de la vigne dit à celui qui avait le soin de ses affaires : Appelle les ouvriers, et paie leur salaire, en commençant depuis le dernier jusqu'au premier. Et ceux qui avaient été engagés sur la onzième heure étant venus, ils reçurent chacun un denier. Or quand les premiers furent venus, ils s'attendaient à recevoir davantage, mais ils reçurent aussi chacun un denier. Et l'ayant reçu, il murmura contre le maître de maison, disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et tu les a égalés à nous qui avons supporté la fatigue de tout le jour et la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux et lui dit : Mon ami, je ne te fais point de tort, n'as-tu pas convenu avec moi d'un denier par jour? Prends ce qui est à toi, et va t'en, mais je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de ce qui est à moi? Ton œil est-il malin de ce que je suis bon? Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers, car il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus".

Les derniers c'est le peuple de Muhammad, que le salut et la bénédiction soient sur lui! Ils seront les premiers à recevoir leur rétribution ainsi que l'a dit le Prophète : "Nous sommes les derniers et les premiers". Le Prophète a dit aussi "L'accès du paradis sera défendu aux autres prophètes tant que je n'y serai pas entré, et aux autres peuples tant que mon peuple n'y aura pris place".

Seizième Prophétie : (Matt. XXI, 33-45) : "Ecoutez une autre similitude: Il y avait un homme maître de maison qui planta une vigne, il l'entourna d'une haie, il y creusa un pressoir, et il y bâtit une tour, puis il la loua à des vigneron, et s'en alla faire un voyage. La saison de la récolte étant proche, il envoya ses serviteurs vers les vigneron pour recevoir les fruits de sa vigne. Mais les vigneron s'étant saisis des serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre et en lapidèrent un autre. Il envoya encore d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même.

Enfin, il envoya vers eux son propre fils, disant : Ils auront du respect pour mon fils. Mais quand les vigneron virent le fils, ils dirent entre eux : C'est ici l'héritier, venez, tuons-le, et saisissons-nous de son héritage. Et l'ayant pris, il le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. Quand donc le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ses vigneron? Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces méchants et il louera sa vigne à d'autres vigneron, qui lui en rendront les fruits en leur saison. Et Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu

dans les Ecritures ces paroles : La pierre que ceux qui bâtissent ont rejetée, est devenue la principale pierre de l'angle, ceci a été fait par le Seigneur, et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux? C'est pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à une nation qui en rendra les fruits. Celui qui tombera sous cette pierre, sera brisé, et celui sur lequel elle tombera en sera écrasé. Et quand les principaux sacrificateurs et les Phariséens eurent entendu ces similitudes, ils reconnurent qu'il parlait d'eux".

Le maître de maison est Dieu, la vigne est la loi divine, l'enclos dont il l'entoure et les autres travaux qu'il y accomplit sont les prohibitions et les règles que Dieu impose : les vigneron sont les Juifs, ainsi que l'avaient compris les sacrificateurs et les Phariséens, les serviteurs sont les prophètes, le fils est Jésus (car nous avons vu au chap. IV, qu'il n'y avait pas d'inconvénient à donner ce titre à Jésus, et les Israélites l'ont tué comme l'allèguent les Chrétiens), la pierre rejetée par les maçons est Muhammad, que le salut et la bénédiction soient sur lui, le peuple qui rendra les fruits de la vigne est le peuple du Prophète, et ce peuple est la pierre qui écrase tout ce qu'elle atteint.

Les Protestants prétendent que la pierre indique Jésus, mais cette interprétation doit être rejetée pour plusieurs raisons :

1) Parce que David dit dans le Psaume CXVIII, 22-23 : *"La pierre que les architectes avaient dédaignée est devenue la pierre principale de l'angle. C'est de Jéhovah que cela est venu : c'est une merveille à nos yeux"*. Si la pierre voulait dire Jésus, ni les Juifs ni David ne se seraient étonnés de voir un descendant de la famille de Juda, un rejeton de David devenir la pierre principale de l'angle, surtout lorsqu'on sait combien les Psaumes sont pleins des louanges du Christ, d'après les interprètes chrétiens : les enfants d'Ismaël, au contraire, étaient dédaignés par les Juifs, et c' était une merveille aux yeux du Psalmiste que de voir l'un d'eux devenir la pierre principale de l'angle.

2) Parce que l'Evangile dit : *"Celui qui heurtera contre cette pierre, sera brisé, et celui sur qui elle tombera, sera écrasé"*. Cette description ne convient pas à Jésus, à celui qui a dit : *"Si quelqu'un entend mes paroles et ne croit pas, je ne le juge point, car je ne suis point venu pour juger le monde, mais pour le sauver"* (Jean XII, 47). Elle convient, au contraire, parfaitement à notre Prophète, qui avait mission de combattre les méchants et les incrédules et a écrasé tous ceux sur lesquels il est tombé.

3) Parce que le Prophète a dit : *"Moi et les autres prophètes, nous sommes comme un beau palais, achevé dans tous ses détails mais ou on aurait laissé vide la place d'une brique. Les passants, regardent et admirent, et ne trouvent à redire que sur cette place laissée vide : je suis cette brique qui*

achève l'édifice et termine la série des prophètes".

4) Enfin, parce que le sens général des paroles de Jésus donne à croire que la pierre n'est pas le Fils dans sa pensée.

Dix-septième prophétie : (Apoc. II, 26-29) : *"Car à celui qui aura vaincu, et qui aura gardé mes œuvres jusqu'à a la fin, je lui donnerai puissance sur les nations. Il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme les vaisseaux d'un potier, ainsi que moi-même j'en reçu le pouvoir de mon père. Et je lui donnerai l'étoile du matin. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises"*.

Ce vainqueur au sceptre de fer est Muhammad, que le salut soit sur lui, ainsi que Dieu l'a dit : **"Et Dieu t'assistera d'un puissant secours"**. Le devin Satih a appelé le Prophète "l'homme au bâton" On raconte que le soir de la nativité du Prophète, la grande salle de Chosroès Anouchirwan se fendit et quatorze créneaux de son couronnement tombèrent, le feu sacré s'éteignit, ce qui n'était jamais arrivé depuis mille ans, le lac de Sawa se dessécha, et le grand Mobadhan (note : Le Kamous dit que c'est le nom donné aux savants en Perse. M. Kazimirski dit que c'est le Moubad persan. c.-à-d. prêtre pontife de l'ancienne religion des Mages) vit en rêve des chameaux indociles précédant des chevaux arabes, traverser le Tigre et se répandre dans les campagnes de la Perse.

Chosroès, effrayé, envoya Abdul-Masih consulter le devin Satih. Satih était agonisant quand le messenger arriva auprès de lui, et il répondit ainsi qu'il suit aux questions de Chosroès : "Quand la récitation deviendra fréquente, quand l'homme au bâton paraîtra, que le lac de Sawa desséchera, et que le feu de Perse s'éteindra, alors Babel (Babylone) ne sera plus un lieu de séjour pour Farès (les Perses), ni Damas un lieu de repos pour Satih, il régnera des rois et des reines en nombre égal aux créneaux, tout ce qui doit arriver arrivera". En disant cela, Satih expira, et le messenger retourna chez Chosroès et lui rapporta ce qu'il avait entendu. "Avant que quatorze rois n'aient régné", dit Chosroès, "bien des choses se passeront".

Mais dix rois de Perse se succédèrent en quatre ans, les autres régnèrent jusqu'au Califat d'Othman, que Dieu lui soit propice. Le dernier roi de Perses, Jazdéjerd, mourut sous ce Calife. L'étoile du matin est le Qouran. Dieu dit dans le chapitre des Femmes (IV) : **"Nous avons révélé une lumière éclatante"** et dans le chapitre de la Déception (LXIV) : **"Croyez en Dieu, en son Prophète et à la lumière que nous avons révélée"**.

Dix-huitième prophétie : (Jean XIV, 15-30) : *"Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Et je prierai mon père qui vous **donnera un autre consolateur (Paraclet)**, afin qu'il demeure éternellement avec vous, savoir l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point, et*

ne le connaît point, mais vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous, et qu'il sera en vous... Mais le Paraclet qui est le Saint-Esprit, que mon père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous remettra en mémoire toutes choses, et vous remettra en mémoire toutes celles que je vous ai dites... Je ne vous parlerai plus guère, car le prince de ce monde vient, mais il n'a rien à moi".

(Ibid XV, 26-27) : "Lorsque le Paraclet sera venu lequel ne vous enverrai de la part de mon père, savoir l'Esprit de vérité, qui procède de mon père, c'est lui qui rendra témoignage de moi. Et vous aussi, vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes dès le commencement avec moi".

(Ibid. XVI, 7- 15) : "Toutefois je vous dis la vérité, il vous est avantageux que je m'en aille : car si je ne m'en vais, le Paraclet ne viendra point à vous, et si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et quand il sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement : de péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi, de justice, parce que je m'en vais à mon père et que vous ne me verrez plus, de jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé. J'aurais encore plusieurs choses à vous dire, mais elles sont encore au-dessus de votre portée. Mais quand celui-là sera venu, savoir l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera pas par lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, ...c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prendra de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera".

Avant d'entrer dans la discussion des versets qu'on vient de lire, je me permettrai de faire deux observations :

1) J'ai déjà fait remarquer l'habitude des traducteurs chrétiens d'interpréter les noms propres qu'ils trouvaient dans l'Écriture, le nom de l'homme, dont Jésus, qui parlait l'hébreu, annonce la venue, a été rendu par Paraclet dans la version grecque, et c'est ainsi le mot Paraclet que l'on trouve dans la version arabe. Dans un livre publié en 1268 de l'hégire par un missionnaire protestant sur le vrai sens du mot Paraclet, dans le but, comme il le dit, d'éclairer les Musulmans sur la signification réelle de ce nom, l'auteur dit que le mot arabe Faraklitos dérive du grec. "Or, dit-il, ce mot est dérivé de Paracletos, c'est-à-dire le consolateur, celui qui assiste, et non de Periclytos, dont le sens approche de celui de Muhammad et Ahmad (le loué).

Les savants musulmans ont tous prétendu que le Faraklitos arabe venait du mot Periclytos, et ils en ont conclu que Jésus avait annoncé la venue de Muhammad (saw).

La véritable étymologie, cependant, est Paracletos. Telle est en abrégé l'argumentation de l'auteur. Je ferai observer : Que la différence entre Paracletos et Periclytos est très petite dans le système d'écriture grecque.

Une faute de copiste a peut-être substitué Paracletos et Pericytos dans quelques copies, et cette faute aura fait loi pour les Chrétiens hostiles à l'Islam. Ceux qui ont lu le livre II du présent ouvrage et le § 6 de ce livre VI, savent que pareille chose ne doit pas nous de la part des Chrétiens, même les plus religieux.

2) Qu'avant la venue de notre Prophète plusieurs imposteurs avaient prétendu être le Paraclet annoncé dans l'Évangile. Montanus, Chrétien du 2^{ème} siècle, d'une grande austérité de mœurs, et l'homme le plus pieux de son temps, annonça vers l'an 177 qu'il était le Paraclet dont le Christ avait parlé, et réunit autour de lui un parti considérable. William Mure raconte l'histoire de Montanus et de sa secte dans son ouvrage en langue d'Urdu (indo-pakistanaise) : "On a soutenu", dit-il, "que Montanus avait prétendu être le Paraclet, c'est-à-dire, le Saint-Esprit consolateur : il était fort pieux et de mœurs austères, et c'est à cause de cela que beaucoup de gens se laissèrent entraîner par lui" (Livre II, chap. III).

On voit que les Chrétiens des premiers siècles attendaient la venue du Paraclet. L'auteur de la "Moelle des Histoires" (Luhh-ut-Tawarikh) dit : "Les Juifs et les Chrétiens, contemporains de Muhammad (saw), attendaient un prophète, et cette attente facilita beaucoup le triomphe du fondateur de l'Islam". En effet, lorsque le Négoch (Négus) d'Abyssinie reçut la lettre du Prophète, que le salut et la bénédiction soient sur lui, il s'écria : "J'en témoigne par Dieu, voici le Prophète qu'attendent les gens du livre", et il écrivit en réponse au Prophète : "Je reconnais que tu es le Prophète de Dieu, que tu dis vrai et que tu es cru, j'ai fait hommage à toi et à ton cousin (c'est-à-dire Jafar ben Abou-Taleb), et j'ai professé devant lui ma résignation complète (islâm) à la volonté de Dieu, Seigneur du monde". Et le Négoch, avant de recevoir la lettre de notre Prophète, était Chrétien.

Moqawqas, roi d'Égypte, répondit lui aussi au Prophète en ces termes : " A Muhammad, fils d'Abdallah, de la part de Moqawqas, chef des Coptes, que la paix soit sur toi : J'ai lu ta lettre, et j'ai compris ce que tu y as dit, et ce à quoi tu m'invites. Je savais qu'un prophète devait encore venir, mais je croyais qu'il surgirait en Syrie. J'ai fait honneur à ton envoyé". Moqawqas, qui était Chrétien, reconnaît également dans sa lettre qu'on attendait encore un prophète.

Jaroud ben El-'Alà se rendit avec sa tribu auprès du Prophète et lui dit : "Par Dieu! Tu es venu avec la vérité, tu as dit vrai, par celui qui t'a envoyé comme Prophète de vérité. Je t'ai trouvé décrit dans l'Évangile, et le Fils de la Vierge a annoncé ta venue. A toi est dû l'hommage, et une récompense attend ceux qui te feront honneur. On n'a plus besoin de l'image quand la chose même existe, et après la certitude, le doute n'est plus permis. Nous reconnaissons qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu et que Muhammad est le Prophète de Dieu". Ce Jaroud était un savant chrétien. Ce fait prouve encore une fois, que

les Chrétiens attendaient la venue d'un prophète que le Christ avait annoncé.

Après avoir fait ces observations nécessaires, j'examinerai le passage de l'Évangile cité plus haut. On ne sait pas quel est le mot hébraïque dont Jésus avait fait usage, et qui a été rendu par le mot Paraclet dans la version grecque. C'est donc sur le mot grec que doit porter la discussion. Si ce mot est Periclytos, il n'y a plus lieu à incertitude, et il est évident que Jésus a annoncé notre Prophète, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur eux deux, par un mot dont le sens approche fort de celui de Muhammad ou Ahmad.

Mais malgré la vraisemblance de cette hypothèse, je ne m'en prévaudrai point, car elle ne forme point une démonstration assez forte pour les Chrétiens. J'admets donc que le mot grec soit Paracletos, c'est-à-dire le consolateur, l'assistant, comme l'a dit l'auteur du petit ouvrage que j'ai cité, ou l'intercesseur, selon la traduction arabe de 1816, et je dis que ce mot convient aussi à Muhammad, que le salut soit sur lui. Je prouverai d'abord que le Paraclet est Muhammad, et non l'Esprit qui est descendu sur les Apôtres réunis le jour de la Pentecôte d'après les Actes (II), je répondrai ensuite aux objections des savants chrétiens :

- 1) Le Christ a dit : "*Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements*", après quoi il a annoncé aux Apôtres la venue du Paraclet. Son but était de les raffermir dans la croyance au Paraclet, d'en faire une obligation absolue et inévitable. Si le Paraclet était l'Esprit qui est descendu sur les Apôtres, il n'eût pas été nécessaire de leur recommander de croire en lui, car ils l'auraient senti et le doute ne leur eût point été permis. Mais Jésus savait que beaucoup de ses disciples auraient combattu le Prophète qu'il annonçait, et il a recommandé avec une insistance particulière de le reconnaître et de le suivre.
- 2) Le Saint-Esprit est une hypostase de la personne divine, il ne forme qu'un avec le père et le Fils, l'expression « *un autre Paraclet* » ne convient donc pas, tandis qu'elle est naturelle en parlant d'un simple prophète.
- 3) L'intercession appartient au Prophète, et non au Saint-Esprit, qui ne formerait qu'un avec le père et le Fils (au dire des Chrétiens).
- 4) Le Christ dit: "*Le Paraclet vous remettra en mémoire toutes les choses que je vous ai dites*". Il ne résulte d'aucun écrit du Nouveau Testament que les Apôtres aient oublié les enseignements de Jésus, et que le Saint-Esprit les leur ait rappelés en descendant sur eux.
- 5) Jésus a dit : "*Et je vous le dis maintenant avant que la chose arrive, afin que quand elle sera arrivée, vous croyiez*". Cette recommandation inutile si elle se rapporte à la descente du Saint-Esprit, qui ne pouvait pas donner lieu

a un doute, est à sa place si elle se réfère à la venue d'un prophète. On ne saurait admettre qu'un grand prophète comme Jésus ait prononcé des paroles oiseuses.

6) *"Il rendra témoignage de moi"*. Or l'Esprit n'a jamais témoigné de Jésus et les disciples sur lesquels il descendit n'avaient pas besoin qu'il en témoignât, notre Prophète, au contraire, a témoigné en faveur de Jésus, il a proclamé la vérité de sa mission, la pureté de sa vie : il a prouvé que Jésus n'avait jamais prétendu être Dieu, que sa mère n'avait pas commis d'adultère, de nombreux passages du Qouran et un nombre infini de traditions prouvent ce que je viens de dire.

7) Jésus a dit : *"Et vous aussi, vous en témoignerez"*. Le mot aussi prouve que le témoignage des Apôtres serait donné indépendamment de celui du Paraclet. Si le Paraclet était le Saint-Esprit qui descendit sur les Apôtres réunis, Jésus n'aurait pas distingué son témoignage de celui des Apôtres, qui disaient ce qui leur était inspiré par lui. Cette distinction est toute naturelle, au contraire, si on admet que le Paraclet est un prophète, autre que les disciples de Jésus.

8) *"Si je ne m'en vais"*, ajoute Jésus, *"le Paraclet ne viendra point à vous, et si je m'en vais, je vous l'enverrai"*. Jésus fait dépendre la venue du Paraclet, de son départ à lui-même. D'ailleurs, l'Esprit-Saint était déjà descendu une première fois sur les Apôtres, du vivant même de Jésus, quand il les envoya prêcher l'évangile et annoncer l'approche du *"royaume de Dieu"* dans les villes de la Palestine, sa descente ne dépendait donc pas du départ de Jésus, tandis que la venue du Paraclet ne devait avoir lieu qu'après que Jésus aurait quitté sa demeure terrestre. Cette condition, au contraire, se trouve réalisée par Muhammad (saw), il était impossible qu'il vint quand Jésus était encore sur la terre, parce qu'il ne peut pas y avoir en même temps deux prophètes prêchant deux religions différentes.

9) Jésus a dit que le Paraclet reprochera au monde ses péchés. Muhammad, en effet, a reproché au monde et surtout aux Juifs en termes très sévères leur incrédulité à l'égard de la mission de Jésus, et son descendant Muhammad Al-Mahdi sera le compagnon de Jésus lorsqu'il tuera l'Antéchrist borgne et ses adhérents. Mais Le Saint-Esprit n'a rien reproché à qui que ce soit, il n'avait pas lieu d'adresser ses reproches aux Apôtres, qui se dévouaient pour propager la religion chrétienne par la prédication et par l'exemple.

Ranking dit dans son livre, en langue d'Oude (Urdu : indo-pakistanaise), intitulé "Réfutation du Mensonge" - fait en réponse à l'ouvrage de l'honorable 'Abbas 'Ali-Al-Jajamwi - que les mots *"il reprochera au monde"* ne sont pas dans l'Evangile, et qu'ils y ont été interpolés afin d'adapter la prophétie à Muhammad. Cette affirmation est entièrement inexacte. Les mots *"il*

reprochera" se trouvent dans la version arabe imprimée à Rome en 1671. La version de 1860 porte : "*Et il convaincra le monde de péché*". La même expression est employée dans la version arabe de 1816, de 1825, dans les traductions persanes de 1816, de 1828 et de 1841.

Les mots "*il convaincra*" approchent beaucoup par le sens de "*il reprochera*". Mais nous aurions mauvaise grâce de nous plaindre de ce révérend missionnaire : il n'a fait que suivre les traces de ses devanciers, les savants protestants, qui modifient ou interprètent les mots de l'Écriture selon les besoins de leur cause. Aussi, voyons-nous que dans les nouvelles traductions persanes ils ont omis complètement le mot Paraclet parce qu'il est trop familier aux Musulmans, et dans la nouvelle traduction en langue Urdu, imprimée en 1839, tous les pronoms se rapportant au Paraclet sont mis au féminin pour mieux donner le change aux ignorants sur la substitution du mot "Esprit" à celui de "Paraclet".

10) "*De péché*" ajoute Jésus, "*parce qu'ils n'ont pas cru en moi*". Ce qui prouve que le Paraclet aurait reproché aux ennemis de Jésus de ne pas avoir cru en lui, l'Esprit qui descendit sur les Apôtres n'a pas reproché au monde son incrédulité.

11) "*J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont encore au-dessus de votre portée*". Ce verset prouve, une fois de plus, que le Paraclet n'est pas l'Esprit qui descendit sur les Apôtres, car il n'a rien ajouté aux enseignements de Jésus, puisque, au dire des Trinitaires, Jésus lui-même aurait, de son vivant, enseigné à ses disciples le dogme de la Trinité : et il leur avait enjoint aussi la prédication de la parole divine dans tous les pays. Les Apôtres n'ajoutèrent rien à la doctrine du maître après la descente du Saint-Esprit. Ils ne firent qu'abolir toutes les prescriptions du 20^e chapitre de l'Exode, mais on ne peut pas dire que ces choses étaient au-dessus de leur portée, car déjà, du vivant de Jésus, ils avaient aboli l'observation du sabbat, qui est un des préceptes les plus essentiels de la loi mosaïque. Il est donc évident que le mot Paraclet indique un prophète dont la loi aurait été comme le complément de celle de Jésus, et qui aurait prescrit d'autres règles au-dessus de la portée des faibles et des "*hommes de peu de foi*", et ce Prophète c'est Muhammad, que le salut soit sur lui.

12) "*Il ne parlera point de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu*". C'est pour donner encore plus d'autorité au Paraclet que Jésus ajoute ces paroles, qui eussent été inutiles s'il se fût agi du Saint-Esprit : les mots "*il dira tout ce qu'il aura entendu*" n'auraient pas de sens appliqués au Saint-Esprit, qui est Dieu lui-même, ces paroles conviennent parfaitement à notre Prophète, qui était exposé aux démentis de ses ennemis, qui n'était pas Dieu lui-même, et qui ne parlait que par inspiration d'en haut, ainsi que Dieu l'a dit : **« Il ne parle pas de son mouvement, c'est une inspiration qui l'anime »** (LIII, 3-4). Le Prophète a dit : "*Je suis la révélation qui m'est faite. Il y a fort*

peu de choses que je puisse changer comme il me plaît. Je suis la révélation que je reçois d'en haut".

13) *"Il prendra de ce qui est à moi",* mots qui ne s'appliquent pas au Saint-Esprit, éternel d'après les Trinitaires, incréé, tout-puissant parfait, dans lequel toutes les perfections sont en réalité, et rien n'est en puissance, tandis que ces mots indiquent un être ayant des perfections en puissance, dont on attend la réalisation. Comme ces mots auraient pu faire croire que le nouveau prophète aurait suivi la loi de Jésus, le Christ se hâte d'ajouter cette explication *"Tout ce que mon père a est à moi, c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prendra ce qui est à moi",* c'est à dire tout ce que le Paraclet recevra de Dieu, il le recevra pour ainsi dire de moi, car *"celui qui est à Dieu, Dieu est à lui !"*

Les objections avancées par les Protestants sont au nombre de cinq :

Première objection : Le Christ explique le mot Paraclet par le Saint-Esprit et l'Esprit de vérité qui est la troisième personne de la Trinité. Comment appliquer ce nom à Muhammad?

L'auteur du « Mizan » dit dans ses ouvrages que les expressions Le Saint-Esprit, l'Esprit de vérité, l'Esprit de la bouche de Dieu, ont toutes le même sens dans les deux Testaments (voir la "Clé des Mystères livre II chap. 1 p. 53 et aussi "Solution des Difficultés").

Admettons pour un instant que ces mots aient tous un sens identique, nous ne saurions admettre toutefois qu'ils soient toujours employés pour désigner la 3e personne de la Trinité. Ceux qui ont la moindre connaissance de l'Écriture savent que ces mots sont souvent employés dans un sens tout différent. Ainsi dans Ezéchiel (XXXVII, 14), Dieu dit aux morts : *« Je mettrai mon esprit en vous et vous revivrez »*. L'Esprit ici c'est l'âme par laquelle nous vivons, et non la 3e personne de la Trinité. Je lis dans la 1ère Épître de Jean (IV, 1-6) : *"Mes bien aimés, **ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits, pour savoir s'ils viennent de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde.** Reconnaissez l'Esprit de Dieu à ceci : Tout esprit qui confesse Jésus Christ venu en chair est de Dieu ... Nous sommes de Dieu: Celui qui connaît Dieu, nous écoute, celui qui n'est pas de Dieu, ne nous écoute point, c'est par là que nous connaissons l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur".*

Le mot esprit ici est employé dans le sens d'homme, d'âme, celui qui prêche la vérité ou l'erreur, et n'a rien de commun avec la 3e personne de la Trinité. On peut traduire le mot Paraclet par Esprit, si l'on veut, cela ne nuira pas à notre cause, nous savons maintenant que les mots "Esprit-Saint", "Esprit de vérité" veulent dire celui qui reconnaît ou qui prêche la vérité, c'est dans ce sens que Jean les emploie dans sa première Épître, et dans ce sens on peut

fort bien les appliquer à notre Prophète, que le salut et la bénédiction soient sur lui

Deuxième objection : Le Christ s'adresse aux Apôtres et il emploie toujours le pronom « Vous », ce qui indique que le Paraclet devait venir du temps des Apôtres. Je réponds à cela que l'emploi du pronom ne prouve rien. Le Christ s'adressant aux Apôtres, ne pouvait pas faire moins que d'employer le pronom vous : de même, en parlant aux sacrificateurs, Jésus a dit (Matt. XXVI, 64) : "*Je vous dis, que vous verrez ci-après le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel*". Ici, le pronom a un sens ligué, vous exprime ceux qui seront présents lorsque le Fils de l'homme viendra sur les nuages que nous examinons veut dire "*ceux qui seront en vie lorsque le Paraclet paraîtra*".

Troisième objection : Jésus a dit que le monde ne voit point et ne connaît point le Paraclet. Cela ne peut pas s'appliquer à Muhammad, qu'on a vu et connu. Je dis que les Chrétiens ont plus besoin que nous d'expliquer ce verset. Le Saint-Esprit est, chez eux, Dieu lui-même, et le monde connaît Dieu beaucoup plus qu'il ne connaissait Muhammad. Il faut donc convenir que le mot connaître est pris ici dans le sens de la connaissance réelle et complète, et cette interprétation peut très bien nous convenir aussi. La prophétie s'applique dans ce cas tout aussi bien à Muhammad (saw), le sens serait, donc, le monde ne connaît pas bien le Paraclet, mais vous le connaissez parfaitement. Le verbe voir a aussi le sens de connaître, mais si on prétend qu'il a le sens d'apercevoir au moyen de la vue, nous pouvons aussi l'expliquer d'une manière satisfaisante, en le mettant en regard d'autres passages du Nouveau Testament.

On lit dans Matthieu. (XII, 13-14) : "*C'est à cause de cela que je leur parle en similitudes, afin qu'en voyant ils ne voient point, et en entendant ils n'entendent pas, ni ne comprennent. Ainsi s'accomplit en eux la prophétie d'Isaïe qui dit : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point, vous verrez de vos yeux, et vous n'apercevrez point*". On trouve de nombreux exemples de l'emploi des mots voir pour connaître, et connaître pour "avoir une connaissance réellement intime".

Ainsi on lit dans Matthieu. (XI, 27) : "*Nul ne connaît le Fils que le père, et nul ne connaît le père que le Fils, et celui auquel le père aura voulu le faire connaître*" (Jean VII, 28) : "*Celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez point*". (Jean VIII, 1 y, 55) : "*Vous ne connaissez ni moi, ni mon Père, si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon père. ... Cependant vous n'avez point connu Dieu, mais moi, je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous, mais je le connais, et je garde sa parole*". (Jean XVII, 25) : "*père juste, le monde ne t'a point connu, mais moi je t'ai connu*" : (Jean XIV, 7-9) : "*Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon père, et dès à présent vous le connaissez et vous*

l'avez vu. Philippe lui dit : Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit. Jésus lui répondit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne m'as pas connu. Philippe? Celui qui m'a vu a vu le père : comment donc dis-tu : Montre-nous le père?"

Le mot connaissance exprime une connaissance complète et intime, voir a aussi le sens de connaître. Dans toute autre hypothèse, ces paroles de Jésus seraient inexplicables, car tout le monde le connaissait personnellement. Voir Dieu signifie connaître Dieu, car la vision réelle de Dieu est impossible dans ce monde, même selon les adorateurs de la Trinité.

Quatrième objection : Le Christ a dit aux Apôtres : *"Le Paraclet demeure avec vous, et il sera en vous"* Comment ces paroles pourraient-elles avoir pour objet le fondateur de l'Islam? Les mots *"il sera en vous"* ont un sens futur et ne sauraient, par conséquent, nous être opposés. Restent les mots *"il demeure avec vous"*, je dis qu'ils ne peuvent pas se référer au présent, car ils ne s'accorderaient pas avec ces paroles de Jésus : *"Et je prierai mon père qui vous donnera un autre Paraclet."* et avec les suivantes : *"Je vous le dis maintenant, avant que la chose arrive, afin que quand elle sera arrivée, vous croyiez"*, qui se réfèrent toutes à un temps futur. Il faut donc, nécessairement, donner aux mots *"il demeure avec vous"* un sens futur. L'emploi du présent et même du passé dans le sens du futur est fréquent dans les deux Testaments.

Ezéchiël, après avoir prédit l'arrivée de Gog et de Magog sur les terres d'Israël, et leur destruction par la colère de Dieu, dit (chap. XXXIX, S) : *« Voici, il est arrivé, dit le Seigneur Dieu, c'est le jour dont j'ai parlé"*. Ici, le passé est employé pour le futur, pour indiquer la certitude de l'événement, bien que 2450 ans soient déjà passés sans que Magog ait paru sur les terres d'Israël ». On lit dans l'Evangile de Jean (V, 25) : *"En vérité, je vous dis que le temps vient, qu'il est déjà venu, que les morts entendront la voix du fils de Dieu, et que ceux qui l'auront entendue, vivront"*. Jésus dit "qu'il est déjà venu" d'un événement qui ne s'est pas encore accompli, dix-huit cents ans après que ces paroles ont été prononcées.

Cinquième objection : On lit dans les Actes des Apôtres (chap. 1, 4-5) : *"Et les ayant assemblés, il leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du père, laquelle, dit-il, vous avez ouïe de moi. Car Jean a été baptisé d'eau, mais vous serez baptisés du Saint-Esprit dans peu de jours"*.

Ce passage prouve que le Saint-Esprit est le Paraclet, car la promesse du père se rapporte à la venue du Paraclet. Je réponds que c'est une erreur de croire que la promesse du père indique la venue du Paraclet, la venue du Paraclet et la promesse relative à la descente du Saint-Esprit sont deux choses distinctes, deux promesses entièrement indépendantes l'une de l'autre, que Dieu a réalisées toutes deux. En effet, Jean a parlé de la

promesse relative au Paraclet, que les autres Evangélistes ont passé sous silence, tandis qu'il ne dit rien de la promesse relative à l'Esprit-Saint, qui est mentionnée par Luc. Il n'y a rien là qui doive nous surprendre. Les Evangélistes sont souvent d'accord pour mentionner des détails insignifiants, tandis qu'ils diffèrent sur les points les plus essentiels.

Ainsi les quatre Evangélistes disent que Jésus monta sur un âne pour se rendre à Jérusalem, tandis que Luc est seul à mentionner la résurrection du fils de la veuve, la mission des soixante-dix disciples, la guérison miraculeuse des dix lépreux, tous événements remarquables, mais dont il n'y a pas un mot dans les autres Evangiles. Jean est le seul qui mentionne les noces de Cana, où Jésus accomplit son premier miracle, celui de la conversion de l'eau en vin, il est aussi le seul qui fasse mention de la guérison du malade de Jérusalem qui avait gardé le lit pendant trente-huit ans, de l'épisode de la femme adultère, de la guérison de l'aveugle-né, de la résurrection de Lazare. Il en est de même de Matthieu et de Marc, où l'on trouve une foule de récits et de miracles qui sont omis dans les deux autres Evangiles.

Cette discussion est déjà trop longue pour que j'ajoute d'autres prophéties à celles que j'ai déjà citées d'après les livres canoniques. Il en est encore bon nombre dans les livres considérés comme apocryphes, que je n'ai point cru devoir citer. Je ne donnerai qu'un seul extrait de ce livre non admis dans le canon, par manière d'échantillon. Sale rapporte dans sa préface à la traduction du Qouran le passage suivant de l'Evangile de Barnabé :

"O Barnabas ! crois-moi, tout péché, quelque léger qu'il soit, est puni de Dieu par un grand tourment, parce que le péché offense Dieu. C'est pourquoi ma mère et mes fidèles disciples m'ayant aimé avec un mélange d'amour terrestre, il a plu au juste Dieu de les punir pour cet amour avec la douleur qu'ils ont éprouvée maintenant, afin qu'ils ne fussent pas punis après dans les flammes de l'enfer. Quant à moi, quoique j'aie vécu sans blâme dans ce monde, cependant, comme les hommes ont dit de moi que j'étais Dieu, et Fils de Dieu, il a plu à Dieu - afin que les démons ne se moquassent pas de moi le jour du jugement de permettre qu'on se moquât de moi dans ce monde, par la mort de Judas, en croyant que je suis sur la croix. Cette moquerie doit durer encore jusqu'à la venue de Muhammad, le messenger de Dieu qui, arrivant dans ce monde, doit dissiper cette erreur de l'esprit de ceux qui auront cru à la loi de Dieu" (Sale, ad Cor. III).

Cette prophétie est fort importante. On nous objectera que l'Evangile de Barnabas a été rejetée de tout temps par les conciles, je réponds que l'opinion des conciles n'a pas grande valeur, ainsi que nous l'avons prouvé au liv. 1. Cet évangile est fort ancien, et il est cité par les auteurs du 2ème et du 3ème siècle, c'est à dire plusieurs siècles avant la venue de notre inspiration divine, Prophète. Une telle prophétie est assurément une preuve car nul autre que Jésus n'aurait pu annoncer la venue du Prophète plusieurs siècles

d'avance. On dira peut-être que les Musulmans ont corrompu le texte de cet évangile, mais cette objection ne saurait avoir de valeur, car les Musulmans, qui ne se sont jamais occupés des quatre grands évangiles, ne peuvent pas avoir connu l'évangile de Barnabas. Supposons même qu'un Musulman ait pu altérer une ou plusieurs copies de cet évangile, le texte ne s'en serait pas moins conservé dans les copies chrétiennes, et le faussaire n'en eût pas tiré le moindre profit.

Le savant Haïdar Ali Al-Qoreïchi dit dans son ouvrage intitulé "Essence de l'Épée des Musulmans", publié en langue Urdu (pp. 63-64) : « Le prêtre Ousikan Arménien, a fait une traduction arménienne du livre d'Isaïe en 1666. Cette version a été imprimée en 1733 par Antonio Portelli, elle contient, au chap. XLII, le verset suivant : *'Louez Dieu par de nouvelles louanges, le signe de la royauté est sur son dos et son nom est Ahmed'*. Cette version existe chez les Arméniens et le lecteur peut la consulter ».

Je n'ai jamais vu la version arménienne dont parle l'auteur, mais il l'a vue peut-être lui-même, il est certain que ce verset d'Isaïe a la plus grande importance, bien que les savants protestants n'accordent aucune autorité à la traduction arménienne. Les premiers Juifs et Chrétiens qui embrassèrent l'Islam ont tous reconnu que Muhammad était annoncé dans l'Écriture. Je citerai entre autres Abdallah ben Salam, les deux fils de Saïa, Benjamin, Mokhaïriq, Ka'b-ul-Ahbar, savants docteurs juifs, et pour les Chrétiens, il suffira de rappeler les noms de Bohe'ira, de Nastoura l'Abyssinien, de Dhafater, évêque grec, qui se convertit à l'Islam par l'entremise de Dahia-Al-Kalbi, lors de l'envoi de la mission (par Muhammad à Héraclius), et fut tué par les siens, et ceux de Jaroud, du Négoch, des prêtres qui vinrent d'Abyssinie avec Ja'far fils d'Abou-Taleb.

Héraclius, empereur des Grecs, Moqawqas, roi d'Égypte, Ibn Souria, Yahia bine Akhtab, Abou Yaser ben Akhtab, et autres reconnurent aussi la vérité de la mission du Prophète, mais ils n'embrassèrent pas l'Islam parce que l'envie les perdit.

On raconte que les Chrétiens de Najran étant restés sourds à l'appel qui leur fut adressé de se convertir à l'Islam, le Prophète dit : *"Dieu m'a ordonné de vous maudire, dans le cas où vous n'accepteriez pas la vérité"*. "O Aboul-Qassim", lui répondirent-ils, "accorde nous le temps de réfléchir : nous viendrons te donner réponse". S'étant réunis pour délibérer, ils dirent à 'Aqab, qui était le principal d'entre eux : "Quel est ton avis?", Aqab répondit : "Par Dieu, vous savez qu'il est prophète, et que vous avez (dans vos livres) à son sujet des prédictions détaillées. Par Dieu, jamais un peuple n'a été maudit par un prophète sans en mourir. Mais si vous voulez persister dans votre religion, essayez au moins de vous réconcilier avec cet homme avant de le quitter". Ils se rendirent le matin auprès du Prophète, qui tenait entre ses bras Hussein, et conduisait Hassan par la main, Fatima marchant derrière lui, suivie par 'Ali,

que Dieu lui soit propice. Le Prophète disait : "Quand j'appelle croyez."

L'évêque de Najran dit alors : *"O Chrétiens, je vois des visages qui, s'ils demandaient à Dieu de faire transporter des montagnes d'une place à une autre, seraient exaucés, ne provoquez pas les malédictions, car vous périrez"*. Ils firent alors acte de soumission au Prophète et payèrent le tribut, consistant en deux mille vêtements rouges et trente boucliers de fer. "Par Dieu", dit le Prophète, *"s'ils avaient provoqué mes malédictions ils eussent été changés en singes et en pourceaux, la vallée tout entière se serait embrasée, et Dieu aurait extirpé Najran et tous ses habitants jusqu'aux oiseaux de dessus les arbres"*.

Ce fait prouve la mission prophétique de Muhammad (saw) de deux manières :

1) Le Prophète (saw) ayant menacé les habitants de Najran d'un châtiment pour leur incrédulité, cela prouve qu'il était convaincu de l'efficacité de ses menaces, car s'il avait maudit les habitants de Najran sans que rien ne leur arrivât, il se fût exposé à un démenti qui aurait pu compromettre le succès de sa mission." Le plus judicieux des hommes" ne se serait pas exposé légèrement à une accusation de mensonge et l'imposture, son insistance prouve donc qu'il était certain que ses menaces se seraient réalisées.

2) Les Chrétiens combattaient le Prophète (saw) de toutes leurs forces, au péril même de leur vie et de leurs biens, et ils n'auraient jamais craint les effets de sa malédiction s'ils n'avaient su qu'il était un véritable prophète.